

Initiatives : le travail au noir

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15144 7 F

MERCREDI 6 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la reddition du général Routskoï et de ses partisans

M. Eltsine tente de rétablir fermement son autorité à Moscou

Moscou a connu, dans la nuit du lundi au mardi 5 septembre, une première période de couvre-feu marquée par des échanges de tirs entre des forces de la police et des irréductibles, réfugiés autour du Parlement. Lundi soir, les chefs des insurgés, Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov, s'étaient rendus et avaient été conduits à la prison de Lefortovo, ainsi que quatre autres « dirigeants militaires » de la « Maison Blanche ». Le bilan des trois journées de violences reste inconnu, même si le ministère de la santé parle d'une centaine de morts. Plus d'une dizaine de partis extrémistes ainsi que des journaux favorables aux opposants ont été interdits, et la censure instaurée dans la presse. Le président Eltsine, à qui les pays occidentaux ont renouvelé leur soutien, tente ainsi de rétablir fermement son autorité à Moscou.

Le vertige du succès

MOSCOU

de notre correspondant

Vingt-quatre heures après l'assaut, la « Maison Blanche », noircie, défigurée, fumait encore, après avoir brûlé pendant une partie de la nuit. Mardi matin, les quatre chars lourds T-80 qui ont martelé sa façade restaient en position sur le pont Kalinine, tournés vers le Parlement. Il y a encore eu, dans la soirée et la nuit, des fusillades dans divers quartiers de Moscou. Mais la cause était entendue depuis longtemps. La force a parlé, et elle était du côté de Boris Eltsine.

Il est bien difficile d'affirmer pour autant que l'armée russe en tant que telle a sauvé le pouvoir en place. L'organe de l'armée, *Krasnaia Zvezda*, est d'ailleurs le journal le plus neutre et le plus sobre dans sa description des événements. Tout au plus peut-on dire qu'aucune unité constituée n'est venue au secours des défenseurs du Parlement – où se trouvaient seulement quelques dizaines d'officiers, de miliciens, de baroudeurs, vétérans de conflits périphériques. Selon certaines indications, la mise en place de la force d'assaut contre le Parlement, constituée d'unités spéciales du ministère de la sécurité (les bataillons Alfa) et d'éléments d'une division de parachutistes, n'a pas été sans mal. Un matériel impressionnant a certes été déployé, et on a utilisé les très gros moyens – peut-être pour compenser, supposent certains spécialistes, un manque relatif d'effectifs. De nombreux équipages de blindés, à peine arrivés à proximité de la « Maison Blanche », durent commencer par défoncer les caisses de munitions et par charger de cartouches les bandes des mitrailleuses.

Autre signe d'improvisation, sinon d'irresponsabilité, l'absence quasi totale de mesures destinées à protéger le périmètre des affrontements de la foule des badauds. Au milieu de l'après-midi, alors qu'une fusillade nourrie se poursuivait dans et autour de la « Maison Blanche », qu'on tirait encore à l'arme lourde, une foule de plusieurs centaines de personnes était massée tout près du bâtiment, sur les rampes du pont et dans un petit bosquet. Plusieurs dizaines de jeunes gens ont fini par monter sur les marches du bâtiment et ont commencé à pénétrer à l'intérieur, avant de refluer en désordre au milieu des rafales de mitraillettes, et ensuite de remonter une fois de plus les marches. Les victimes étendues sur le gazon, et secourues par des volontaires des services médicaux (là aussi, rien n'avait été prévu, du moins à l'échelle de combats de cette ampleur), étaient selon toute apparence des spectateurs, des badauds, fascinés par la proximité du danger. Certains, agglutinés sur les toits avoisinants, ont été touchés par des franc-tireurs eux-mêmes postés sur d'autres toits.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4 et nos informations pages 3 et 4

Loin du Kremlin...

APRÈS sa victoire sur ses adversaires, Boris Eltsine se retrouve, seul ou presque cette fois, face aux problèmes de la Russie. Et d'abord face à ce que l'on appelle les « sujets » de la fédération russe, à savoir les représentants des 88 unités administratives à statut divers (républiques, régions et territoires plus ou moins autonomes, districts nationaux, etc.) qui composent l'immense territoire.

Malgré les communiqués triomphants de l'agence Itar-tass alignant comme au bon vieux temps les déclarations d'allégeance au pouvoir central, l'attitude de ces régions semble avoir été analogue à celle de la population dans son ensemble : pas d'enthousiasme pour s'engager d'un côté ou de l'autre, sur fond de méfiance généralisée vis-à-vis des « politiciens » de Moscou. Avec, en plus, du côté des soviets locaux, une certaine sympathie pour l'autre soviet que Boris Eltsine vient de disperser dans les conditions que l'on sait.

FORT heureusement, aucune violence n'a été signalée ailleurs qu'à Moscou. Pourtant, la situation politique dans les régions rappelle, en plus feutré, celle qui a dominé la scène moscovite depuis un an : face aux soviets locaux, des « représentants personnels » de Boris Eltsine incarnent le pouvoir présidentiel. Entre les deux, des « chefs d'administration » d'abord nommés par l'exécutif moscovite puis, plus récemment, élus par les parlements locaux, cherchent une voie incertaine entre les impératifs contradictoires de la bureaucratie déjà en place et de la démagogie parlementaire. Des délégués de tous ces pouvoirs composent le Conseil de la fédération, qui doit devenir la Chambre haute du nouveau Parlement à élire en décembre.

M. Filatov, principal collaborateur de Boris Eltsine, vient d'exprimer le souhait que les soviets locaux soient également renouvelés à cette occasion. Une proposition de bon sens (ces assemblées ont été, tout comme le défunt Parlement de Moscou, élues sous le régime communiste), mais plus difficile à réaliser qu'à énoncer. D'autant que les militaires, devenus désormais le principal soutien du régime, occupent dans certains de ces soviets jusqu'à 30 % des sièges...

DE toute manière, Boris Eltsine aura besoin de la coopération des régions pour organiser les élections promises pour décembre. Or, certaines républiques autrefois autonomes et aujourd'hui de plus en plus indépendantes, comme la Bachkirie et le Tatarstan, pourraient profiter de la circonstance soit pour étendre leurs exigences vis-à-vis de Moscou, soit pour boycotter le scrutin, comme cela s'était produit en certains endroits lors du référendum d'avril.

Cela dit, ces difficultés ne seront pas nécessairement rédhibitoires. A l'heure où les autres républiques de l'ex-URSS doivent tirer les conséquences de leur dépendance économique et se rapprocher de la zone rouble, l'heure n'est pas à l'éclatement de la Russie proprement dite. Surtout face à un pouvoir central apparemment débarrassé de la paralysie dans laquelle il se débattait depuis un an.



M 0147 - 1006 0 - 7,00 F

L'encyclique de Jean-Paul II défend l'identité catholique

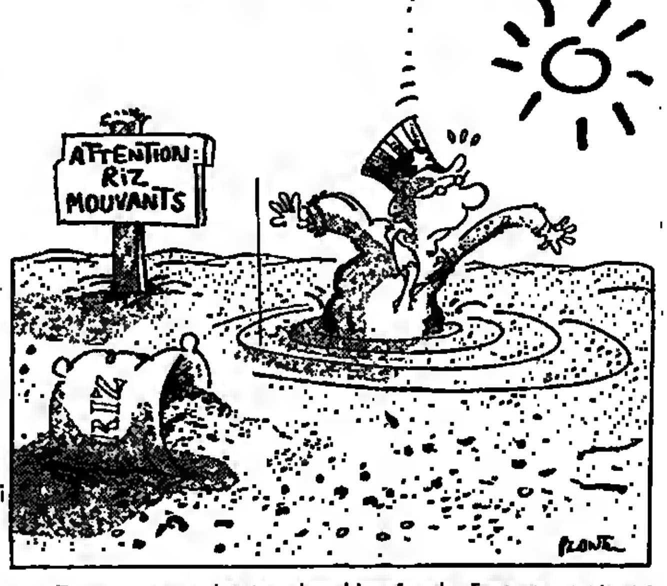
Jean-Paul II a rendu publique, mardi 5 octobre, la dixième encyclique de son pontificat, intitulée *Veritatis Splendor* (Splendeur de la vérité), consacrée aux fondements de la morale catholique qui fait l'objet de régulières contestations, au sein même de l'Eglise. Le pape y condamne certaines *« déviations »* de la pensée moderne. Il définit les conditions d'une vraie liberté qui passe, pour lui, par le respect de la vérité et de normes morales universelles et permanentes.

Aux théologiens, il réclame *« un assentiment loyal à l'enseignement de l'Eglise »*. Aux évêques, il demande de veiller à l'application de la *« saine doctrine »*. Aux hommes politiques enfin, il demande de lutter contre les atteintes à la vie humaine et de répondre à la crise des valeurs.

Lire aussi :

- Les principaux extraits de l'encyclique *Veritatis splendor*, page 12
- Le commentaire d'Henri Tincq, page 13
- Les points de vue du cardinal Lustiger, « Pour défendre l'humanité du désespoir », et du Père Paul Valadier, « Un texte de crise », page 2

Les Américains dans le piège somalien



Douze morts, soixante-quinze blessés, six disparus, un otage : le bilan du revers militaire de l'ONU à Mogadiscio, les 3 et 4 octobre, est lourd pour les Américains. Washington a décidé d'envoyer de nouveaux renforts malgré les pressions du Congrès pour un désengagement.

page 30

Prochaine rencontre au Caire entre M. Rabin et M. Arafat

page 30

La BNP à bon prix

A 240 francs l'action, la privatisation de la banque nationalisée semble en bonne voie. Le gouvernement vise ainsi à séduire les « ménages »

par Éric Leser

« Je suis très confiant dans le succès de l'opération qui démarre. » En faisant ce pronostic, lundi 4 octobre, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, qui donnait le coup d'envoi officiel à la privatisation de la BNP, *« la plus grande jamais réalisée en France »*, n'a sans doute pas pris beaucoup de risques. Tout au plus a-t-il pu craindre un court instant que les affrontements armés à Moscou fassent trébucher la Bourse. Or, elle est restée de marbre.

Le choix de la BNP pour la première grande privatisation du gouvernement Balladur, sur le modèle de celles de 1986-1987, a été avant tout celui de la sécurité. En dépit d'une rentabilité médiocre, la troisième banque française dispose d'une notoriété et d'une capacité de placement hors pairs. Sa vente devrait faire rentrer 28 milliards de francs dans les caisses de l'Etat, soit l'essentiel des 36 milliards qu'il lui reste à trouver d'ici au 31 décembre pour atteindre l'objectif fixé pour les privatisations de 1993.

Mais au-delà des nécessités budgétaires, la cession au privé de la BNP se veut exemplaire. Sa réussite conditionne la suite d'un programme de cession de 100 milliards de francs en deux ans. Au risque d'effrayer par leur complexité, le gouvernement n'a pas lésiné sur l'accumulation de moyens techniques pour séduire l'épargnant.

A commencer par le pré-placement des actions auprès des particuliers depuis le 20 septembre, en passant par l'attribution d'actions gratuites après dix-huit mois, les avantages fiscaux... pour finir par un prix de vente, jugé plutôt attrayant, de 240 francs. *« Il ne s'agit pas d'un bradage, mais clairement d'une promotion »*, estime un banquier.

A ce niveau de prix, on se retrouve au-dessous d'une fourchette avancée par les analystes financiers allant – pour les plus réalistes – de 250 à 275 francs par action BNP.

« Il s'agit d'un prix de moyen terme qui n'est pas établi en fonction de l'évolution conjoncturelle des cours de Bourse », se défend par avance M. Alphandéry. *« Le prix est supérieur de 4,50 francs au prix minimum de 235,50 francs établi par la Commission de la privatisation »*, ajoute-t-il.

Lire la suite et nos informations page 24

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Après-demain les dinosaures

Partie des Etats-Unis, la « dinomanie » s'apprête à envahir la France avec la sortie le 20 octobre du dernier film de Steven Spielberg « Jurassic Park », dans lequel des scientifiques parviennent, à partir d'ADN, à ressusciter des dinosaures. Pure fiction ou réalité future? L'exploration de l'ADN fossile est aujourd'hui en pleine expansion. Sans conduire encore à la reproduction de monstres disparus, elle en dit long sur l'évolution des espèces.

pages 16 à 18

A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Encyclique morale

Pour défendre l'humanité du désespoir

par le cardinal Jean-Marie Lustiger

« QUE l'on soit le maître du monde ou le dernier des misérables sur la face de la terre, cela ne fait aucune différence : devant les exigences morales, nous sommes tous absolument égaux » (*Veritatis Splendor* n° 96).

Cette phrase donne le ton de la lettre que le pape adresse aujourd'hui aux évêques. C'est un acte de courage, au service de la conscience, dans ce moment difficile de l'histoire de l'humanité. Ainsi le pape et les évêques remplissent leur mission : rester éveillés lorsque s'assoupit la conscience des hommes, garder vive la lumière de la Vérité comme le Christ le leur demande.

La question morale s'impose massivement à notre temps, au centre de la vie sociale, économique et politique : les pays riches, et maintenant l'UNESCO, créent des comités d'éthique pour maîtriser notre puissance technique sur notre condition corporelle. En économie, la capacité de production des biens grandit de façon foudroyante, en même temps que la misère ou l'inégalité : le partage est une question économique et donc politique.

Les rapports de force entre les Etats, les nations, les groupes particuliers mobilisent des moyens d'une efficacité destructrice inouïe : les droits de l'homme deviennent un enjeu politique et diplomatique. Les moyens de communication et de mémoire accroissent sans cesse leurs capacités gigantesques : la question du mensonge et de la vérité est au centre de la sphère médiatique. Oui, la morale est désormais la question fondamentale pour l'avenir de l'humanité.

L'Eglise catholique, comme son Maître, rend témoignage à la vérité, quoi qu'il en coûte, acceptant d'avance pour la servir, et donc pour la liberté des hommes, contradictions et persécutions. Je n'écris pas ces mots au hasard. En notre siècle, la cruauté totalitaire et les complicités du mensonge ont assassiné par millions. Elles tuent encore aujourd'hui des hommes et des femmes en raison de leur refus de devenir complices du mal, en raison du témoignage qu'ils rendent à Dieu et à la dignité de l'homme.

∴

Nous vivons un immense remue-ménage qui rend urgente la question morale, alors que la conscience de l'humanité semble en désarroi. La culture occidentale a déployé des trésors d'intelligence pour analyser la responsabilité morale de nos actes. Hélas ! nous ne savons pas comment l'honorer. Il nous faut de toute nécessité réapprendre à l'assumer.

En explorant les « profondeurs de l'âme », nous avons découvert les étranges détours du désir, voire les masques dont se recouvrent nos « bonnes intentions ». Plus avertis de la complexité des situations, nous sommes devenus de plus en plus sensibles au poids des circonstances que la justice humaine appelle *« atténuantes »*.

Est-il encore possible d'affirmer que certains actes sont mauvais en eux-mêmes et le demeurent, quelles que soient les intentions de celui qui les accomplit et les circonstances dans lesquelles ils sont posés ? C'est la question du jugement moral et de la responsabilité humaine. Il y va de la dignité de la liberté. C'est l'enjeu de l'encyclique.

Le mal est un abîme

Certes, l'opinion le reconnaît, il y a des actes criminels et qui le demeurent. Quelles que soient les intentions et les circonstances, aucun sophisme ne peut les prétendre innocents ou bons. En tâtonnant, les institutions internationales élaborent une jurisprudence pour sanctionner les crimes contre l'humanité. Mais, en même temps, les jeux d'opinion, les majorités différentes d'une époque ou d'un pays à l'autre, les intérêts opposés et la versatilité humaine laissent chacun sceptique sur la capacité des hommes à dire avec certitude et unanimement ce qui est un crime ou ce qui ne l'est pas.

L'Eglise rappelle, avec la lumière de Dieu, que l'homme peut nommer le bien et le mal. Jamais il ne peut appeler bien le mal, si ce n'est au prix d'un mensonge qui le détruit lui-même. C'est une question de vie ou de mort, une condition nécessaire du bonheur et de la liberté. Le bien est une route qui s'ouvre à l'humanité en marche vers le bonheur à recevoir de Dieu. Le mal est un abîme où, d'un coup, l'homme bascule comme dans le néant.

Voilà pourquoi le commandement qui nous en garde prend ce tour négatif : *« Tu ne convoiteras pas »*, *« Tu ne tueras pas »*. Le précepte n'est pas un interdit arbitraire : il est une sauvegarde de la liberté humaine. L'Eglise fait appel à la raison pour reconnaître cette lumière sur l'homme et sa condition. En rappelant le raisonnable, l'Eglise défend jusqu'au bout la responsabilité de la liberté. L'altérité des « commandements » libère la conscience morale. Choisir le bien digne de l'homme – et de tout homme, – ce n'est pas appeler « bien » ce qui me plaît ou me convient. C'est respecter *« en quiconque et avant tout en soi-même la dignité personnelle commune à tous »* (*Veritatis Splendor* n° 52).

Le triomphe de Machiavel

L'appel au jugement moral ne peut se confondre avec le jugement de nos tribunaux. Lorsque les juges apprécient au regard de la loi humaine les intentions et les circonstances, ils peuvent graduer les peines, ils ne prétendent pas pénétrer le secret des consciences. Notre époque est tentée de substituer la légitimité des lois civiles à la conscience personnelle et à la liberté de ses choix. La conscience et la liberté sont ainsi réduites au légal et au politique comme au temps des sophistes, comme avant Socrate. Les siècles passés étaient peut-être naïfs en ramenant parfois le légal et le politique à l'appréciation de la conscience morale. Notre époque, en opérant une réduction inverse, devient cynique. C'est le triomphe de Machiavel à l'échelle de la planète.

« Le risque de l'alliance entre la démocratie et le relativisme éthique... retire à la convivialité civile toute référence morale sûre et la prive, plus radicalement, de l'acceptation de la vérité. En effet, s'il n'existe aucune vérité dernière qui guide et oriente l'action politique, les idées et les convictions peuvent être facilement exploitées au profit du pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire (Centesimus Annus, 1991).

» Dans tous les domaines de la vie personnelle, familiale, sociale et politique, la morale – qui est fondée sur la vérité et qui, dans la vérité, s'ouvre à la liberté authentique – rend donc un service original, irremplaçable et de très haute valeur, non seulement à la personne pour son progrès dans le bien, mais aussi à la société pour son véritable développement » (*V.S.* n° 101).

Il s'agit donc bien d'un acte de courage pour défendre l'humanité du désespoir. Si le cynisme prétendu réaliste ou efficace devient l'unique règle, on légitime, malgré les intentions et suivant les circonstances, le triomphe de la force sur les faibles. Les victimes sont passées aux profits et pertes.

∴

Le remède se trouve dans la raison commune et dans l'effort, sans cesse repris, de réhumanisation de la conscience morale de l'humanité. La conjoncture est favorable, car nous sommes sensibles aux perversions, aux excès et aux scandales. Mais, en même temps, nous sommes dans une situation de faiblesse extrême, compte tenu du gigantisme des moyens mis en œuvre et de l'impuissance à les maîtriser.

L'Eglise n'opprime pas

L'Eglise lance un appel à l'espérance. Comme l'écrit le pape, *« la fermeté de l'Eglise dans sa défense des normes morales universelles et immuables n'a rien d'humiliant pour l'homme »* (*V.S.* n° 96). L'Eglise n'impose pas avec une *« intolérable intransigeance »* (*V.S.* n° 95) une vérité qu'elle prétendrait détenir. *« Au service de la conscience »* (*V.S.* n° 64), l'Eglise, selon sa mission, atteste la vérité offerte par Dieu à tout homme. En enseignant à l'homme ses devoirs, l'Eglise confirme les droits de chacun, spécialement des plus faibles.

Comment l'Eglise pourrait-elle, sans trahir, se faire complice du mensonge et du mal, alors que tant d'êtres humains demandent justice non seulement au nom de l'équité économique ou politique, mais aussi au nom de leur dignité morale ? Ne confondez pas la parole de l'Eglise avec la pression des idéologies. L'Eglise s'adresse à ce qu'il y a de plus essentiel en chaque être humain : le goût de la sagesse, le désir du bien et la capacité d'y atteindre. Aux chrétiens, elle demande de vivre du pardon et de la miséricorde.

Lorsque l'Eglise en appelle ainsi, avec force, à la conscience des hommes, elle n'opprime pas ; elle énonce simplement les conditions de la liberté.

Un texte de crise

par Paul Valadier

NUL n'ignore à quel point l'enseignement de la hiérarchie catholique en matière de morale sexuelle suscite incompréhension, réserves, voire opposition ouverte de la part de nombreux fidèles. Cette crise, déjà fort ancienne, a trouvé sa cristallisation la plus forte autour de l'encyclique de Paul VI, *Humanæ Vitæ* (1968), et depuis lors il ne semble pas que la réitération des positions ait profondément modifié la situation. Du coup, non seulement une crise ouverte apparaît sur des points fondamentaux de l'enseignement moral, mais l'autorité elle-même se trouve ébranlée, puisqu'elle est contestée, ou ouvertement ignorée, malgré ses claires affirmations.

C'est sur cet arrière-fond de crise que se situe explicitement l'encyclique *Splendeur de la vérité*, et c'est lui qui en fait comprendre la portée. Annoncée comme imminente depuis plusieurs années, mais sans cesse remise en chantier, cette encyclique, par sa préhistoire même, révèle combien des mises au point laborieuses ont été nécessaires pour parvenir à une publication. Une rédaction tourmentée et répétitive en garde d'ailleurs la trace. Une telle préhistoire avertit le lecteur qu'il n'a pas affaire à un texte dont la rédaction allait de soi ; il doit donc aussi discerner plus d'hésitations ou de compromis qu'il n'apparaît sous le tranchant de certaines affirmations.

Double stratégie

Par rapport à la situation conflictuelle évoquée à l'instant, le document développe une double stratégie. Puisque les contestations portent sur des points particuliers de l'enseignement moral, notamment quoique non exclusivement en matière d'éthique sexuelle, il n'a pas semblé opportun de revenir une fois de plus sur ce secteur particulier. Le document déplace donc l'accent vers les problèmes de morale fondamentale. Il s'agit en somme d'aborder les difficultés en remontant plus haut vers les catégories morales les plus universelles et en fixant « la » doctrine catholique en la matière.

Opération plus innovatrice qu'il ne semble, car, comme le reconnaît explicitement l'encyclique de Jean Paul II, c'est la première fois dans la tradition morale catholique qu'un document de cette ampleur et de cette autorité s'aventure sur ce terrain-là. Pour un texte qui se donne comme but explicite de reprendre toute la tradition morale, il s'agit là d'une nouveauté sans précédent dans ladite tradition.

A cette première visée s'en ajoute une seconde. L'encyclique est adressée aux évêques, et non pas à l'ensemble des fidèles, ni non plus aux « hommes de bonne volonté ». Or le second chapitre, le plus long, aborde ouvertement des positions débattues par des théologiens et critiquées par le magistère romain. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, ce n'est pas à eux qu'on s'adresse pour leur expliquer en quoi leur position n'est pas conforme à la *« saine doctrine »*. C'est aux évêques qu'on parle, pour leur demander ouvertement d'intervenir et de remettre de l'ordre, donc d'écarter ceux qui sont censés troubler les fidèles par un enseignement *« divergent »*. Les évêques se trouvent ainsi mis au premier plan et invités à des interventions d'autant plus délicates qu'il va s'agir, pour eux, de prendre position sur des sujets souvent fort techniques, philosophiquement et théologiquement parlant. Surtout l'invitation à *« prendre les mesures qui conviennent »* semble faire passer au second plan la volonté de dialogue, et telle est aussi une caractéristique de ce texte.

En proposant « la » doctrine catholique concernant la morale fondamentale, cette encyclique s'aventure sur un terrain plus délicat que ne le croit un lecteur non averti. En effet, les catégories de la réflexion morale (*bien, mal, devoir*) comme les questions abordées en ce domaine (qu'est-ce qu'un jugement moral ? Quelle est la qualité morale d'un acte ? Y a-t-il des actes intrinsèquement mauvais ? Peut-on juger ces actes en eux-mêmes ou faut-il aussi apprécier contexte et conséquences ?...) relèvent non pas directement de la Révélation ou de la théologie, mais d'une analyse philosophique propre. Et si, bien évidemment, il y a un lien, celui-ci ne peut être qu'indirect, lien en réalité si complexe qu'il ne permet guère de fixer, au nom d'une Vérité révélée, quelles catégories employer, ni même quelle analyse philosophique consacrer comme étant la seule conforme à une supposée doctrine catholique en la matière.

De quelques difficultés

C'est d'ailleurs pourquoi jusqu'ici une large discussion entre écoles théologiques différentes allait de soi. En s'avançant sur un terrain problématique, l'encyclique risque bien de fragiliser un enseignement qu'elle veut faire passer pour définitif. Non moins intéressant de surcroît est le fait qu'en abordant des problèmes très précis et techniques, le magistère romain avance des arguments contre les thèses qu'il conteste, discute les positions adverses, bref intervient dans les polémiques en se situant lui-même à leur niveau ; il opte donc délibérément pour certaines écoles théologiques contre d'autres. Repoussant le *« dissentiment »*, il en reconnaît en même temps la force puisqu'il en expose les thèses et se range avec détermination dans un camp.

Ainsi, par exemple, l'encyclique tient-elle à poser *« un lien étroit »* entre affirmation des principes moraux et contenu concret des actes, avalisant par là même la doctrine philosophique des « déontologistes ». Or leur thèse ne va nullement de soi ; un théologien aussi peu dissident que saint Alphonse de Ligori écrivait qu'en morale *« toute la difficulté et toute la tâche consistent à appliquer à des cas particuliers, mêlés à tant de circonstances diverses, les principes moraux, pour discerner lequel de ces principes convient aux circonstances rencontrées. Et on ne peut pas y parvenir sans une longue discussion des raisons qui sont en présence de chaque côté »*. Pour Ligori, la vie morale implique discussion des raisons opposées, autant et plus qu'articulation stricte du jugement éthique à une Vérité donnée. Cette problématique théologique a ses lettres de noblesse et ses limites. L'encyclique de Jean Paul II opte ouvertement pour une autre qui n'est pas non plus sans problèmes.

En mettant ouvertement en cause *certains* théologiens, sans les nommer explicitement et sans non plus s'adresser à eux, il se pourrait bien que l'encyclique aboutisse à une conséquence fâcheuse, quoique, assurément, non voulue : faire des théologiens les boucs émissaires, ou la cause principale des malheurs et de la crise de l'autorité dans l'Eglise. Des lecteurs empressés à détourner le document de sa visée seront tentés de l'utiliser frauduleusement comme une arme contre *certains* théologiens qui n'ont pas leur faveur.

Il faut vivement souhaiter qu'il n'en soit rien et que personne ne s'appuie sur ce texte pour diviser un peu plus l'Eglise. Car la vitalité intellectuelle dans le catholicisme n'est pas telle qu'on puisse se permettre de décourager ou de dénoncer des hommes ou des femmes qui n'ont pas démérité, même s'il leur arrive, comme à tout le monde, y compris à *certains* membres de la hiérarchie, de commettre des erreurs. L'encyclique reconnaît d'ailleurs la difficulté actuelle de la tâche des théologiens, et même sa nécessité.

On l'a dit, la visée de ce texte est ambitieuse : telle quelle parviendra-t-elle à mettre un terme à la crise qu'elle veut contribuer à surmonter ?

▶ Paul Valadier est jésuite.

Une diffusion exceptionnelle

L'encyclique de Jean-Paul II *Veritatis splendor* fait l'objet en France d'un effort exceptionnel de diffusion. Elle est publiée intégralement par les éditions du Centurion, avec une préface de Mgr Jacques Jullian (22, cours Albert-Iᵉʳ, 75008 Paris, 192 pages, 30 F) ; puis aux Editions du Cerf avec une présentation du Père Xavier Thévenot, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris (29, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, 240 pages, 37 F). La revue *Cahiers pour croire aujourd'hui* du groupe Assas (Compagnie de Jésus) publie aussi le texte complet, avec beaucoup de notes explicatives et une présentation du Père Luc Pareydt, rédacteur en chef (14, rue d'Assas, 75006 Paris, 120 pages, 48 F). Enfin, les éditions Médiaspaul proposent également un texte intégral (8, rue Madame, 75006 Paris, 150 pages, 32 F.)

Lire nos informations pages 12 et 13.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et Index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
- Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



RUSSIE : après l'assaut contre les insurgés à Moscou

Les Occidentaux manifestent un soutien sans réserve à Boris Eltsine

Boris Eltsine a continué de recevoir, lundi 4 octobre, un soutien quasi inconditionnel de l'ensemble des gouvernements occidentaux. L'assaut contre les insurgés retranchés dans le Parlement de Moscou a été jugé *« inévitable »* par le premier ministre japonais et *« justifié »* par le secrétaire d'Etat américain. Quant au président Clinton, il a tenu à souligner que son homologue russe n'avait *« pas d'autre choix que de rétablir l'ordre »*, ajoutant qu'il n'avait *« pas de raison » de mettre en doute l'engagement* de M. Eltsine en faveur de la démocratie.

Pour manifester ce soutien occidental, les Douze ont annoncé, lundi à Luxembourg à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, la tenue d'un sommet CEE-Russie à Moscou dans les prochaines semaines. De son côté, Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, se rendra à Moscou la *« dernière semaine d'octobre »*, a indiqué sous le couvert de l'anonymat, lundi à Washington, un responsable du *département* d'Etat. M. Christopher a d'autre part affirmé à la chaîne CNN qu'il avait reçu l'assurance que le président Eltsine est toujours déterminé à organiser des élections anticipées en décembre, lors d'une conversation téléphonique avec son homologue russe, Andreï Kozyrev.

Le chef du gouvernement japonais, Morihiro Hosokawa, a pris position en faveur de Boris Eltsine, dont le voyage à Tokyo la semaine prochaine paraît maintenant compromis. Ce sera alors la troisième fois depuis le début de l'année que le chef du Kremlin annulera sa *visite au Japon, essentiellement destinée* à régler le différend entre les deux pays sur les îles Kouriles.

Toutes les capitales européennes ont condamné les partisans du général Routskoï, rendus responsables de l'effusion de sang dans les rues de Moscou. En souhaitant la *« fin rapide des affrontements violents »*, le chancelier Helmut Kohl a affirmé que la poursuite des réformes étaient d'un *« intérêt vital »* pour l'Allemagne, le principal bailleur de fonds de la Russie.

Les pays d'Europe de l'Est ont immédiatement rallié le camp du président Eltsine, perçu comme le dernier rempart contre les forces conservatrices russes qui ne cessent de dénoncer les concessions accordées aux anciens Etats « satellites » du bloc soviétique.

La seule note un peu discordante dans ce concert est apportée par la Chine, qui n'a pas publiquement pris parti pour M. Eltsine et se déclare seulement *« très préoccupée »* par le récent *« bain de sang »* à Moscou.

« *Nous espérons que ce conflit va s'achever et qu'une solution appropriée sera trouvée* », a déclaré un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La bataille du Parlement

Un drapeau blanc hissé à une fenêtre de la «Maison Blanche» : il est presque 10 h 30 (heure de Moscou), lundi 4 octobre, lorsque les insurgés, retranchés dans le Parlement russe depuis le 21 septembre, affichent leur premier signe de défaite. L'assaut déclenché trois heures plus tôt par les troupes d'élite ne laisse aucun doute sur la finalité de l'opération : faire tomber les rebelles, coûte que coûte.

Les chars arrivés en renfort à l'aube pilonnent l'immeuble, et les hommes cagoulés de l'unité Alpha du ministère de l'intérieur ont commencé à infiltrer le bâtiment, étage par étage. L'immeuble en compte dix-neuf, mais les étages stratégiques ont été clairement identifiés : les 3e et 5e, qui abritent les «casernes» des volontaires, et le 13e, où se trouve l'état-major du général Vladislav Atchalov, «ministre de la défense» désigné unilatéralement par le Parlement.

L'incertitude, voire la paralysie, qui semblait avoir gagné le camp du président Eltsine la veille a désormais cédé la place à une détermination farouche. *«L'erreur de la démocratie, c'est d'avoir fait trop de concessions, elle a été trop disposée au compromis et trop tolérante à l'égard de l'initiative arrogante des revanchards communistes»*, martèle, lundi matin, le secrétaire de presse de Boris Eltsine.

De son côté, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, est catégorique : son *«gouvernement n'acceptera aucune condition»* et exige une capitulation totale. Les rumeurs les plus alarmistes parcourent la capitale. Le général Dimitri Volkogonov, le conseiller militaire d'Eltsine, parle de *«cinq cents cadavres* [trouvés] *dans la «Maison Blanche» depuis les événements de dimanche»*. Peu après, il reconnaît toutefois que son bilan est *«manifestement exagéré»*.

La menace du gouvernement se précise avec le dernier ultimatum du président russe : si la reddition n'est pas complète à 14 heures, les unités Alpha, qui ont déjà pris les quatre premiers étages du bâtiment, *«iront jusqu'au bout et ne s'arrêteront qu'après avoir vidé complètement la «Maison Blanche»*. Ordre est donné d'arrêter les tirs devant l'entrée nº 20 pour permettre l'évacuation des occupants qui veulent se rendre.

En début d'après-midi, trois hommes portant des drapeaux blancs sortent de l'immeuble et se dirigent vers le pont qui enjambe la Moskova. Ils s'entretiennent avec le ministre de la défense, Pavel Gratchev, arrivé peu avant dans une limousine noire et qui avait juré, le matin, que la rébellion serait anéantie *«avant la tombée du jour»*. Un cessez-le-feu de deux heures est semble-t-il conclu. En tout cas, peu avant 15 heures, plusieurs dizaines de soldats sortent du Parlement, les mains sur la nuque.

Copieusement hués par la foule, ils sont rapidement embarqués dans des camionnettes. Même si la débandade a commencé, le général Alexandre Routskoï et le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, se cramponnent à leur «quartier général» assiégé. Ils ne sortiront, disent-ils à deux journalistes italiens, que si des ambassades occidentales garantissent leur sécurité. Mais leur forteresse s'effrite de toutes parts; des groupes de jeunes manifestants ont commencé à courir vers le Parlement pour entrer dans l'immeuble, où l'incendie a repris dans les étages supérieurs.



Signe d'un regain de confiance dans le camp gouvernemental : pour la première fois depuis le début de la crise, Boris Eltsine est rentré chez lui lundi vers 15 heures, non sans avoir, au préalable, «assuré ses arrières». Après avoir introduit l'état d'urgence, dimanche, à *Moscou*, pour une semaine, il vient d'imposer le couvre-feu sur la capitale de 23 heures à 5 heures. Dans la foulée, il a également suspendu plusieurs journaux proches des insurgés, dont la *Pravda*; les journalistes de l'ancien organe du PCUS ont eu deux heures pour rassembler leurs affaires et évacuer les lieux.

Première nuit sous les verrous

Alors que leur défaite semble consommée, un groupe d'insurgés lance un ultime assaut contre le siège de la *radio-télévision* en fin d'après-midi. Ils provoquent tout juste une coupure de courant, interrompant brièvement certaines émissions. Mais c'est trop tard. A 19 heures, les chefs rebelles se rendent et abandonnent leur bunker. Rouslan Khasboulatov et Alexandre Routskoï, le vétéran de la guerre d'Afghanistan, chaussé de baskets et engoncé dans un treillis kaki, sont emmenés à la prison Lefortovo de Moscou. La bataille du Parlement aura duré un peu plus de dix heures. *Le soir commence à tomber* sur Moscou lorsque Routskoï et Khasboulatov entament leur première nuit sous les verrous. Arrivés trop tard pour avoir droit au repas du soir, ils sont néanmoins autorisés à fumer, selon l'agence Interfax... Même si tous les dirigeants de l'insurrection sont arrêtés, la messe n'est pas encore dite. Des poches de résistance subsistent toujours autour du Parlement, dont les trois derniers étages continuent de brûler. Le quartier a été entièrement bouclé par les soldats, qui ratissent les immeubles voisins à la recherche de tireurs isolés. A intervalles réguliers, la nuit est déchirée par des balles traçantes et *des échanges de feu* nourris.

Dernier baroud d'honneur, un petit groupe armé tente de s'emparer du siège de l'agence Itar-Tass, situé à environ deux kilomètres de la «Maison Blanche». L'opération tourne rapidement à l'échec. En rendant compte des événements de la nuit, l'agence s'efforce de minimiser les affrontements et insiste sur le «retour à la normale» : pas de perturbation dans le métro ou sur les lignes de trains de banlieue et aucune coupure d'énergie à Moscou. Preuve que tout est rentré dans l'ordre, même le service de la météo a continué de travailler, alors qu'il se trouve à proximité du Parlement...

A la levée du couvre-feu, à 5 heures du matin, mardi, la circulation, moins importante qu'en temps normal, a repris dans le centre-ville. Les Moscovites découvrent les décombres calcinés de la «Maison Blanche»; les neufs derniers étages sont complètement noirs, et des incendies persistent encore dans la partie inférieure du bâtiment. Il faut attendre l'intervention, en fin de matinée, des pompiers pour venir à bout des dernières flammes. *«C'est comme le Reichstag!»* s'écrie un passant médusé. L'immeuble, qui a symbolisé pendant treize jours la «résistance» des députés conservateurs, est désormais en ruines. Cruel hasard, ce cadavre bétonné trône au milieu de la place de la Liberté.

Y.-M. R.

Le plaidoyer des vaincus

La dernière image qu'ont laissée d'eux Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov avant leur reddition fut bien loin d'être celle qu'on pouvait imaginer de la part d'hommes qui prétendaient à la direction suprême de la Russie. Devant une équipe de télévision de France 2, ils sont apparus comme cherchant à sauver leurs vies.

Le vice-président de Russie, destitué par Boris Eltsine, a assuré avoir reçu *« des informations sûres »* concernant l'intention du ministre de l'intérieur, le général Viktor Erin, de *« tuer les personnalités de premier plan »* retranchées dans le Parlement. C'est pourquoi il a demandé la médiation d'ambassadeurs occidentaux, comme il l'avait fait peu auparavant en recevant des journalistes italiens. *« Je ne partirai pas d'ici, ni moi ni Khasboulatov, à moins que l'ambassade de France, ou n'importe quelle ambassade étrangère, nous donne sa garantie »*, a-t-il affirmé.

Le journaliste demande où se trouve le président du Parlement, dissous par Boris Eltsine, Rouslan Khasboulatov. Alexandre Routskoï se dirige alors vers un cabinet sombre au fond de son bureau : *«Rouslan Imranovitch, viens ici, j'ai besoin de toi»*. Ce dernier, très amaigri et le teint blafard, apparaît, vêtu d'un imperméable.

«Nous ne pouvions contrôler...»

Le journaliste lui demande s'il regrette avoir donné l'ordre à ses partisans de se lancer à l'attaque de la Mairie et du bâtiment de la télévision. *«Nous n'avons donné aucun ordre*, répond-il, *c'est une provocation pure, tout a été organisé pour écarter de nous nos partisans.»*

Auparavant, le général Routskoï montrait les dégâts occasionnés à son vaste bureau de la façade donnant sur la rivière Moskova : une des cinq ou six fenêtres percées par un projectile, des impacts de balles sur le mur et des débris sur le sol au fond du bureau. *«Des blessés étaient étendus là»*, dit-il. Celui qui, pour ses partisans, est aussi le *« héros de la guerre d'Afghanistan »* a voulu aussi montrer qu'il ne s'était pas servi de son pistolet mitrailleur : *« On a dit que j'avais tiré, mais regardez ma mitraillette, il y a encore de l'huile dedans. » « Nous, on a essayé d'envoyer des parlementaires pour faire sortir les femmes et les enfants, mais ils ont tiré dedans »*, a-t-il affirmé.

Le reste de l'interview s'est déroulé dans la confusion du départ vers la reddition des deux hommes, qui étaient encore entourés dans le bureau d'une dizaine de personnes.

Un journaliste russe, Pavel Vochtchanov – qui fut un temps porte-parole du président Eltsine avant d'être congédié, – a donné de son côté, sur les ondes de *Radio Liberté* en russe, un témoignage sur l'heure qu'il avait passée avec les deux hommes dans leur bureau dans la soirée de samedi. *« Routskoï tentait sans succès de joindre les responsables militaires et de la sécurité de Boris Eltsine. Il était sans illusions sur l'appui qu'il pourrait en recevoir. »* Le journaliste a été aussi frappé par l'absence d'informations réelles des deux hommes sur ce qui se passait en dehors de la « Maison blanche » : *« Des gens arrivaient en courant pour annoncer que tel ou tel étage de la télévision était pris, ce qui était faux. »*

Dans l'entretien accordé dimanche aux journalistes italiens qui l'interrogeaient sur le profil des « défenseurs du Parlement » auxquels il avait distribué des armes, Alexandre Routskoï a aussi déclaré : *« Nous ne pouvions pas contrôler nos partisans. De toute façon, c'étaient aussi des gens qui s'opposaient aux actions anti-constitutionnelles de Boris Eltsine. »* L'homme qui fut élu le 21 septembre par les députés « président de Russie » était donc sans illusions et à peine maître de son dernier quarteron de troupes, souvent des « soldats perdus », ex-mercenaires des conflits moldave et du Caucase.

S. Sh.

Les hommes du président

Le général Pavel Gratchev

Le ministre de la défense est un fidèle du président, qui l'a nommé à ce poste en mai 1992. Il détient, avec ce dernier, l'une des clés du feu nucléaire stratégique, retirée à l'ancien chef des forces armées de la CEI, le maréchal Chepochnikov, qui fut son rival.

Agé de quarante-cinq ans, il s'était rangé aux côtés de Boris Eltsine au moment du coup d'Etat manqué d'août 1991, quand il était commandant adjoint des troupes aéroportées et directeur de l'Ecole des officiers parachutistes de Riazan. Cet ancien officier d'Afghanistan a joué un rôle croissant dans la conduite de la politique russe dans les Républiques périphériques, supplantant celui du ministre des affaires étrangères dans des « points chauds » comme la Moldavie, le Caucase ou le Tadjikistan.

Dans les crises successives qui ont opposé Boris Eltsine à son Parlement, le général Gratchev prônait toujours la « neutralité » de l'armée, tout en se rangeant au côté de l'exécutif. C'est ce qu'il fit au cours des deux semaines écoulées, même si on a dit, lundi à Moscou, qu'il avait été réticent, la veille au soir, à engager l'armée dans l'assaut de la Maison Blanche. Il était cependant ostensiblement présent, dans une limousine noire, au pied du Parlement, dont il avait annoncé dans la matinée la chute *«avant la fin du jour»*.

Le général Konstantin Kobets

C'est lui qui était présent continuellement au pied de la Maison Blanche, où il dirigeait les opérations d'assaut. Cet officier avait été le bras droit de Boris Eltsine pour les affaires militaires lorsque ce dernier n'était encore que président du Parlement de la Fédération de Russie. Lors du putsch manqué d'août 1991, il avait participé activement à la défense de la Maison Blanche aux côtés de Boris Eltsine, Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov. Supplanté ensuite au poste de ministre de la défense de la Russie, qu'il se préparait à assumer, il reçut cependant des responsabilités importantes au sein de l'armée.

Le général Dimitri Volkogonov, conseiller militaire de Boris Eltsine depuis l'ascension de ce dernier, se tenait au côté du général Kobets dans la journée de dimanche, jouant le rôle de principal porte-parole militaire durant la crise.

Viktor Tchernomyrdine

Premier ministre de la Fédération de Russie, il a été nommé dimanche au poste de vice-président, celui qu'avait occupé Alexandre Routskoï. Devenu le numéro deux de l'Etat, l'homme qui assurerait l'intérim en cas de disparition de Boris Eltsine est un ingénieur aux allures d'apparatchik classique, qui a gravi tous les échelons de l'appareil dans sa branche : le pétrole et le gaz.

Dans le chaos ambiant depuis un an, il a pourtant fini par offrir, aux yeux des « centristes », dont il a le profil, mais aussi d'un nombre croissant d'eltsiniens « démocrates », l'image de garant d'une certaine continuité de l'Etat. Né il y a cinquante-cinq ans dans l'Oural, où il fut ouvrier, cet homme trapu, carré et peu communicatif avait été nommé premier ministre en décembre 1992 sous la pression des conservateurs du Parlement, pour remplacer Egor Gaïdar, accusé de tous les maux de la libération des prix.

Après quelques premiers pas où il restait fidèle à sa réputation de « conservateur », il se rallie à certaines idées réformatrices et a acquis une image favorable auprès de certains de ses interlocuteurs occidentaux.

Sergueï Filatov

Chef de l'administration présidentielle depuis janvier dernier, poste-clé dans l'entourage de Boris Eltsine. Auparavant, il était premier vice-président du Parlement et «l'homme du président» au sein de cette Assemblée, où il avait pris la place de Rouslan Khasboulatov après que ce dernier fut passé à l'opposition. Il fut aussi nommé membre permanent du Conseil de sécurité, que préside Boris Eltsine.

S. Sh.

EUROPE

RUSSIE : l'assaut contre les insurgés retranchés dans le Parlement

Les Républiques de l'ex-URSS approuvent Boris Eltsine

Les présidents de six Républiques de l'ex-URSS (Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ukraine et Ouzbékistan) ont exprimé lundi 4 octobre dans un texte commun leur soutien à Boris Eltsine. *« Le sang a été versé à Moscou et ceux qui en sont responsables se sont mis hors la loi »*, écrivent-ils.

La plupart des Républiques signataires de ce texte ont soutenu M. Eltsine depuis le début du conflit qui l'opposait au Parlement. Certaines ne cachaient pas leur crainte d'un retour au pouvoir des conservateurs et nationalistes russes. L'Ukraine, par exemple, ne peut oublier que le Parlement de Moscou a décrété territoire russe la ville de Sébastopol, au mois de juillet.

D'autres signataires du texte ont été dans le passé plus réservés envers Boris Eltsine, comme le président arménien Levon Ter-Petrossian et celui du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev. En Géorgie, Edouard Chevardnadze, qui accusait il y a encore quelques jours la Russie d'orchestrer la rébellion séparatiste d'Abkhazie, s'est lui aussi rangé du côté de Boris Eltsine. Les Géorgiens *« considèrent votre victoire comme la leur »*, a-t-il affirmé dans un message au président russe.

Les présidents de Moldavie et de Biélorussie ont également pris publiquement le parti de Boris Eltsine, de même que le président lituanien, pour qui les partisans du général Routskoï portaient *« la marque de fabrique de ceux qui ont versé le sang à Vilnius, en janvier 1991 »*.

Les dirigeants de Lettonie et d'Estonie, qui mènent de difficiles négociations avec Moscou sur le retrait des troupes russes, sont restés sur la réserve et ont exprimé surtout leur inquiétude devant le risque d'instabilité. Aucune réaction n'est venue du Tadjikistan et du Turkménistan, en Asie centrale. – *(Reuter.)*

Pour lutter contre la « dollarisation » de l'économie

La circulation des devises sera interdite à partir du 1er janvier

Le président de la Banque centrale de Russie (BCR), Viktor Gueracbtchenko, a signé un texte interdisant la circulation en liquide des devises sur le territoire russe, à partir du 1er janvier 1994, a annoncé, lundi 4 octobre l'agence Interfax.

Le rouble deviendra donc la seule devise autorisée dans les règlements en espèces mais *« tous les paiements entre entreprises et citoyens russes pourront être effectués en devises dans toutes les formes internationales classiques »* (virement et cartes de crédit notamment), selon le texte cité par Interfax.

Cette décision affectera grandement les magasins et boutiques de Moscou, qui vendent des produits occidentaux en dollars, pour échapper à l'inflation des prix libellés en rouble. L'agence qui décernait à ces commerces des licences pour vendre en dollars sera fermée le 1er novembre. Le ministre des finances, Boris Fiodorov, a déclaré à la télévision que les banques russes détenaient actuellement 11 milliards de dollars en dépôt des entreprises et particuliers russes.

Les prix intérieurs sont maintenant *« proches »* des prix internationaux, ce qui donne une certaine stabilité aux finances du pays, a-t-il affirmé. Les ministres des finances qui se sont succédé au gouvernement russe avaient, pour la plupart, réclamé l'interdiction de la circulation de devises, pour lutter contre la « dollarisation » de l'économie, tout en admettant la nécessité de stabiliser le rouble.

L'espoir d'une reprise en main du pays semble avoir donné l'occasion de tenter d'appliquer cette mesure depuis longtemps souhaitable. – *(AFP, Reuter.)*

Le vertige du succès

Suite de la première page

Le bilan de la bataille reste inconnu : les rares chiffres communiqués pour l'instant concernent essentiellement les affrontements de la nuit de dimanche à lundi devant le siège de la télévision (une vingtaine de morts), ou encore les pertes dans les rangs des forces de l'ordre, qui semblent assez faibles (quatre tués). Il y a aussi des centaines de blessés dans les hôpitaux de Moscou. Une source du ministère de l'intérieur considère comme vraisemblable un minimum de trois cents morts (un porte-parole des défenseurs avait parlé lui de cinq cents morts en milieu de journée).

Le plus probable est que le bilan réel ne sera jamais connu – l'incendie provoqué par les tirs d'obus et qui a embrasé le haut du bâtiment ayant par ailleurs vraisemblablement facilité la tâche des unités chargées du dernier « nettoyage ».

Au moins le résultat politique est-il clair : les occupants de la « Maison Blanche » se sont rendus – alors même que des desperados faisaient encore le coup de feu, comme ils devaient continuer à le faire la nuit suivante, dans divers points de Moscou. Ainsi a-t-on vu sortir, entre deux rangées de soldats des bataillons Alfa, une file de députés, et puis une foule de plusieurs centaines de civils, des hommes et aussi des femmes et des jeunes gens, parmi lesquels il était difficile de distinguer sympathisants, membres des services du Parlement, ou véritables « défenseurs ».

Les combattants étaient traités un peu différemment, certains sont restés plusieurs heures les mains au mur, près du parapet du pont, les soldats les forçant à montrer leurs visages aux caméras de la télévision d'Etat, qui se chargea ensuite d'en diffuser les images avec les commentaires appropriés.

La démocratie mange ses enfants

Et puis sont sortis les « chefs » : le général Routskoï, en battle dress – le héros d'Afghanistan, qui avait tant répété qu'il préférait la mort au déshonneur, et qui dans les dernières heures, après avoir fait des offres de reddition conditionnelle, semblait essentiellement préoccupé de sauver sa vie. Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, en cravate, qui s'est dirigé sans mot dire vers le car qui devait l'emporter, lui et les autres responsables, vers la prison de Lefortovo; les généraux Barannikov, Dunaïev, et Atchalov, « ministres de la sécurité, de l'intérieur et de l'armée » du « président en exercice » Alexandre Routskoï.

Pour la plupart de ces hommes – MM. Routskoï, Khasboulatov, Barannikov et Dunaïev, – c'était là l'épilogue de leur seconde défense de la « Maison blanche ». La première, ils l'avaient assurée aux côtés de Boris Eltsine, contre les « putschistes » de l'époque, qui eux n'avaient pas voulu – ou pas pu – faire donner l'assaut. Les soldats qui les conduisaient vers la prison, célèbre jadis parce qu'on y jetait les dissidents, appartenaient à ces mêmes unités Alfa que les putschistes d'août 1991 avaient alors chargées de préparer un plan d'attaque.

Préparer les élections

Et l'auteur de ce plan, jamais mis à exécution, n'était autre que le cinquième des vaincus du jour, le général Atchalov. Les amateurs de distinctions simples entre « démocrates » et « conservateurs » russes pourront méditer longtemps cette scène étrange. D'autant qu'on pourait ajouter bien d'autres noms à la longue liste des anciens amis ou alliés de Boris Eltsine qui se sont retrouvés dans le camp d'en face.

La « démocratie » russe mange les enfants, avec une étonnante voracité. Mangera-t-elle aussi son « chef », le vainqueur du jour? Boris Eltsine se trouve aujourd'hui à un tournant essentiel. Il est débarrassé de tout adversaire « légitime » – ceux qui se posaient, hypocritement ou pas, en défenseurs de la légalité constitutionnelle, ayant été défaits et rangés dans la catégorie des *« criminels »* et des *« bandits »*, après avoir accepté le soutien de toutes sortes d'extrémistes de gauche et de droite.

Il peut donc donner à son régime un tour résolument autoritaire, et préparer les élections et la future Constitution de manière à éviter tout risque de mauvaise surprise. Il peut même revenir sur sa promesse de tenir une élection présidentielle anticipée.

Certains membres de son entourage l'y poussent déjà ouvertement, tel Andreï Kozyrev. *« Il y a un président et un pays qui le soutient, et puis des bandits »*, a expliqué lundi à la télévision russe le ministre des affaires étrangères, appelant à prendre *« des mesures très dures »* contre lesdits bandits, avant d'ajouter, en s'appuyant sur *« l'opinion de l'Occident »*, qu'une nouvelle élection présidentielle serait inutile et *« ridicule »*.

Le chef de l'administration présidentielle, M. Filatov, a fait savoir que *« pour sa part il ne se hâterait pas de prendre une décision »* concernant la date des élections. D'autres responsables appellent à la dissolution des parlements régionaux qui se sont opposés aux décisions du président.

Dès à présent, il y a des signes tangibles d'un durcissement du régime. Seize organisations politiques communistes ou ultranationalistes ont été interdites. Plusieurs journaux, parmi lesquels la *Pravda*, *Sovietskaïa Rossia*, *Dien*, mais aussi *Rabotchaïa Tribuna*, ont été suspendus, et des hommes délégués par l'équipe présidentielle sont venus prendre possession de leurs locaux. L'ex-quotidien du Parlement, *Rossiiska Gazeta*, reparaît, mais en tant qu'organe du gouvernement (c'est le deuxième). Un nouveau journal, peut-être éphémère, a aussi paru : *Vivat President*.

Instauration de la censure

Par ailleurs, et même si le décret n'a toujours pas été publié officiellement, la censure a été instaurée. Deux journaux libéraux, *Niezavissimaïa Gazeta* et *Segodnia*, sont parus mardi matin avec des blancs – concernant soit des articles entiers, soit même des membres de phrase. L'un des articles refusés à *Segodnia* était un appel adressé par la rédaction à Boris Eltsine et protestant contre l'interdiction des quotidiens d'opposition. L'autre était la description de la situation qui régnait au Kremlin dimanche après-midi – alors que le blocus du Parlement avait été forcé. L'auteur de l'article, qui se trouvait sur place, y faisait état d'un total désarroi dans l'équipe présidentielle.

Il y a enfin la télévision, qui a repris avec une ardeur renouvelée son fonctionnement normal de ces derniers mois, c'est-à-dire celui d'une propagande écrasante. Cet excès de zèle, ces commentaires où l'hostilité à l'autre camp vire parfois à la calomnie et aux grossières contre-vérités, sont de toute évidence incompatibles avec la pratique d'une démocratie, fût-elle approximative. On peut même dire qu'elles ont contribué à la tragédie de ces derniers jours : ce n'est pas par hasard que les plus excités des partisans du Parlement se sont rués à l'attaque des bâtiments de la télévision – ce qui s'est terminé par un bain de sang. Et dans la nuit de lundi à mardi, c'est encore contre la façade de l'agence Tass et de quelques journaux « eltsiniens » que des commandos ont ouvert le feu.

Boris Eltsine avait commencé sa grande « offensive » d'automne par ce qu'il avait lui-même appelé une *« préparation d'artillerie dans les médias »*. Six semaines plus tard, il faisait tirer au canon sur le Parlement, avec l'approbation à peine gênée des démocraties occidentales. Saura-t-il résister au « vertige du succès » ?

JAN KRAUZE

Trois journalistes ont été tués dont Yvan Skopan caméraman de TF 1

Trois caméramen, dont Yvan Skopan de TF 1, ont été tués au cours des affrontements de Moscou, et plusieurs autres journalistes, dont le correspondant de TF 1 ont été blessés, selon un bilan établi mardi 5 octobre.

Blessé grièvement par balles dimanche, alors qu'il se trouvait devant le siège de la télévision russe à Ostankino, Yvan Skopan est décédé mardi matin à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, où il avait été transféré. Il avait été opéré dans la nuit de dimanche à lundi à Moscou. Le correspondant permanent de TF 1 à Moscou, Patrick Bourrat, a été légèrement blessé au bras mais a pu réapparaître à l'écran, le bras en écharpe.

Par ailleurs, un caméraman britannique, Rory Peck, âgé de trente-six ans, a été tué dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'il tournait des images pour la chaîne allemande ARD. Un de ses confrères russes, Sergueï Krasilnikov, de la chaîne de télévision ITA, a trouvé la mort dans les affrontements qui se sont déroulés à Ostankino. Selon l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, un citoyen américain est mort en tentant de porter secours à un journaliste blessé devant l'immeuble de la télévision d'état et trois autres reporters américains ont été blessés. – *(AP, Reuter.)*

□ **M. Chirac réaffirme son soutien à M. Eltsine.** – Jacques Chirac a réaffirmé, lundi 4 octobre, son soutien à Boris Eltsine, *« légalement élu par le peuple russe »* à la présidence de la Russie. Le président du RPR souhaite que *« les élections générales interviennent le plus rapidement possible, afin de construire en Russie un Etat de droit sur des bases démocratiques »*.

□ **M. François-Poncet (UDF) : le « temps » de Boris Eltsine « est en train de passer ».** – Ancien ministre des affaires étrangères et sénateur (Rassemblement démocratique et européen) du Lot-et-Garonne, Jean François-Poncet a affirmé, mardi 5 octobre, sur RMC, que le *« temps »* du président de la Fédération de Russie *« est en train de passer »*. *« Bien que Boris Eltsine sorte très nettement renforcé »* des derniers événements de Moscou, parce qu'*« il a gagné »*, il est, selon l'ancien ministre, *« l'homme qui transforme les victoires en défaites »*.

□ **M. Pasqua (RPR) : « l'Europe aurait intérêt à s'engager ».** – Charles Pasqua a déclaré, lundi 4 octobre, au « Club de la presse d'Europe 1 », que *« l'intérêt du monde »* est qu'il y ait, en Russie, *« un pouvoir légitime et démocratique »*. Selon le ministre de l'intérieur, le général Routskoï, *« en prenant l'initiative des événements, a donné à Boris Eltsine une chance exceptionnelle de rétablir une légitimité complète et d'affirmer son autorité »*. *« L'Europe, qui s'est montrée prodigue de paroles et avare d'actes, aurait intérêt à s'engager »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Dumas (PS) : « proposer un plan Marshall ».** – Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, a exprimé, lundi 4 octobre, à Carcassonne, le souhait que la Communauté européenne *« ait le courage de proposer un plan fort, du type plan Marshall, pour aider la Russie »*. Il faut *« faire vite »*, a-t-il indiqué, en s'adressant à des militants socialistes de l'Aude dans le cadre de la préparation du prochain congrès national du PS.

□ ***« Une stricte affaire de chefs formés dans le même moule »*, selon *l'Humanité*.** – Sous le titre « Le lit de l'arbitraire », *l'Humanité* du mardi 5 octobre indique que *« ce qui vient de se passer à Moscou est une stricte affaire de chefs au goût effréné pour le pouvoir »*. L'éditorialiste de l'organe central du PCF, José Fort, écrit que *« tous ont été formés dans le même moule, celui de l'arbitraire, du carriérisme, du pire opportunisme »*. *« Tous n'ont rien à voir*, ajoute-t-il, *et depuis longtemps, avec l'idéal communiste. Ce dont ils rêvent, ensemble, n'est pas le retour à l'ordre ancien, mais à la mise en place du système ultralibéral. »*

□ **Alain Krivine (LCR) : « guerre de clans ».** – Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a déclaré, lundi 4 octobre, que *« ce qui vient de se passer à Moscou n'est que le début d'une longue situation de chaos, engendrée par des dizaines d'années de stalinisme et quelques années de restauration capitaliste »*. *« Il ne s'agit pas*, a-t-il ajouté, *d'une guerre civile opposant les démocrates aux conservateurs, mais d'une guerre de deux clans, totalement discrédités et aspirant chacun à créer un Etat fort en Russie. »*

DIPLOMATIE

Les déclarations du ministre allemand des affaires étrangères

Bonn estime qu'il ne faut pas brusquer Moscou à propos de l'élargissement de l'OTAN

L'Allemagne est soucieuse de respecter *« la sensibilité »* de la Russie à propos de l'élargissement de l'OTAN aux anciens pays du bloc soviétique, a déclaré lundi 4 octobre le ministre allemand des affaires étrangères Klaus Kinkel.

Rappelant que Boris Eltsine avait d'abord accepté le principe d'une adhésion de la Pologne à l'OTAN, M. Kinkel a déclaré : *« Il y a eu ensuite de très fortes tensions en sens inverse, et il a envoyé une lettre au chancelier Kohl dans laquelle il dit clairement que tout ne sera pas aussi facile. »* Le ministre allemand s'est dit personnellement favorable à une adhésion à l'OTAN des anciens pays communistes, mais *« sous condition »*, estimant que les événements de ces derniers jours *« ont donné raison »* à ceux qui estiment qu'il ne faut pas brusquer la Russie. A Varsovie, le conseil de sécurité qui regroupe des responsables de l'armée, de la police et du gouvernement, commentant les récents événements de Moscou, a estimé qu'ils *« montrent une fois encore l'importance de l'adhésion future de la Pologne à l'OTAN »*.

Le ministre des affaires étrangères, Krysztof Skubiszewski, a déclaré que l'ambition de son pays d'intégrer l'OTAN est *« un processus irréversible »*, qu'il n'est *« dirigé contre personne »*, ni ne vise *« à un quelconque isolement de la Russie »*. Varsovie, a-t-il ajouté, *« rejette fermement l'idée de placer la Pologne dans une zone grise entre l'Est et l'Ouest »*, avec des garanties émanant à la fois de Moscou et de l'Occident, comme l'avait suggéré Boris Eltsine. *(AFP, Reuter.)*

□ **Le général George Joulwan, nouveau commandant suprême de l'OTAN en Europe.** – Le général américain George Joulwan a été nommé lundi 4 octobre, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, en remplacement du général John Shalikashvili, qui vient d'être désigné chef d'état-major interarmes de l'armée américaine. Le général Joulwan, âgé de cinquante-trois ans, a servi pendant la guerre du Vietnam au sein de la 101e division aéroportée. Il a été conseiller à la Maison Blanche (1973-1974), puis assistant spécial du commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe (1974-1975). Il était jusqu'à présent commandant des forces américaines en Amérique latine. – *(AFP.)*

□ **Signature d'accords d'association entre la CEE, la République tchèque et la Slovaquie.** – Les Douze ont signé des accords d'association avec la République tchèque et la Slovaquie, permettant une ouverture des marchés de la CEE à leurs productions et mentionnant la perspective de leur adhésion. Un tel accord avait été signé avec la Tchécoslovaquie le 16 décembre 1991, mais la scission du pays a obligé à le renégocier. Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères de la CEE réunis à Luxembourg se sont dits prêts à accueillir à terme Chypre et Malte au sein de la Communauté, mais ils n'envisagent pas dans l'immédiat l'ouverture de négociations d'adhésion. – *(AFP.)*

EUROPE

ESPAGNE : la visite du roi Juan Carlos à Bilbao

Une majorité de la population basque manifeste désormais son opposition à la violence

Le roi d'Eapagna Juan Carlos était, mardi 5 octobre, à Bilbao. Une courte visite au cours da laquelle le souverain devait rencontrer des industriels basques, au moment où l'un des ieurs, Julio Igleaias Zamora, est, depuis trois mois, sequestré par l'ETA. Ce voyage intervient également dix jours après la mort de deux membres présumés de l'organisation indépendantiste et alors qu'une majorité de la population demande que cesse la violence.

MADRID

de notre correspondant

Ce o'est pas un hasard si l'organisation *Gesto por la paz* (Geste pour la paix) vient de se voir décerner le prix Principe de Asturias (Prince des Asturies) de la eoncorde. Cette récompense a été attribuée an moment même où cette organisation de lutte contre la violence se trouve au centre du vaste bouleversement en cours au Pays basque.

Une petite révolution qui fait dire à la population : *«Basta»* («Ça suffit !») Assez des attentats, des enlèvements, de l'impôt révolutionnaire, de l'intimidation, des violences au nom de la cause indépendaotiste. Uo vaste monvement d'opinion eo faveur de la paix, de la tolérance et de la démocratie, s'est développé à l'occasion de l'enlèvement, le 5 juillet d'uo industriel, Julio Iglesias Zamora, toujours sequestré trois mois après par ses ravisseurs, en l'occurrence, le mouvement indépendantiste ETA.

Le peuple basque est fatigué de la violence. Il s'est dressé contre la terreur. Depuis sept ans, Gesto por la paz a entrepris une campagne d'opposition à *«la barbarie»*, a insufflé une attitude de défi à la peur, de lutte cootre l'apathie. Chaque fois qu'une personne tombait victime de la violence, d'un côté comme de l'autre, cette organisation pacifiste organisait des rassemblements de protestation silencieux. De plus en plus, désormais, la population ose descendre dans la rue pour dire son indignation. Gesto por la paz compte à présent cent quarante-trois branches à travers tout le Pays basque et a réussi à transformer le silence d'une majorité craintive en uo cri de silence réprobateur. Ne plus se taire : tel est le mot d'ordre, tel est le défi qui anime les porteurs de cette onde de ras-le-bol que Gesto por la paz et beaucoup d'autres organisations, plus modestes, sont parvenues à faire entendre.

La séquestration de Julio Iglesias Zamora a servi d'effet multiplicateur. Quatre-vingt mille personnes ont demandé sa libération dans les rues de San-Sebastian, le 11 septembre, et la campagne du port du petit nœud bleu est devenue le signe de ralliement de tous les citoyens hostiles à la violence terroriste. Ce morceau de ruban, couleur bleu France, en forme de A, du A de *askatu* (liberté), fait florès à travers toute l'Espagne.

Un nœud bleu omniprésent

Comme si cette rébellion ouverte, ce débordement soudain d'indignation avait donné un courage suffisant à d'autres secteurs de la société basque, des maires, puis des entrepreneurs, se sont regroupés pour dire eux aussi «Ça suffit !» Dix des dix-huit municipalités du secteur de Goiherri, région située au sud-ouest de San-Sebastian ont dénoncé *«le chantage de l'ETA, ses extorsions et ses menaces»*, en s'opposant à la levée de «l'impôt révolutionnaire». *«La patience a des limites et nous ne sommes plus disposés à continuer à nous taire»*, a fait savoir le maire de Beasain, José Luis Arriola. Une initiative d'autant plus notable que Goiherri a toujours été le fief de l'ETA, une zone dont beaucoup de ses chefs sont issus.

C'est la raison pour laquelle ce secteur de quarante mille habitants a été aussi, plus que d'autres, l'objet de la pressioo des indépendantistes, pour que les industriels *«contribuent à la hate de libération»*. Désormais, eux aussi disent : «Halte-là» Les chefs d'entreprise oe veulent plus payer. *«Que l'on nous laisse travailler en paix»*, disent-ils. La décision de l'un d'entre eux, José Cruz Larranaga, sequestré il y a dix ans, de nnuvean victime d'une tentative d'extorsion de fonds qui, dans un premier temps a décidé de partir, puis, finalement de s'opposer et de rester, a joué un rôle détonateur dans cette volte-face.

Uo mouvement de solidarité s'est créé antour de lui et autour des entrepreneurs de Goiherri, parmi le patronat basque qui estime désormais que le moment est venu de dire non *«aux luttes stériles»*, qu'il n'y a *«plus aucune justification du recours à la violence alors qu'existent des instruments et des canaux pour défendre n'importe quel type d'idées et de conceptions»*, et que, enfin, ce climat est négatif et préjudiciable aux investissements et au sursaut économique dont le Pays basque a bien besoin.

De telles attitudes – ce front du refus, cette opposition ouverte à un mouvement doot il y o'y a pas si longtemps encore on acceptait les dérapages parce qu'il était le fer de lance d'une cause ooble – étaient proprement impensables il y a seulement quelques années. Aujourd'hui, on n'hésite plus au Pays basque à qualifier l'ETA de *«groupuscule mafieux»*, à dénoncer *«l'inutilité d'assassinats barbares»* comme celui d'un garde civil à la retraite de soixante-dix-sept ans et d'un petit trafiquant de drogue. Quelque chose a changé au Pays basque. Uo haut-le-cœur a saisi la population.

La mort, il y e dix jours, d'un membre de l'ETA qui s'est jeté d'une fenêtre d'un commissariat de Bilbao et celle d'une militante présumée, victime d'un crise cardiaque dans sa cellule, n'a pas retourné la situatioo en faveur du mouvement, alors que ces deux «martyrs» venaient à point nommé. Il y eut des incidents et des affrontements avec les forces de l'ordre, mais la population n'a pas suivi les actions de protestatiion. La grève générale lancée, lundi 27 septembre, par Herri Batasuna, bras politique de l'ETA, n'a pratiquement pas été suivie.

La police autonome en première ligne

La gauche radicale indépendantiste basque est dans les cordes, mais elle dispose encore d'appuis, notamment parmi les secteurs populaires de Renteria, à proximité de San-Sebastian, et au sein d'un jeunesse désœuvrée qui brûle les autobus et joue à la guéguerre avec la police dans les vieux quartiers de San-Sebastian et de Bilbao. L'ennemi n'est cependant plus tout à fait le même.

C'est toujours officiellement le gouvernement de Madrid, mais c'est de plus en plus celui de Vitoria, le goovernement basque, une coalition de socialistes et de nationalistes do PNV (Parti nationaliste basque). La Ertzaintza (police autonome) est le plus souvent en première ligne face aux manifestants mais surtout dans la traque des kidnappeurs, des poseurs de bombes et des porteurs de valises.

A part dans les grandes villes, cette force de 5 300 hommes se substitue de plus en plus à la police espagnole et à la Guardia civil, dont les casernes ferment. Le chef de cette police aux bérets rouges, Juan Maria Atutxa, conseiller (ministre) de l'intérieur basque, fait figure de bête noire pour les militants indépendantistes. Son portrait est apparu sur les murs, au centre d'un collimateur, avec ces mots : *«Les jours qui te restent sont un compte à rebours.»*

Comme le constatent bon oombre d'hommes politiques, la question basque est devenue de plus en plus, au fil des années, une affaire de Basques. *«La violence cessera quand la société basque assurera son rôle»*, dit Gesto por la paz. José Antonin Urbiola, du PNV, constate, pour sa part, que l'enlèvement de Julio Iglesias Zamora est l'illustratioo d'*«un affrontement entre Basques»*. Juan Maria Olano, de Gestoras pro amnistia (Gestes pour l'amnistie), mouvement proche de Herri Batasuna, réfute *«toute crédibilité aux plates-farmes pour la paix»* et estime qu'*«elles sont conscientes de leur responsabilité dans la permanence de la torture»*.

Il est désormais manifeste que le débat s'est déplacé, qu'il a lieu au sein même de la population. Le problème basque n'est plus uniquement une préoccupation du gouvernement central. Son règlement passe toujours par Madrid, mais les questions se posent aussi sur le terrain. Le roi, ardent défenseur de l'unité du pays, l'a compris.

MICHEL BOLE-RICHARD

GÉORGIE

Les forces gouvernementales auraient repris Khoni

Les forces gouvernementales géorgiennes ont repris, dimanche 3 octobre, la localité de Khoni, dans l'ouest do pays, enlevée ces derniers jours par les partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia qui mènent une offensive en direction de Tbilissi (*le Monde* du 5 netnbre), ont annoncé les autorités géorgiennes. Par ailleurs, le président Chevardnadze, a déclaré lundi à la radio géorgienne qo'il serait *«d'accord pour la tenue d'élections anticipées au printemps»*, pourvu qu'une nouvelle Constitution puisse, d'ici là, être adoptée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Appel de l'Association géorgienne en France.** – L'Associatinn géorgienne en France, qui dénonce une *«tentative de recomposition de l'empire russe»*, en critiquant l'engagement militaire de Moscou en Abkhazie, demande *«aux Etats démocratiques et aux institutions internatianales de garontir l'intégrité territoriale de la Géorgie et le droit des Géorgiens à vivre en paix sur leur territoire»*.

AMÉRIQUES

GUATEMALA

Référendum le 28 novembre sur l'épuration du Parlement

Le président guatémaltèque Ramiro de Leon a annoncé, lundi 4 octobre, que les électeurs seront appelés, le 28 novembre, à se prononcer pour ou cootre l'épuration du Parlement et de la Cour suprême. Elu le 6 juin par ce même Parlement après l'échec du «coup d'Etat civil» de son prédecesseur Jorge Serrano, M. de Léon avait demandé en septembre la démission des 116 députés de l'Assemblée et des neuf magistrats de la Cour suprême au nom de la lutte contre la corruption. Cet appel avait divisé les parlementaires : les conservateurs rejetaient la proposition et les chrétiens-démocrates proposaient une épuration partielle.

Une victoire du «oui», prévisible selon les sondages, ne ferait que renforcer l'autorité morale de M. de Leon : la Constitution ne lui permet pas de dissoudre le Parlement (il o'y a pas de Sénat au Guatemala) ou la Cour suprême. *(UPI, AFP.)*

HAÏTI

Le président Aristide accorde une amnistie

Le président en exil Jeao-Bertrand Aristide, doot le retour à Port-au-Prince est prévu pour le 30 octobre, a signé, lundi 4 octobre à New-York, uo arrêté accordaot uoe *«amnistie pleine et entière à tous ceux, militaires et civils, qui ont commis des actes politiques au cours de la période allant du 29 septembre 1991 au 3 juillet 1993»*.

Cette amnistie avait été prévue dans les accords conelus en juillet près de New-York eotre le président Aristide et le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras. En présence de ce dernier, des manifestants ont perturbé la réouverture de la Coor de cassation, protestant contre la nomination de son oouveau président. Par ailleurs, un groupe de civils armés a empêché la Cour des comptes de siéger, molestaot et menaçant de mort plusieurs de ses juges. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : le nombre de pauvres atteint son plus haut niveau depuis trente ans.** – Le nombre de pauvres aux Etats-Unis a atteiot 36,9 millions en 1992, soo plus haut niveau depuis trente ans, a annoncé lundi 4 octobre le Bureau du recensement. Quelque 1,2 million d'Américains sont venus gonfler les rangs des pauvres en raison d'un chômage persistant et d'une sortie de la récession lente, précise cet organisme officiel. En moyenne, le chômage s'est établi à 7,4 % de la population active l'an dernier, contre 6,7 % en 1991. La pauvreté est définie officiellement, pour l'année 1992, par un revenu aoooel inférieur à 14 335 dollars (80 000 francs environ) pour une famille de quatre personnes et 7 143 dollars (40 000 francs) pour une personne seule. – *(AFP.)*

□ **Robert Michel, chef de l'opposition républicaine à la Chambre, va prendre sa retraite.** – Le chef de l'opposition républieaine à la Chambre des représentants, Robert Michel, a annoncé lundi 4 octobre à Peoria (Illinois) qu'il oe sollicitcrait pas uo oouveau mandat l'an prochain. M. Michel, âgé de soixante-dix ans, avait été élu pour la première fois au Congrès en 1956. Réélu dix-huit fois, il était leader de la minorité républicaine à la Chambre depuis 1980. *«Si George Bush avait été réélu, je me serais senti obligé de rester pour suivre son administration. Maintenant, je n'ai plus cette obligatian»*, a expliqué M. Michel. *(AFP.)*

□ **PÉROU : l'«appel à la négociation» du chef du Sentier lumineux diffusé à la télévision.** – A l'occasion d'un discours à la nation, le président Alberto Fujimnri a fait diffuser à la télévision, dimanche 3 octobre, une bande vidéo où le chef du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, a lu, depuis sa prison, une lettre demandaot l'ouverture de *«conversations pour la paix»*. Deux jours plus tôt, M. Fujimori, suseitaot l'ioerédolité au Pérou, avait fait état de cette lettre datée dn 15 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. Le ehef de l'Etat a réitéré ses appels à la reddition des membres du mouvement, qui a revendiqué deux attentats à Lima ces dernières semaioes. Seloo M. Fujimori, le Sentier lumioeux n'a *«d'autre porte de sortie que la déroute totale»*. – *(AFP.)*

EUROPE

L'évolution des conflits dans les pays de l'ex-Yougoslavie

Bosnie : Musulmans contre Musulmans à Bihac

De nouveaux affrontements armés ont éclaté, lundi 4 octobre, dans l'encleve da Bihac (nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine) entre forces musulmenes séparatistes et troupes fidèles au président bosniaque Alija Izetbegovic. Selon ces dernières, les combats ont fait neuf morts.

ENCLAVE DE BIHAC
(Bosnie occidentale)

de notre envoyé spécial

Après dix-huit mois de guerre, la République de Bosnie-Herzégovine, dnnt 70 % du territoire est cnntrôlé par les Serbes, semble atteindre, dans ce réduit musulman de Bosnie occidentale encerclé par les Serbes, le demier stade de la décomposition : des Musulmans tirent sur d'autres Musulmans. *« Vite ! Nous sommes attaqués par des extrémistes musulmans. Ils tentent de forcer le passoge. Vite ! »* A Velika-Kladusa, au siège provisoire du gouvernemeot « autonome » et de la société Agrokomerc, Zladko Jusic, le nouveau premier ministre de la « provioce autooome de Bosnie nccidentate » fraîchement déclarée, vient d'interrompre le « président », Fikret Abdic. Lui aussi musutman mois, avant tout, riche directeur de la puissante société Agrokomerc, M. Abdic justifie sa déclaration d'autonomie, ses projets de paix séparée, son rejet de l'autorité, du *« centrolisme »*, de l'*« ètatisme »* des *« radicoux va-t-en-guerre »* de Satajevo. Mais voilà que ses adversaires attaquent.



« Nordistes » contre « sudistes »

Les partisans d'uoe Bosnie unitaire, loyaux au président Izetbegovic, soutenus par le 5e corps de l'armée bosniaque, tentent, ce samedi 2 octobre, de remonter du sud pout manifester, au nord, à Velika-Kladusa, berceau de l'autonomie et fief de M. Abdic ainsi que d'Agrokomerc. Skokovi, petit village ou sud de Velika-Kladusa qui marque, ce jour-là, la « frontière » entre « autonomistes » – concentrés dans le nord de la poche – et « unitaristes » – basés au sud, – prend des allures de ligne de frnnt. La police civite, fidèle à Fikret Abdic et à ses deutscbmarks, a barré la route avec des obstocles anti-chars, des parpaings et des télévisions que l'oo dit bourrées d'explosifs.

Sur les hauteurs, les policiers eo armes se sont déployés daos des tranchées rapidemeot creosées. Des rafales de kalachnikov claquent : la police de M. Abdic a oovert le feu. Dans le convoi des fidèles au président Izetbegovic, composé d'uoe trentaine d'autobus, on relève quatre blessés. Aprés une beure, les bus font demi-tour vers Bibac, fief des « uoitarisles » el quartier général du 5e corps de l'armée bosniaque. Dans la nuit, à Velika-Kladusa, un policier est tué par l'armée qui tente de preodre le contrôle de la radio locale, aux mains de Fikret Abdic.

« Je ne cnmprends plus rien ; on était venu les défendre contre les Serbes. Ils se battent entre eux ! », résume l'un des 1 300 « casques bleus » français déployés dans cette *« zone de sécurité »* des Nations unies. Depuis la proclamotion de l'autonomie, lundi 27 septembre, la poche de Bibac – 1 500 km² peuplés de 200 000 babitants à plus de 80 % musulmans, – seul territoire à avoir résisté, en Bosnie occidentale, aux conquérants serbes, est divisée de l'intérieur. Autour de la pocbe, les Serbes, qui se gardent d'attaquet, et les Croates, également eo gucrre avec les Musulmans, s'amuseot du dernier « coup » de « Fiktet » ; leurs médias le soutiennent.

D'uo côté, à Velika-Kladusa épargnée par les artilleurs serbes, les autorités civiles de ta nouvelle « province autonome de Bosnic occidentale » veulent une paix séparée et entendeot commercer avec leurs voisins. Dans l'eutre camp, à Bihac régulièremeot bombardée par les Serbes, le commandant du 5e corps de l'armée bosniaque, Rasim Drekovic, un militaire de carrière décrit comme traditiooaliste, continue d'obéir aux ordres du président Alija Izetbegovic. Sarajevo a exclu M. Abdic de la présideoce collégiale. Et demandé à l'armée de reprendre les cboses en main en Bosnie occidentale.

Dans la ville même de Bihac, la police militaire a pris le contrôle des centraux télépboniques, de la radio-télévisioo ainsi que des barrages routiers, les renfnrçant de mines anti-chars. La police civite, fidèle aux « nnrdistes », est barricadée daos ses locaux. L'un de ses cbefs a été blessé par uo soldat. Au nnrd, à Velika-Kladusa, les policiers, épaolés par deux brigades de l'armée passées du côté de M. Abdic, tiennent les médias et le terrain. Au milieu de la poche, les deux camps tentent de s'emparer du territoire. Dans la ville de Cazin, où cbaque camp a organisé sa manifestation, la station de radio a changé ptusieurs fois de mains et serait, aux dernières nouveltes, contrôlée par les militaires.

« Démocratie » et argent

Chacun a ses motifs et, derrière les discours, des argumeots plus convaincants. Les « nordistes autonomistes » de M. Abdic mettent en avant le réalisme, la démocratie et utiliaent diacrètemeot l'argent d'Agrokomerc. M. Abdic paye bien une police de quelque 1 500 bommes ainsi que ses employés d'Agrokomerc, qui servent de masse de manœuvre pour reprendre, tors de *« manifestations démocratiques »*, du terraio oux militaires. Les autooomistes, qui ont nommé deux Serbes dans teur « gouvernement », veuleot faire la paix tout de suite avec leurs voisins, transformer la « province » en un Monaco bosniaque, une zooe sans taxes avec un port franc à Rijeka (Croatie) qui profiterait à tout le monde (et surtout à Agrokomere).

Le camp des « sudistes unitaristes » ne semble pas opposé à une autonomie locale mais défend les « principes », la légalité bosoïaque. *« Après la guerre, d'accord pour l'autonomie, mais ceux qui monifestent ici devraient être sur la ligne de front pour défendre la poche et la Bosnie. On ne peut folre la paix pendant que nos frères se font tuer en Bosnle centrale »*, estime un soldat. *« Fikret Abdic o l'appui des ogresseurs* [serbes et croates] *»*, estime Mirsad Sedic, l'adjoint du commandant du 5e corps. *« L'initiative d'autonomie doit suivre les procédures du Parlement de Sarajevo. La proclomation unilatérale de M. Abdic est illégale. C'est une sécession de lo Bosnie. Et c'est le travail de l'armée de protéger l'intégrité du pays »*, conclut-il.

Le camp autonomiste crie à la *« dictature militaire »* et à la trabison. *« C'est Alija Izetbegovic qui a signé l'accord avec les Serbes sur l'éclatement de la Bosnie »*, pleçanl la poche de Bihoc, isolée du reste de la Bosnic centrale musulmane, dons uoe situation impossible, estime Zladko Jusic qui, comme tons les autonomistes, soulignc qu'aucun représentant de Sarajevo n'est venu ici depuis le début de la goerre. Toutefois, M. Abdic, qui juge sa déclaration d'autonomie irréversible, nc contrôle vraiment que Velika-Kladusa. Mais il e de l'argent et semble être soutenu, non seulement par les Serbes et les Croates, mais aussi par une partie de la communauté internationalc.

Ayant fait leur dcuil de la Bosnie, les négociateurs de Genéve espèrent visiblement qu'une paix à Bihac fera tocbe d'hoile, s'étendant à Tuzla puis à d'autres régions. Cependant, les différentes manœuvres des uns et des autres n'ont, pour le moment, produit qo'un oouveau conflit et quelques tombes supplémentaires.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ ITALIE : le président Scalfaro a été teoté de dissondre le Parlement. – Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, o révélé à des journalistes, vendredi 1er octobre, dans une cooversation destinée à rester secrète mais publiée samedi par toute la presse, qu'il evoit voulu dissoudre le Parlement la semaine dernière, car il jugeait que celui-ci s'était discrédité eo refusant d'envoyer en prison l'ancien ministre de la santé Francesco De Lorenzo, aceusé de corruption aggravée (*le Monde* du 29 septembre). M. Scalforo y o renoncé parce que toutes les modalités de la réformc électorale votée en juillct ne sont pas encore au point. Il a précisé qu'il le ferait dès que les points en suspens auront été réglés, ce qui pourrait durer jusqu'eu printemps 1994. – *(AFP.)*

□ ROYAUME-UNI : attentats eo série à Londres. – Cinq attentats à l'explosif attribués à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont eu lieu à Londres, lundi 4 octobre, au nord du parc de Hampstead Heath. Ces petites bombes, pour la plupart déposées sur des pas-de-porte d'immeubles, n'ont pas fait de victimes mois ont désorganisé la circulation dans la capitale. Somedi, trois bombes revendiquées par l'IRA avaient explosé à Londres, dans le même quartier, blessant légèrement cinq personnes. – *(AFP.)*

□ TURQUIE : des dizaines de civils anraieot été tués par des rebelles kurdes. – Trente-sept civils ont été tués et une cinquantaine d'autres ont été blessés dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 octobre par des rebelles kurdes de Turquie dans le village de Daltepe, dans la province de Siirt du Sud-Est anatolien à majorité kurde, a annoncé mardi la première chaîne de la télévision d'Etat turque TRT1. Par ailleurs, un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir, le principale ville du Sud-Est, indique que vingt-six personnes sont mnrtes lundi dans l'explosion d'uo mini-bus sur une mine posée par les *« terroristes »* qui auraient, lors d'un autre incident, tué cinq passagers d'un minibus. Ces bilans porteraient à plus de soixante-dix le nombre de personnes tuées depuis dimancbe dans le Sud-Est. – *(AFP, Reuter.)*

La « République d'Agrokomerc »

VELIKA-KLADUSA
(Bosnie occidentale)

de notre envoyé spécial

« L'entreprise Agrokomerc ne lui suffit plua : il veut un peys Agrokomerc ! » Ce aoldat bosniaque, qui manifaste contre l'autonomie de l'enclave musulmena, proclemée per Fikret Abdic, patron de la société Agrokomerc de Velika-Kladusa, est écœuré. Mais il e lui-même été transporté dans un bus marqué du sigle du grend combinat agroelimantaire. Pour le aaconde fois, la richissime Fikret Abdic et sa puissente société font tremblar un pays.

Cette fois-ci, il a déclaré autonoma la zona de Bosnia occidentale où est besée le première entreprise de la région et la vingt-quatrième de l'ax-Yougoslevie. En 1987, « l'affaire Agrokomerc », la plus grand scandale financiar qu'ait connu l'ex-Yougoalavie, evait ébrenlé ls fédération. L'*« Agrogate »*, décrit à l'époque comme *« une véritabla cetestrophe nationale »*, aveit conduit, entre autrea, un vice-préaidant yougosleve à ls démission et M. Abdic an priaon pour dea lettres de changa sana proviaion de près de 1 milliard de dollars.

Aujourd'hui, aa déclaration d'autonomia a peut-êtra porté un coup fatal à une Bosnie-Herzégovine à l'egonia. *« Besucoup d'amployés d'Agrokomerc onr approuvé l'initiative da M. Abdic car ils ont été menacés de licenciemant »*, affirma un habitant de ValikaKladusa qui préfàra rester anonyme. Dans les manifestationa quotidiennas an favaur de l'autonomie, laa cars de la aociété déversent la foule das amployés – près de 13 000 personnas en 1987. Si M. Abdic réussit, le province autonome de Bosnie occidentale ressemblera certainement à une « République d'Agrokomerc ». Las publicités et les panneeux de la société sont déjà omniprésents dans cette enclava, une ex-région militeire de le pointa nord-ouest de l'empire ottoman.

Le très originel projet de Constitution préparé par M. Abdic pour sa province risque de donner une majorité à Agrokomerc et à sae antreptises setellites. Sur 40 députés, *« 15 seront élus au suffrage universal, 20 seront élus dans les antreprises, les industries et les coopéraoves et 5 par le secteur public »*, peut-on lire dens une proclamation du « président Abdic ». En ettendant de rejoindre Bihac, la « capitale » de l'enclave, les autorités de la « province autonoma » sont installées à Velika-Kladusa, au aiège da la société, relativement prospàra malgré la guarre. Grâce à aea réserves financièrae, aea bonnas relations avec laa Serbes et las Croates – parfois des anciens employés –, à aes aociétés sn Croatie at à Vianna, Agrokomerc a organiaé un commerce florissant.

Se pulssance finencière eat redoutée par les militaires opposée à l'eutonomia. *« Grâca à ceux des soldats qui sont aussi aes employés et qu'il continue da payar, M. Adbic tenta da prendre de l'intérieur le 5e corps de l'armée »*, s'inquiète l'un de see commandsnts. En attendant l'issua du combat, on fait, ici, de l'humour : *« Qua restera-t-il après la guerre ? Velika Srbija* (la Grsnde Serbia) *Valika Hrvataka* (la Granda Croatie) *et... Velika-Kladusa ! »*.

J.-B. N.

□ Mme Mitterrand à Sarajevo. – Danielle Mitterrand était attendue, mardi 5 octobre, à Sarajevo au nom de la Fondation France-Libertés qu'elle anime, a annoncé le Fondation, membre du collectif « Agir pour la paix en ex-Yougoslavie », qui organise cette visite. Mme Mitterrand devait se rendre notamment dans le quartier d'Alipasino Poljc, constitué de grands immeubles et dont tes quelque 22 000 habitants, particuliérement exposés aux bnmbardements, n'ont pas encore bèoéficié de l'aide d'une organisation humanitaire étrangére, souligne France-Libertés. L'épousa du cbcf de l'Etat dcvait également rencontrer lc président bosniaque Alije Izetbegovic.

Le Conseil de sécurité a prorogé le mandat des « casques bleus » en Croatie

Après une semaine de négociations à huis clos et deux résolutions prorogeent le mendet pour vingt-quatre heures puis pour quatra jours, un troisième texte prolongeant la présence de quatorze milla « casques bleus » en Croatie pour une période de six mois, ellant jusqu'au 31 mers 1994, e été adopté, lundi 4 octobre, à l'unanimité.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Protégeant, à l'évidence, les intérêts de son allié serbe, Moscou s'opposait à toute référence explicite à la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) dans le texte, comme le demandaieot les Croates. Le mandat des « casques bleus » en Croatie se terminant le 30 septembre, le Conseil a adopté une position d'attente, prolongeant, dans uo premier temps, ce mandat de jour eo jour, jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé. Mais, profitant d'une nouvelle crise à Moscou, l'ambassadeur de Russsie, Youli Vorontsov, o finalement décidé de voter en faveur de la résolution.

Dans une lettre au Conseil de sécurité, le 24 septembre dernier, le président croate Franjo Tudjman laissait planer la meooce d'uoe demande de retrait de la Force de protection des Nations unies, car, disait-il, son mandat consiste *« nnn pas à maintenir la paix mais à maintenir le* statu quo *»*. Il exigeait que la FORPRONU désarme les forces serbes en Croatie, faute de quoi Zagreb exigerait le départ de l'ONU, *« ou plus tard le 30 novembre »*. Dans son discours devaot l'Assemblée générale, M. Tudjman a renouvelé, le 28 septembre, sa menace et donné quarante-huit heures au Conseil pour modifier le mandat de la FORPRONU.

Le président Tudjman exigeait aussi qu'un lien soit établi entre le comportement des Serbes en Bosnie-Herzégovine et leurs actions en Croatie ; il souhaitait que les sanctions imposées à la Serbie soient maintenues tant que ls situation n'évoluerait pas en Croatie. Cette demande a été rejetée par la Russie, qui, en tant que membre permanent, a un droit de veto.

Formulation alambiquée

En revanche, dans une formulatino compliqnée, proposée par la France, le Conseil *« déclare »* que l'abseoce de coopération dans la mise en œuvre du plao de paix *« aurait de sérieuses conséquences »* et, sans nommer spécifiquement la Serbie, ajoute que la *« normalisation complète de la position de la communauté internationale à l'égard des intéressés tiendra compte de leurs actions concernant la mise en œuvre de toutes les résolusions pertinentes du Conseil »*.

Moscou a également rejeté la demande de Zagreb d'étendre à la Croatie la protection aérienne de la FORPRONU en Bosnie. Cette extensioo avait été demandée par le secrétaire géoéral, Boutros Boutros-Ghali. Le Conseil a décidé d'examiner « de *manière urgente »* cette question et autorise, par ailleurs, la FORPRONU *« dans l'accomplissement de son mandat en Croatie, pour se défendre, à prendre les mesures nécessaires, y compris en recourant à lo force »* afin d'assurer sa sécnrité et sa liberté de mouvement.

Le président Tudjman a obtenn partiellemenl satisfaction, mais les Serbes de Krajina (régioo de Croatie sous le cootrôle des forces serbes) oot, pour leur part, menacé de ne participer à aucunc oégociation de paix si la résolution était adoptée telle qu'exigée par Zagreb.

AFSANÉ BASSIR POUR

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

Deux organisations islamistes revendiquent la responsabilité d'un attentat à la voiture piégée

Deux organisations islamistes palestiniennes, Hamas et le Djihad islamique-Beït al Makdess, onl revendiqué séparément l'attentat-suicide à la voiture piégée perpétré lundi 4 octobre en Cisjordanie (*le Monde* du 5 octobre), qui a fait, selon un dernier bilan, un mort el lreote blessés.

« C'est une riposte à la politique d'Itzhak Rabin contre lo résistance islamique », a déclaré un correspondant anonyme, se réclamanl dc Hamas, dans un appel télépbooique à une agence de presse étrangère à Jérusalem. *« Les bataillons de Saïf al Islam* (l'Epée de l'islam) *en Polestine revendiquent l'opération »*, a indiqué de son côté le Djihad islamique-Beït al Makdess, qui, dans un communiqué publié à Amman, s'est déclaré déterminé à *« poursuivre la lutte et le martyr jusqu'à la libération de tout le territoire palestinien »*.

Par ailleurs, le leader de l'OLP, Yasser Arafat, a accusé lundi Israël de traquer dans les terriloires occupés non seulement les militants intégristes, mais aussi ceux du Feth. *« Nous ne sommes pas d'accord avec l'affirmatinn selon laquelle ils traquaient le groupe Hamas. Je suis responsable de tout le peuple palestinien. Quand nous avons signé l'accord* (avec Israël), *nous l'avons fait au nom du peuple palestinien »*, a-t-il dit lors d'unc conférence de presse à Alger.

A Paris, lc ministère des affaires étrangères a condamné « tnus *les actes de violence qui entravent le processus de paix »* au Procbe-Orient, *« au mnment où tout doit être fait au contraire pour en assurer le succès »*. *« Il importe que chocun s'abstienne de mettre à mal ce processus »*, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. – *(AFP, Reuter.)*

En raison de la poursuite de la colonisation

Israël sera privé d'une partie des garanties de crédit américaines

En raison de la poursuite dc la colonisation dans les territoires occupés, les Etats-Unis vont déduire 437 millions de dotlars sur les 2 milliards de garanties de crédit promis cette année à Israël. Le département d'Etat en a informé des parlementaires qui ont rendu l'ioformation publique lundi 4 octobre.

Le mootant de la pénalité représeore l'estimation oméricainc des dépenses de l'Etat juif pour de nouvelles implaotetions. Le Congrès avait epprouvé l'an dernier 10 milliards de dollars de garanties de crédit, sur cinq ans, en favenr d'Israël. Meis pour faire pression sur les Israélieos afio qu'ils cessent la colonisetion en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, il avait stipulé que le gouvernement dc Jérusalem perdrait uo dollar pour cbeque dollar dépensé dans de nouvelles implantations. – *(AFP.)*

□ **Le Cambodge et le Burkina Faso rétablissent leurs relations diplomatique avec Israël.** – Après le Gabon et l'île Meurice la semaioe dernière, te Cambodge et le Burkina Faso ont rétabli, lundi 4 octobre, leurs relations diplomatiques avec Israël, e annoncé la mission israétienne à l'ONU. A la suite de l'accord conclu avec l'OLP, le ministre israélicn des affaires étrangères, Sbimoo Pérès, qui se trouvc à New-York, a multiplié les contacts diplometiques avec les pays n'ayant pas – ou plus – de rapports evec son pays. – *(AFP.)*

ASIE

Pakistan : la «flèche» contre le «tigre»

Organisées de manière exemplaire, les élections du 6 octobre sont marquées par l'affrontement entre Benazir Bhutto et Nawaz Sharif

LAHORE

de notre envoyé spécial

«Pour la première fois depuis longtemps, ces élections seront libres et exemptes de toute fraude», affirme Salman Taseer, ancien porte-parole du Parti du peuple (PPP) de Benazir Bhutto. *«En 1990, j'ai été battu. Cette fois-ci, si je perds, je perds, et je n'irai pas contester les résultats»* ajoute-t-il (1).

Cette remarque de l'un des proches lieutenants de Mme Bhutto résume bien l'atmosphère qui prévaut à la veille des élections générales de mercredi 6 octobre : dans cette démocratie encore balbutiante, on a désormais confiance en l'impartialité du processus électoral. C'est ce qui fait la singularité de ce scrutin, le troisième en moins de quatre ans dans un pays longtemps perçu comme celui du *«coup d'Etat permanent»*. Car c'est bien le rôle des militaires qui marque une saisissante rupture avec un passé encore très proche. L'armée a déployé une grande partie de ses effectifs pour assurer le bon déroulement du scrutin. Une première au Pakistan, qui a connu la poigne de fer des généraux pendant près de la moitié de ses quarante-six ans d'indépendance !

Certes l'armée est toujours aussi puissante et a encore montré récemment qu'elle avait son mot à dire en cas de crise. Mais le «changement de culture» est indéniable, même si le vainqueur du scrutin ne pourra ignorer les désirs de cette «grande muette», qui continuera à jouir d'un très grand pouvoir, en coulisse désormais.

Cette nouvelle donne est à mettre au crédit du premier ministre par intérim, Moeen Qureshi : dès sa nomination, au terme de plusieurs mois d'une crise politique aiguë provoquée par l'impossible cohabitation entre le président Ghulam Ishaq Khan et le chef du gouvernement, Nawaz Sharif, cet ancien vice-président de la Banque mondiale a pris le taureau par les cornes. Non content de lancer d'audacieuses réformes économiques, M. Qureshi, qui jouit du soutien de l'armée, assure les partis de sa stricte neutralité et lancé une impressionnante «*opération coup de balai*» contre les *«fraudeurs»*.

De nombreux candidats qui avaient contracté des prêts auprès de banques d'Etat en jouant de leur influence ont été forcés de les rembourser sous peine de disqualification. Des dizaines de «mauvais payeurs» ou de personnalités dont les liens avec les trafiquants de drogue étaient connus ont ainsi été empêchés de se présenter. La chasse aux barons de la drogue constitue d'ailleurs une autre «première» dans un pays où certains dealers siégeaient jusqu'alors au Parlement.

«Un billet d'avion pour Paris»

Reste à savoir si tout cela aura redonné une certaine légitimité aux candidats en lice. L'opinion a applaudi aux initiatives de M. Qureshi, mais, lassée de la corruption et des sordides joutes politiques, elle n'accorde qu'un maigre crédit aux députés. De nombreux observateurs prévoient une faible participation électorale. La *flèche* contre le *tigre*, Benazir Bhutto contre Nawaz Sharif. Les cinq semaines de campagne électorale ont été le théâtre d'une âpre bataille de symboles : la flèche est l'emblème électoral du PPP, le tigre, celui de la Ligue musulmane du premier ministre sortant.

Pendant cette campagne éprouvante, Mme Bhutto et M. Sharif n'ont pas lésiné sur les qualificatifs pour se discréditer l'un l'autre. M. Sharif a promis de «*jeter*» son rival «*dans la rivière*», affirmant étrangement qu'au soir du 6 octobre, Benazir *«peut prendre son billet d'avion pour Paris»* (!) Cette dernière a rétorqué que *«la flèche percera le cœur du tigre»*... Reste qu'au-delà des insultes et de la série de promesses de conduire le pays vers «*les chemins de la modernité et du progrès*», les deux candidats n'ont pas vraiment su convaincre de la pertinence de leur programme : ces élections sont perçues par beaucoup «*comme une lutte de pouvoir personnel entre Benazir Bhutto et Nawaz Sharif*», remarque le mensuel de Karachi, *The Herald*.

Il est vrai que les deux rivaux ont de sérieux comptes à régler. Premier ministre pendant moins de deux ans, Benazir Bhutto a été brutalement limogée en 1990 avant d'être remplacée par Nawaz Sharif, à l'époque le candidat du président. Quant à M. Sharif, *«démissionné»* en avril dernier puis réinstallé aux commandes avant d'être à nouveau limogé en juillet, il nourrit la haine la plus vive pour Mme Bhutto. Celle-ci n'a pas hésité à soutenir le président quand celui-ci décida de se débarrasser d'un premier ministre avec lequel il avait fini par se brouiller... Le résultat de ce renversement d'alliance, typiquement pakistanais, a été ces élections anticipées.

Si le scrutin s'annonce serré, Benazir aurait de bonnes chances de l'emporter et les sondages la donnent gagnante d'une courte tête. Certes elle a bien changé, *«la fille de l'Est»* (2). «*J'étais naïve*, confiait-elle récemment à des journalistes. *Mais maintenant j'ai beaucoup appris.*» Appris au point de ne pas refuser les compromis, voire les compromissions, au point de ne faire confiance à personne ou presque, d'être souvent décrite comme *«arrogante et insensible»*. On est loin de l'image de la *«révolutionnaire»* en lutte contre la dictature des militaires, de cette femme courageuse en terre d'islam que les médias occidentaux avaient portée au pinacle durant les élections de 1988.

Ce pragmatisme l'a également conduite à donner de son parti l'image d'une formation plus proche de l'establishment et à ranimer les anciens idéaux socialisants de son père Zulfikar Ali Bhutto. Ce qui a provoqué de nombreux mécontentements et quelques démissions dans les rangs du PPP. Reste que l'héritière du clan Bhutto, la fille du «martyr» pendu par ces militaires que Benazir courtise aujourd'hui, continue de jouir d'une extraordinaire popularité. Non seulement dans sa province natale du Sind mais aussi du Pendjab, la région la plus riche et la plus peuplée du pays.

Près de la moitié des députés sont Pendjabis, et la victoire se décidera dans cette province, qui est par ailleurs le fief d'un Nawaz Sharif, qui garde toutes ses chances. Pendant ses trente-deux mois au pouvoir, cet industriel milliardaire qui ne possède ni le charisme, ni la culture, ni sans doute l'intelligence de Mme Bhutto, s'est pourtant imposé comme un vrai dirigeant politique. Il a initié un processus de réformes économiques libérales, multiplié des initiatives populistes qui ont coûté cher à l'Etat mais lui ont valu le soutien d'hommes d'affaires et des petits entrepreneurs.

«La mémoire courte»

La corruption de son administration et la façon dont il a généreusement distribué crédits et faveurs à ses amis et à sa famille risquent pourtant de tourner à l'avantage de Mme Bhutto. Le bilan des années au pouvoir de Benazir n'est pas non plus des plus brillants, mais les «*Pakistanais ont la mémoire courte*», comme le remarque ironiquement un journaliste de Lahore. D'autant que, cette fois, Nawaz Sharif doit livrer bataille seul. L'alliance dont il avait pris la tête en 1990 a volé en éclats. Son ancien allié fondamentaliste musulman, le Jamaat Islami, a constitué un Front islamique pakistanais (PIS), le privant d'une partie de son électorat traditionnel. Benazir, au contraire, bénéficie du soutien de certains «transfuges» de la Ligue musulmane et de quelques petites formations qui pourraient faire la différence.

L'hypothèse d'une «Chambre introuvable» n'est donc pas à exclure. Si aucun des partis ne parvient à dégager une majorité suffisante, on pourrait envisager un gouvernement de coalition, comme l'a fait remarquer M. Qureshi. Mais, sur ce point au moins, Benazir Bhutto et Nawaz Sharif sont d'accord : pas question de gouverner ensemble.

BRUNO PHILIP

(1) Mme Bhutto affirma que les élections de 1990 avaient été truquées.

(2) Titre de l'autobiographie de Benazir Bhutto.

CHINE

Pékin a procédé à un essai nucléaire

La Chine a procédé, mardi 5 octobre à 2 heures du matin TU, à un essai nucléaire souterrain, a annoncé l'agence scientifique britannique Verdict. La nouvelle a été officiellement confirmée à Pékin. *«L'essai montre que la Chine place le développement de ses armes nucléaires avant les tentatives internationales de limiter la prolifération nucléaire»*, a estimé l'agence, selon laquelle l'explosion a eu lieu sur le site du Lob-Nor, provoquant une secousse de 5,8 sur l'échelle de Richter. Ce tir d'une puissance d'environ 80 kilotonnes (six fois Hiroshime) serait donc le trente-neuvième essai connu de la Chine.

Le 29 septembre, le ministre chinois des affaires étrangères avait déclaré devant l'Assemblée générale des Nations unies que, *«maintenant que les armes bactériologiques et chimiques ont été interdites, nous estimons qu'il est grand temps de mettre au calendrier une interdiction totale et la destruction complète des armes nucléaires»* et que *«la Chine s'est toujours imposé une grande retenue en matière d'essais nucléaires»*.

Qian Qichen répondait aux Etats-Unis, qui avaient peu avant exprimé leur «*profonde inquiétude*» à l'égard d'une explosion qu'ils savaient imminente. Le président Clinton avait, le 3 juillet, fait savoir que, si un pays reprenait ses tests, cela remettrait en cause le moratoire sur les essais nucléaires annoncé le même jour.

Que va faire la France ?

Washington – dont les relations avec Pékin se sont détériorées ces derniers mois – lui reproche de contribuer à la prolifération dans les domaines nucléaire, balistique ou chimique. Si les Chinois voulaient mettre en difficulté Moscou, Washington, Paris et Londres, trop heureux d'être parvenus à un arrêt provisoire de leurs essais nucléaires, ils ont réussi. La belle entente va-t-elle vaciller ? Les quatre grands vont-ils remettre en cause leur décision ? La situation est d'autant plus cocasse, surtout pour la France, que, le 4 juillet, le président de la République avait déclaré que Paris était *«favorable à un traité d'interdiction complète des essais à condition qu'il soit universel et vérifiable»*. La Chine, qui ne désire manifestement pas s'engager sur la voie de la sagesse, risque de donner du grain à moudre aux tenants d'une reprise rapide des essais.

En France, les experts du CEA affirment qu'une campagne de tirs de qualification est nécessaire pour évaluer et valider la nouvelle tête nucléaire TN-75 des missiles M-45 destinés à équiper le sous-marin *le Triomphant*. D'autres sont souhaités pour mettre au point la charge à «énergie réglable» du missile air-sol à longue portée (ASLP) du *Rafale*.

La France ira-t-elle dans ce sens après l'explosion chinoise ? Cela paraît peu probable si l'on en juge par les déclarations du ministre de la défense, qui vient d'affirmer dans le mensuel *Forum* des Clubs Perspectives et Réalités (*le Monde* du 5 octobre) que *«La France n'acceptera aucune perte de crédibilité, ni d'indépendance, ni de suffisance (...) pour ce qui concerne sa force de dissuasion.»*

«Sur un délai de quelques années, ajoutait François Léotard, *elle ne prend pas de risque sur sa sécurité (1)»*, à condition de se doter rapidement des installations de simulation prévues par le programme PALEN (préparation à la limitation des expérimentations nucléaires). Mais ne faut-il pas voir dans ces propos un indice du contenu du rapport secret que les experts désignés en juillet par le premier ministre et le ministre de la défense doivent incessamment remettre sur les préjudices que le moratoire pourrait avoir sur la modernisation de l'arsenal nucléaire français ?

(1) Depuis le printemps 1992, la France, qui a procédé à quelque deux cents essais nucléaires, a interrompu toute expérience.

□ **CORÉE DU SUD : Séoul accepte de discuter avec Pyongyang.** – La Corée du Sud a accepté, lundi 4 octobre, une proposition nord-coréenne de pourparlers sur les questions qui opposent les deux régimes, y compris le problème nucléaire. Une délégation sud-coréenne dirigée par le vice-ministre de l'unification a été chargée de prendre contact avec le Nord. – *(AP, Reuter.)*

□ **Visite du président du Parlement européen.** – *«La Communauté européenne et la Chine ont une relation normale»* et rien ne conditionne leur approfondissement, a déclaré, lundi 4 octobre, en visite officielle à Pékin, le président du Parlement européen, M. Egon Klepsch, qui s'est dit «*très impressionné par la nouvelle génération de dirigeants chinois*», a indiqué qu'il avait abordé avec ses interlocuteurs la question des droits de l'homme. – *(AFP.)*

□ **Un rédacteur en chef «réformiste» au *Quotidien du peuple*.** – Le *Quotidien du peuple* a un nouveau rédacteur en chef depuis la semaine dernière, Fan Jingyi, connu pour ses positions libérales en matière économique et sa volonté de réformer la presse. M. Fan, un sexagénaire ancien rédacteur en chef du *Quotidien de l'économie* depuis 1986, remplace Shao Huaze, qui conserve néanmoins son poste de directeur du quotidien. Il s'agit du premier changement à la tête de la rédaction de l'organe central du Parti communiste depuis les événements de 1989. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : pas de conseillers du gouvernement Khmers rouges, selon Norodom Sihanouk.** – «*Je n'ai aucune intention de demander ou gouvernement d'accepter, en novembre, une "table ronde" ou de donner aux Khmers rouges des postes de conseillers auprès du gouvernement, de l'armée ou de l'administration*», a indiqué, mardi 5 octobre, le roi Norodom Sihanouk, de retour à Pékin. Pour sa part, le prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre, a indiqué que son gouvernement pourrait offrir des postes de conseillers aux Khmers rouges si ces derniers acceptent de dissoudre leur armée et leur administration. – *(AFP, UPI.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Les assassins présumés de Chris Hani plaident «non coupable»

Le procès des meurtriers présumés de Chris Hani, dirigeant du Parti communiste (SACP) et du Congrès national africain (ANC), s'est ouvert lundi 4 octobre devant la Cour suprême de Johannesburg. Janusz Walus, émigré polonais de trente-huit ans, Clive Derby-Lewis, ancien député du Parti conservateur (CP, extrême droite), et son épouse Gaye, une ancienne religieuse d'origine australienne, comparaissent pour *«meurtre, association de malfaiteurs et possession illégale d'armes et de munitions»*.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le 10 avril, Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste (SACP) et membre de la direction de l'ANC, était assassiné alors qu'il descendait de sa voiture, devant son domicile de Boksburg, dans la banlieue de Johannesburg (*le Monde* du 13 avril). La mort de ce dirigeant noir très populaire au sein de sa communauté, alors que reprenaient les négociations constitutionnelles enlisées depuis plusieurs mois, avait provoqué une flambée de violence qui s'était traduite par la mort de plus de trois cents personnes.

L'acte d'accusation lu à l'audience désigne l'assassin comme étant Janusz Walus, un militant d'extrême droite – membre de l'organisation néonazie AWB – interpellé une dizaine de minutes après le meurtre, grâce au témoignage d'une voisine qui avait relevé le numéro d'immatriculation de sa voiture. Les policiers devaient retrouver dans le véhicule, à côté d'une boîte de munitions, deux armes, dont l'une, volée trois ans auparavant au quartier général de l'armée de l'air par un commando d'extrême droite, s'avérait être celle qui avait tué Chris Hani.

Des traces de sang, du même groupe que celui de la victime, étaient également trouvées sur les vêtements de Janusz Walus.

Quelques jours plus tard, les enquêteurs avaient arrêté Clive Derby-Lewis et son épouse Gaye. L'ancien député conservateur est accusé d'avoir procuré à Janusz Walus l'arme du crime. Mme Derby-Lewis, quant à elle, aurait collationné des renseignements sur plusieurs personnalités susceptibles d'être assassinées.

Lors d'une perquisition au domicile des Derby-Lewis, la police avait saisi une liste dactylographiée comportant les noms et les adresses de neuf personnes, dont ceux de Chris Hani, de Nelson Mandela et de Joe Slovo, président du SACP. La même liste était retrouvée chez Janusz Walus.

Malgré ces éléments, les trois accusés ont décidé de plaider non coupable dès l'ouverture d'un procès illustrant les conflits qui minent la société sud-africaine : devant le tribunal, quelques dizaines de manifestants noirs réclamaient la pendaison pour les accusés, tandis que dans la salle d'audience, sur les bancs du public, les partisans des deux camps échangeaient des invectives. Ils n'en vinrent pas aux mains, mais ce fut tout juste.

L'audience s'est ouverte par l'audition de la jeune femme dont le témoignage a permis l'arrestation de Janusz Walus. Lors d'une séance d'identification de suspects, elle n'a pas été capable de le reconnaître, mais elle a décrit dans le détail l'assassinat auquel elle avait assisté. Lui succédant à la barre, un autre témoin a formellement reconnu en Janusz Walus l'homme qu'il avait vu fuir les lieux du crime au volant d'une voiture en tous points comparable à celle de l'accusé... Le procès devrait durer deux semaines.

GEORGES MARION

□ **MAROC : un hebdomadaire interdit de publication.** – Sans explication, l'hebdomadaire marocain *Assrar* (indépendant) a été interdit de publication *«jusqu'à nouvel ordre»*, par les autorités, a annoncé la direction de cet organe dans un communiqué remis à la presse lundi 4 octobre. *«Notre journal qui tire à 35 000 exemplaires chaque semaine est connu par ses critiques contre notamment l'administration»*, a déclaré à l'AFP le directeur de la publication, laquelle appelle le Syndicat national marocain de la presse à réagir afin que cet interdit soit levé.

□ **La démission du premier secrétaire de l'USFP a été rejetée.** – L'Union socialiste des forces populaires (USFP), principal parti d'opposition au Maroc, a annoncé lundi 4 octobre que la démission de son premier secrétaire, Abderrahman Youssoufi, avait été rejetée. Déjà refusée par le bureau politique de l'USFP, cette démission a été refusée dimanche par le comité central du parti. M. Youssoufi entendait protester contre les fraudes lors des dernières élections législatives. – *(Reuter.)*

□ **MALAWI : le président Banda soigné en Afrique du Sud.** – Le président Kamuzu Banda a été transporté en Afrique du Sud pour des examens médicaux, a annoncé, lundi 4 octobre, la radio d'Etat. Dans un bref communiqué, la radio a précisé que le président, qui est «officiellement» âgé de quatre-vingt-six ans, mais qui serait en réalité nonagénaire, montrait les signes d'*«une extrême fatigue»*. Selon certaines informations, le président Banda aurait eu une attaque cérébrale. Une équipe de médecins sud-africains s'était rendue samedi au chevet du président Banda, dont la dernière apparition publique remonte au 30 septembre. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Après la querelle du vote personnel

Philippe Séguin persiste à vouloir réformer le travail parlementaire

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, devait présenter, mardi 5 octobre, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, puis en conférence des présidents en fin d'après-midi, une nouvelle série de réformes du travail parlementaire. En dépit du mécontentement exprimé, tout au long de la semaine dernière, par les députés de la majorité, au sujet de l'instauration du vote personnel, M. Séguin entend bien poursuivre son entreprise de rénovation du travail parlementaire.

Six jours de présidence continue des débats à l'Assemblée nationale sur le projet de loi quinquennale relatif à l'emploi ont laissé à Philippe Séguin tout loisir de constater les déficiences des méthodes de travail parlementaire et de réfléchir à nouveau aux modifications qu'il serait bon de leur apporter. De ce texte, il avait fait un défi personnel : s'il parvenait à conduire son examen dans des délais raisonnables, en dépit des menaces d'obstruction de l'opposition socialiste et communiste et de la fronde des députés de la majorité face à l'obligation du vote personnel, il donnait à son ambition réformatrice une marge de manœuvre décisive. S'il échouait, après s'être mis à dos bon nombre de députés, dont ses propres amis néogaullistes, furieux des contraintes d'emploi du temps qu'il leur imposait, il fermait de lui-même la porte à toute initiative.

Au lendemain de l'adoption du projet de loi, le bilan est positif : une semaine a suffi, sur les deux initialement prévues, pour achever le débat sur l'emploi, et les bancs de l'hémicycle ont connu une affluence inhabituelle. M. Séguin ne veut pas donc pas perdre de temps pour forcer son avantage en avançant de nouvelles propositions. Il va simplement tirer les leçons de l'épisode précédent.

« Image grotesque »

Précaution de préséance, c'est au groupe RPR qu'il a réservé son annonce, mardi 5 octobre dans la matinée, avant de soumettre ses projets à la conférence des présidents en fin d'après-midi, pour éviter d'être accusé, une fois encore, de jouer contre son camp. En gage de sa bonne volonté, M. Séguin est disposé, tout d'abord, à revoir les modalités de l'obligation du vote personnel. La violence des critiques exprimées la semaine dernière, tant au RPR qu'à l'UDF, l'a ébranlé. *« Une proposition démagogique* (...), *inapplicable et préjudiciable* (...), *qui donne du Parlement une image grotesque »*, avait déclaré Dominique Baudis, l'adversaire malheureux de M. Séguin au perchoir de l'Assemblée nationale, dans un entretien publié par *le Figaro* le 1er octobre. *« Des règles d'application pratiquement impossibles »*, avaient affirmé, dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, les trente-six députés membres des Clubs Perspectives et Réalités, une des composantes de l'UDF.

Les élus néogaullistes n'étaient guère plus mesurés, qui dénonçaient la *« mégalomanie »* de M. Séguin et l'accusaient de *« jouer l'opinion contre les siens »* (*le Monde* du 30 septembre et du 1er octobre). S'il n'entend pas renoncer au principe du vote personnel, le président de l'Assemblée est prêt à quelques concessions, afin de tenir compte des contraintes de la double vie des députés, à Paris pour voter les lois, et dans leur circonscription pour assurer leur réélection. L'idée est donc de « solenniser » le scrutin public, qui rend compte nominativement de la position de chaque député, en réservant cette procédure aux votes politiquement importants (sur certaines motions ou sur l'ensemble du texte) et de les inscrire le mardi ou le mercredi, lorsque la grande majorité des parlementaires sont à Paris.

Quant au vote sur les articles ou sur les amendements, si le vote personnel reste la règle, il serait aménagé de façon à ce que n'apparaisse, dans le détail du scrutin, que le nom des élus qui ont tenu à se distinguer de la position de leur groupe. Ainsi, les absences ne seraient pas nommément relevées sur un papier à en-tête de l'Assemblée nationale.

« Faire de la politique en séance »

Le débat sur l'emploi a également conforté M. Séguin dans sa conviction d'améliorer le travail en commission. Alors que la commission des affaires sociales, saisie au fond, n'a consacré que huit heures à l'examen de ce texte, plus de soixante heures ont été nécessaires en séance publique. Le déséquilibre est évident, qui contraint les députés à débattre dans l'hémicycle de détails grammaticaux, techniques ou réglementaires.

« Ce que je veux, explique M. Séguin, *c'est qu'on fasse de la politique en séance publique. L'Assemblée nationale est là pour donner des idées au gouvernement, pour le harceler et pour le contrôler. Et c'est au gouvernement que revient la responsabilité de transformer ces idées en projet de loi. »* L'échec de « l'amendement Chamard », du nom du député (RPR) de la Vienne qui avait tenté, en vain, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre, d'introduire dans le texte sur l'emploi l'expérimentation de la semaine de quatre jours, est venu conforter la thèse du président de l'Assemblée nationale. *« On n'introduit pas une réforme de cette importance par voie d'amendement*, maintient-il. *Il était dans notre rôle de lancer le débat, mais seul le gouvernement pouvait, s'il le souhaitait, reprendre l'idée à son compte. »*

Pour éviter le cafouillis de l'épisode Chamard, M. Séguin va proposer aux présidents de commission de convoquer systématiquement le gouvernement, non plus seulement pour une audition de présentation générale du projet, mais également sur les articles, pour débattre, avec le ministre, des points importants susceptibles d'être modifiés. Toujours pour contraindre la commission à approfondir son travail, M. Séguin souhaite que le texte examiné en séance publique soit celui qui a été adopté par les commissaires, avec ses modifications, et non, comme c'est le cas aujourd'hui, celui du gouvernement.

Le président de l'Assemblée nationale souhaite aussi limiter les prises de parole intempestives dans l'hémicycle, dont le seul objectif est parfois pour les auteurs d'être publiés au *Journal officiel* pour nourrir les pages des journaux de campagne des députés. Pour les convaincre de réserver leurs propos au cercle plus réduit de la commission, M. Séguin va proposer de rendre exhaustive la publication de ces interventions.

Enfin, puisqu'on lui a refusé la réforme constitutionnelle qui aurait permis d'instituer la session unique de neuf mois, M. Séguin est bien décidé à épuiser toutes les ressources du règlement pour assurer tout de même une « permanence » parlementaire pendant l'intersession. Il s'appuie aujourd'hui sur une réforme de 1991, due à l'un de ses prédécesseurs au perchoir, Laurent Fabius, qui autorise le président de l'Assemblée nationale à convoquer, sans autre formalité, la réunion d'une commission permanente pendant l'intersession. Le but de M. Séguin est de s'appuyer sur ce règlement pour que, chaque semaine, une commission siège et demande à un ministre de venir s'expliquer sur un sujet d'actualité. Un contrôle régulier du gouvernement serait ainsi assuré pendant l'intersession.

Pour mettre au point cette nouvelle série de modifications, très techniques, le président de l'Assemblée nationale devrait proposer mardi soir la création d'une commission de réforme du règlement. Mais il n'a pas l'intention de lui laisser trop de temps pour réfléchir. Convaincu qu'il n'est locataire de l'Hôtel de Lassay que pour deux ans, jusqu'à la future échéance présidentielle, M. Séguin est bien décidé à laisser sa marque. *« Je vais tout leur faire, tout »*, promet-il avec défi. Et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il pourrait proposer à cette commission de se donner comme président... le président de l'Assemblée nationale.

PASCALE ROBERT-DIARD

La réforme de la Constitution sur le droit d'asile

Charles Pasqua souhaite la réunion du Congrès avant la fin du mois d'octobre

Charles Pasqua, invité du « Club de la Presse d'Europe 1 », lundi 4 octobre, a déclaré, à propos de la révision constitutionnelle sur les modalités d'application du droit d'asile, que le *« bon sens doit l'emporter »*. Cette révision, a-t-il précisé, doit pouvoir se faire *« par la voie d'un projet de loi, et cela assez rapidement »*, ce qui permettrait que le Parlement se réunisse en Congrès *« avant la fin du mois d'octobre »*.

Une telle accélération du calendrier est jugée problématique à l'Hôtel Matignon, où, en revanche, on confirme que le premier ministre a écrit au président de la République, dès qu'a été connu l'avis du Conseil d'Etat (*le Monde* du 25 septembre), pour lui proposer une révision limitée de la Constitution. La voie parlementaire simple, c'est-à-dire sans référendum, suppose que le chef de l'Etat donne son accord au projet préparé par le chef du gouvernement. François Mitterrand, lors de son déplacement en Franche-Comté le 28 septembre, avait annoncé qu'il ferait connaître sa position *« dans quelques jours »*.

Le ministre de l'intérieur a confirmé, lundi, que *« le président de la République et Edouard Balladur ont parlé de ce problème mercredi dernier »* 29 septembre et que M. Mitterrand *« s'est donné quelques jours de réflexion »*. Il a ajouté : *« Partant de là, on peut imaginer que, mercredi prochain,* [ils] *reparleront de ce problème, et, à ce moment-là, nous saurons s'il y a une révision constitutionnelle en accord avec le président de la République et le premier ministre. »* Dans le cas contraire, il faudrait *« passer par la voie »* de l'initiative parlementaire, a rappelé M. Pasqua, ce qui impliquerait un référendum. *« Nous saurons s'il y a une situation conflictuelle ou si une solution a été trouvée »*, a-t-il résumé.

Après l'examen du texte par l'Assemblée nationale

Michel Giraud refuse de chiffrer les objectifs de son projet sur l'emploi

Michel Giraud, ministre du travail, a déclaré, lundi 4 octobre, ne pas éprouver *« d'excès de satisfaction, mais une sérénité de bon aloi »*, après l'examen de son projet de loi quinquennale sur l'emploi, en première lecture, à l'Assemblée nationale.

Le ministre, qui a estimé que son plan n'est pas *« la panacée »*, a ajouté que *« ce n'est pas un plan-emploi, mais une loi d'ouverture, qui s'inscrit dans la durée et balaie large, puisqu'elle concerne l'emploi, le travail et la formation professionnelle »*. Le ministre a justifié son refus de chiffrer les effets de son projet de loi en matière de création d'emplois en déclarant qu'il ne se fera *« pas couper la tête sur des objectifs »*.

Le PS et l'amendement Chamard

René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, qui doit examiner le texte à partir du 2 novembre selon M. Giraud, indique, dans *le Figaro* du 5 octobre, qu'il craint *« que le gouvernement n'ait pas pris complètement la dimension du problème, car nous assistons à un véritable changement de société »*. *« S'il faut voter le projet de loi Giraud, il faut, surtout, réfléchir à d'autres solutions »*, ajoute M. Monory. *« Je conçois que le gouvernement, pris par le temps, n'ait pas réfléchi globalement*, déclare-t-il. *Il a pris des mesures intelligentes, intéressantes, nécessaires, mais certainement insuffisantes, à terme, pour régler le problème. »* Les députés UDF-CDS ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle, en soulignant l'importance des sommes consacrées à la formation. Dans une proposition de résolution, ces députés soulignent *« une inadéquation évidente entre les efforts financiers entrepris et la faiblesse des résultats obtenus »*.

Deux députés socialistes, Michel Berson (Essonne) et Jean Glavany (Hautes-Pyrénées), ont contesté, pour leur part, que leur groupe ait *« soutenu »* l'amendement Chamard sur l'incitation au travail à temps partiel, rejeté par l'Assemblée dans la nuit du 1er au 2 octobre. M. Berson a précisé que la position du PS était d'encourager la réduction de la durée hebdomadaire du travail de trente-neuf à trente-deux heures, sans amputation du salaire, tandis que la proposition de M. Chamard prévoyait une diminution partielle du salaire.

Mme Ségolène Royal, présente en séance, nous a confirmé, au contraire, que ses collègues ont voté en faveur de l'amendement de M. Chamard. En effet, les députés socialistes ont voté un amendement de la commission des affaires sociales, identique à celui de M. Chamard, qui, d'ailleurs, s'y était rallié.

Contesté par une partie de la majorité

Hubert d'Andigné va abandonner la présidence du conseil général de l'Orne

Hubert d'Andigné (RPR) a annoncé, lundi 4 août, à Alençon, son intention de quitter la présidence du conseil général de l'Orne, qu'il occupe depuis 1967. Invoquant son âge – soixante-seize ans, – il a précisé que sa décision prendra effet à l'occasion des prochaines élections cantonales de mars 1994. M. d'Andigné est fortement contesté par une partie des dirigeants du RPR et de l'UDF de son département qui lui reprochent son immobilisme.

Une vive polémique s'était même élevée lors de la campagne pour les élections cantonales de mars 1992, autour du financement de la caisse de retraite des conseillers généraux. M. d'Andigné avait sauvé de peu son propre siège mais, aux sénatoriales de septembre 1992, les deux sortants, dont le président du conseil général, avaient été battus par deux des principaux contestataires, Daniel Goulet, RPR, et Alain Lambert, maire d'Alençon, UDF-PR. Et aux législatives de mars 1993, le troisième, Jean-Claude Lenoir, UDF dissident, a ravi son siège à Francis Geng, UDF-CDS, allié de M. d'Andigné.

A cinq semaines de l'assemblée générale du mouvement

Les amis de M. Waechter dénoncent « la colonisation des Verts par la gauche »

La Coordination des Verts indépendants, composée, pour l'essentiel, d'amis d'Antoine Waechter (*le Monde* du 31 août dernier), a clairement évoqué, lundi 4 octobre à Paris, l'éventualité d'une scission prochaine du mouvement écologiste, en affirmant que la présence à l'élection présidentielle ou sur la liste aux élections européennes de *« tout candidat ayant lancé un appel public en faveur de la gauche, de la droite ou du centre »* constituerait *« un cas de rupture »*.

A trois jours de la date-limite prévue pour le dépôt des motions destinées à l'assemblée générale des Verts, les 12, 13 et 14 novembre prochain à Lille, cette déclaration du porte-parole de la coordination, Jean-Jacques Bertrand, conseiller régional de Picardie, visait principalement Dominique Voynet, porte-parole nationale des Verts, « coupable », à ses yeux, d'avoir apporté son soutien, lors des dernières élections législatives, à Michel Rocard et à Charles Fiterman.

« Message brouillé »

M. Bertrand a dénoncé *« la colonisation des Verts par des tenants, de tous temps, de la gauche »*. Il estime qu'aujourd'hui *« le message des écologistes est complètement brouillé »*. *« La gauche et la droite sont comme les deux faces d'une pièce de monnaie : elles sont faites du même métal »*, a-t-il affirmé, en rejetant toute alliance avec *« des partis discrédités »*.

Les Verts indépendants revendiquent l'adhésion à leurs propositions de près d'un tiers des conseillers régionaux des Verts, parmi lesquels Jacques Doucet, vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jean-Claude Noirelère, vice-président en Lorraine, et Eric Pinel, vice-président en Haute-Normandie, tous trois associés, à des degrés divers, à des exécutifs régionaux animés par la droite. M. Waechter, de son côté, compte rassembler *« tous les indépendants »* de l'écologie politique, au-delà des rangs de cette coordination.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **Un troisième élu de la Réunion est placé en détention provisoire.** – Gérard Rivière, premier adjoint au maire de La Possession, membre du Parti communiste réunionnais, a été mis en examen et placé en détention provisoire, le 29 septembre, pour abus de confiance, recours au travail clandestin et ingérence. Il s'agit du troisième élu réunionnais placé en détention provisoire avec Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR), président du conseil général, et Cassam Moussa, maire de Saint-Paul (RPR), tous deux poursuivis pour corruption. – *(Corresp.)*

Pour protester contre les licenciements

Le maire d'Hautmont (Nord) se démet de ses fonctions

Joël Wilmotte, maire d'Hautmont (Nord), exclu du Parti socialiste en 1989 et aujourd'hui sans étiquette, a remis, lundi 4 octobre, sa démission au préfet du Nord pour protester contre la nouvelle vague de licenciements qui frappe le bassin industriel de la Sambre. Le taux de chômage atteint 28 % dans ce secteur. M. Wilmotte s'était fait connaître en prenant, en septembre 1991, un arrêté réglementant l'accueil des enfants des familles étrangères dans les écoles primaires de sa ville, puis en organisant, le 28 juin 1992, un référendum local sur l'immigration, annulé un mois plus tard par le tribunal administratif de Lille.

Le contentieux des élections législatives

Le Conseil constitutionnel déclare quarante-six candidats inéligibles pour un an

Le Conseil constitutionnel a continué l'examen du contentieux des élections législatives des 21 et 28 mars dernier. A ce titre, il a rejeté, la semaine dernière, dix-sept requêtes en contestation, portant sur quinze députés. Ont été confirmées, notamment, l'élection de Jean-Bernard Raimond (RPR, Bouches-du-Rhône), Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) et Philippe Vasseur (UDF-PR, Pas-de-Calais). Figurent également, dans cette liste, deux élus d'outre-mer, Edouard Chammougon (République et Liberté, Guadeloupe), mis en examen pour corruption (*le Monde* daté 19-20 septembre), et André Thien Ah Koon (République et Liberté, La Réunion), renvoyé devant le tribunal correctionnel pour ingérence (*le Monde* du 11 septembre).

Saisi par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, le Conseil constitutionnel a déclaré inéligibles pour un an, à compter de la date de l'élection dans la circonscription où ils se présentaient, quarante-six candidats non élus, au motif qu'ils n'ont pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions et délais requis. Aucun de ces candidats n'avait dépassé la barre des 5 % des suffrages exprimés au premier tour. Vingt-huit d'entre eux s'étaient présentés avec l'étiquette des Nouveaux Ecologistes ou celle du Parti de défense des animaux, formations lancées par Bernard Manovelli, lui-même déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel dans sa précédente décision (*le Monde* daté 26-27 septembre), qui sanctionnait cent cinquante candidats.

Figurent également dans cette deuxième liste de candidats déclarés inéligibles jusqu'en mars prochain, trois représentants du Mouvement des démocrates, que préside Michel Jobert, et quatre du Rassemblement des démocrates et républicains de progrès, dont la création avait été suscitée par le Front national.

A. Ch.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que nous avons attribué à Charles Fiterman l'étiquette de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), animée par Marcel Rigout, lui aussi ancien ministre communiste, dans le compte rendu de l'université d'été de ce mouvement (*le Monde* daté 3-4 octobre).

SDDP

BMW SÉRIE 5. NOUVELLES VERSIONS PACK

CLIMATISATION, ABS, AIRBAG, SELLERIE CUIR, RONCE DE NOYER*...

CHAQUE SOIR, IL VOUS FAUDRA RENONCER À TOUT ÇA ET RENTRER CHEZ VOUS.

SÉRIE 5 PACK. Confortablement installé aux commandes de votre nouvelle BMW, vous ne pouvez vous résoudre à en sortir. Votre regard s'arrête ça et là sur le tebleau de bord, le volant, et vous n'en finissez pas de passer en revue la liste complète de ses équipements* : climatisation, airbag conducteur, jante du volant en cuir, ABS, et le modèle que vous avez choisi –la 525i Pack– a en plus, des jantes en alliage léger, une sellerie cuir et des boiseries en ronce de noyer vernie, sans oublier les accoudoirs centraux individuels avant, les lampes de lecture avant et arrière, et les miroirs de courtoisie éclairés.

Tout ce confort, cette qualité BMW, qu'il est difficile d'y renoncer, ne serait-ce que pour quelques heures.

Allez vite découvrir les Séries 5 nouvelles versions Pack et leurs équipements respectifs chez votre concessionnaire BMW; il vous fera également bénéficier de propositions de financement exceptionnelles.

Exemple de financement LOA d'une 525td Pack : Prix du véhicule : 194.000F**, dépôt de garantie de 15% : 29.100F, 1er loyer de 20% : 38.800 F soit un apport initial de 35% : 67.900F, 35 loyers de 3.492F, 12 loyers de 1.940F, option finale d'achat de 29.100F, coût total du leasing 213.400F. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BMW Leasing. Ces offres sont réservées aux Série 5 commandées à partir du 10/10/93 et livrées au plus tard le 30/10/93.

*Modèle presenté 525i Pack. Pour connaître le détail des équipements des autres versions Pack, consultez votre concessionnaire ou le 3615 BMW. ** Prix TTC conseillé clefs en main au 28/07/93.

FINA partenaire de BMW.



LES HOMMES N'ONT PAS FINI D'AIMER LES VOITURES.

La stratégie chiraquienne du RPR

Distancé par Edouard Balladur dans les sondages le maire de Paris cherche à entretenir la flamme chez les cadres et les militants de son mouvement

Les caméras de télévision étaient sur le port, elles n'étaient pas sur l'aéroport. Au terme des jouroées parlementaires du RPR à La Rochelle, les 25 et 26 septembre deroier, Edouard Balladur et Jacques Chirac avaient voulu donner aux Français, avec une certaine ostentation, l'image d'un couple baignant dans la sérénité (*le Monde* du 28 septembre). L'espace d'une prise de vue sur les quais du port rochelais, la rivalité présidentielle entre le premier ministre et le «patron» du mouvement néogaulliste était devenue un mauvais rêve, un mirage médiatique, une concurrence imaginaire.

A l'heure de repartir vers Paris, une autre image avait échappé, ce dimanche-là, aux objectifs de la presse. Elle n'était pas fabriquée et ne dégageait aucun excès de chaleur : descendu de sa voiture, qui venait d'arriver sur l'aéroport de la cité charentaise, M. Balladur s'était dirigé vers le Mystère 50 du GLAM (groupe de liaisons aériennes ministérielles) qui allait le ramener dans la capitale. Une demi-douzaine de journalistes accompagnaient le chef du gouvernement. M. Chirac, pour sa part, avait gagné, pratiquement seul, un petit avion de huit places qui devait faire le même trajet.

Largement distancé dans des sondages qui, naguère, faisaient la joie de son entourage, prompt à manifester de la compassion pour la décote présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing dans l'opinion publique, le président du RPR ne peut guère compter, à l'heure actuelle, que sur les cadres et les militants de son parti pour entretenir la flamme chiraquienne. Inutile d'attendre un soutien officiel de la part des «compagnons» qui siègent au gouvernement. La doctrine balladurienne ne souffre, en effet, aucun écart : pas d'engagement prématuré dans quelque campagne que ce soit, celle de l'élection présidentielle encore moins qu'une autre. Le respect scrupuleux de cette règle non écrite est d'autant plus aisé que l'attraction exercée par M. Balladur a largement dépassé les rangs des ministres UDF.

Parmi leurs collègues du RPR, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, paraît, en effet, bien solitaire dans son attachement indéfectible et déclaré à M. Chirac. Sans que cela surprenne, Charles Pasqua se situe exactement à l'opposé. Invité, lundi 4 octobre, de la presse anglo-américaine, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a même poussé le bouchon plus loin que d'habitude. *«Il est probable que le prochain président de la République sera RPR, et voilà que nous avons plusieurs candidats!* a-t-il déclaré. *Il n'y aura plus qu'à choisir le meilleur, le moment venu...»* Toujours soucieux d'entretenir le flou sur ses propres intentions, il a précisé : *«Plusieurs, cela commence à deux mais ce n'est pas limitatif.»*

Les visites pastorales de Jean-Louis Debré

Titulaire du ministère des affaires étrangères, le secrétaire général du mouvement, Alain Juppé, est empêché, malgré sa fidélité passée, d'exprimer la moindre préférence pour celui qui, voilà sept mois à peine, était le *«candidat naturel»* du RPR et – pourquoi pas? – de la droite tout entière. C'est donc sur le secrétaire général adjoint, Jean-Louis Debré, que repose la rude tâche d'assurer la communication «présidentielle» du député de la Corrèze.

Depuis sa nomination, à la mi-avril, au poste d'unique secrétaire général adjoint, M. Debré fait régulièrement sa tournée pastorale dans les fédérations. Il visite deux départements par semaine et rencontre M. Chirac trois fois dans le même laps de temps. Autant dire que les variations du message qu'il délivre ne doivent rien au hasard. Or, indéniablement, la teneur de ce message s'est modifiée depuis la rentrée. La première partie – le soutien au gouvernement – s'est enrichie d'une seconde partie, en raison de la persistance de la cote de popularité de M. Balladur dans l'opinion publique, qui peut avoir des conséquences dommageables pour le maire de Paris. Porte-parole du RPR, M. Debré résume son action nouvelle par une maxime qu'il énonce devant les militants, en les invitant implicitement à la mettre en pratique : *«On soutient Balladur et on fait la promotion de Chirac.»*

Après les Côtes-d'Armor, le Maine-et-Loire, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et le Vaucluse, c'est dans l'Allier que le secrétaire général a pratiqué, dimanche 3 octobre, ce nouvel exercice politique. Devant près de deux cents militants RPR, réunis à l'occasion de leurs assises départementales, à Vichy, il a exprimé un *«soutien sans faille»* au gouvernement, qualifié de *«sérieux et crédible»*. Ce soutien est d'autant plus nécessaire, selon M. Debré, que, *«dans quelques jours, dans quelques semaines, les Français vont commencer à grogner, car ils estimeront que les résultats ne sont pas encore visibles, en voyant bien que la conjoncture internationale ne s'améliore pas»*. *«Vous devez être impeccables*, confie alors M. Debré avec d'étonnants accents de son père, *car certains vont commencer à faire des calculs et des combinaisons.»* Pour éviter les méprises, il ajoute : *«Laissons-les à nos partenaires.»*

M. Debré amorce, déjà, la seconde partie, la moitié essentielle, de son message. *«Il va de soi que la cohabitation ne peut être interprétée comme l'alternance complète*, assure-t-il. *Il me paraît légitime de préparer un projet pour la France.»* La fusée est lancée : la cohabitation, qui ne change rien, est bonne pour M. Balladur, mais pour l'alternance «complète», qui changera tout, il faut faire confiance à M. Chirac. Non seulement l'exercice est périlleux, mais il conduit, inévitablement, à des comparaisons meurtrières. Ainsi, *«les Français ont besoin d'être rassurés»*, et l'on comprend que cette tâche incombe à M. Balladur; mais *«les Français ont besoin d'espérer»*, et, là, M. Chirac entre en scène. C'est l'optimisme du second contre le conservatisme du premier. Il n'est pas certain – c'est un euphémisme – que le premier ministre se satisfasse de cette présentation de la situation.

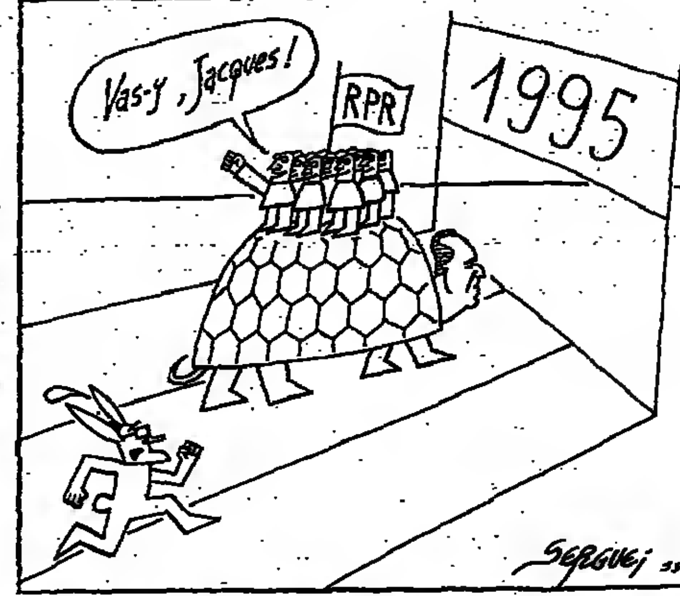
«La cohabitation n'est pas la rupture»

Alors que le chef du gouvernement a bâti une partie de sa popularité sur la nouveauté de son personnage, le président du RPR tente, sur ses affiches, de récupérer cet argument à son profit. *«Maintenant, il nous faut un homme nouveau. Jacques Chirac, le président qu'il nous faut»*, pouvait-on lire sur les murs du Théâtre de Vichy, où étaient réunies les assises de l'Allier. Cette dimension s'ajoute – à bien écouter M. Debré, qui reprend un thème cher à Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale – à celle de la *«rupture»*. *«La cohabitation n'est pas la rupture*, explique le porte-parole aux cadres et aux militants du mouvement néogaulliste. *Cette rupture sera l'élection présidentielle. Elle devra se faire avec un homme nouveau, qui permettra de redémarrer sur des bases nouvelles.»* Tout cela est dit de telle sorte que l'on ne puisse pas reprocher au sommet de l'appareil RPR de ne pas soutenir «sans faille» le gouvernement de M. Balladur.

De passage prochainement à Vichy, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, pourra-t-il répéter, sans troubler la base militante, que la candidature présidentielle de M. Chirac n'est pas un principe intangible? Au micro de Radio-J, le 3 octobre, M. Mazeaud a indiqué, parlant du maire de Paris : *«On peut être candidat un jour et puis peut-être, compte tenu des circonstances, être amené à y renoncer.»* Pour Pierre-André Périssol, député (RPR) de l'Allier, qui se trouvait, le même jour, à Vichy, au côté de M. Debré, cette renonciation n'était pas à l'ordre du jour, car il exhortait les cadres et les militants à être *«tous derrière celui qui sera notre candidat à l'élection présidentielle»*. *«Nous espérons, nous voulons que ce soit Jacques Chirac»*, a-t-il, quand même, jugé utile de préciser.

Ce travail auprès de l'appareil et des parlementaires se heurte, malgré tout, aux moyens déployés par l'hôtel Matignon pour impliquer les députés et les sénateurs néogaullistes dans l'action d'un premier ministre qui ne considère pas, lui, qu'il occupe une fonction de gestionnaire transitoire. Cette différence d'appréciation trouve un prolongement concret sur le dossier du GATT. MM. Balladur et Chirac n'ont pas la même approche du sujet. L'homme «libre» qu'est M. Chirac, comme il l'avait dit l'autre semaine à La Rochelle, parie sur la crise, alors que le responsable gouvernemental recherche le compromis. Cette divergence se devine sans apparaître, encore, de façon flagrante, mais il pourrait en être autrement dans les prochaines semaines. Viendrait, alors, le moment du «grand écart» entre le RPR et le gouvernement. M. Debré ne le souhaite pas, mais il est prêt, le cas échéant, à l'assumer.

OLIVIER BIFFAUD



Mesurée dans trois sondages

La cote de popularité du premier ministre reste très élevée

La cote de popularité d'Edouard Balladur, selon les mesures de plusieurs instituts de sondage, est restée à un niveau très élevé en septembre (1). Certes, le premier ministre a perdu 4 points dans le baromètre de l'IFOP, publié par *le Journal du dimanche* du 26 septembre (*le Monde* du 28 septembre), mais avec 57 % de satisfaits, et en dépit d'une érosion de son image à gauche et au centre, il conserve une popularité rarement égalée.

Le baromètre de BVA, publié dans *Paris-Match* (daté 7 octobre), comme celui de la SOFRES, dans *le Figaro-Magazine* du 2 octobre, dressent le même constat. Réalisés, tout comme celui de l'IFOP, après la cascade de licenciements du 15 septembre et après la présentation du projet de budget, ils dénotent soit une baisse de 1 point (67 % de Français *«font confiance»* au premier ministre; 68 % selon la SOFRES), soit une stabilité (61 % de bonnes opinions selon BVA).

Pour ces trois instituts, le maintien à un haut niveau s'accompagne, cependant, d'une progression des mauvaises opinions (huit points selon l'IFOP, deux pour BVA et la SOFRES) qui s'explique, là-aussi, par le reflux d'une partie de l'électorat de gauche et écologiste séduite, au premier abord, par la personnalité du premier ministre.

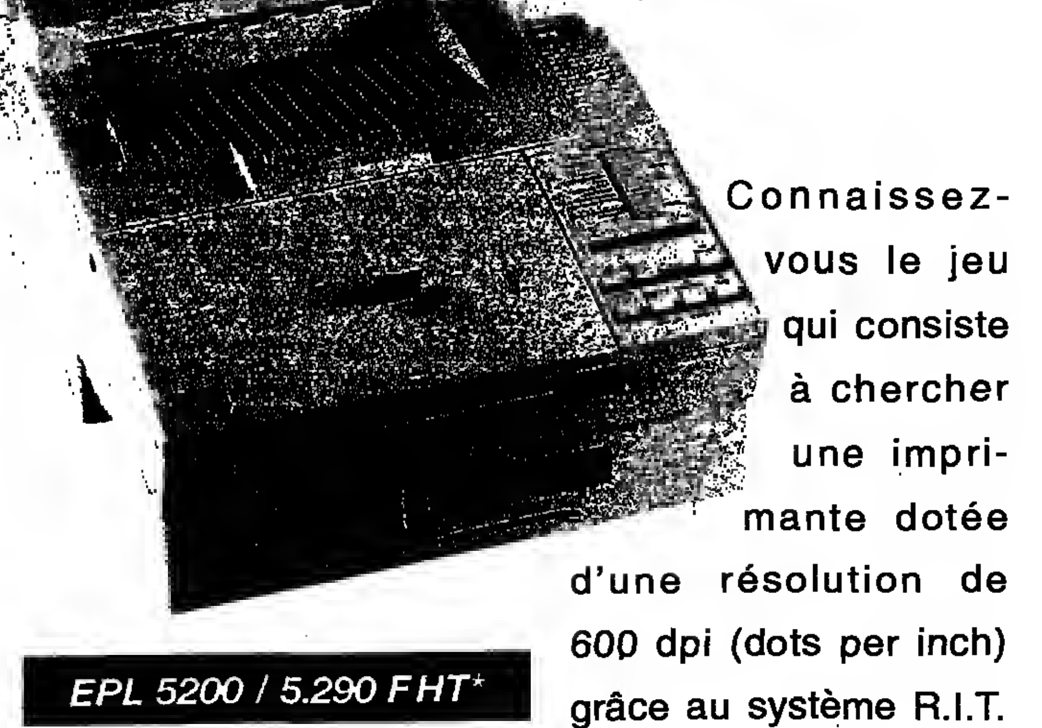
La relative absence d'effet des aléas gouvernementaux sur l'image de M. Balladur se confirme lorsque l'on mesure sa cote d'avenir. Alors qu'une large majorité (57 % selon BVA) se déclare *«mécontente de la façon dont la France est gouvernée»*, et qu'une majorité écrasante (85 % selon la SOFRES, au lieu de 81 % en septembre, en dépit ou à cause du plan Giraud) juge *«pas très efficace ou pas efficace du tout»* l'action du gouvernement en matière de lutte contre le chômage, M. Balladur reste plébiscité parmi les personnalités de droite. En effet, 70 % des personnes interrogées souhaitent *«lui voir jouer un rôle important au cours des années à venir»*. A titre de comparaison, Raymond Barre n'obtient que 38 % d'opinions en ce sens, Jacques Chirac 36 %, Valéry Giscard d'Estaing 27 %, et René Monory 25 %.

GILLES PARIS

(1) Le sondage de l'IFOP a été réalisé du 16 au 24 septembre auprès de 1 846 personnes âgées de dix-huit ans et plus; celui de BVA, du 14 au 18 septembre auprès de 969 personnes; celui de la SOFRES, du 21 au 23 septembre auprès de 1 000 personnes.

A 5.290 F HT*

l'EPL-5200 EPSON a un excellent rapport qualité/prix. Mais elle n'est sûrement pas la seule.



EPL 5200 / 5.290 F HT*

Connaissez-vous le jeu qui consiste à chercher une imprimante dotée d'une résolution de 600 dpi (dots per inch) grâce au système R.I.T. (Resolution Improvement Technology) capable d'imprimer 6 pages par minute, possédant une mémoire extensible jusqu'à 5 Mo, très simple à utiliser, acceptant un deuxième bac, capable de se partager entre deux ou trois utilisateurs pouvant s'équiper de nombreux interfaces (Parallèle, Série, Fax, Ethernet, Twinax, Coax ou AppleTalk*) acceptant le mode PostScript** et compatible avec toutes les imprimantes du marché ?

En plus, EPSON vous offre la garantie sur site gratuite pendant un an : on regretterait presque d'avoir si peu à s'en servir. Sacrément difficile, non ? Pour pimenter encore un peu la partie, il faut aussi qu'elle soit compacte, élégante et ne coûte que 5.290 F HT ***

Vous renoncez ?

Allez, on vous donne la solution, essayez l'EPL-5200 d'EPSON, et vous êtes sûrs de gagner.

* AppleTalk est une appellation commerciale de Apple Computer Inc.
** PostScript est une appellation commerciale de Adobe Systems Inc.
*** 6.273,94 F TTC. Offre valable en configuration 1 Mo

LISTE DES DISTRIBUTEURS 3616 EPSON

QUI PEUT FAIRE MEILLEURE IMPRESSION? EPSON

SOCIÉTÉ

La publication de l'encyclique « Veritatis Splendor »

Les grandes « déviations » de la morale moderne

« Il ne s'agit plus d'oppositions limitées et occasionnelles, mais d'une mise en discussion globale et systématique du patrimoine moral »

Le Vatican a rendu publique, mardi 5 octobre, le dixième encyclique de Jean-Paul II, intitulée *Veritatis splendor (Splendeur de la vérité)*, consacrée à *« quelques questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Eglise »* (*le Monde* du 5 octobre).

C'est un document très épais de 191 pages, divisé en trois parties inégales : la première et la plus courte est un commentaire de la parabole du jeune homme riche (*« Maître, que dois-je faire de bon ? »*). La deuxième est un long examen critique de certaines *« déviations »* de la théologie morale. Dans la troisième partie, le pape élargit son propos aux conséquences pratiques de la morale chrétienne pour la vie de l'Eglise et du monde.

Annoncée dès 1987, cette encyclique ne traite pas des questions particulières de la morale (comme la contraception, étudiée par Paul VI dans *Humanae vitae*, il y a exactement vingt-cinq ans). Mais c'est un texte capital, destiné aux évêques, et examinant, pour la première fois dans une encyclique, des éléments fondamentaux de doctrine morale moderne.

Dans l'introduction, le pape fixe l'objectif de son encyclique : *« Relire l'ensemble de l'enseignement moral de l'Eglise dans le but précis de rappeler quelques vérités fondamentales de la doctrine catholique, qui risquent d'être déformées ou rejetées dans le contexte actuel. En effet, une nouvelle situation est apparue dans la communauté chrétienne elle-même (...). Il ne s'agit plus d'oppositions limitées et occasionnelles, mais d'une mise en discussion globale et systématique du patrimoine moral, fondée sur des conceptions anthropologiques et éthiques déterminées.*

» On note l'influence plus ou moins masquée de courants de pensée qui en viennent à séparer la liberté humaine et sa relation nécessaire et constitutive à la vérité. Ainsi, on repousse la doctrine traditionnelle de la loi naturelle, de l'universalité et de la validité permanente de ses préceptes ; certains enseignements moraux de l'Eglise sont simplement déclarés inacceptables. » (...)

Jean-Paul II est inquiet par la *« discordance »* observée entre la doctrine de l'Eglise et *« certaines positions théologiques, répandues même dans des séminaires et des facultés de théologie, sur des questions de première importance »*. Il estime que les difficultés entraînées sont *« graves pour la vie morale des fidèles, pour la communion dans l'Eglise et aussi pour une vie sociale juste et solidaire »*.

« On a fait de la liberté un absolu »

« Ne vous modelez pas sur le monde présent » : emprunté à une épître de saint Paul (Romains XII, 2), le titre même de la partie centrale (la deuxième et la plus longue) de l'encyclique *Splendor veritatis* illustre bien son propos. Le pape y souligne la distance à prendre avec *« certains courants de la pensée moderne, où on en est arrivé à exalter la liberté au point d'en faire un absolu qui serait la source des valeurs. C'est dans cette direction que vont les doctrines qui perdent le sens de la transcendance ou celles qui sont explicitement athées. On a attribué à la conscience individuelle des prérogatives d'instance suprême du jugement moral, qui détermine de manière catégorique et infaillible le bien et le mal. »*

Cette analyse pessimiste du monde moderne conduit Jean-Paul II à une ferme dénonciation de tous les courants philosophiques et théologiques qui, d'une manière ou d'une autre, succomberaient au *« relativisme éthique »* ambiant. Il dénonce notamment cinq formes de *« déviation »*.

1°) L'autonomie de l'éthique et de la raison. – La première déviation est celle qui consiste, au nom de l'autonomie de la raison, à *« nier l'existence, dans la Révélation divine, d'un contenu moral spécifique et déterminé, de valeur universelle et permanente »*. Cette interprétation, qui limite la Parole de Dieu à une *« exhortation générale »*, est jugée *« incompatible avec la doctrine catholique »* : *« L'autonomie de la raison ne peut pas signifier la création de valeurs et de normes morales par la raison elle-même. »* La source unique de la morale est dans la *« loi »* de Dieu qui seul a le pouvoir de décider du bien et du mal.

2°) La remise en cause de la « loi naturelle ». – L'un des piliers de la morale chrétienne est le respect de la *« loi naturelle »*, définie notamment par saint Thomas comme l'expression humaine et terrestre de l'ordre créé et voulu par Dieu. Le pape se défend des attaques selon lesquelles une *« conception naturaliste de l'acte sexuel »* serait à l'origine de la condamnation par l'Eglise de pratiques telles que *« la contraception, la stérilisation, l'autoérotisme, les rapports prématrimoniaux, les relations homosexuelles, la fécondation artificielle »*.

Donc, si la biologie en soi n'est pas une *« norme éthique »*, le pape met en garde contre une liberté qui réduirait la nature humaine à n'être qu'*« un matériau biologique ou social toujours disponible »*. Il appelle à un resserrement du lien entre nature et liberté autour d'une conception renouvelée de la *« personne »* comme sujet de tous les actes moraux : *« Puisque la personne humaine n'est pas réductible à une liberté qui se projette elle-même, mais qu'elle comporte une structure spirituelle et corporelle déterminée, l'exigence morale première d'aimer et de respecter la personne comme une fin et jamais comme un simple moyen implique intrinsèquement le respect de certains biens fondamentaux, hors duquel on tombe dans le relativisme et l'arbitraire. »* (n° 48.) Le *« vrai sens »* de la loi naturelle est donc *« la personne elle-même dans l'unité de l'âme et du corps, dans l'unité de ses inclinations d'ordre spirituel et biologique (...). Par exemple, l'origine et le fondement du devoir de respecter absolument la vie humaine doivent être cherchés dans la dignité propre à la personne et non seulement dans l'inclination naturelle à conserver sa vie physique. » « L'Eglise sert l'homme*, ajoute Jean-Paul II, *en refusant les manipulations affectant la corporéité, qui en altèrent la signification humaine et elle lui montre la voie de l'amour véritable. »* (n° 50.)

3°) La subordination de la nature à l'histoire et à la culture. – L'autre danger qui menace la société et l'Eglise, selon le pape, c'est la remise en cause de l'*« universalité et de l'immutabilité »* de la loi morale et naturelle. Il dénonce les tendances existentialistes *ou* historicistes de la culture contemporaine qui *« obscurcissent la perception de l'universalité de la loi morale »*. Pour lui, *« la nature est la mesure de la culture et la condition pour que l'homme ne soit prisonnier d'aucune de ses cultures »*. Certes, ajoute-t-il, *« il convient de rechercher et de trouver la formulation la plus appropriée des normes morales universelles et permanentes selon les contextes culturels divers (...). Mais cette vérité de la loi morale se déploie à travers les siècles : les normes qui l'expriment restent valables dans leur substance, mais elles doivent être précisées et déterminées, selon les circonstances historiques, par le magistère de l'Eglise »* (n° 53.)

4°) La souveraineté des droits de la conscience. – Les droits de la conscience individuelle n'autorisent pas à faire n'importe quoi, dit le pape qui s'élève contre les théologiens et les philosophes tentés de définir un *« double statut »* de la vérité morale : d'une part, le *« précepte valable en général »* et, d'autre part, la *« norme de la conscience de chacun qui déciderait effectivement en dernière instance du bien et du mal »*. D'où des *« solutions prétendument pastorales »* contraires aux enseignements de l'Eglise. (n° 56.)

Après Vatican II, le pape ne méconnaît pas les droits de la conscience, comme *« norme immédiate de la moralité personnelle »*, mais ils sont subordonnés, selon lui, à la *« norme universelle et objective de la moralité »*, définie par la *« loi divine »* et la *« loi naturelle »*. La conscience n'est pas un *« juge infaillible »*. Même si elle est commise *« en conscience »*, une erreur reste une erreur.

Aussi, toute conscience doit-elle être éclairée. A cet égard, Jean-Paul II souligne que l'Eglise est *« maîtresse de vérité »*. Son autorité *« ne lèse en rien la liberté de conscience des chrétiens (...). Elle se met toujours et uniquement au service de la conscience, en l'aidant à ne pas être ballottée à tout vent de doctrine au gré de l'importance des hommes, à ne pas dévier de la vérité sur le bien de l'homme »* (n° 64.)

5°) La légitimation d'une faute par une « option fondamentale » juste. – Une *« option fondamentale »* juste et morale ne retire rien à la gravité d'erreurs commises dans les *« actes particuliers et les comportements concrets »*. *« La moralité des actes humains*, écrit l'encyclique, *ne se déduit pas seulement de l'intention, de l'orientation, de l'option fondamentale (...). On ne peut juger de la moralité, dès lors qu'on omet de vérifier si le choix délibéré d'un comportement concret est conforme ou contraire à la dignité et à la vocation intégrale de la personne humaine. »*

La séparation entre, d'un côté, l'*« option fondamentale »* et, de l'autre, *« des choix délibérés, désordonnés en eux-mêmes ou du fait des circonstances »* a pour effet de remettre en cause, déplore le pape, la doctrine catholique sur le *« péché mortel »*. Selon certains théologiens, la gravité d'une faute serait liée, non à la *« matière de l'acte commis »*, mais au *« degré d'engagement de la liberté de la personne »* dans son acte.

Le pape répond en renvoyant à l'exhortation de 1984 sur la réconciliation et la pénitence, qu'*« il peut y avoir des situations très complexes et obscures sur le plan psychologique qui ont une incidence sur la responsabilité du pécheur. Mais de considérations d'ordre psychologique, on ne peut passer à la constitution d'une catégorie théologique, entendue de telle manière que, sur le plan objectif, elle changerait ou mettrait en doute la conception traditionnelle du péché mortel »*.

Le code du théologien

Les théologiens sont invités à prendre leurs distances avec les sciences humaines et les sciences expérimentales modernes, qui développent *« une conception empirique et statistique de la normalité »* (n° 112).

Le rappel à la discipline est adressé à tous les prêtres et évêques : *« Le fait que certains croyants agissent sans suivre les enseignements du magistère ou qu'ils considèrent à tort comme moralement juste une conduite que leurs pasteurs ont déclarée contraire à la loi de Dieu ne peut pas être un argument valable pour réfuter la vérité des normes morales enseignées par l'Eglise »* (n° 112).

Aucun *« dissentiment »* théologique n'est possible. *« Si les convergences et les conflits d'opinions peuvent constituer des expressions normales de la vie publique dans le cadre d'une démocratie représentative, la doctrine morale ne peut certainement pas dépendre du simple respect d'une procédure*, dit le pape. *Elle n'est nullement établie en appliquant les règles et les formalités d'une délibération de type démocratique. Le dissentiment fait de contestations délibérées et de polémiques, exprimé en utilisant les moyens de communication sociale, est contraire à la communion ecclésiale et à la droite compréhension de la constitution hiérarchique du peuple de Dieu.*

» On ne peut reconnaître dans l'opposition à l'enseignement des pasteurs une expression légitime de la liberté chrétienne, ni de la diversité des dons de l'Esprit, poursuit Jean-Paul II. *Dans ce cas, les pasteurs ont le devoir d'agir conformément à leur mission apostolique, en exigeant que soit toujours respecté le droit des fidèles à recevoir la doctrine catholique dans sa pureté et son intégrité »* (n° 113).

Les évêques sont appelés à davantage de rigueur vis-à-vis des *« institutions catholiques (établissements scolaires ou hospitaliers) qui ne seraient pas fidèles à cet enseignement : c'est le devoir des évêques, en communion avec le Saint-Siège, de reconnaître ou de retirer, dans des cas de graves incohérences, le qualificatif de « catholiques » aux écoles, aux universités, aux cliniques ou aux services médico-sociaux qui se réclament de l'Eglise »*.

« Tout ce qui s'oppose à la vie est intrinsèquement mauvais »

L'un des passages les plus forts de l'encyclique *Veritatis splendor* est la réaffirmation que rien – ni l'intention, ni les circonstances, ni les conséquences – ne saurait jamais justifier un acte *« intrinsèquement mauvais »*. Or, selon son auteur, une telle conception serait mise en danger par de *« nouvelles orientations culturelles et par des théologiens »*.

Ainsi, à longueur de pages, le pape pourfend des courants *« téléologiques »* (cherchant la conformité entre l'acte humain et la volonté de Dieu) modernes, appelés *« conséquentialistes »* ou *« proportionnalistes »*. Ces courants apprécient la moralité d'un acte à partir des conséquences prévisibles de cet acte (*« conséquentialistes »*) ou d'une pondération entre les effets bons et mauvais de cet acte (*« proportionnalistes »*). Ces courants se développent surtout aux Etats-Unis ou en Allemagne, autour de théologiens comme Charles Curran (de l'université de Washington, qui a déjà été sanctionné par Rome), John Boyle, Timothy O'Connell, etc.

« Des pratiques infâmes »

Jean-Paul II souligne la contradiction de ces théories avec la doctrine de l'Eglise : *« S'il est vrai que l'Eglise a vu se développer une casuistique attentive à pondérer les plus grandes possibilités de faire le bien dans certaines situations concrètes, il n'en demeure pas moins vrai que cette façon de voir ne concernait que les cas où la loi était douteuse et qu'elle ne remettait pas en cause la validité absolue des préceptes moraux négatifs qui obligent sans exception »* (n° 76).

Il faut *« repousser la thèse*, écrit-il, *des théories téléologiques et proportionnalistes selon lesquelles il serait impossible de qualifier comme moralement mauvais, selon son objet, le choix délibéré de certains comportements ou de certains actes déterminés, en les séparant de l'intention dans laquelle le choix a été fait ou de la totalité des conséquences prévisibles de cet acte pour toutes les personnes concernées »* (n° 79).

Et Jean-Paul II rappelle qu'il existe des actes *« intrinsèquement mauvais »*, qui le sont toujours et en eux-mêmes, indépendamment des intentions et des circonstances. Reprenant la déclaration *Gaudium et spes* du concile Vatican II (1962), il cite *« tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques ; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent »* (n° 80).

Le pape rappelle également – sans plus de commentaire – l'enseignement de Paul VI sur la contraception (*Humanae vitae*) et souligne que *« les circonstances ou les intentions ne pourront jamais transformer un acte intrinsèquement malhonnête de par son objet en un acte subjectivement honnête ou défendable comme choix »*.

Un lien à restaurer entre la liberté et la vérité

La rupture du lien entre vérité et liberté est typique de la « culture contemporaine ». Elle serait à l'origine de toutes les dérives morales que le pape condamne aujourd'hui. Redécouvrir ce lien est l'une des missions premières de l'Eglise, écrit Jean-Paul II dans la troisième partie de son encyclique, pour répondre à *« la perplexité désolée d'un homme qui ne sait plus qui il est, d'où il vient et où il va »*.

Et le pape de citer une intervention qu'il avait faite, en 1986 déjà, devant le congrès international de théologie : *« Nous assistons*, dit-il, *à la chute effrayante de la personne humaine dans des situations d'autodestruction* progressive *(...). Nous avons sous les yeux le mépris pour la vie humaine déjà conçue et non encore née ; la violation permanente de droits fondamentaux de la personne ; l'injuste destruction des biens nécessaires à une vie simplement humaine. Et même (...) l'homme n'est plus convaincu que c'est seulement dans la vérité qu'il peut trouver le salut. La force salvifique du vrai est contestée et l'on confie à la seule liberté, déracinée de toute objectivité, la tâche de décider de manière autonome de ce qui est bien et de ce qui est mal. Ce relativisme devient, dans le domaine théologique, un manque de confiance dans la sagesse de Dieu qui guide l'homme par la loi morale. A ce que la loi morale prescrit, on oppose ce que l'on appelle des situations concrètes, en ne croyant* plus, *au fond, que la Loi de Dieu soit* toujours *l'unique vrai bien de l'homme »* (n° 85).

Jean-Paul II se défend de vouloir faire seulement un travail de « réfutation », de « dénonciation » des théories relativistes. L'Eglise cherche seulement, assure-t-il, à former la *« conscience morale »* de l'homme. Il n'y a pas de *« véritable liberté »* si celle-ci ne trouve pas sa source et sa fin dans un ailleurs qu'elle-même. *« La raison et l'expérience ne disent pas seulement la faiblesse de la liberté humaine, mais aussi son drame. L'homme découvre que sa liberté est mystérieusement portée à trahir son ouverture au Vrai et au Bien et que, trop souvent, il préfère, en réalité, choisir des biens finis, limités et éphémères. Plus encore, dans ses erreurs et dans ses choix négatifs, l'homme perçoit l'origine d'une révolte radicale qui le porte à refuser la Vérité et le Bien pour s'ériger en principe absolu de soi : «* Vous serez comme Dieu *» (Genèse 3, 5). La liberté a donc besoin d'être libérée. Le Christ en est le libérateur »* (n° 86).

« Maître du monde ou dernier des misérables »

La dissociation entre la liberté et la vérité est attribuée par le pape au *« processus de sécularisation selon lequel des hommes nombreux, trop nombreux, pensent et vivent* « comme si Dieu n'existait pas ». *Nous nous trouvons en présence d'une mentalité qui affecte (...) les attitudes et les comportements des chrétiens eux-mêmes, dont la foi est affaiblie et perd son originalité de critère nouveau d'interprétation et d'action pour l'existence personnelle, familiale et sociale. En réalité, dans le contexte d'une culture largement déchristianisée, les critères de jugement et de choix retenus par les croyants eux-mêmes se présentent souvent comme étrangers ou même opposés à ceux de l'Evangile. »* Les chrétiens sont fermement invités à redécouvrir *« la nouveauté de leur foi et la force qu'elle donne au jugement par rapport à la culture dominante et envahissante »*. Cette foi est éclairée par le modèle du Christ, le témoignage des saints et des martyrs.

Le pape se défend de l'accusation d'*« intolérable intransigeance »* portée contre l'Eglise quand elle rappelle ses préceptes moraux. *« L'Eglise*, dit-on, *manque de compréhension et de compassion (...). En réalité*, poursuit le pape, *la fermeté de l'Eglise dans sa défense des normes morales universelles et immuables n'a rien d'humiliant. Elle ne fait que servir la vraie liberté de l'homme : du moment qu'il n'y a de liberté ni en dehors de la vérité ni contre elle, on doit considérer que la défense catégorique, c'est-à-dire sans édulcoration et sans compromis, des exigences de la dignité personnelle de l'homme, auxquelles il est absolument impossible de renoncer, est la condition et le moyen pour que la liberté existe »* (n° 96).

C'est un « service » qui est destiné à tout homme, à tous les hommes, aux individus, à la communauté, à la société. *« Ces normes constituent le fondement inébranlable et la garantie solide d'une convivialité humaine juste et pacifique, donc d'une démocratie véritable qui ne peut naître et se développer qu'à partir de l'égalité de tous ses membres, à parité de droits et de devoirs. Par rapport aux normes morales qui interdisent le mal intrinsèque, il n'y a de privilège ni d'exception pour personne. Que l'on soit le maître du monde ou le dernier des « misérables » sur la face de la terre, cela ne fait aucune différence : devant les exigences morales, nous sommes tous absolument égaux ».*

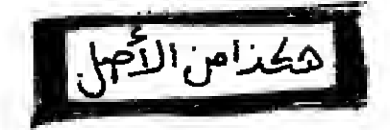
» Les règles morales fondamentales de la vie sociale comportent des exigences précises auxquelles doivent se conformer aussi bien les pouvoirs publics que les citoyens. Au-delà des intentions, parfois bonnes, et des circonstances, souvent difficiles, les autorités civiles et les particuliers ne sont jamais autorisés à transgresser les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. C'est ainsi que seule une morale qui reconnaît des normes valables toujours et pour tous, sans aucune exception, peut garantir les fondements éthiques de la convivialité, au niveau national ou international » (n° 97).

Une charte morale pour les hommes politiques

L'encyclique de Jean-Paul II définit les conditions d'un renouveau *« radical »* de la vie politique. Malgré la disparition du communisme, le risque demeure, dit-il, d'un *« totalitarisme moderne »* qui consiste à *« nier la dignité transcendante de la personne humaine, sujet de droits que personne ne peut violer, ni l'individu, ni le groupe, ni la classe, ni la nation, ni l'Etat »* (n° 99).

Les exigences morales premières de la vie politique sont ainsi énoncées : *« La vérité dans les rapports entre gouvernés et gouvernants ; la transparence dans l'administration publique ; l'impartialité dans le service public ; le respect des droits des adversaires politiques ; la sauvegarde des droits des accusés face à des procès ou à des condamnations sommaires ; l'usage juste et honnête des fonds publics ; le refus de moyens équivoques ou illicites pour conquérir, conserver et accroître à tout prix son pouvoir. »* (n° 101)

Si ces principes de *« convivialité politique »* ne sont pas respectés, le risque est la *« désagrégation »* de la vie sociale. A cet égard, le pape exprime une certaine déception par rapport à la situation des pays de l'Est sortis du communisme : *« Dans de nombreux pays, après la chute des idéologies qui liaient la politique à une conception totalitaire du monde – la première d'entre elles étant le marxisme –, un risque grave apparaît aujourd'hui (...) : celui de l'alliance entre la démocratie et le relativisme éthique, qui retire à la convivialité civile toute référence morale sûre et la prive, plus radicalement, de l'acceptation de la vérité (...). Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois. »*



SOCIÉTÉ

de Jean-Paul II

L'homme et la Loi

par Henri Tincq

CERTAINS ne manqueront pas de faire la comparaison avec le *Syllabus*, ce «*catalogue*» des erreurs du monde moderne, écrit en 1864 par le pape Pie IX, qui avait consacré la victoire des catholiques «*intransigeants*» et la défaite des «*libéraux*». Rationalisme, positivisme, socialisme, libéralisme : toutes les grandes tendances de l'époque déjà étaient soumises au feu de la condamnation.

Des passages entiers de la nouvelle encyclique de Jean-Paul II, *Veritatis splendor* (Splendeur de la vérité), ont la même écriture raide, qui suscitera aussi des réactions. Les ennemis d'aujourd'hui ont toutefois changé : ils ont pour noms le scepticisme, l'individualisme, le relativisme éthique, le subjectivisme, l'absolutisme d'une liberté incapable de se fixer des limites et de respecter ses propres normes.

La plupart des encycliques modernes portent sur des thèmes doctrinaux, politiques ou sociaux. Le texte de philosophie morale rendu public par Jean-Paul II est totalement inédit. Il décevra les amateurs de sensationnel. Il ne compte, en effet, aucune révélation particulière sur des situations de morale concrètes. Les positions de Jean-Paul II sur l'avortement, la contraception, le préservatif, la bioéthique, la fécondation artificielle, les manipulations génétiques, les relations conjugales sont suffisamment connues, voire rabâchées, formalisées même dans le «catéchisme universel» édité l'an dernier.

Un texte composite

Il n'était donc plus nécessaire d'y revenir autrement que pour en dégager les justifications. L'intérêt de cette encyclique est, d'abord, dans son actualité : précédée de longues tractations, de tensions, d'*une phase de rédaction anormalement longue* (six ans), elle surgit dans un climat de profonde controverse théologique (aux Etats-Unis ou en Allemagne plus qu'en France), dans une situation de divorce croissant entre l'Eglise et l'opinion, y compris catholique. L'originalité est surtout dans l'ambition affichée : aller au fond des choses, expliquer les racines philosophiques, anthropologiques, de positions morales qui sont si mal comprises, voire qui scandalisent. Car s'il y a un passif entre le monde et l'Eglise, il est bien là.

Le résultat est un tableau fort composite. On y retrouve successivement la trace de l'enseignement «*personnaliste*» que le futur pape, Karol Wojtyla, nourri de Max Scheler, donnait comme professeur de morale en Pologne, à Lublin. L'héritage du concile Vatican II (1962-1965) est aussi présent dans l'affirmation des droits de la conscience et un souci de comprendre le monde moderne – quitte à réfuter la modernité – qui, à lui seul, n'autorise pas la comparaison avec le *Syllabus*. La bonne vieille scolastique revient au galop dans une systématisation des vérités révélées et une défense du droit naturel, du plus pur style «thomiste». Enfin, outre l'ouverture biblique consacrée au «jeune homme riche» de l'Ecriture, cette encyclique emprunte beaucoup à la *rigueur de ton et de forme qui est* celle du «catéchisme».

Un défi lancé au monde

De cette synthèse, souvent sombre et parfois confuse, on se gardera de ne retenir que les consignes précises de surveillance et de discipline adressées aux évêques pour dompter les théologiens, pour aligner les séminaires, les universités, les hôpitaux catholiques (dont certains pratiquent la fécondation artificielle), pour convaincre les fidèles de renoncer à «trier» entre les vérités bonnes à croire et à dire et celles qui sont à laisser.

Cette encyclique marque toutefois la fin d'une époque : celle du droit à la «dissidence» théologique, voire à la délibération, à l'expérimentation. Il est demandé aux évêques de n'avoir plus aucun état d'âme face aux Küng, Boff, Curran, Drewermann, qui contestent tout ou *partie des vérités officielles*. Comment parler si souvent de droits de l'homme et ignorer à ce point la liberté de recherche et d'expression du théologien?

Le trouble est tel dans l'enseignement de la morale, et le rejet des prescriptions de l'Eglise est si massif qu'il fallait peut-être une vigoureuse réaffirmation de principes. Comme un capitaine à la veille d'un combat, le pape aligne ses troupes. A l'aube du troisième millénaire, le catholicisme est appelé à un vigoureux effort de cohérence et d'unité, à la mesure même du défi que son chef lance à un monde moderne ivre d'une liberté qui, en perdant le sens de la transcendance, de la norme, de la vérité, risque elle-même de se perdre.

Mais la fin ne justifie jamais les moyens. C'est un principe-clé de la morale chrétienne que le pape rappelle à longueur de pages. Et son angoisse devant le monde moderne, devant l'abîme des valeurs, devant le désarroi de toute une jeunesse, de couples, de scientifiques même et de médecins ne justifie pas la condamnation d'un seul théologien.

Le communisme s'est écroulé. Le rêve américain est écorné. Dans le monde, l'Eglise pourrait aujourd'hui disposer, comme elle n'avait jamais pu le faire depuis des décennies, d'une sorte de leadership moral. Beaucoup le pensent et le disent, même ceux qui ne partagent pas sa foi. Zbigniew Brzezinski, par exemple, qui fut le conseiller diplomatique du président Carter, vient d'écrire, dans un livre publié aux Etats-Unis, que l'effondrement du marxisme a laissé un vide que ses vainqueurs ne pourront certainement pas combler avec les seules valeurs de l'hédonisme.

A cet égard aussi, la nouvelle encyclique de Jean-Paul II laissera des regrets à plus d'un lecteur. Dans ce texte, l'Eglise se défend de l'accusation d'«*intransigeance*». Elle tient de son fondateur l'exemple et l'enseignement de la «miséricorde». Elle a inventé la «casuistique», qui était un certain art d'accommoder la prescription aux «cas de conscience» et à une «morale de situation». Elle a même fait de la «réconciliation» un sacrement.

Il y a fort à parier que, dans la *pratique*, l'Eglise saura garder ce *trésor de compassion qui fait partie* de son patrimoine le plus noble. Dans la lettre d'aujourd'hui, c'est donc moins le registre de la dénonciation qui marquera le plus que cette impuissance à proposer à l'homme d'aujourd'hui – chrétien ou pas – des modes d'emploi autres que la répétition de la Loi, à prendre la mesure des diversités et des changements culturels, à lire, enfin, toutes les recompositions de la société.

Après avoir inauguré l'Institut de formation des imams

M. Pasqua sermonne prêtres, pasteurs et rabbins

Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur et ministre des cultes, prend sa deuxième fonction très au sérieux. Lundi matin 4 octobre, il est allé à la Mosquée de Paris, accompagné par Jacques Toubon, ministre de la culture, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée, pour inaugurer le premier Institut de formation d'imams de France (*le Monde* daté 3-4 octobre).

Réjoui par une telle initiative, il s'est exprimé, pour la première fois, sur l'organisation et la représentation de la communauté musulmane, qui prêtent tant à contestation. Il a déclaré que «*les pouvoirs publics ne peuvent qu'encourager la constitution d'organismes représentatifs de toutes les composantes de la communauté musulmane, dont l'autorité serait majoritairement acceptée comme cela existe dans les autres confessions religieuses de France*».

Il a ajouté qu'il craignait que «*les divisions et les querelles de la communauté musulmane ne finissent par servir les desseins de ceux qui se présentent comme des serviteurs exemplaires de la foi, mais qui versent en réalité dans l'intégrisme*». Le gouvernement français, a-t-il poursuivi, n'entend pas «*tolérer des débordements ou des activités qui seraient contraires à ses principes républicains et à ses lois*».

Sur cette lancée, invité par l'association de la presse anglo-américaine, M. Pasqua s'est souvenu des critiques lancées, au printemps dernier,



par les Eglises concernant ses mesures contre l'immigration. Et, faisant le lien avec la nécessaire formation des imams, il a eu ce mot : «*Les Eglises catholique et protestante feraient mieux de remplir les églises, d'aller évangéliser les banlieues difficiles, plutôt que de laisser les imams y prêcher l'intégrisme.*»

Décidément intarissable, le ministre de l'Intérieur est revenu une troisième fois sur ce thème, lundi soir, au Club de la presse d'Europe 1. S'adressant à nouveau nommément aux responsables religieux, prêtres, pasteurs et rabbins, il a dit que leur rôle était d'abord de «*porter la bonne parole, d'expliquer les Evangiles, et si on est juif, dire ce que l'on sait de la Torah et de l'enseignement des textes sacrés*». Frappé par le «*prosélytisme*» et la volonté des musulmans de «*diffuser leur foi*», il a décoché cette ultime flèche : «*Je voudrais bien trouver la même volonté du côté de nos propres religions.*»

Prêtres, pasteurs et rabbins se réjouiront d'avoir trouvé en M. Pasqua un si ardent défenseur de l'Evangile et de la Torah. Ils apprécieront les conseils d'un homme qui les renvoie à la sacristie quand ils protestent contre sa politique, tout en leur demandant, aujourd'hui, de jouer les pompiers dans les banlieues en difficulté.

H. T.

DÉFENSE

Au camp de Canjuers

M. Balladur se fait présenter l'armée de terre

Au camp de Canjuers (Var), le premier ministre devait se faire présenter, mardi 5 octobre, les deux grands corps de l'armée de terre française, après avoir inauguré, en compagnie du ministre de la défense, François Léotard, et du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, le lycée Albert-Camus à Fréjus, ville dont M. Léotard est aussi le maire.

M. Balladur doit assister notamment à des évolutions de la 6e division légère blindée et de la 4e division aéromobile, qui font partie de la Force d'action rapide (FAR), et à des exercices du corps blindé mécanisé, qui, pour la première fois en public, fera des démonstrations de tir du nouveau char Leclerc devant des délégations étrangères représentant des pays dont certains (comme l'Arabie saoudite) sont susceptibles de l'acheter.

Le 3 septembre dernier, Edouard Balladur s'était fait présenter la marine depuis le *Clemenceau* au large de Toulon.

POINT DE VUE

La double singularité de la France

par Xavier de Villepin

L'examen des crédits militaires pour 1994 impose de rappeler la double singularité de la France dans le monde et de la défense dans le budget de l'Etat. Parce qu'il y va de son rôle et de son rayonnement sur la scène internationale, la position de la France ne lui permet pas d'épouser pleinement la décrue des dépenses de défense engendrée par l'évolution de la menace et la récession économique. Parce qu'il y va de la sécurité du pays, la spécificité du budget militaire interdit – malgré l'ampleur de la crise et la dégradation des finances publiques – de céder aux pressions de la conjoncture dans un domaine où les décisions prises aujourd'hui auront encore des effets dans deux ou trois décennies.

C'est pourquoi, même si un budget plus ample encore eût été nécessaire pour financer intégralement l'ensemble des programmes d'équipement en phase de développement ou de fabrication, nous nous félicitons que le gouvernement ait écarté, pour 1994, toute décision qui aurait pu compromettre, demain, l'efficacité de notre *appareil de défense*.

Un impératif demeure : sortir de l'impasse budgétaire dans laquelle notre système de défense se trouve acculé, faute d'avoir effectué à temps les choix nécessaires et l'effort indispensable. Il faudra, pour y parvenir, tenir compte de quatre contraintes majeures en dépit de la faiblesse de la marge de manœuvre financière.

Un renouvellement indispensable

1) L'arrivée simultanée à maturité de nombreux programmes majeurs implique des annuités financièrement écrasantes et sans doute hors de portée. Mais les économies possibles sont d'autant plus réduites que ces programmes sont, dans leur quasi-totalité, indispensables au renouvellement d'équipements en fin de cycle et au maintien des capacités opérationnelles. De nouveaux renoncements aggraveraient la situation d'*une industrie de défense* déjà frappée de plein fouet par la crise.

2) Il faut encore moins compter sur les crédits de fonctionnement et de personnel, heureusement préservés par le projet de budget, pour dégager de nouvelles sources de financement. Quant aux déflations d'effectifs, dont l'accélération doit être opportunément interrompue en 1994, elles ne permettent que des économies très modestes à court terme et elles aggravent les risques de désorganisation des unités qui subissent déjà les conséquences de la réduction de la durée du service militaire.

3) Avec les actions extérieures, nous sommes confrontés à une véritable explosion des dépenses : 3,2 milliards de francs en 1992, près de 8,5 milliards en 1993. Qui peut considérer avec assurance ce phénomène comme purement conjoncturel?

4) La France se doit, selon les propos du premier ministre, de «*tout faire pour garantir la pérennité de notre capacité nucléaire et de sa modernisation*». Les moyens consacrés à notre dissuasion nucléaire ont déjà fait l'objet, au cours des dernières années, d'une forte décélération. Peut-on raisonnablement envisager d'aller beaucoup plus loin, alors que le choix concernant la future seconde composante nucléaire reste à faire? Pourra-t-on éviter de mettre *un* terme *ou* moratoire sur les expériences nucléaires sans compromettre irrémédiablement l'avenir?

Toutes ces contraintes me paraissent justifier et imposer d'accorder aux crédits militaires le degré de priorité qu'il convient au sein du budget de l'Etat. Ce *constat est renforcé par la position* spécifique de la France dans le monde, qui l'empêche de s'aligner sur la baisse des dépenses pratiquée par plusieurs de nos partenaires. Pour trois raisons.

Une véritable identité européenne

D'abord, en raison des caractéristiques de notre pays, à la fois puissance nucléaire, puissance continentale et puissance maritime, lié par les responsabilités inhérentes à son statut de membre permanent du Conseil de sécurité à l'ONU. Comment la France pourrait-elle sacrifier ses engagements et ses responsabilités, sauf à renoncer à son rôle dans le monde?

Ensuite, en raison de la forte réduction de l'effort de défense déjà consentie par la France ces dix dernières années : 4,08 % du produit intérieur brut marchand (PIBm) en *1982*; *3,14 %* en *1993*, sans même évoquer les «gels» ou annulations de crédits en cours d'année, les «reports obligés» et les dépenses extra ou paramilitaires qui portent la réalité de la part de la richesse nationale consacrée à la défense à moins de 2,7 % du PIBm. Si d'autres pays réduisent leur effort, comment pourrions-nous en faire autant au moment où nous sommes dans l'obligation de renouveler l'essen*tiel de notre panoplie*?

Enfin, en raison de la responsabilité particulière qui incombe à la France pour promouvoir la construction européenne dans le domaine de la sécurité. Qui d'autre que la France pourrait être la force vive d'une véritable entité européenne de défense solidaire de l'alliance atlantique et de nos alliés américains? Comment y parvenir sans un effort de défense adapté, alors que les douze pays de la Communauté consacrent à la défense la moitié de ce que les Etats-Unis lui attribuent?

Il y va de notre sécurité. Car aucun pays européen ne dispose aujourd'hui d'une réelle autonomie d'action d'envergure en matière militaire. Les moyens requis désormais dépassent les capacités nationales. L'avenir passe nécessairement par une coordination et un partage des tâches. C'est la responsabilité historique de la France que de prendre des initiatives pour faire en sorte que l'Europe s'affirme.

► **Xavier de Villepin, sénateur (Union centriste) des Français de l'étranger, préside la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.**

SCIENCES

Afin de mieux répondre aux besoins de l'homme

Le CNRS veut «s'impliquer davantage dans la société»

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), François Kourilsky, a présenté, mardi 5 octobre, les grandes lignes du schéma stratégique de cet organisme pour la période 1993-1995. Ses buts : organiser la recherche fondamentale du CNRS; animer et soutenir une politique scientifique cohérente; tenir compte enfin du fait que la recherche fondamentale est un enjeu économique et social important.

«*La recherche, du fait de la crise majeure de l'emploi, doit s'impliquer davantage dans la société tout en s'interrogeant sur sa place, son rôle, et sur les conséquences de ses travaux. De même, le CNRS doit jouer un rôle majeur dans la construction de l'Europe et, sur un plan plus national, tisser des liens plus forts avec l'enseignement supérieur, tant en ce qui concerne les hommes que les structures, et être plus attentif à l'évolution du monde industriel*», a estimé François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Plutôt que de définir la politique de recherche du CNRS au travers de schémas directeurs, par agrégation de politiques sectorielles, le directeur général du CNRS préfère poursuivre dans la voie de l'expérience de trois ans, lancée en 1990, et qui avait mis l'accent sur l'interdisciplinarité de la recherche, la dimension régionale de la politique scientifique et le renforcement des moyens des laboratoires. D'ici à 1995, les efforts du CNRS vont ainsi porter sur cinq domaines :

– La maîtrise scientifique de la complexité.

– Un développement des sciences et des techniques mieux adapté aux besoins de l'homme. Le CNRS a l'ambition de réintroduire les sciences de l'homme et de la société au cœur des recherches à finalité technologique «*de manière à ne pas étudier les impacts des technologies* a posteriori, m*ais en même temps qu'on les met au point. Ainsi, le scientifique pourrait utilement prolonger son rôle et aider la société à maîtriser et orienter son progrès*».

– Les grands défis de la société. Quatre domaines de recherche ont été retenus (environnement, santé et vieillissement, la ville, emploi et travail), sur lesquels François Kourilsky souhaite que les chercheurs du CNRS réfléchissent afin d'intégrer dans leurs programmes les besoins affichés par la société sur ces thèmes.

– Les grands programmes internationaux. Sur ce chapitre, le CNRS a clairement fait ses choix. Il «bénit» le projet de construction du grand accélérateur européen de particules du CERN (LHC) et confirme son soutien au programme de détection des ondes gravitationnelles (VIRGO) et, sous réserve d'une gestion maîtrisée, à l'édification, au Chili, du télescope géant (VLT) de l'Observatoire européen de l'hémisphère Sud (ESO).

– Les nouveaux outils, les nouvelles technologies. Deux actions devraient être menées. La première vise à un renforcement de la présence des mathématiques dans nombre de disciplines et la seconde se propose d'affirmer l'importance que le CNRS accorde à l'instrumentation, «*qui n'a pas toujours eu la place qu'elle méritait*», aux bases de données et à la simulation numérique.

Ces choix devraient permettre de mieux préparer les contrats pluriannuels que le gouvernement entend signer l'an prochain avec chacun des grands organismes de recherche sur la politique de recherche du pays.

J.-F. A.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme

La France condamnée pour non-respect des règles du «procès équitable»

Dans un arrêt rendu le 20 septembre, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a condamné à l'unanimité la France pour violation de l'article de la Convention garantissant à tous les justiciables un *«procès équitable»*. Les instances européennes avaient été saisies par Fahrat Saïdi, un maçon tunisien condamné à dix ans d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les stupéfiants et homicide involontaire sur la seule base de témoignages alors qu'il n'avait jamais, malgré ses demandes, été confronté aux personnes qui l'accusaient.

Au terme d'un arrêt de vingt pages qui retrace le long parcours judiciaire de Fahrat Saïdi, la Cour européenne des droits de l'homme vient d'adresser un sévère rappel à l'ordre à la justice française. Estimant que les magistrats français avaient méconnu les règles du *«procès équitable»*, les juges de Strasbourg constatent à l'unanimité la violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui prévoit que tout accusé peut *«interroger ou faire interroger les témoins à charge et obtenir la convocation et l'interrogation des témoins à décharge dans les mêmes conditions que les témoins à charge»*. Avec cette nouvelle condamnation, la justice française se voit montrée du doigt pour la vingt-et-unième fois depuis qu'elle a reconnu le droit de recours individuel, en 1981.

Artisan-maçon de profession, Fahrat Saïdi est arrêté à Nice en 1986. Deux toxicomanes sont morts de surdose quelques jours auparavant et la police étudie les dénonciations qui se multiplient dans le petit monde des revendeurs niçois. Interrogé au lendemain de son arrestation, Fahrat Saïdi, qui affirme ne pas connaître ses accusateurs, demande vainement une confrontation. Le soir même, trois toxicomanes placés derrière une glace sans tain du commissariat affirment reconnaître en lui un revendeur niçois et, quelques jours plus tard, de nouveaux toxicomanes l'identifient sur des photographies présentées par la police. De la prison où il a été placé, Fahrat Saïdi demande à être confronté à ses accusateurs mais le juge d'instruction refuse. Son avocat écrit à deux reprises au magistrat afin de lui demander une confrontation, mais il essuie lui aussi un refus.

Des «accusations concordantes»

Renvoyé devant le tribunal correctionnel de Nice pour trafic de stupéfiants et homicide involontaire, Fahrat Saïdi, qui vient de passer huit mois en détention provisoire, comparait au début de l'année 1987. Malgré les demandes du prévenu consignées à l'audience et bien que l'accusation repose exclusivement sur les témoignages, le tribunal refuse à nouveau toute confrontation. Soulignant les *«accusations concordantes formulées par des personnes qui ne se connaissaient pas»*, les magistrats condamnent Fahrat Saïdi à dix ans d'emprisonnement assortis d'une interdiction définitive du territoire français.

Huit mois plus tard, un scénario identique se reproduit à la cour d'appel d'Aix-en-Provence : mettant en avant les *«déclarations concordantes et renouvelées des revendeurs et des acheteurs»*, les magistrats de la cour refusent, eux aussi, d'organiser une confrontation. *«Si les policiers et le magistrat instructeur n'ont pas procédé à leur confrontation avec leurs accusateurs*, note l'arrêt, *les procédés de reconnaissance qui ont été utilisés (présentation derrière une glace sans tain et présentation de planches photographiques comportant leur photographie), démontrent suffisamment que, pour des raisons qui leur sont personnelles, les revendeurs et les toxicomanes entendus ne voulaient pas être confrontés physiquement avec eux.»* Les magistrats, qui ramènent sa peine à huit ans, maintiennent l'interdiction définitive du territoire français.

Cette fois, il ne reste plus, en France, que la Cour de cassation. Dans son pourvoi, l'avocate de Fahrat Saïdi estime que la cour d'appel a violé le droit, pour le prévenu, d'interroger les témoins à charge. Constatant qu'il ne *«résulte ni des mentions de l'arrêt attaqué ni d'aucune conclusion régulièrement déposée que le prévenu ait présenté devant les juges une demande de confrontation»*, la Cour rejette cette argumentation en 1988. Un an plus tard, elle infléchira pourtant sa jurisprudence : statuant au sujet d'un nouveau dossier de stupéfiants, les magistrats de la haute juridiction, invoquant la Convention, admettent que, *«sauf impossibilité dont il leur appartient de préciser les causes»*, les juges d'appel sont tenus, lorsqu'ils en sont légalement requis, d'ordonner l'audition contradictoire des témoins à charge qui n'ont jamais été confrontés avec le prévenu.

Un long parcours européen

Après le rejet de son pourvoi, Fahrat Saïdi entame un parcours européen qui durera quatre ans et demi. En janvier 1989, il saisit la Commission européenne des droits de l'homme, qui conclut deux ans et demi plus tard au non-respect des règles du procès équitable. La Cour, elle aussi, finit par lui donner raison : *«Les témoignages constituèrent la seule base de la condamnation après avoir représenté l'unique cause du renvoi en jugement*, notent-ils dans leur arrêt. *Or, ni au stade de l'instruction ni pendant les débats, le requérant ne put interroger ou faire interroger les auteurs. L'absence de toute confrontation le priva en partie d'un procès équitable. La Cour ne méconnaît pas les indéniables difficultés de la lutte contre le trafic des stupéfiants, notamment en matière de recherche et d'administration des preuves, non plus que les ravages provoqués par celui-ci dans la société, mais ils ne sauraient conduire à limiter à un tel point les droits de la défense de tout accusé.»*

Cet arrêt pose clairement le problème du devenir des procès qui n'ont pas respecté les règles du procès *«équitable»* tel qu'il est défini à Strasbourg. Fahrat Saïdi touchera une somme de 42 000 francs destinée à couvrir les frais de procédure, mais la condamnation de la France demeure symbolique. *«La Cour*, notent les juges dans leur arrêt, *constate que la Convention ne lui donne pas compétence pour exiger de l'Etat français l'ouverture d'un nouveau procès.»*

Si Fahrat Saïdi souhaite engager une procédure de révision, il lui faudra donc saisir la commission qui siège à la Cour de cassation en invoquant un élément nouveau. *«Nous pouvons bien sûr déposer un dossier*, note son avocate, Mme Claire Waquet, *mais je ne suis pas sûre qu'une condamnation de la Cour européenne constitue un élément nouveau. Je le dis souvent : à Strasbourg, on travaille surtout pour les autres.»* La situation de Fahrat Saïdi ne s'est en effet guère arrangée : sa demande de relèvement de l'interdiction du territoire français a été rejetée, et du coup, il vit aujourd'hui clandestinement en France.

ANNE CHEMIN

Un lycéen vosgien avoue deux meurtres

Un jeu de piste pervers

NANCY

de notre correspondante

La vieille dame est morte de peur. Forcément, à soixante-treize ans, on n'a pas le cœur solide. Les gendarmes ont retrouvé Annette Vincent morte ligotée et bâillonnée dans sa baignoire. Sur sa porte, le meurtrier avait accroché un petit écriteau : *«fermer pour cause de décès»*. Provocation, avec une faute d'orthographe.

Lundi 4 octobre, dans le bureau du juge d'instruction Caroline Lamotte, au palais de justice d'Epinal, Samuel Milliot, un lycéen de dix-huit ans, domicilié à Fresse-sur-Moselle (Vosges), a été mis en examen pour vol avec violence, actes de torture et de barbarie. Le magistrat n'exclut pas de requalifier les faits prochainement en homicide involontaire ou coups ayant entraîné la mort avec la circonstance aggravante d'actes de torture et de barbarie.

En deux jours, Samuel, élève sans histoire de la cité technique Gustave-Eiffel de Talange (Meurthe-et-Moselle), a avoué deux crimes. Celui commis le 21 juillet à Saulxures-sur-Moselotte, et dont la victime était la septuagénaire, et le second, perpétré le 2 septembre au Thillot, toujours dans les Vosges (*le Monde* du 5 octobre).

Là, sa victime était Anne-Marie Gélinotte, professeur d'espagnol au collège du Thillot. Elle revenait de vacances et, cette nuit-là, elle a surpris le garçon qui cambriolait son appartement. Pour la faire taire à jamais, Samuel l'a étranglée et puis, pour brouiller les pistes, il s'est livré à une mise en scène macabre et a jeté son corps dénudé dans un ravin distant de quelques centaines de mètres. On a tout d'abord cru au crime d'un maniaque sexuel, la victime ayant subi des sévices sexuels *post mortem*. Mais les gendarmes des Vosges et ceux de la section de recherches de Nancy avaient en mémoire le meurtre de «Nénette», la septuagénaire de Saulxures-sur-Moselotte, qui portait elle aussi des traces de coups au visage, à l'épaule et dans le bas-ventre.

Annette Vincent est morte de saisissement, étouffée par son bâillon, après avoir bu un peu d'eau qui se trouvait dans la baignoire. On appelle cela «une noyade blanche». Convaincus que le ou les meurtriers étaient les mêmes que ceux d'Anne-Marie Gélinotte, qu'ils habitaient dans la région et avaient, de près ou de loin, un rapport avec les victimes, les gendarmes ont procédé selon la méthode des cercles concentriques, auditionnant sans relâche l'environnement de celles-ci.

Leur ténacité a fini par payer. Tel un Petit Poucet homicide, Samuel Milliot, élève calme et poli mais à la personnalité extrêmement fragile, a laissé derrière lui des indices, les effets d'Anne-Marie Gélinotte. Comme pour se livrer à un jeu de piste pervers, comme pour défier les gendarmes. De vérifications en recoupements, vendredi 1er octobre, les gendarmes parviennent jusqu'à Samuel, qui a repris tranquillement ses cours de conducteur routier à Talange.

Au cours de la perquisition qui est effectuée à son domicile, les enquêteurs mettent la main sur d'autres preuves matérielles, le porte-monnaie d'Annette Vincent, la sacoche usagée où elle déposait sa recette de dépositaire de presse avant d'aller la porter à la banque, et surtout un petit bout de papier où était griffonné ce mot : «Nénette». Nénette, dont le seul tort fut, il y a quelques années, d'infliger une réprimande à Samuel Milliot devant ses copains. Le jeune homme a été écroué.

MONIQUE RAUX

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

Enquêtes à l'hôtel de police de Grenoble

Un inspecteur des renseignements généraux a été mis en examen et écroué

GRENOBLE

correspondance

Un inspecteur de police des renseignements généraux de Grenoble, Christian Aussillou, a été mis en examen, vendredi 1er octobre, par Nathalie Carnevale, juge d'instruction à Grenoble, pour *« corruption passive »* et *« violation du secret professionnel »*. Placé sous mandat de dépôt, il a été écroué à Lyon. L'inspecteur, en fonction dans la police depuis vingt ans, dont onze passés au service des renseignements généraux, aurait, de source judiciaire, *« entretenu des relations compromettantes »* avec un ou plusieurs membres d'un réseau de trafic de stupéfiants.

Quelques jours plus tôt, cinquante kilogrammes de haschisch avaient été saisis à Monestier-de-Clermont (Isère). Trente personnes avaient été interpellées et treize mises en examen et écrouées. Des armes ainsi qu'une somme d'environ 160 000 francs, pouvant provenir de deux cambriolages commis durant l'été dans l'agglomération grenobloise, avaient été retrouvées. Une perquisition, effectuée au domicile de l'un des auteurs présumés du trafic, aurait également permis la découverte de fiches confidentielles émanant des services des renseignements généraux ainsi que d'un organigramme de la direction centrale de la police judiciaire de Grenoble.

La mise en cause d'un inspecteur dans le cadre d'une enquête judiciaire intervient dans un contexte déjà marqué par une suite de règlements de comptes internes à l'hôtel de police de Grenoble. Les représentants locaux du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, membre de la FASP, majoritaire) ont notamment révélé, il y a un an, l'existence de factures surévaluées ou correspondant à des travaux jamais réalisés et, plus récemment, d'irrégularités dans les comptes du centre de loisirs, chargé localement de la prévention (*le Monde* daté du 22-23 août).

Plusieurs enquêtes administratives et judiciaires ont été ouvertes à cette occasion, la plupart toujours en cours. Un commissaire a néanmoins d'ores et déjà été mis en examen pour faux et usage de faux et plusieurs sanctions, allant du simple blâme à la révocation, ont été proposées par la commission de discipline à l'encontre d'inspecteurs ou de commissaires, dont l'ancien directeur départemental des polices urbaines de l'Isère.

NICOLE CABRET

Les suites judiciaires de l'affaire Valenciennes-OM

Un réquisitoire supplétif a été ouvert pour une nouvelle subornation présumée de témoin

Eric de Montgolfier, procureur de la République à Valenciennes, a ouvert, lundi 4 octobre, un réquisitoire supplétif contre X pour tentative présumée de subornation de témoin, à la suite de la nouvelle audition de Jean-Jacques Eydelie par le juge Bernard Beffy, vendredi 1er octobre.

L'ancien joueur marseillais, mis en examen pour corruption active dans l'affaire du match Valenciennes-OM, avait indiqué au juge qu'il avait rencontré Bernard Tapie à son domicile parisien le 17 septembre, soit cinq jours avant la réunion du conseil fédéral qui devait sanctionner l'OM et les joueurs impliqués dans l'affaire. Le président de l'OM lui aurait alors proposé un contrat en échange d'une modification de son témoignage dans l'affaire de tentative de corruption présumée lors du match Valenciennes-OM, dans laquelle Jean-Jacques Eydelie avait reconnu avoir remis une somme de 250 000 francs au Valenciennois Christophe Robert, sur l'ordre de Jean-Pierre Bernès, ancien directeur de l'OM.

Selon les déclarations de Jean-Jacques Eydelie, un émissaire de Bernard Tapie est allé chercher le joueur et son manager, Raphaël Santos, à l'aéroport de Bruxelles, à leur retour d'Argentine, le 17 septembre. Cet émissaire a conduit les deux hommes au domicile parisien de Bernard Tapie dans la soirée. Le président de l'Olympique de Marseille aurait proposé à son ancien joueur l'équivalent d'un contrat de trois ans, Jean-Jacques Eydelie comprenant alors qu'il pourrait bénéficier de ce contrat s'il modifiait son témoignage.

« Il faut rester très prudent »

Joint mardi matin, Bernard Tapie confirmait la réalité de la rencontre, mais démentait toute tentative de subornation. *« Il faut rester très prudent sur les propos d'Eydelie,* expliquait-il, *que personne n'a encore lus. L'affaire Primorac a commencé de cette manière, à partir d'informations inexactes. »* Le président de l'OM s'étonnait également que Jean-Jacques Eydelie n'ait pas mentionné cette rencontre dans la lettre au conseil fédéral, où le joueur avait confirmé ses accusations contre Jean-Pierre Bernès.

ÉDUCATION

En dépit du soutien des collectivités locales

Les écoles Diwan sont mises en règlement judiciaire

BREST

de notre correspondant

Les écoles en langue bretonne Diwan ont été mises, lundi 4 octobre, en règlement judiciaire par le tribunal de grande instance de Quimper. Une période d'observation de six mois a été ouverte pour leur permettre de présenter un plan de redressement. Cette décision fait suite à une assignation de l'URSSAF du 24 mai dernier.

Diwan demandait un délai supplémentaire d'un mois, mais le procureur de la République s'est prononcé pour le règlement immédiat, et le tribunal a estimé qu'il n'existait pas de *« projet concret de remboursement »*. *« On s'attendait à un sursis, compte tenu des efforts que nous avons faits pour faire des économies sur les salaires, et des négociations que nous avons engagées avec les collectivités pour aboutir à un moratoire »*, a souligné le président André Lavanant.

L'association, qui emploie cent dix personnes et possède, en Bretagne et en Loire-Atlantique, vingt-quatre écoles, où sont inscrits 1 099 enfants, doit trouver maintenant des fonds pour éponger une dette de 7 millions de francs envers l'URSSAF, à laquelle s'ajoutent 924 000 francs d'arriérés d'impayés aux ASSEDIC et 1,3 million de francs au fisc.

Seule planche de salut : une nouvelle aide des collectivités territoriales. Celles-ci avaient déjà permis, en juillet 1990, d'épurer un passif de près de 6 millions de francs de cotisations sociales. Les écoles en breton demandent aux mêmes partenaires, la région Bretagne, les conseils généraux du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de Loire-Atlantique, de faire un effort identique afin que puisse s'établir un moratoire de remboursement. Mais pour l'association la dette doit être allégée des pénalités de retard, ce qui la porterait à 6 millions.

Selon Diwan, un plan était sur la bonne voie, et le sursis sollicité aurait permis d'éviter le règlement judiciaire. Le conseil général du Finistère – de même que celui des Côtes-d'Armor – ne serait pas, en effet, opposé à un nouveau soutien, mais à condition que la région participe, comme en 1990, pour moitié de la part des collectivités, soit, en l'occurrence, 2,25 millions de francs. L'association, qui a reçu de nombreux dons à la suite d'une campagne de soutien lancée en mai, est en mesure, quant à elle, de payer 1,5 million de francs.

Elle estime que l'avenir devrait ensuite être plus serein dans la mesure où elle attend de l'Etat un feu vert pour la mise en place de contrats d'association, ce qui la soulagerait de la charge des salaires de ses enseignants et lui permettrait d'envisager un croissance de ses effectifs de 10 et 15 % par an.

GABRIEL SIMON

REPÈRES

CATASTROPHE

L'ONU révise à la baisse le bilan du séisme en Inde

Selon la responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Art Udo, interrogé lundi 4 octobre à Genève, le tremblement de terre qui a dévasté l'est de l'Etat du Maharashtra, en Inde, a fait jusqu'à présent 11 870 morts. *« Les informations de presse sur un bilan final d'au moins 30 000 morts sont considérées comme exagérées par le gouvernement indien lui-même »*, a-t-il précisé.

Le premier ministre indien, Narasimha Rao, s'est rendu, ce même lundi, à Khillari, la localité la plus touchée par le séisme. D'après les responsables des secours sur place, 90 % des décombres ont été explorés. Mais, mardi 5 octobre, une fillette de dix-huit mois a été retrouvée vivante par un chien d'une équipe française de l'association Médicors, qui opérait dans le village de Mangrul. – *(AFP, Reuter.)*

ENSEIGNANTS

M. Bayrou estime inacceptable toute discrimination physique

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'est prononcé sans ambiguïté, lundi 4 octobre, sur la situation d'Isabelle Lemaire, dont la candidature comme maîtresse auxiliaire d'anglais a été provisoirement écartée par le rectorat de Lille pour cause de *« surcharge pondérale »* (*le Monde* daté 3-4 octobre). Estimant *« absolument inacceptable »*, si c'est le cas, que ce professeur *« ait été exclu de la liste des maîtres auxiliaires pour des raisons physiques »*, M. Bayrou a ajouté que *« rien ne serait plus contraire à* [ses] *convictions qu'une discrimination physique de quelque nature que ce soit »*. Si l'attitude du rectorat de Lille relevait d'une telle discrimination, le ministre de l'éducation nationale a précisé qu'il *« prononcerait immédiatement sa réintégration, pour qu'il lui soit proposé un poste aussitôt que possible, sans aucun passe-droit »*.

NUCLÉAIRE

Incidents sans gravité à Cadarache et à Gravelines

Une anomalie a été décelée sur le réacteur d'études Phébus, au centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Cette installation, destinée à tester le comportement du combustible en cas d'accident grave, est à l'arrêt, après une campagne de vérifications préalables qui s'est terminée fin août. Vendredi 1er octobre, des techniciens se sont aperçus qu'un petit boulon de 3 mm de diamètre manquait sur un dispositif de mesure de température temporaire qu'ils étaient en train de démonter sur la partie supérieure du cœur du réacteur, explique la direction du centre, dans un communiqué publié lundi 4 octobre. L'incident, qui n'a eu *« aucune conséquence sur le personnel et l'environnement »*, a été classé au niveau 1 de l'échelle de gravité. A la centrale de Gravelines (Nord), c'est une fausse manœuvre qui a entraîné la fuite d'une centaine de litres de liquide légèrement radioactif. Selon le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), tout le liquide a été récupéré, et l'incident, là non plus, n'a eu *« aucune conséquence »* sur le personnel et l'environnement. Il n'a pas fait l'objet d'un classement sur l'échelle de gravité.

□ **Infanticide à Carcassonne.** – Les policiers de Carcassonne (Aude) ont arrêté, lundi 4 octobre, sur le chemin du commissariat, où il se rendait, un homme portant dans ses bras le corps de son petit garçon, âgé de trois ans, qu'il avait tué, la veille au soir, d'un coup de carabine, sur les bords de l'Aude. Il avait ensuite retourné l'arme contre lui, se blessant gravement au visage. Il devait reconduire l'enfant dans sa famille d'accueil, où il avait été placé par les services sociaux. Agé de cinquante ans, l'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, vivait de petits emplois. Il travaillait aussi comme bénévole à la Croix-Rouge du département. Hospitalisé, il sera mis en examen pour infanticide.

□ **Un adolescent se tue en jouant à la roulette russe.** – Un adolescent de dix-sept ans, qui fêtait son anniversaire dans le pavillon familial de Montreuil (Seine-Saint-Denis), s'est tué, dimanche 3 octobre, en jouant à la roulette russe avec un revolver à grenaille. Ronan avait invité une dizaine d'amis alors que ses parents s'étaient absentés. Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme, qui souhaitait « épater » ses camarades, se serait emparé d'une arme de collection qu'il aurait chargée d'une unique cartouche avant de faire tourner le barillet puis de tirer. L'un de ses amis aurait vainement tenté de l'en empêcher.

□ **Mise en examen du percepteur d'Annecy soupçonné de détournement de fonds publics.** – Le receveur-percepteur d'Annecy (Haute-Savoie), soupçonné d'avoir détourné environ 40 millions de francs (*le Monde* du 5 octobre), a été mis en examen pour *« détournement de fonds publics »* et *« falsification de documents publics »*. Jean-Claude Schuler, âgé de cinquante ans, qui occupait ses fonctions dans le quartier d'Annecy-le-Vieux, avait disparu au mois de juin avant d'être interpellé, jeudi 30 septembre, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Après-demain les dinosaures

L'exploration de l'ADN fossile est en pleine expansion. Sans conduire encore à la reproduction de monstres disparus, elle en dit long sur l'évolution des espèces

Pertie des Etats-Unis, la « dinomanie » s'apprête à envehir le France. *Juressic Perk*, le demier film de Steven Spielberg, dont la diffueion e rapporté 325 millions de dollers en quinza semalnee, sur la seul territoire eméricain, sort sur nos écrans le 20 octobre. A l'origine de ce nouveau monstre du ciréme américain, un scénario conçu par Micheel Crichton et résumé dèe les premières minutee du film : *« Au printemps 1990, on trouve, dens un morceau d'ambre en provenence d'une mine d'Amérique du Sud, les restes d'un moustique préhistorique fossilisé, un des innombrables moustiques qui sa nourissaient du sang des dinosaures. Avec l'ADN de ce sang, le science était capable de recréer ces mastodontes. Et pour la première fois, l'homme et les dinoseures ee partagèrent la Terre. »*

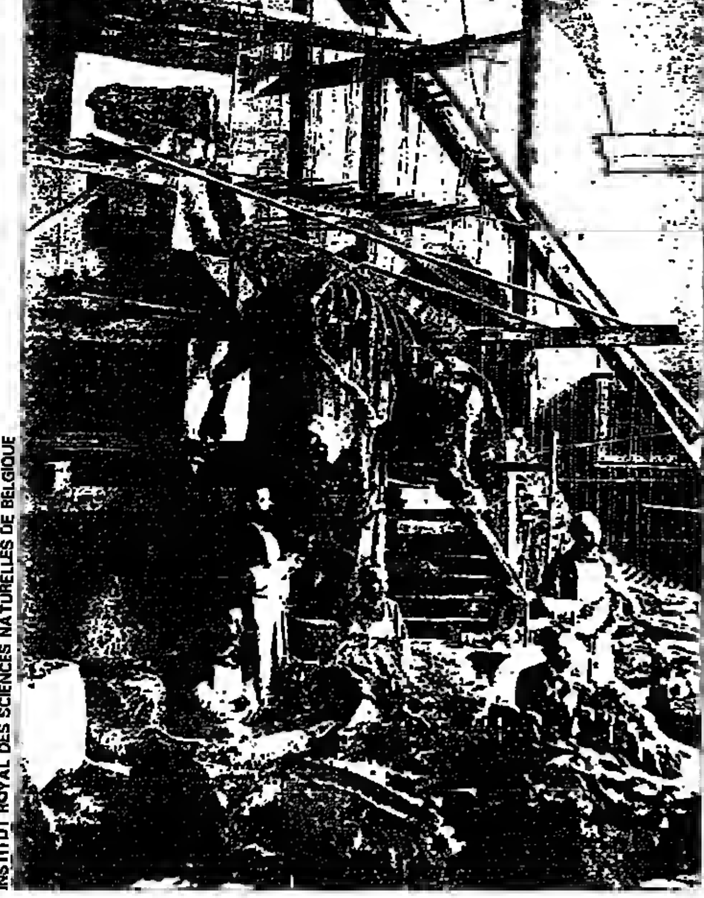
Pure fiction, ou présomption d'une réelité future ? La force de *Jurassic Park* (le livre s'est vendu à plus de quetre millions d'exempleires) réside dens la rencontre entre deux mondes : celui de le génétique, qui confèra eujourd'hui à le science un pouvoir d'ection jameis atteint dans le domeine du vivant ; et celui das dinosaures, ces gigenteeques reptiles qui ont régné sens pertage sur la Terre pendant plus de cent cinquente millions d'années.

Quelles seront demain les applications de la biologie moléculaire, qui nous permet d'ores et déjà de jouer les apprentie sorciere ? Quels furent, hier, lee comportements de ces « terribles lézerde » dont on ne conneît que le squelette, lee empreintee et perfois les œufs ? Si *Juressic Park* marche si bien, c'est qu'il fait è le fois rêver et s'Interroger. En raniment la fascination exercée de tout temps par les scénarios-cetastrophes, qui vient aujourd'hui remplecer, quelquee heures durant, les engoisses réelles de le guerre, du chômage et de la misère.

ABASOURDI, émerveillé, terrifié : Alan Grant, le paléontologue héros de *Jurassic Park*, réagit devant l'incroyable comme le ferait n'importe quel scientifique. « *Le dinosaure et l'homme, deux espèces séparées par 65 millions d'onnées d'évolution, viennent tout à coup de se retrouver face à face. Comment serait-il possible d'ovoir lo plus petite idée de ce qui va se passer ?* », commente-t-il. La suite, bien sûr, montrera que cela se passe très mal. Mais que les âmes sensibles et les mouvements hostiles aux manipulations génétiques (certains ont manifesté, aux Etats-Unis, lors de la première du film) se rassurent : le résurrection des « *terribles lézards* », comme celle de toute autre espèce disparue, n'est pas pour demain. Au pire, pour après-demain.

Jurassic Park est une fiction, mais Michael Crichton, biologiste de formation, n'a pas conçu son best-seller au hasard. L'exploration de l'ADN fossile (l'acide désoxyribonucléique, support de l'hérédité) existe bel et bien. Ce champ de recherche est même en pleine expansion depuis l'epparition, il y e quelques années, de le PCR (ou polymerase chain reaction) : une technique d'amplification génétique d'une efficacité sans précédent, qui permet de dupliquer à volonté, à des milliers d'exemplaires, le moindre fragment d'ADN.

« *Il y a encore cinq ou six ons, ceux qui voulaient trovailler sur l'ADN oncien étoient considérés comme de doux rêveurs* », se souvient Catherine Hanni, spécialiste de l'ADN humain à l'Institut Pasteur de Lille. A l'époque, déjà, quelques passionnés annoncent pourtant des premiers résultats. En 1984, l'équipe américaine d'Allan Wilson (université de Berkeley) parvient ainsi à extraire des fragments d'ADN de le peau séchée d'un quagga, sorte de chimère de zèbre et de cheval vieux de plus d'un siècle. La même année, d'autres annoncent evoir exhumé du matériel génétique d'un mammouth datant de quarante mille ans. Un an plus tard, un chercheur de l'université suédoise d'Upsala, Svante Paabo, isole de l'ADN humain d'une momie égyptienne âgée de deux mille quatre cents ans.



INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

Coffre-fort à gènes

« *Avec l'avènement de la PCR, l'intérêt des biologistes pour l'ADN fossile est devenu frénétique* », résume Catherine Hanni. Partout dans le monde, on assiste désormais à une véritable course aux gènes préhistoriques, dont les records d'ancienneté ne cessent d'être battus. En 1989, on isole ceux d'un magnolia vieux de 17 millions d'années. En 1992, celui d'un termite de 30 millions d'années (*le Monde* du 29 octobre 1992). En juin de cette année, enfin, l'équipe américaine de Raul Cano et George Poinar (université de Berkeley Californie), fondatrice d'un *Extinct DNA study* group, pulvérise le score en annonçant dans la revue *Nature* (la veille de la sortie américaine de *Jurassic Park* !) avoir déniché un fragment de gène provenant d'un charançon ayant vécu il y e cent vingt à cent trente millions d'années – autrement dit contemporain des dinosaures.

Ce terrain de recherche est devenu d'autant plus fertile que les explorateurs de l'ADN ancien disposent, du moins pour les espèces de petite taille, d'un formidable réservoir préhistorique : les mines d'ambre de la Baltique et de Saint-Domingue (ère tertiaire) et celles, plus vieilles encore, de certaines régions de Russie (ère secondaire). En inhibant la croissance bactérienne et la putréfaction des tissus biologiques qu'elle enrobe, cette résine végétale fossilisée, ultra-résistante et totalement imperméable, offre en effet aux « paléontologues moléculaires » un coffre-fort idéal pour protéger les gènes du passé *(voir encadré)*. Là encore, Michael Crichton n'a donc rien inventé, poussant même la rigueur jusqu'à passer plusieurs mois de « formation » dans le laboratoire de George Poinar, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'ambre fossilifère.

De là, sans doute, lui est venu l'une des audaces les plus plausibles de *Jurassic Park* : le récupération d'ADN de dinosaure dans l'intestin d'un moustique préhistorique. « *La plupart des insectes piqueurs que l'on connait aujourd'hui vivaient déjà à l'époque des dinosaures. Et ces derniers, malgré l'épaisseur de leur peau, devaient bien se faire piquer de temps en temps* », confirme Michel Solignac, chercheur au laboratoire de biologie et génétique évolutives du CNRS (Gif-sur-Yvette). « *On peut tout à fait imaginer qu'un insecte, alourdi par son repas de sang, s'est ensuite englué dans la résine avant que sa digestion ne soit achevée.* »

Autruche ou grenouille

Aucune cellule de dinosaure, il est vrai, n'a encore été isolée de cette manière. Mais ce n'est, peut-être, qu'une question de patience. Officiellement, voilà donc pour la science... Car, au-delà de l'ADN fossile, les chercheurs sont formels : rien ou presque des performances techniques nécessaires au passage de ce matériel génétique à un petit dinosaure en bonne et due forme n'est aujourd'hui réalisable.

Premier écueil : l'ADN ne s'extrait pas d'une cellule comme un petit pois de sa cosse. Avant de pouvoir le manipuler, le modifier ou simplement déchiffrer la séquence de bases (les maillons élémentaires des gènes) qui le compose, il faut le réduire, par des méthodes enzymatiques, en des millions de fragments. Et, ensuite, tenter de les remettre dans le bon ordre. Les chercheurs engagés dans le programme international « Génome humain » ne font rien d'autre avec le patrimoine héréditaire de notre propre espèce, et ce gigantesque projet leur prendra au bas mot une quinzaine d'années et des milliards de dollars. Or le puzzle que constitue le génome d'un dinosaure est presque aussi complexe (on estime qu'il comprend au moins deux milliards de paires de bases) et serait d'autant plus difficile à reconstituer que d'innombrables pièces, endommagées par le temps, manqueraient probablement à l'appel.

Soyons pourtant futuristes et admettons que les plus puissants ordinateurs y parviennent. Admettons même, comme nous y invite Crichton, que les « trous » de ce génome puissent être comblés par de l'ADN de grenouille. L'idée, là encore, ne choquera pas vraiment les biologistes : les formidables progrès des manipulations génétiques, qui permettent aujourd'hui de « greffer » dans n'importe quelle être vivant le gène d'une espèce étrangère, ont montré que ce qui paraissait impossible dans ce domaine cessait souvent de l'être quelques années plus tard.

Si le choix de l'ADN de grenouille fait bondir les puristes, ce n'est pas en fait pour des raisons techniques, mais conceptuelles. « *Dans l'échelle de l'évolution, les lignées des amphibiens et des reptiles ont divergé cent millions d'années avant l'apparition des dinosaures. Pour remplacer les fragments manquants au génome d'un dinosaure, il vaudrait mieux choisir de l'ADN d'autruche !* », note Michel Solignac. Tous les paléontologues s'accordent en effet à penser que les dinosaures, avant de disparaître de la planète, ont donné naissance aux oiseaux. Témoins les fossiles vieux de 150 millions d'années de l'archéoptéryx, cet espèce mi-oiseau, mi-reptile qui possède de multiples similitudes anatomiques avec un petit dinosaure carnivore, le *Compsognathus*.

Reste la grande étape, celle que tous les chercheurs considèrent comme une pure utopie : la reconstitution d'un animal vivant à partir de son seul génome. *Jurassic Park*, il est vrai, règle le problème de manière sommaire : une fois recomposée, la précieuse molécule d'ADN est introduite dans un œuf de crocodile. Celui-ci est ensuite déposé dans un incubateur en plastique... et le tour est joué. Une pirouette qui fait sourire tous les biologistes, bien placés pour savoir que le clonege d'un être vivant pose des problèmes eutrement complexes.

« *Faire revivre une espèce à partir de son seul génome est totalement impossible, pour la simple raison qu'un ADN « nu » est un ADN mort !* », martèle ainsi André Langaney, directeur du laboratoire d'anthropologie du Musée de l'homme. Pour qu'une cellule se divise et entame le processus du développement embryonnaire, il faut en effet que son ADN, logé au cœur des chromosomes, soit habillé de divers éléments biologiques : des télomères, des centromères, ainsi qu'une véritable batterie de protéines spécialisées. Un berceau primordial hautement élaboré, que les meilleurs chercheurs, pour le moment, sont absolument incapables de recréer.

Pour le moment... mais demain ? Car si cette étape cruciale est franchie, rien n'est ensuite impossible. Dens le règne animal, cela fait plus de trente ans que les premiers clonages ont été réalisés sur certaines espèces inférieures. Plus de vingt ans qu'un chercheur de l'université d'Oxford, John Gurdon, a réussi à faire naître des grenouilles en greffant dans les ovules de « mères porteuses » des cellules intestinales de têtard, et même des cellules prélevées sur le peau de grenouilles adultes. Plus de dix ens, enfin, que deux chercheurs, suisse et américain, Karl Illmensee et Peter Hoppe, ont réussi à donner naissance à des clones de mammifères en transplantant des noyaux de souris d'un embryon à un ovule (*le Monde* du 6 janvier 1981).

Longs et difficiles, soumis à des taux d'échec extrêmement élevés, ces travaux, qui visent avant tout à mieux comprendre les processus du développement embryonnaire, restent pour l'essentiel du domaine de l'expérimentation. De plus, on n'est sans doute pas près de mettre la main sur une cellule embryonnaire de dinosaure en état de fonctionnement. Les chercheurs, d'ailleurs, le répètent à l'envi : si la recherche de l'ADN fossile les excite tellement, ce n'est pas qu'ils espèrent grâce à lui recréer des monstres disparus, mais tout simplement en savoir plus sur l'évolution des espèces et notre propre histoire. Reste que Spielberg, lui, y croit dur comme fer : dans quarante ans, pour peu qu'ils trouvent des commanditaires assez riches pour le leur permettre, les généticiens seront capables de nous présenter des dinosaures en chair et en os. Et, en l'état actuel des recherches, rien ne permet d'être sûr qu'il n'a pas raison.

CATHERINE VINCENT

Héros de contes de fées

Ils font rêver les enfants, e'interroger les edulres, courir les paléontologues... Meis, eu feir, pourquoi ont-ils tant de succès ? La gigentesque promotion commerciale dont bénéficient ces monstres reptiliens, orchestrée depuie plusieurs ennées aux Etata-Unis, suffit-elle à expliquer la véritable « dinomania » à laquelle on assiste aetuellement ? Ou feut-il eupposer un moteur eutre que mercantile à cette formidable machine à dollars, un rerreau perticulièrement propice à l'imaginaire ?

Depuis cent cinquante ane (car le mot ne fit son apparition qu'en 1841), qui dit « dinosaures » pense raptiles géants, qui régnèrent en maîtres pendant 150 millions d'annéea avant de diaparaître. « *Soit tous les ingrédients nécessaires à la fabrication de monstres mythiques* », estime Jeen-Jacques Hublin. Pour le sous-directeur du leboratoire d'anthropologie du Musée de l'homme, les dinosaures jouant ainsi aujourd'hui le rôle que tenaient, il y a un eiècle, nos ancêtrea préhistoriques, ces « *brutes ingénieuses* » (l'expression est de l'ebbé Breuil) pas tout à fair *sapiens*, qui chessaient eu gourdin et traînaient leurs femmas par les chaveux.

« *A mesure qu'il gegnait en humanité, l'homme de Cro-Magnon a perdu se fonction fantesmatique auprèe du grand public. Les dinosaures sont errivée à point pour le remplacer, en bénéficiant, qui plus est, d'un habillage scientifique eppelé « paléontologie »*, précise M. Hublin. Un parfum de rationalité qui, paradoxalement, eutorise selon lui toutes les invraisemblances, car « *trop de connaissences ecientifiques risqueraient de détruire le rêve. La preuve : on peut répéter cinquante fois que les hommes préhistoriques n'ont jemais rencontré de dinosaures, cele n'intéreese personne !* »

Psychiatre et éthologue, Boris Cyrulnik préfère évoquer « *l'érotisation de la peur* », et rappelle que la mort des dinoseures évoque la disparition possible de notre propre espèce. « *Les dinosaures alimentent un conte de fées moderne, et voisinent dans l'imaginaire des enfants avec la force mécanisée de Terminator* », estime-t-il. Dane les muaées, en effet, leurs squelettes s'effacent de plus en plus eu profit de mequettes robotisées et enimées. Ces enimaux deviendraient einsi « *des « machinee naturallee » et eurpuissantes, situées eu carrefour des forces primitives et de la technicité de notre monde moderne* ».

La « dinomenie », un phénomène de eociété ? « *On n'en serait pes là sens les hypothèees qui prévelent ectuellement sur leur dieparition* », s'exclame José Acheche, géologue à l'Inetitut de physique du globe de Paris. « *On pensait eutrefois que lee dinosauree s'éteient éteints parce qu'ils éteient trop bêtes pour s'edepter eux changements de leur environnement, et personne ne s'en souciait. Mais depuis que l'on eoupçonne une cetastrophe planéteire* [météorite ou éruption volcanique, la question n'est pas encore tranchée] *de les avoir tués, on les pleint beeucoup plus...* »

« *Ces animeux préhistoriques font peut-être vibrer un profond archétype jungien dans notre psychisme ; ile incarnent peut-être nos engoisses et nos besoins de fascination à un niveau très fondamental, programmé dans notre cerveau comme lee dragons de l'Eden* » (1), ironise Stephen Jay Gould. Meis ce peléontologue réputé et eméricain, qui, enfant dana les années 40, était « *dingue de ces animaux à une époque où tout le monde s'en fichait* », ne se fait quent à lui aucune illusion : si les « dinoa » font eujourd'hui un tabec, ce n'est pas tant qu'ils eolent « *grande, féroces et éteints* » (comme le lui e suggéré un collègue expert en psychologie enfantine), ni que les conneissences sur leur diversité, leurs comportements et leur extinction se soient eccumulées eu cours des vingt dernièree ennées. C'est evant tout, comme ce le fut parfois dens le passé, perce qu'ile bénéficient d'une formidable publicité. Quend on sait qua plus de mille produits sont actuellement lebélisés *Jurassic Park*, on ne saurait lui raprocher un tel pragmatisme.

Ca. V.

(1) *La Foire aux dinosaures*, Seuil, 1993.

trois choses que l'on sait

Où est le bonheur ?

Deux ou trois choses que l'on sait d'eux

PLUS de six cents espèces de dinosaures ont été décrites. Des monstres placides comme le diplodocus, qui promenait ses 25 mètres de long et ses 11 tonnes en broutant la campagne, ou terriblement violents comme le tyrannosaure, 15 mètres de long, 6 mètres de haut, 5 tonnes. Une vraie brute. D'autres à taille plus humaine, comme l'hypsilophodon (1,40 mètre à 2,30 mètres), herbivore, ou le vélociraptor (1,80 mètre), redoutable carnassier mis en scène dans le film *Jurassic Park*.

Qui étaient-ils? Comment vivaient-ils? Comment se reproduisaient-ils? Là encore, les informations consignées dans le grand bestiaire des dinosaures permet aux paléontologues de nous préciser leur aspect et leurs modes de vie (1). Il suffit d'interpréter les indices, de lire la roche pour y découvrir le détail qui manque.

C'est ainsi que, depuis longtemps déjà, les chercheurs ont appris à habiller les dinosaures. Les peaux écailleuses dont ils les «parent» ne sont nullement le fruit de leur imagination mais le résultat d'empreintes parfaitement nettes qui se sont imprimées à jamais dans les sédiments (2). *«Il ne nous manque que la couleur»*, regrette Philippe Taquet.

D'ordinaire, ces parties molles des cadavres ne se fossilisent pas. Mais il arrive, dans certaines conditions, que l'animal soit rapidement recouvert d'un fin sédiment qui évite la putréfaction des chairs et permet aux phénomènes de diagenèse (transformation d'un matériau meuble en une roche cohérente) de se produire.

C'est ainsi que l'on a pu réaliser (3) le moulage d'un cerveau de tricératops dont le crâne était particulièrement bien conservé et étudier dans le détail le labyrinthe de l'oreille interne d'un iguanodon!

De même l'étude des traces d'activité biologique laissées sur le sol humide par le passage de ces dinosaures ont permis de battre en brèche certaines hypothèses qui prévalaient dans la première moitié du XX[e] siècle. Les chercheurs de l'époque voyaient dans ces géants des animaux lents, balourds, peu capables de se déplacer sur la terre ferme et obligés de se maintenir le plus souvent dans l'eau des marécages où la poussée d'Archimède les aidait à se mouvoir.

Mais à la fin des années 60, preuve que la paléontologie est une science vivante, dynamique, l'Américain Robert Bakker, celui-là même qui a conseillé Steven Spielberg pour son film, et son collègue John Ostrom, ont balayé ces certitudes et montré que ces animaux, résolument terrestres, se déplaçaient sans peine sur la terre ferme sans que leur queue, souvent immense, touche le sol.

«Un des arguments les plus puissants en faveur de cette conception, écrivent Eric Buffetaut et Jean Le Lœuff dans le dossier que *Pour la science* consacre aux dinosaures, *est tiré de l'étude des empreintes de pas laissées par des sauropodes qui ont été découvertes dans diverses régions du monde, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne, en Corée et au Maroc* (...). *L'ostéologie de ces animaux confirme qu'ils ont redressé la queue pour marcher* [et que la très longue queue des sauropodes], *si elle avait traîné sur le sol, aurait sans doute gêné l'animal* (...). *Mécaniquement*, ajoutent-ils, *une queue horizontale est donc plus plausible qu'une queue traînant sur le sol pour ces animaux aux longs membres.»*

Sang froid ou sang chaud

Si les empreintes de queue sont rarissimes celles de pas sont plus nombreuses et permettent, en liaison avec la taille des os, la morphologie des articulations, la profondeur des empreintes et l'amplitude des pas, d'estimer le poids, la vitesse et le mode de locomotion de ces animaux marcheur, sauteur ou coureur. Un chercheur de l'université de Leeds, McNeill Alexander, s'est livré à des simulations, à des études comparées d'aujourd'hui pour calculer ces paramètres. *«Tous comptes faits*, conclut-il, *les grands dinosaures devaient être assez lents.»*

«Aucune empreinte des très grands dinosaures ne semble correspondre à des vitesses supérieures à 2,2 mètres par seconde.» Celle d'une marche humaine rapide. En revanche, il semble que les plus petits couraient. *«Les traces des animaux les plus rapides, relevées au Texas* (...) *correspondent à des vitesse de 12 mètres/seconde, supérieures à la vitesse de pointe des meilleurs coureurs humains (11 mètres/seconde), mais bien inférieures aux vitesses maximum des chevaux de course (15 à 17 mètres/seconde).» «Toutefois*, ajoute McNeill Alexander, *l'absence d'empreintes de course ne signifie pas que les grands dinosaures ne couraient pas, mais seulement qu'ils se déplaçaient en marchant, du moins sur les terrains qui ont conservé leurs empreintes.»*

Beaucoup reste encore à faire sur ce thème pour lever tous les doutes. Mais force est de reconnaître que la paléontologie nous brosse malgré tout des portraits-robots de plus en plus ressemblants au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

Ainsi, l'une des grandes questions dont les paléontologues débattent aujourd'hui porte sur le fait de savoir si les dinosaures étaient des animaux à sang chaud comme les mammifères ou à sang froid comme les reptiles.

Longtemps la deuxième thèse a prévalu. Mais des découvertes récentes, faites à la fin des années 80, ont montré que de tels animaux vivaient, au moins durant le crétacé, à la hauteur des cercles arctique et antarctique. *«Certes, il n'y a pas eu de glaciation pendant toute la période du mésozoïque qui recouvre, le trias, le jurassique et le crétacé, mais, aux pôles, il devait faire un peu frais»*, souligne M. Taquet.

Comment les dinosaures, qui colonisaient ces régions pouvaient-ils alors résister à ces températures basses? C'est toute la question, dans la mesure où l'on doute qu'il s'agisse d'espèces qui migraient vers les régions froides à la belle saison.

Reptiles semblables aux nôtres, ils seraient sans doute morts d'avoir dû puiser pour se réchauffer toute l'énergie nécessaire dans un milieu ambiant froid (ectothermie). Analogues aux mammifères, ils auraient été moins vulnérables au climat du fait de leur métabolisme interne, qui permet alors à l'animal, au prix d'une grande consommation d'énergie apportée par son alimentation et non par le seul milieu, de maintenir sa température interne élevée et constante (endothermie). La plus belle démonstration de ce mécanisme (4) se retrouve... chez un tout jeune ancien, l'homme (10 millions d'années pour les premiers hominidés et 3 millions d'années pour la première femme, Lucy), qui, sans l'extinction des dinosaures, n'aurait peut-être pas conquis la Terre.

De là à s'interroger sur la manière dont ces premiers maîtres de la planète auraient pu évoluer s'ils n'avaient brusquement disparu, il n'y a qu'un pas que les paléontologues franchissent allègrement pour se plonger dans les pouponnières de ces monstres, à la recherche d'un comportement parental disparu.

Nul doute que les nombreux restes de nids, avec leurs œufs et parfois leurs petits, découverts en 1869 dans la région d'Aix-en-Provence, puis en Mongolie en 1920, et, plus près de nous, au Mas d'Azil ou dans l'île aux Œufs, mise au jour en 1983, dans le Montana ne donnent des idées aux chercheurs.

Certains dinosaures, les hypsilophodons, semblent avoir pondu leurs œufs un peu au hasard, tandis que d'autres, comme les hadrosaures du Montana, paraissent avoir construit des nids et donné... la becquée à leurs petits.

J.-F. A.

(1) Les paléontologues répartissent les dinosaures en deux grands ordres : les saurischiens, à bassin de reptile, parmi lesquels on distingue les théropodes (à pieds de bête) carnivores et les sauropodes (à pieds de reptile), herbivores; les ornithischiens, à bassin d'oiseau, tous hervivores.

(2) Des expériences ont montré que l'injection de certaines substances chimiques (acide rétinoïque) dans les écailles des pattes de poulet pouvait conduire à la production de plumes analogues à celles qu'on trouve chez l'archéoptéryx et, aujourd'hui, chez les oiseaux.

(3) *La Revue du Palais de la découverte* (Vol. 19, n° 185).

(4) Dans les années 20, un chercheur américain a proposé une troisième voie pour la régulation thermique des dinosaures : l'homéothermie de masse, qui suppose que l'animal, du fait de sa taille et de son volume, emmagasine de grandes quantités de chaleur. Robert Bakker, toujours lui, semble un adepte de l'endothermie.

Le puzzle des fossiles

Pendant 165 millions d'années ils ont régné sur la Terre. Il n'est pas un continent qu'ils n'aient colonisé. Pas une terre qu'ils n'aient foulé. Des plus tropicales aux régions les plus froides d'alors, l'Alaska et l'Australie. Apparus voilà 230 millions d'années pendant le trias supérieur, ils dominèrent rapidement le monde durant le jurassique (205-135 millions d'années) et le crétacé (135-65 millions d'années). Puis ils disparurent massivement. En quelques dizaines – peut-être quelques centaines – de milliers d'années, victimes, pense-t-on, de changements écologiques majeurs provoqués, selon les hypothèses, par la chute d'astéroïdes géants sur la Terre ou par des éruptions volcaniques massives dont les nuages de poussières auraient profondément modifié la composition chimique de l'atmosphère et des océans.

Que reste-t-il des dinosaures? Que reste-t-il de ces géants dont certains n'étaient guère plus gros... qu'une autruche ou qu'un dindon? Des dents, des maxillaires, des fémurs et des tibias, des œufs et des squelettes fossilisés, des marques de pas et des empreintes de peau à jamais gravées dans la pierre. Un bien piètre matériel pour le profane, mais une mine d'indices pour le paléontologue qui, tel le plus fin des limiers de Scotland Yard, va patiemment reconstituer l'animal, cerner son mode de vie et s'interroger même sur son comportement parental.

Tout commence souvent par un petit rien. Une sorte de caillou blanc, légèrement pointu, qui émerge d'un océan de sable semé de blocs noirs. Ce qui échappe au marcheur, le paléontologue le voit. Soigneusement, il dégage le caillou, qui se révèle être une dent. Puis un maxillaire apparaît. Et, quelques semaines plus tard, un morceau de squelette est libéré. *«C'est presque toujours comme cela»*, explique Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle et de l'unité associée n° 12 du CNRS.

«En 1984, je me trouvais au Niger, où je fouillais dans des grès vieux d'une centaine de millions d'années, raconte-t-il, *et j'ai trouvé les restes de ce qui ressemblait à une sorte de museau long et étroit. Regardez, voilà la pièce.»* Un bout de roche gris rouge avec des excroissances pointues. *«Les dents et les amorces de trous, ce sont les alvéoles dentaires avec leurs dents de remplacement.»* Un moment perdu, le regard se fait plus incisif, plus précis. C'est vrai. Elles sont bien là, ces alvéoles et ces dents. Une minute plus tôt, elles étaient masquées à l'œil du profane et les voilà qui se détachent. Candide progresse enfin.

La leçon de la pierre

Le puzzle se met en place. Lentement, méthodiquement. *«Le propriétaire de ce maxillaire*, poursuit Philippe Taquet, *est de la famille des archosaures, un groupe de vertébrés auquel appartiennent les dinosaures et les crocodiliens, car ce sont les seuls qui ont les dents non soudées à la mâchoire comme les iguanes ou les varans.»*

La leçon continue sous l'œil bienveillant de Georges Cuvier, le plus célèbre des paléontologues, qui, dès le dix-huitième siècle, pose les règles de l'anatomie comparée et de la subordination des caractères sans lesquelles les chercheurs seraient aujourd'hui démunis. L'animal prend forme. *«Ce n'est pas un crocodile. Ils n'ont pas de dents crénelées, sauf une espèce. Mais la pièce que nous avons est une partie basse, avec deux branches simples qui se referment, alors que les crocodiles ont un palais secondaire pour respirer et avaler en même temps. C'est donc un dinosaure.»*

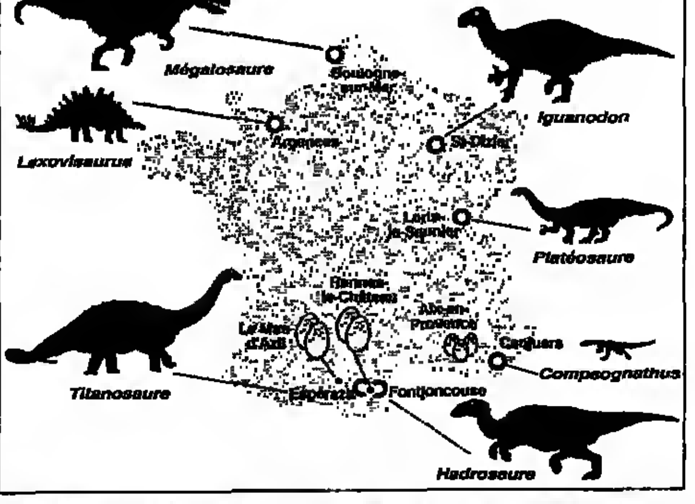
La pensée franchit les époques, bouscule les années par millions. Sans cesse elle a comparé – hier et aujourd'hui – ce que l'on sait et ce que l'on voit. Peu à peu le bloc de grès livre sa vérité sur ce *«dinosaure carnivore à dents pointues»* qui, par chance, n'a jamais été décrit dans les catalogues. La mâchoire *«fait penser à celle des gavials, des dauphins ou des cigognes»*. D'où l'idée que, comme ces mangeurs de poissons, ce dinosaure du crétacé inférieur devait être piscivore et qu'il pêchait peut-être à la manière des cigognes ou des hérons. Le fossile a enfin trahi son mystère.

Tout son mystère? Pas encore. Car en novembre 1986, des chercheurs ont publié dans la revue britannique *Nature* un article sur une griffe de dinosaure et un autre sur un dinosaure au museau long et étroit dont le squelette entier était figé dans l'argile du Surrey.

Qui était-il? Les conclusions des paléontologues britanniques furent formelles. L'animal était analogue à celui découvert deux ans plus tôt au Niger par Philippe Taquet, dont, avec élégance, ils saluèrent et confirmèrent les conclusions. Un nouveau chapitre de l'histoire des dinosaures s'ouvrait. Une histoire déjà riche, dont l'anatomiste et paléontologue Sir Richard Owen a écrit les premières pages en inventant, en 1841, ce nouveau groupe des dinosaures (du grec *deinos* : terrible et *saura* : lézard) à partir de la description de neuf genres de grands reptiles ayant vécu à l'ère secondaire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Les «lézards terribles» en France



L'iguanodon : ce dinosaure à «dents d'iguane», long d'environ 9 m, haut de 5 m et d'une masse de 4 à 5 t, était un herbivore relativement abondant en Europe. Il vivait au début du crétacé (135 à 65 millions d'années). On a trouvé sa trace dans la Haute-Marne. Le platéosaure : ce gros «reptile plat» d'environ 8 m, doté d'un cou court et de dents plates et pointues, broutait. Il vivait pendant le trias supérieur (230 millions d'années) dans l'ensemble de l'Europe. Le compsognathus : ce spécimen «aux jolies mâchoires», découvert en Allemagne et dans le sud-est de la France, avait une taille de 60 cm et un poids de 3 kg. Il vivait au jurassique supérieur (140 millions d'années). L'hadrosaure : ces gros reptiles herbivores à «bec de canard», récemment découverts en France, mesuraient de 8 à 10 m. Ils vivaient au crétacé. Le titanosaure : la taille de ce «reptile gigantesque», dont la taille pouvait dépasser les 12 m. Les œufs de cet herbivore qui vivait au crétacé ont été trouvée dans la région d'Esparaza. D'autres œufs ont été découverts au Mas-d'Azil, à Rennes-le-Château et au dessus d'Aix-en-Provence dans les terrains de la montagne Sainte-Victoire. Le lexovisaurus : ce «reptile de Lislaux», reconnaissable aux plaques osseuses qu'il portait sur le dos et la queue, mesurait environ 5 m. Au jurassique moyen, il vivait en France et en Angleterre. Le mégalosaure : ce «grand reptile», doté d'une mâchoire armée en dents de scie, était un redoutable carnivore de 9 m de haut pour une tonne.

Consultants à Hollywood

Les deux paléontologues, dont les travaux ont inspiré *Jurassic Park*, ont rencontré leurs dinosaures sur grand écran.

LOS ANGELES

correspondance

« *QUAND les marionnettistes ont branché le tyrannosaure et qu'il s'est mis à avancer très vite, les yeux dilatés, je me trouvais juste devant lui sur le plateau et il avait tellement l'air d'un animal vivant que j'en ai fait un grand bond en arrière...* » Ce fut la première rencontre de Jack Horner, paléontologue réputé pour ses recherches sur les dinosaures et plutôt habitué à la compagnie des fossiles, avec un dinosaure grandeur nature *made in Hollywood*, sur le tournage de *Jurassic Park*. C'est lui qui a servi de modèle au personnage du docteur Alan Grant, le paléontologue (réticent) du livre de Michael Crichton et du film de Steven Spielberg, et le voilà bien content que le scientifique ait un rôle sympa. « *J'adore* Jurassic Park, *que j'ai déjà vu quatre fois, et j'y retournerai. Il n'y a pas vraiment de scénario, le jeu des acteurs n'est pas terrible, mais les dinosaures sont... fantastiques !* »

Jack Horner a trouvé son premier fossile à l'âge de sept ans. Depuis, il fouille sans relâche dans le Montana, et travaille tout spécialement sur les bébés dinosaures, ayant mis au jour un des premiers nids. Ainsi qu'il l'explique dans son livre *Digging Dinosaurs* (*dig* signifie à la fois « fouiller » et « adorer » (1), il appartient à la jeune école des paléontologues pour qui les dinosaures sont des animaux à sang chaud, agiles et intelligents, et non ces reptiles lents et pas très malins qu'on décrivait auparavant.

Un beau jour, Steven Spielberg lui a demandé d'être consultant sur le film. « *Je leur apprenais comment on fait un dinosaure, et moi j'ai appris comment on fait un film. Je me suis beaucoup amusé. Ils me demandaient ce qu'un dinosaure pouvait faire, ou ne pas faire. Par exemple, ils voulaient leur mettre une langue fourchue, j'ai répondu que ça n'était pas possible, puisque ce sont des oiseaux. En général, ils m'écoutaient... Je pense que si on veut savoir à quoi ressemblaient les dinosaures, il faut aller voir le film.* »

Jack Horner étudie actuellement la croissance des dinosaures avec le paléontologue français Armand de Ricqlès. Dans son champ de fouilles du Montana (qui a servi de modèle à celui de *Jurassic Park*), il a trouvé, en 1990, des cellules sanguines bien conservées dans un squelette de tyrannosaure, et il ne doute pas de pouvoir extraire dans un futur proche de l'ADN de dinosaure, une opération que le film anticipe, mais qui n'a encore jamais été effectuée dans la réalité. Et que pense-t-il de l'étape suivante, le clonage ? « *On n'obtientre jamais une séquence d'ADN complète. En soixante-cinq millions d'années, tellement de choses peuvent aller de travers. De plus il est impossible de savoir si les* gènes *sont intacts, sans parler des protéines et des aminoacides. Et puis, dans le cas où des individus sans scrupules se lanceraient dans le clonage, je ne pense pas que les dinosaures seraient en tête de leur liste ! Ils reproduiront* plutôt des *chevaux de course, ce qui rapporterait davantage ! De toute façon, même si c'est techniquement possible, en tant que scientifique,* je ne suis pas *d'accord pour le faire. Ce n'est pas à nous de générer de* nouveaux *animaux synthétiques. L'évolution fait très bien son travail.* »

Un autre enfant terrible de la paléontologie, Robert Bakker, a conseillé Spielberg, en fournissant des centaines de diagrammes, comme ceux qu'on voit dans son livre *The Dinosaur Heresies* (2). Il fouille actuellement dans le Wyoming où il vient d'excaver une nouvelle espèce de brontosaure avec une sorte de carapace sur l'estomac. « *Très intéressant !* », commente-t-il. Et il a vu le film... six fois. En riant, il observe que les dinosaures de *Jurassic Park* ont beaucoup plus de personnalité que les chercheurs ! « *Mais c'est du bon* journalisme *scientifique. Les dinosaures de Spielberg sont complètement crédibles. Par leur silhouette, leur grâce et leur précision.* Ce sont aux qui vont *prêcher* le nouvel *évangile : ils n'étaient pas de gros lézards, mais des coursiers agiles.* »

Lui qui, au grand dam de la communauté scientifique américaine, défend depuis 1969 cette vision moderne des dinosaures, pense que, malgré le choc culturel que va susciter chez eux *Jurassic Park*, certains professeurs ne sont pas prêts pour autant à reconsidérer leurs vues ni leur enseignement. On assiste à un « *dinosaur gap* », dit Bakker, un conflit des génération en matière de dinosaures. « *Les artistes sont souvent en avance sur les scientifiques*, poursuit-il, *regardez le tyrannosaure du film* Kink-Kong, *qui date de 1933. Il ressemblait plus à un oiseau à sang froid qu'à un lézard. Willis O'Brian, le responsable des effets spéciaux avait tout compris, quarante ans avant tout le monde.* »

Si Robert Bakker espère que le succès de *Jurassic Park* facilitera l'afflux des crédits pour la recherche, il y voit surtout un avantage sur le plan pédagogique. « *Nous allons pouvoir* utiliser *le film dans notre enseignement scientifique, et le jeu vidéo qui sort* bientôt *sera aussi d'une grande utilité.* » Seul point sur lequel ces deux scientifiques divergent : chacun soutient que le livre que Tim, le petit garçon fou de dinosaures, tient à la main dans le film, est *son* livre !

Pour ces deux chercheurs parfois qualifiés d'excentriques parce qu'ils œuvrent depuis vingt ans au « changement d'image » et à la réhabilitation des dinosaures, *Jurassic Park* est une aubaine. Et ce n'est pas fini. Ils se consacrent désormais à leur nouveau job : consultants en dinosaures ! Bakker *est certain de travailler bientôt sur Jurassic Park 2 et 3.* Quant à Horner, il est à *Tokyo, où* doit s'ouvrir en décembre prochain une sorte de « parc jurassique » et il y conseille les concepteurs sur l'authenticité de leurs dinosaures... automatisés.

CLAUDINE MULARD

(1) « *Digging Dinosaurs* ». Harper and Row, 1990.

(2) « *The Dinosaur Heresies* », William Morrow, 1986, publié en France.

POINT DE VUE

L'effet « Jurassic Park »

par Jean-Jacques Jaeger

LA « vogue dinosaurienne », qui vient d'être massivement relancée par le film de Spielberg *Jurassic Park*, profite-t-elle aux chercheurs, aux universitaires, aux muséologues professionnels ? A première vue, on serait tenté de conclure à l'inverse, et de penser que ce tapage publicitaire ne peut qu'apporter des ennuis divers à ce petit monde bien tranquille.

La première source de difficultés, et non la moindre, est l'entrée massive du milieu des affaires dans un monde académique jusque-là relativement préservé. Il n'est plus de semaine sans l'annonce d'une vente spectaculaire, dans les grandes salles du monde, de restes de dinosaures. Ainsi, chez Bonhams, à Londres, un lot de dix œufs de dinosaures du jurassique a été adjugé 450 400 francs. Leur provenance n'est pas précisée, mais il est vraisemblable qu'ils proviennent d'un nouveau site, naturellement dégagé par la crue d'un fleuve en République populaire de Chine. Or d'après la revue *Science* (datée 6 août 1993), ces œufs sont parvenus aux Etats-Unis par des voies « privées ». Dans le même temps, les paléontologues de Pékin n'ont pas un budget suffisant pour exercer normalement leur métier, alors que par leurs découvertes ils ont contribué de manière remarquable à enrichir le patrimoine mondial et nos connaissances scientifiques sur les dinosaures.

Le commerce de fossiles n'est évidemment pas un phénomène nouveau. Mais il est aujourd'hui considérablement amplifié par l'arrivée de nouveaux marchands, et, surtout, par leur entrée en Bourse. Il existe désormais un catalogue de la valeur marchande des fossiles, édité par une compagnie californienne, le *Fossil Index*. Les petits budgets y trouveront à acquérir un squelette de dinosaure cératopsien, un tricératops, pour la bagatelle de 900 000 dollars, ou encore un mastodonte américain, vieux de 11 500 ans seulement, mais conservé dans le bitume, pour 1 500 000 dollars. A New-York, où la « dinomanie » fait rage, on peut également acheter des fragments minuscules (1 centimètre carré) d'œuf de dinosaure, à 8 dollars pièce, en provenance des sites de la région d'Aix-en-Provence, dont les célèbres gisements, bien que protégés par la loi, ne font l'objet d'aucune surveillance particulière.

Il est bien entendu que le commerce des objets comme les livres, les modèles réduits, les T-shirts et autres babioles qui font le plaisir des enfants ne saurait être inclus dans ce danger. Les recettes provenant de la vente de ces objets, au contraire, alimentent les maigres comptes des musées consacrés aux dinosaures et permettent même, comme sur le site d'Esperaza (Aude), d'effectuer de nouvelles fouilles.

L'effort des paléontologues

Il est en revanche une autre source de difficultés pour les professionnels, en partie liée à la précédente : la multiplication des fouilles sauvages, conduites, le plus souvent, par des amateurs peu éclairés et obtus. Les destructions que certains d'entre eux peuvent produire sur des sites fossilifères sont irréversibles. Il est vrai qu'à première vue, lorsque l'on regarde des paléontologues dégager des ossements de dinosaures, on peut penser que n'importe qui pourrait, comme eux, manier la truelle, la brosse et l'aiguille. On oublie cependant que le professionnel émet, au cours de sa fouille, une succession d'hypothèses quant à la nature et à l'orientation de l'os qu'il est en train d'extraire, hypothèses qui s'appuient elles-mêmes sur une longue formation théorique, une longue expérience pratique et aussi sur quelques échecs. Par ailleurs, les sédiments dans lesquels on trouve un fossile renferment, pour le spécialiste, quantité d'informations inédites qu'un objet sorti de son contexte géologique a complètement perdues.

Ce conflit entre amateurs et professionnels s'est nettement envenimé aux Etats-Unis à l'occasion de la préparation du film de Spielberg. Le débat y fait rage entre les professionnels, qui s'élèvent contre de trop nombreuses fouilles clandestines, et les « amateurs », commerçants qui reprochent aux spécialistes de ranger leurs fossiles dans des tiroirs poussiéreux dès lors que ces derniers ont fait l'objet de publications scientifiques. La qualité des expositions présentées dans les musées américains, britanniques ou allemands vient pourtant largement démentir ces accusations. Mais sur quel terrain lutter quand les amateurs disposent de budgets sans limites, notamment dans les pays économiquement en crise, comme la Russie ou la Chine ? Il faut à cet égard rappeler le retard pris par la France, comparé à l'Allemagne ou au Royaume-Uni, en ce qui concerne la législation relative aux fossiles et aux sites fossilifères.

A côté de la paléontologie, *Jurassic Park* met également en vedette scientifique le génie génétique. A n'en pas douter, la recherche et l'étude de fragments d'ADN anciens peuvent bénéficier de ce succès, et l'on ne peut que s'en réjouir. Mais la reine actuelle des sciences qu'est la biologie moléculaire ne va-t-elle pas en profiter pour tirer la couverture à elle ? Car il faut le rappeler : les dinosaures, leurs ossements, leurs embryons et leurs œufs, leurs adaptations, leurs modes de vie et leurs relations sociales, les communautés surprenantes au sein desquelles ils ont vécu, ne sont pas sortis d'un laboratoire de génétique. Tout ce que nous savons d'eux, pour le moment, résulte de l'effort des paléontologues. Détenteurs d'une science située à la charnière entre la biologie et la géologie, ceux-ci s'appuient sur les fossiles pour décrypter le passé, comprendre quelle succession d'événements a modelé les êtres vivants, reconnaître et dater les racines profondes des différentes espèces actuelles et éteintes. Le véritable mérite de *Jurassic Park* est sans doute de mieux faire connaître cette discipline scientifique moderne, indispensable pour sensibiliser l'humanité à la connaissance de son passé.

▶ Jean-Jacques Jaeger, paléontologue, Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (URA 327, CNRS).

La guerre des os

LES dinosaures n'ont pas attendu Steven Spielberg pour se faire un peu de publicité. Depuis la découverte, en 1824, d'un mégalosaure, ils sont à l'honneur. Moins du fait de la curiosité du public que de l'ambition des paléontologues et du premier d'entre eux, le Britannique Sir Richard Owen, qui, en 1841, inventa leur groupe et leur nom de dinosaures.

Savant ambitieux, il n'eut de cesse de convaincre les milieux scientifiques de l'intérêt de ses recherches. Mais, faute de disposer d'un squelette complet susceptible de montrer à quoi pouvaient ressembler ces géants préhistoriques, il ne put rallier ses confrères à ses thèses à l'occasion du onzième congrès de la British Association for the Advancement of Science, en 1841.

Qu'à cela ne tienne ! Tenace, Sir Richard Owen sut admirablement profiter d'un événement moins scientifique pour se relancer : la reconstruction, dans la banlieue de Londres, du fameux édifice de fer et de verre de Crystal Palace, symbole de la première Exposition universelle, organisée en 1851 dans la capitale britannique, et sa transformation en un bâtiment destiné à abriter des reconstitutions d'animaux historiques.

Habile, Sir Richard Owen sut devenir le conseiller scientifique du peintre et sculpteur Benjamin Waterhouse Hawkins, chargé de la réalisation des reptiles géants. Comme un peu de publicité ne nuit pas, la Crystal Palace Company organisa, le 31 décembre 1853, un banquet pour une vingtaine de savants et de notables dans le moulage... d'un iguanodon. L'exposition fut un succès, au point que les Américains de Central Park songèrent un temps à confier à Hawkins la réalisation d'un Paleozoic Museum.

Le projet avorta, mais la fascination pour ces reptiles ne fit que croître. Les découvertes se multiplièrent. Telle celle, extraordinaire, faite dans les mines de Bernissart, dans le Hainaut. Là furent exhumés d'une poche d'argile, le 1er avril 1878, neuf spécimens suffisamment complets d'iguanodon.

La « guerre des os » ne faisait que commencer, et il fallut peu de choses pour qu'elle s'empare de l'Amérique, où des mercenaires s'y livrèrent sans vergogne et mirent au jour des merveilles pour la plus grande satisfaction des chercheurs et des musées. Les éditeurs eux-mêmes et les romanciers participèrent à cette fièvre, dont on retrouve, par exemple, des témoignages dans les gravures d'Edouard Riou, publiées en 1863 dans un livre des éditions Louis Figuier, *la Terre avant le Déluge*, et, en 1864, dans le roman de Jules Verne *Voyage au centre de la Terre*.

Il n'en fallait pas plus pour que la passion pour les dinosaures ne frappe d'autres hommes. En particulier l'industriel Andrew Carnegie, qui, à la fin du dix-neuvième siècle, envoya une équipe de spécialistes dans le Wyoming pour qu'elle y trouve un squelette destiné à son musée de Pittsburgh. La foi brisant des montagnes, la chance sourit aux audacieux. Dans les deux mois qui suivirent son arrivée sur le site, l'équipe fit une exceptionnelle découverte à Sheep Creek, près de Médecine Bow : deux *diplodocus* dont les restes permirent de reconstituer le squelette complet d'un de ces animaux obligeamment baptisé *Diplodocus carnegiei* (1).

Le succès fut tel que l'industriel américain fit réaliser plusieurs moulages de son dinosaure, dont l'un fut cédé au Muséum d'histoire naturelle. Inauguré par le président Fallières, celui-ci, muet de saisissement devant la taille de la bête, n'eut pour discours que ces deux mots : « *Quelle queue !* » Après un hommage aussi subtil, aussitôt repris par les chansonniers de la Lune rousse, les dinosaures ne purent qu'entrer dans l'histoire.

Pas l'Histoire avec un grand « H ». Mais l'autre, la petite. Celle des cinéastes et des auteurs de fiction qui, bien avant Steven Spielberg surent utiliser « *tout le charme de ces petites bêtes* ». Dès 1908, les pionniers du septième art tournent *The Prehistoric Man*. Puis en 1925, *le Monde perdu*, adapté du roman de Conan Doyle, grand chercheur de dinosaure devant l'Eternel et découvreur d'une empreinte d'iguanodon qui illustrera son roman. Enfin, *King-Kong*, en 1933, qui mit en scène le combat d'un singe géant avec un tyrannosaure plutôt inquiétant.

Qui furent les conseillers des réalisateurs pour ce tournage ? Les scientifiques américains eux-mêmes et, pour la version française, ceux du Muséum d'histoire naturelle ! Preuve s'il en fallait que l'histoire se répète, et que les « Dinosauria Jones » de Steven Spielberg, Jack Horner et Robert Bakker n'était pas le premier.

J.-F. A.

(1) Emporté par son succès, Carnegie finança une nouvelle expédition dans l'Utah qui découvrit, cette fois, un gigantesque dinosaure dont le squelette, presque complet, reçut le nom d'*Apatosaurus louisiae*, en l'honneur de son épouse.

Dinos à la pelle

● A lire, pour grands et petits :

– *Le Monde fantastique des dinosaures*, de David Norman. Solar 1992.

– *Dans les traces des dinosaures*, d'Eric Buffetaut. Presses Pocket, collection Explora, 1991.

– *Guide complet des dinosaures*, de David Lambert. Larousse 1988.

– *Les Dinosaures*, dossier hors-série de la revue *Pour la science*, septembre 1993.

– Les dossiers « Dinos » des revues *Sciences et Avenir* et *Science et Vie*, octobre 1993.

– *Tous les dinosaures*, numéro spécial de la revue *Images Doc*. Bayard Presse Jeune, octobre 1993.

● A voir : « Le temps des dinosaures », soirée thématique proposée par Philippe Taquet (paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle) et Jacques Mény (réalisateur). Mardi 19 octobre, de 21 h 45 à 24 h 00 sur ARTE.

MUSIQUES

CYCLE HELMUT LACHENMANN *au Festival d'automne à Paris*

Compositeur, perturbateur, révélateur

Portrait en cinq concerts d'une personnalité essentielle de la nouvelle génération allemande

C'est le genre de campagnes en franc-tireur pour lesquelles le Festival d'automne tire des plans pendant des années, sur un coup de cœur. Parier ou ne pas parier sur cet artiste, ce créateur, dont on se chuchote les vertus entre initiés, mais dont la « promotion » n'entre, c'est peu de le dire, dans aucun « plan média » ? Parions, il le faut. Et tous ceux qui ont en main un budget de création savent de quel trac, de quels espoirs, de quelle abnégation se compose cette soudaine nécessité d'action.

Et puis commence la course aux partenaires, aux alliés. Pour la rétrospective en cinq concerts qu'il consacre au compositeur allemand Helmut Lachenmann – gros morceau et risque assumé de son programme musical, – l'Automne parisien a patiemment su faire entrer dans la coalition l'Association française d'action artistique, la SACEM, l'Institut Goethe (co-réalisateurs), Radio-France et l'Opéra Bastille (coproducteurs). L'opération a débuté vendredi 1er octobre en trois œuvres, deux concerts successifs et un bref débat avec l'auteur, animé par Martin Kaltenecker.

La Maison de la Radio invitait, France-Musique enregistrait. On nota le nombre de compositeurs et de professionnels présents, pas toujours contents, peut-être forcés dans leurs retranchements ou simplement irrités. L'œuvre de Lachenmann, chauffée dans les forges de la résistance marxiste et de la théorisation philosophique auprès de Luigi Nono à Venise, refroidie dans l'empirisme et l'apprentissage du matériau instrumental auprès de Stockhausen dans les studios de Cologne, brûlante et glacée à l'arrivée, opère il est vrai un grand vide alentour.

« Je vous enlève une poupée et je la casse », tentait d'expliquer Lachenmann vendredi, de sa voix posée. *« Mais l'idée de beauté ne me quitte jamais. »* Destruction, construction. Mise en pièces formant, quoi qu'on le veuille, des parcours naturels, des constellations. Cette façon de se poser à l'intersection de deux forces contradictoires sans les opposer n'est pas particulière au musicien allemand. Elle ne peut pas ne pas



GUY VIVIER

Helmut Lachenmann

faire penser à l'installation du plasticien Hans Haacke – un compatriote, – couronnée par un Lion d'or à la dernière Biennale de Venise : un sol pulvérisé en mille morceaux, mais sur lequel on marche et qui raisonne fort sous les pas, sur un fond de silence sépulcral. *« Je refuse le refus »*, dit encore Lachenmann. Autant dire que refus, il y a chez lui, originellement. Et que, pour en revenir à l'Allemagne, fût-elle réunifiée, le morcellement dans l'œuvre précède l'unité.

A l'accusation qui lui a souvent été adressée d'écrire une *« musique négative »*, l'artiste répond par une dialectique concrète et précise, sa spécialité. *« Quand on empêche une voix de chanter, quelque chose se produit en retour, une énergie. »*

L'énergie de l'empêchement

L'énergie de l'empêchement est ce qui sous-tend et rend explosive cette bombe de sons étranglés que constitue *Salut pour Caudwell*, incontestablement l'une des pièces maîtresses de l'édifice automnal. Deux guitaristes (les étonnants Wilhelm Bruck et Theodor Ross), qui d'aventure prononcent en surimpression un texte parlé très difficile et très saccadé, y entreprennent de réinventer, de révéler la vraie nature d'un instrument que l'on croyait – à tort ! – si repérable à l'oreille.

Eh bien, elles grognent, ces guitares, elles soufflent la tempête, elle bruissent comme feuilles au vent quand on les caresse, elles ont plusieurs visages, des pliures, des pointes, des angles, des voix. Elles ne sont plus de cordes et de bois. Elles sont comme dépliées, projetées en parcelles sensibles, visuelles, théâtralisées : quelque chose peut-être comme les guitares à fleur de toile et en liberté sur lesquelles ont tant aimé broder les peintres cubistes. Des rappels de réalité.

Vous avez vu *la Planète des singes* ? Vous vous rappelez l'épisode final, quand le cosmonaute et sa primitive compagne découvrent, enfoncé dans le sable, le haut de la statue de la Liberté. Ils comprennent qu'ils sont sur la planète Terre et que la folie des hommes a tout fait sauter. Dans *Accanto* de Lachenmann (soliste Eduard Brunner, Orchestre de la Südwestfunk, direction Zoltan Pesco), manière de concerto pour clarinette et orchestre, l'ensemble des instruments sont encore une fois métamorphosés, fossilisés, méconnaissables.

Et dans cette œuvre de fin du monde émergent des bouffées plus ou moins identifiables du *Concerto pour clarinette* de Mozart. Bribes statufiées d'un passé irrémédiablement détruit, violé, profané par l'usage, banalisé par une écoute indigne de lui. Rarement œuvre musicale aura transmis message si clair avec tant de rage. Avec tant d'utopique confiance aussi dans une possible amélioration de l'écoute musicale. Et quand Lachenmann, qui est fils de pasteur, parle de nos façons d'écouter, il pense bien sûr à nos faibles chances de pouvoir encore réinventer la société et d'améliorer nos âmes.

D'autres œuvres s'appellent symptomatiquement *Évanouissement* (du son) ou *Mouvement avant la pétrification*. D'une fiévreuse virtuosité, la dernière évoque très fort l'agitation anarchique des cellules cancéreuses. C'est un chef-d'œuvre. On l'a judicieusement placé en couronnement, le 26 novembre, d'un cycle où le mal ambiant côtoie toujours la beauté musicale.

ANNE REY

▶ Prochain concert du cycle Lachenmann au Festival d'automne : *Gran Torso*, par le Quatuor de Berne, avec *Miniature estrosa*, de Marco Stroppa, création de la version intégrale par le pianiste Pierre-Laurent Aimard. Mardi 9 novembre. Opéra Bastille (amphithéâtre) à Paris. 95 F. Tél. : 42-92-12-27.

MONSIGNY et CHABRIER *à Compiègne*

Le retour du déserteur

Un heureux mélange des genres et un petit chef-d'œuvre plein d'esprit

L'ancien opéra-comique français, celui de Grétry, Monsigny, Dalayrac ou Philidor, qui fit les délices de l'Europe entière dans la seconde moitié du dix-huitième siècle et au début du suivant, n'a pas bonne réputation. On l'accuse d'avoir fait pleurer Margot et, la race de ces créatures naïves s'étant officiellement éteinte, *Camille ou le Souterrain*, *le Déserteur* et *Richard Cœur de Lion* doivent logiquement céder le pas devant *Turandot*, *Salomé* et *Lulu*. On a essayé pourtant de remonter ici et là quelques-unes de ces pièces de musée et l'on ne saurait dire que l'expérience ait été souvent concluante. On est toujours tenté d'établir une comparaison désavantageuse avec Mozart : autant mesurer les charmes d'une ferme normande à l'aune du château de Chenonceaux... Et puis notre naïveté n'est plus tout à fait celle du dix-huitième siècle qui aimait Greuze et Bernardin de Saint-Pierre – du moins, elle n'aime guère s'y reconnaître. Enfin, rien n'est plus lié aux traditions de l'époque que l'interprétation de ces ouvrages dont la partition n'est que le squelette. Ainsi présente-t-on le plus souvent des cadavres maquillés et vaguement animés au public, qui a le bon sens de s'en détourner poliment.

Mais que l'on s'avise de prendre au sérieux, avec tact et sensibilité, *le Déserteur* de Monsigny, par exemple, comme vient de le faire le Théâtre-Français de la musique de Compiègne, et l'on sent s'abolir la barrière des siècles : ce qui semble d'abord ne présenter qu'un intérêt historique ou culturel retrouve une vérité hors du temps.

Les conventions se valent quand elles ne sont qu'un pont entre l'art et la sensibilité ; et le sujet, naturellement, est conventionnel, même si Sedaine a pu s'inspirer d'un fait réel. Se croyant trompé par celle qu'il aime – c'est une mise en scène cruelle, un faux mariage imaginé par sa riche et noble protectrice pour éprouver sa constance – un simple soldat, en temps de guerre, feint de s'enfuir et, bientôt arrêté, se déclare déserteur dans l'espoir d'être fusillé. Le jeu tourne au drame et rien ne semble pouvoir l'arrêter, tandis que, dans la prison même, le geôlier et un autre détenu continuent à opposer la plus joyeuse ou la plus cynique indifférence aux larmes des uns et aux remords des autres. Ce mélange des genres qui, loin de se nuire, se renforcent, n'était pas seulement nouveau à l'Opéra-Comique en 1769, il se révèle ici d'une grande solidité dramatique et Sedaine a sa place parmi les bons librettistes de l'histoire de l'opéra.

Quant à la musique de Monsigny, c'est peu dire qu'elle colle à l'action, elle la transcende aussi, tour à tour charmante, pathétique et bouffonne, fourmillant de détails et d'idées, presque jamais coulée dans un moule convenu mais inventant mille détours, au prix parfois de licences harmoniques expressives. Car tout vise à toucher l'auditeur, à le surprendre là où il s'y attend le moins, à le faire passer du rire aux larmes. Et la mise en scène de Christian Daumas, pour Compiègne, y concourt avec autant d'engagement que de justesse. Si l'allusion à Marie-Antoinette, spectatrice imaginaire, l'année de sa mort, de la reprise d'un ouvrage qu'elle avait elle-même chanté à Trianon, est un peu superflue, elle permet, en plaçant un petit théâtre sur le théâtre, quelques dédoublements de situation, embrouillant le réel et l'imaginaire afin que l'artifice et la vérité théâtrale se confondent.

Avec de jeunes chanteurs que l'on comprend parfaitement et dont le souci de retrouver un style vocal intermédiaire entre Rameau et Mozart porte ses fruits – Brigitte Lafon (Louise) et Francis Dutziak (Alexis) dans les rôles principaux, mais aussi Mary Saint-Palais (Jeannette), Pascal Mesle (Montauciel) et Hervé Hennequin (Courchemin) – la musique de Monsigny est réellement rendue à la vie. Dans la fosse, Michel Swierczewski obtient du Sinfonietta de Picardie des couleurs et une souplesse qui semblaient l'apanage des orchestres baroques.

La soirée est complétée par *Une éducation manquée* (1879) de Chabrier, un petit chef-d'œuvre de musique spirituelle – le livret, insignifiant, est juste un prétexte – qu'on ne joue pas assez (1) et dont on a choisi de nous faire redécouvrir la version avec les récitatifs écrits par Darius Milhaud en 1924. L'osmose stylistique est si parfaite que la partition semble d'un seul tenant. On peut seulement se demander si Chabrier aurait mis tant de musique dans les récitatifs, au point que les airs et les duos semblent plus simples. C'est le problème des sauces riches qui tuent un peu les mets qu'elles veulent rehausser.

On retrouvait Mary Saint-Palais (Hélène), décidément idéale d'aisance vocale, Franck Cassard (Gontran) qui a davantage le physique que la voix d'un rôle d'ailleurs écrit pour soprano, solidement secondé par Philippe Fourcade (Pausanias). En dehors de l'idée de distraire l'attention en projetant pendant l'ouverture une sorte de générique justifiant (?) l'ambiance film muet des années 30 dans laquelle l'action est située ici, la mise en scène de Pierre Jourdan est rondement menée dans un joli décor de Gilles Dubernet, qui a aussi conçu ceux du *Déserteur*.

GÉRARD CONDÉ

(1) La partition d'orchestre a enfin été publiée dans la collection « Patrimoine » aux Editions musicales du Marais (Costallat-Erato).

▶ Théâtre impérial de Compiègne, 3, rue Othenin, 60200 Compiègne. Prochaine représentation le 10 octobre à 18 h 30. Tél. (numéro vert) : 05-03-13-46. De 100 à 550 F. Diffusion ultérieure sur France-Musique.

La dernière déconstruction de John Cage

John Cage est mort en 1992. Il avait posé des questions à la musique sans avoir jamais fourni de réponse. Et cette interrogation radicale avait fini par devenir quelque peu répétitive, et arrogante, à une époque où compositeurs et publics tendaient à nouveau vers des certitudes rassurantes.

La création française, au Théâtre du Châtelet à Paris, dans le cadre du Festival d'automne, de deux œuvres superposées, *103* pour orchestre et *One 11*, un film sans thème, reprenait là où le compositeur américain l'avait laissée cette entreprise acharnée de déstabilisation architecturale, de critique d'un temps musical « bien tempéré ». Les deux œuvres font partie d'un cycle, commencé en 1987, et bâti sur le même programme informatique. Le compositeur traita selon des principes identiques une musique d'orchestre qui rassembla une centaine de trajets individuels, non coordonnés, et un film composé de toutes les étapes de transition possibles entre le blanc et le noir. *103* et *One 11*, dont le compositeur envisageait la superposition, durent l'un et l'autre exactement 90 minutes.

Le film, qui constitue l'un des derniers travaux de Cage, semble en un certain sens plus radical que la musique. La lumière y est traitée comme *« information pure qui ne porte plus la trace d'aucun message subjectif, individuel, personnel »*. Le même niveau de « détachement » est difficile à atteindre dans une pièce orchestrale : l'ensemble arrondit forcément les angles et introduit ne serait-ce que l'apparence d'une participation. Comme il ne doit pas avoir dans son interprétation de point de vue totalisant, le chef d'orchestre y est interdit de podium lors de l'interprétation finale. Au cours des répétitions, Arturo Tamayo avait déjà tout fait pour s'effacer. Et l'Orchestre de la Radio de Cologne s'était donné beaucoup de mal pour se défaire de ses habitudes. Au bout du compte, film et musique composent un flux indissociable. Ni on ne l'écoute ni on le regarde. On ne le vit, tout simplement.

COSTIN CAZABAN

DANSE

CENAS DE CAÇA *au Centre Pompidou*

Scènes portugaises

Les rapports hommes-femmes vus du Sud

Depuis un an, dit-on, la danse portugaise est en ébullition. Après les Flamands, les Portugais renouvelleraient la scène chorégraphique. Le Centre Georges-Pompidou n'échappe donc pas à un cycle lusitanien qui commence avec la compagnie Dança de Lisboa qui présente *Cenas de Caça* (Scènes de chasse) du chorégraphe Olga Roriz. Il y a neuf danseurs sur le plateau. Les filles ont toutes des chevelures ondoyantes et crépelées qui leur donnent des airs de printemps boticellien ou de gorgones. Selon qu'elles jouent les amoureuses ou les ravissantes emmerdeuses.

Scènes de chasse traite, en effet, des relations entre les hommes et les femmes. Thème banal, renouvelé, ici, par un traitement direct : jeux de chats et de souris, où celui qui est attrapé reçoit une gifle ou une caresse. Jeux de mains, jeux de vilains, au cours desquels les femmes ne sont pas les moins audacieuses. Air connu : il leur faut être regardées et touchées pour avoir l'impression d'exister. Mais cette hystérie à la Pina Bausch – on pense au début de *Palermo, Palermo* – est vue par de très jeunes gens, au premier degré. Quelques indices permettent de montrer qu'il existe des alternatives aux tête-à-tête crispés de la jeunesse.

La manière d'exprimer ces situations est sommaire : rencontres de corps dont l'énergie détermine le mouvement, rapidité et vitesse. Mais ces mouvements ne suffisent pas à composer une chorégraphie. La pièce a été bâtie à partir d'improvisations, peu retravaillées. Le charme d'Olga Roriz réside dans la simplicité de son ardeur, mais manque sans doute de sens.

Le point de vue de Joao Fiadeiro, qui succède à Olga Roriz, est plus intellectuel. Le ballet qu'il s'apprête à présenter au Centre Pompidou – *O que eu penso que ele pensa que eu penso*, ou le désir de montrer la face cachée des choses – a été vu l'an dernier, au Théâtre de la Bastille. Son univers est plus complexe, plus onirique aussi. Le corps y est moins explosif, plus contraint, lesté de mystère et de sophistication. L'attention qu'il porte à la musique vaut d'être notée. Les derniers à venir danser seront Paulo Ribeiro et Clara Andermatt, nouveaux venus sur la scène française.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Les 6 et 7 octobre, Joao Fiadeiro, 20 h 30, le 8, 18 h 30. Le 9 octobre, 20 h 30, et le 10, 16 h 30, Paulo Ribeiro-Clara Andermatt. Centre Georges-Pompidou, Grande salle. Réservations, tél. : 48-78-13-15.

□ **Concert pour Sarajevo.** – Hugues Reiner, directeur artistique de l'Orchestre philharmonique européen, dirigera lundi 18 octobre à 20 h 30 cette formation, à laquelle se joindra l'Orchestre symphonique de Volgograd, dirigé par Edvard Serov. Au programme de ce concert, donné à l'église Sainte-Odile à Paris (17e), et qui réunira cent musiciens et cent choristes : le *Requiem*, de Gabriel Fauré et la *5e Symphonie*, de Gustav Mahler. Les bénéfices de la soirée iront aux musiciens de Sarajevo que Hugues Reiner avait en vain tenté de réunir pour cette manifestation.

▶ Renseignements : Orchestre philharmonique européen, 14, rue de l'Odéon, 75008 Paris. Tél. : 43-29-54-67. Prix des places : 70 à 120 F.

CULTURE

EXPOSITION

Produits de synthèse

L'Expo 93 de Taejon traduit les ambitions de la Corée du Sud

TAEJON

de notre envoyé spécial

Les hordes de gamins en uniforme piétinent devant le pavillon péruvien, les vieillards ricanent en regardant la reconstitution du mode de vie qui fut le leur quand la Corée était un pays pauvre et agricole, les étudiantes, rieuses mais en bon ordre, patientent sur des centaines de mètres et sous la pluie avant de pouvoir monter dans la tour – de 93 mètres, et dont la base est faite de 1993 pierres. Les officiels coréens sont aux anges. A mi-parcours, l'exposition internationale dite Expo 93 (*le Monde* du 22 juillet) est considérée comme un triomphe. On y espérait dix millions de visiteurs : depuis son ouverture, le 7 août, elle en a déjà accueilli plus de six millions et devrait donc largement dépasser le chiffre assigné. Parmi les responsables, on se plaît également à souligner que avec plus de 5 % de visiteurs étrangers (japonais essentiellement), Expo 93 est plus internationale que ses précédentes éditions.

Installée dans un immense parc à proximité de la grande cité industrielle du centre de la Corée, l'exposition avait choisi pour thème «le défi d'une nouvelle voie pour le développement», ce qui, *a priori*, ne signifie pas grand-chose. Sur place, l'intitulé se décline selon deux modes différents : d'une part la «nouvelle voie» serait celle d'un essor économique respectueux de la nature, d'autre part, il s'agit d'illustrer la marche forcée vers l'économie moderne effectuée par la Corée du Sud en trente ans. Et sa ferme volonté de poursuivre dans cette direction. Les deux parties de l'exposition traduisent cette double lecture. Ainsi, les pavillons internationaux présentent les traditions et les nouveautés que chaque pays souhaite promouvoir, en mettant le plus souvent l'accent sur leurs préoccupations écologiques.

Honnêteté et roublardise

Cent huit pays et trente-trois organisations internationales sont représentés, auxquels il faut ajouter le frère ennemi nord-coréen, qui n'a pas droit à un pavillon mais tout de même, c'est nouveau, à une exposition de ses produits. Parmi les principales nations, on note la grande discrétion du pavillon américain : comme lors de l'Exposition universelle de Séville, le Congrès des Etats-Unis s'est fait tirer l'oreille pour débloquer les fonds nécessaires, et il a fallu le soutien *in extremis* d'une marque de détergent pour que la bannière étoilée ne soit pas entièrement absente de Taejon. En revanche, le pavillon français est l'un des plus visités, grâce à l'accord en vue sur l'achat du TGV par la Corée, qui a fait grand bruit dans le pays, et à la visite de François Mitterrand, l'officiel étranger de plus haut rang qui se soit déplacé à ce jour – mais on attend les présidents hongrois et portugais : Budapest en 1996, puis Lisbonne doivent accueillir les prochaines expositions de ce type.

Si les pavillons étrangers sont promis à la destruction après la clôture (le 7 novembre), la partie coréenne restera, et se transformera en parc des sciences. Qu'il s'agisse du pavillon officiel du gouvernement coréen, de ceux bâtis par les principaux trusts et mettant en valeur leurs activités (matières premières, énergie, électronique, télécommunications, construction automobile, aéronautique ou spatiale) ou des pavillons «culturels», le message reste le même : la Corée est passée à toute vitesse du sous-développement au rang de nation moderne, et elle compte occuper bientôt un rang encore plus éminent. Comme il est devenu habituel depuis la relative libéralisation du régime, on ne cache pas que cette évolution s'est faite au prix d'énormes souffrances : avec ce mélange d'honnêteté et de roublardise qui fait partie de la force nationale, les tragédies endurées et les effets pervers de la modernisation à outrance figurent en bonne place dans l'immense et hideux cigare en métal gris militaire qui abrite le pavillon gouvernemental.

Symboles canoniques

De même, le pavillon dit «du recyclage», orné de 50 000 bouteilles vides, accueille-t-il les œuvres d'artistes du monde entier méditant sur le gâchis de la société de consommation. Parmi elles, des compressions de César, une mise en scène de Messager à base de vieux pneus, et surtout plusieurs installations monumentales de l'artiste coréen le plus célèbre à l'étranger, le vidéaste Nam Jun Paik. Sur un mode plus optimiste, la reconstitution du lac qui ornait le palais royal au dix-huitième siècle joue le syncrétisme des continents et des époques, grâce à des sculptures de Tinguely et de Nicky de Saint-Phalle, dans le cadre des contributions artistiques françaises mises en place par Pontus Hulten. Et, dans leur domaine respectif, les pavillons des entreprises proclament bien haut leurs ambitions futuristes. Chez elles, la mise en scène repose pratiquement toujours sur le même principe : on démarre dans la nature et on finit dans 2001, Odyssé *de l'espace*.

A la fois symbole des origines millénaires qu'il ne faut pas renier et objet des sollicitudes futures, la nature telle qu'elle est ici figurée sous tous ses symboles canoniques, petites rivières et grands oiseaux, sombres forêts et clairs nuages, a pour principale caractéristique d'être toujours synthétique. Fausses herbes, fausses feuilles, faux brouillards et faux cours d'eau, bestioles postiches en tout genre. Mais le fin du fin, généreusement employé, consiste à truffer cette nature synthétique d'images, de synthèse évidemment. Toute la gamme des effets spéciaux les plus spectaculaires y passe, le moindre clip sur les bienfaits de l'électricité est sur écran géant et en relief, le spot publicitaire pour une marque de voitures se regarde dans ces sièges animés qui transforment le spectacle en montagnes russes vertigineuses. L'emploi le plus significatif de ces techniques est sans doute la mise en scène réglée par le conglomérat national de la métallurgie, Posco.

Réalisé sur ordinateur par la société française Ex Machina, il conte, en relief comme il se doit, les aventures d'un tigre (animal totem de la Corée), des débuts du monde à la société de-l'avenir-et-de-la-matière-maîtrisée : on peut y vérifier combien l'image de synthèse, habile à reproduire les éléments inanimés, reste pauvre dès qu'il s'agit de figurer des êtres vivants ; et surtout combien sa volonté d'explication scientifique est vite parasitée, et annulée, par la préférence pour le spectaculaire, les mystères de la matière à peine approchés de manière effectivement neuve étant aussitôt noyés dans des gadgets visuels (sans parler des atroces «musiques» qui accompagnent systématiquement ce genre de démonstration). En revenant de l'Expo, on songe qu'avec de pareils défenseurs, la nature a du mouron à se faire. Mais que les pays industrialisés qui négligeraient de tenir la Corée pour un concurrent sérieux, aussi.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Un musée pour Morandi.** – Un musée entièrement consacré au peintre italien Giorgio Morandi (1890-1964) a été inauguré le 4 septembre à Bologne. C'est grâce à une donation de cent trente et une œuvres (sur deux cent seize exposées) faite par Maria Teresa Morandi, une des trois sœurs du peintre, que la municipalité a pu consacrer un espace à l'artiste dans le palais médiéval d'Accursio.

Bernard Huet grand prix d'urbanisme

Pour la deuxième année consécutive, un architecte s'est vu décerner le grand prix de l'urbanisme et de l'art urbain. Après Antoine Grumbach, Bernard Bosson, le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a couronné Bernard Huet, plus théoricien que praticien, mais qui a nourri plusieurs générations d'étudiants de ses réflexions sur la ville.

Formé par Jean Prouvé et l'architecte américain Louis Khan, Bernard Huet crée, en 1969, l'Ecole de Paris-Belleville puis l'un des premiers laboratoires de recherche architecturale et urbaine (l'Institut d'étude et de recherche architecturale et urbaine). En 1974, il devient rédacteur en chef de la revue *Architecture aujourd'hui* à laquelle il imprime sa marque – ce qui ne va pas sans problèmes puisqu'il en démissionne en 1977 . Ce n'est qu'en 1981 qu'il ouvrira sa propre agence. Il réhabilite la Ferme du buisson, un bâtiment industriel près de Marne-la-Vallée, aménage la place Stalingrad à Paris, dessine le nouveau parc de Bercy et travaille au «reprofilage» des Champs-Elysées. Il est aujourd'hui chargé d'aménager le centre historique de la ville d'Orléans et récemment les abords de la cathédrale d'Amiens. Enfin, il doit intervenir dans une cité HLM particulièrement difficile, à Avignon.

PATRIMOINE

Variations sur le temps

Au Japon, le respect de la tradition implique la destruction d'un des sanctuaires les plus vénérés

ISE

de notre envoyé spécial

Seul le bruit de l'eau de la rivière et du vent dans la haute futaie de séculaires cryptomères scande le silence de la nuit. Puis une lueur vacillante perce les ténèbres et résonne l'écho de socques de bois sur les marches de pierre. Au son de la plaintive «musique de route» *(michigaku)*, qui renforce le caractère hiératique de la scène, la procession a commencé à descendre du sanctuaire. Précédé de prêtres vêtus d'une robe blanche et coiffés d'une toque de soie noire surmontée d'une bande de gaze rigide retombant vers l'arrière, qui portent de longues torches tenues le foyer au ras du sol, s'avance un cortège d'ombres. Certaines silhouettes se détachent sur le tissu blanc d'une vingtaine de mètres de longueur qu'elles tiennent tendu pour voiler le «corps de la divinité» au regard des trois mille invités.

Lentement, le cortège se dirige, par un couloir couvert, vers le nouveau sanctuaire puis monte les marches qui y conduisent tandis qu'est aussitôt replié le tapis de lin au-dessus duquel a été transporté le «corps sacré». Les lueurs des torches disparaissent. Le silence de la nuit est retombé. Amaterasu Omikami, la «déesse qui illumine le ciel», divinité majeure du culte shinto (religion première du Japon), vient de changer de demeure. Comme tous les vingt ans depuis la fin du VII[e] siècle – avec une interruption de cent vingt-quatre ans au cours de la période des guerres civiles des XIV[e] et XV[e] siècles.

Le transfert du «corps sacré», symbolisé par un miroir que personne n'a jamais vu, enveloppé d'un étui de brocart recouvert dès qu'il s'abîme d'un autre, et ainsi de suite depuis la nuit des temps, est la cérémonie la plus solennelle de la reconstruction rituelle de ce sanctuaire sacré entre tous et lié à la maison impériale. Ce transfert de la divinité de l'ancien sanctuaire, appelé à être détruit, au nouveau, absolument identique, construit juste à côté du premier, est un rite du renouvellement, une quête d'éternité.

Dix ans de préparations

La cérémonie est conduite par la sœur aînée de l'empereur Akihito, la princesse Atsuko, qui, vêtue des habits traditionnels de prêtresse, précédait la procession. Celle-ci a commencé à six heures du soir par l'arrivée à l'ancien sanctuaire du cortège précédé d'un tambour. La veille, la princesse avait présidé un rite pour calmer les divinités de la terre. Le transfert commence à huit heures par le «cri du coq» *(keimei)*, qui annonce l'aube et par conséquent la Lumière. Puis est lu par un émissaire de l'empereur un message par lequel est annoncé à la déesse qu'elle va changer de sanctuaire. Des prêtres prononcent alors à trois reprises le mot : «*shutsugyo*» (départ). Placé dans l'un des vingt-trois coffres de bois contenant ses trésors (mille six cents objets : vêtements, armes, bijoux), le Miroir est porté jusqu'à sa nouvelle demeure. A 8 heures précises, l'empereur Akihito, dans son palais à Tokyo, a fait une prière en direction d'Ise.

La maison impériale était représentée par le fils cadet du monarque, le prince Akishino. Selon les mythes, ravivés à l'époque Meiji (milieu du XIX[e] siècle), les empereurs descendraient de la divinité solaire. Ils effectuent une visite à Ise après leur avènement, ainsi que les princes à la suite de leur mariage, afin d'annoncer la nouvelle aux divinités.

Ise comprend deux sanctuaires principaux (Intérieur, celui d'Amaterasu, et Extérieur où est vénérée une autre divinité : Toyoke Omikami), tous deux rituellement reconstruits tous les vingt ans, et une centaine d'autres d'importance mineure.

La soixante et unième reconstruction du sanctuaire d'Ise *(shikinen sengu)*, dont le point culminant est la cérémonie du transfert du «corps sacré», qui a eu lieu samedi 2 octobre, a été l'objet d'une large couverture de la presse et de la télévision. Elle a demandé dix ans de préparations, ponctuées d'une trentaine de cérémonies, et a coûté la somme de 32 milliards de yens, recueillis auprès d'organisations religieuses et de fidèles. Une partie de ceux-ci figuraient parmi les invités privilégiés de la cérémonie du transfert.

La possibilité de trouver à l'avenir les bois (*hinoki*, cyprès du Japon) de la région de Kiso, nécessaires à la reconstruction du sanctuaire, constitue l'inconnue de la perpétuation de ce rite dont, cette année déjà, le coût a été quintuplé par rapport à 1973. Dans vingt ans, les nouvelles générations d'habitants de la ville d'Ise ressentiront-elles leur participation aux travaux de reconstruction comme une obligation sociale ?

La beauté sauvage du site, protégé par sa barrière végétale, ainsi que la sobriété de l'architecture en bois des sanctuaires, sans fondation, construits sur des piliers reposant directement dans la terre recouverte de pierres blanches avec leur épais toit en chaume dont seule la poutre faîtière est ornée, indiquent l'essence d'un culte antérieur à l'arrivée du bouddhisme au Japon (VI[e] siècle) qui mêle des influences animiste et chamaniste et instaure une symbiose entre l'homme et de la nature.

Dépourvu de dogme et de texte sacré, le shinto («la voie des dieux») n'est pas une religion révélée. Son culte se résume en une sacralisation de ce qui est «supérieur» à l'entendement humain *(kami)*. Les divinités sont présentes dans une montagne ou une rivière, un rocher, dans la vague furieuse ou apaisée. Aucun *kami* n'est omnipotent ou omniprésent comme le Dieu de la tradition judéo-chrétienne.

Les offrandes et les rites de purification tiennent une place essentielle dans un culte où les prêtres sont des intermédiaires entre le monde des hommes et celui des divinités. Le shinto est peut-être d'abord une attitude devant la vie, l'expression d'un respect de la nature, de sa force comme de sa beauté.

Comme toute religion, le shinto a son mystère, dont l'un des symboles est le Miroir sacré, reflet de la divinité solaire, l'un des trois objets, avec le sabre et le joyau, qui sont transférés au nouvel empereur lors de son avènement.

Les croyances que véhicule le shinto, où se mêlent mythes nationaux et vénération de petites divinités locales, conjuguées à la puissance du syncrétisme religieux au Japon et à la tolérance du bouddhisme, font que les deux grandes religions se côtoient sans rivaliser. Les Japonais les pratiquent l'une et l'autre sans y voir de contradiction. Les croyances du shinto sont d'ailleurs identifiées à la tradition nationale. Une tendance fortement renforcée au siècle dernier par l'étatisation du shinto : unifié et hiérarchisé, il devint l'armature idéologique du culte impérial et Ise le sanctuaire principal où celui-ci était célébré.

Sept millions de visiteurs par an

Les pèlerinages à Ise changèrent de nature. Pendant la période des *shogun* Tokugawa (du XVII[e] siècle au milieu du XIX[e]), ils n'avaient pas été motivés que par la ferveur religieuse. La ville d'Ise était un lieu de plaisir, connu pour ses maisons de prostitution et, dans la première moitié du XIX[e] siècle, période de décadence du shogunat, la destination des grands mouvements libertaires, comparables aux vagues millénaristes du Moyen Age européen, qui lancèrent sur des routes des centaines de milliers de gueux saccageant tout sur leur passage. Meiji conféra, au contraire, au sanctuaire le caractère de sacralité compassée qu'il a conservé aujourd'hui bien que la religion et l'Etat aient été séparés.

Chaque année, sept millions de visiteurs franchissent le gracieux pont de bois qui sépare symboliquement les mondes profane et sacré et mène au sanctuaire intérieur. Tout Japonais a visité ce lieu au moins une fois dans sa vie.

Pour quelque temps, avant que ne commence la démolition de l'ancien, les deux sanctuaires seront côte à côte. Absolument identiques. Seuls le bois patiné et le chaume moussu de l'un indiquent le travail du temps. Ici le temps n'est pas bravé, il est esquivé dans une reconstruction qui place ainsi l'édifice hors de son atteinte. Cette reconquête périodique permet aussi la transmission des techniques d'une génération à la suivante. Ise sera bientôt rendu au calme de ses journées scandées par les deux offrandes quotidiennes de nourriture à la divinité. Pratique jamais interrompue quelles que soient les intempéries. Le temps est ici sans début et sans fin.

PHILIPPE PONS

CULTURE

EXPOSITION

DERAIN *à Chambourcy*

Têtes d'expression

L'œuvre sculpté du peintre révélé dans sa maison

A en croire les souvenirs de ses familiers, André Derain se serait pris de goût pour la sculpture à peu près par hasard. Un orage ayant abattu un arbre de son parc, il se serait aperçu que l'argile entre les racines était de celles qui se prêtent au modelage. Il s'y serait donc mis alors – en 1938, à cinquante ans passés.

Si recommandable et plastique soit la glèbe de Chambourcy, l'anecdote ne convainc pas. Elle ne suffit pas à justifier l'exécution de plus de soixante-dix terres et leur édition en bronze. Elle n'explique pas non plus pourquoi Derain a essayé de la feuille de plomb découpée et pliée, de la tôle et de la céramique. Elle ignore enfin que le peintre s'était essayé à la taille de la pierre et du bois quelques décennies auparavant, en 1907, et qu'il ne pouvait guère faire autrement quand il côtoyait Picasso et Matisse, peintres qui n'ont cessé de faire de la sculpture.

Autrement dit : Derain, comme ses contemporains, s'est efforcé de faire aller de pair les deux disciplines, et les terres des années 30 et 40 s'inscrivent dans une logique générale. L'exposition d'aujourd'hui est la première qui réunisse la totalité des pièces de sa seconde période. Or celles-ci ont de quoi surprendre et de quoi séduire – surprendre parce que le sculpteur ne cesse de se déplacer dans un champ immense de références, séduire parce qu'il y évolue avec vitesse et dextérité. Il ne saurait être question d'évolution rectiligne, mais d'un cheminement en va-et-vient, d'une suite de changements à vue et de métamorphoses stylistiques. On croirait un voyageur sans cesse tenté par une direction nouvelle – ou un visiteur qui se perd avec volupté dans les salles d'un musée encyclopédique. Il va des antiquités assyriennes aux vitrines d'art mycénien. Il se détourne dans la galerie chinoise, revient par le Moyen Age, fait demi-tour vers les Celtes, regagne la Grèce en passant par chez les Hittites, l'abandonne pour les steppes des Scythes et rentre par les Cyclades. A chaque étape, il observe, il étudie, il prend le temps de comprendre les procédés d'exécution.

Pour autant, il ne pastiche pas. Sur un sujet à peu près unique, le visage humain, il multiplie les variations, qui, chacune, met en évidence tel détail de la physionomie. Pour dessiner l'œil ou le galbe de la joue, tantôt il creuse des alvéoles dans la masse, tantôt il procède à l'inverse et modèle un œil-boule en saillie. Pour la bouche, l'oreille et la chevelure, les idées plastiques ne sont pas moins nombreuses et efficaces.

Efficaces – on emploie le mot à dessein. Pas plus que Picasso, Derain n'aspire à l'élégance, ni au modelé bien lisse et rond où la lumière glisse ses jolis reflets, ni à la beauté classique, encore moins au chic. Les têtes qu'il façonne dans la terre, comme celles qu'il dessine au crayon et à la plume, veulent exister d'une existence indubitable, dense et intense. Ce ne sont pas des exercices de style, mais des figures d'expression. Réunies, elles s'ordonnent en un étrange répertoire de passions et d'émois, de la stupeur au chagrin, de l'ironie à l'indifférence. Le primitif, l'archaïque, l'exotique, l'étrusque et le gothique ne servent que dans la mesure où les déformations et les ellipses qu'ils conseillent peuvent contribuer à préciser les sentiments qui doivent se lire sur le visage. C'est dire l'ampleur de l'ambition et quelle intelligence des fins de l'art préside à ces essais.

Les sculptures occupent deux pièces de la maison où Derain a vécu à Chambourcy. Les propriétaires actuels se sont interdit de défigurer les lieux et ont conservé l'atelier du peintre dans l'état où il était demeuré depuis sa mort. Au plaisir de la découverte s'ajoutent ainsi ceux de la piété et du pèlerinage.

PHILIPPE DAGEN

► **Maison Derain, 64, Grande Rue, 78240 Chambourcy. Tél.: 30-74-70-04. Jusqu'au 10 octobre. 40 F. Demi-tarif pour les étudiants et les titulaires de la carte Vermeil.**

THÉATRE

Le directeur du TNS conteste les conditions de son départ

Jean-Marie Villégier, dont on a appris (*le Monde* daté 3-4 octobre) que Jacques Toubon, ministre de la culture, ne renouvellerait pas le contrat de directeur du Théâtre national de Strasbourg (TNS) apporte, dans un communiqué des précisions sur ce départ. *«Le communiqué diffusé par le ministère pourrait donner à croire que nous serions parvenus à un accord sur la formule de transition*, indique le directeur du TNS. *Il n'en est rien, en l'état.»* M. Villégier précise que la décision ministérielle prend effet le 20 novembre et qu'il ne lui a été *«fourni aucune explication. Ni mes choix, ni ma gestion n'ont été contestés»*. Il indique avoir suggéré à Jacques Toubon de le prolonger dans ses fonctions pour un an, *«afin d'assurer le bon déroulement de la saison»*, et affirme que le ministre *«a écarté cette proposition»*.

Le ministre indiquait dans son communiqué avoir annoncé au directeur de théâtre que des *«moyens nécessaires au développement de son activité»* de metteur en scène lui seront donnés *«dès 1994»*. La programmation prévue par Jean-Marie Villégier au TNS pour 1993-1994 sera réalisée *«dans son intégralité»* et il assurera ses propres mises en scène, indiquait également le texte ministériel. L'interprétation de Jean-Marie Villégier est différente : les spectacles prévus avec un début de troupe *«n'étaient pas les spectacles d'un metteur en scène invité, ils étaient les spectacles du directeur»*.

COMMUNICATION

Un entretien avec Dominique Alduy

« Des moyens financiers doivent accompagner la politique de développement de France 3 »
nous déclare la directrice générale de la chaîne

Le rapport remis au ministre de la communication par la commission de réflexion sur l'avenir de la télévision publique », dite commission Campet, insiste sur la nécessité de développer les missions de France 3. Dominique Alduy, qui dirige cette chaîne, a répondu à nos questions en soulignant, pour sa part, la nécessité de doter France 3 de moyens financiers à la hauteur de cette ambition.

« Dans ses conclusions, la Commission Campet déclare que France 3 doit « s'affirmer dans le renforcement d'une vocation régionale et locale ». Est-ce que cette vision de l'avenir de France 3 correspond à vos propres vœux ?

– Pour une grande part, c'est le prolongement réaliste, amplifié, de ce qui est tracé dans la politique de la chaîne depuis 1990. Mais c'est d'abord l'affirmation essentielle de la réalité de France 3 : une chaîne généraliste, à structure unique, dont la régulation se fait par le décrochage de diffusion. Quand on a entendu parler de fusion, éclatement, privatisation, dispersion, il s'agit là d'une réaffirmation tout à fait vitale.

– Voulez-vous dire que la commission a fait preuve de sagesse ?

– Oui, parce que ce serait absurde de bouleverser les structures d'une chaîne qui a conquis son image, son audience, sa part de marché, et qui est porteuse de développements. C'est une marque de sagesse et de réalisme.

– Le rapport précise quels devraient être les objectifs de programme assignés à France 3 à l'horizon 1994-1995. Il recommande qu'une place plus importante soit accordée aux journaux régionaux d'information, une multiplication des expériences de « télévision de proximité », un développement qualitatif des programmes régionaux hors information, etc. Faites-vous vôtres ces objectifs ? A quelles conditions pourront-ils être atteints ?

– La condition essentielle, c'est que les moyens financiers accompagnent cette politique de développement. Cependant, cette condition ne doit pas être un alibi pour ne pas remplir les autres qui relèvent de la chaîne elle-même : gestion plus souple de son réseau de diffusion, innovation éditoriale, amélioration des méthodes de travail, souplesse d'interventions, etc. La chaîne a encore beaucoup de progrès à faire mais l'entreprise est prête pour ces développements.

– Mais comment vous posez-vous la question du financement ?

– Le rapport de la commission chiffre l'ensemble du coût des mesures qu'il propose à 250 millions de francs. Je crois ce chiffrage réaliste. Ce financement supplémentaire est essentiel pour trois raisons :

● Pour l'équilibre global de la gestion de la chaîne : France 3 avec 14%-15% des parts du marché, dispose de ressources publicitaires à hauteur de 800-850 millions de francs en 1993. Faire beaucoup plus d'émissions régionales diffusées sur le plan national et régional, c'est un pari d'innovation et de différence qui aura des conséquences sur la part de marché moyenne, donc sur le niveau des ressources publicitaires.

● Parallèlement, il faut maintenir le niveau de production et de création de France 3 ; la diffusion simultanée de plusieurs programmes en « prime time » ne devra pas se faire au détriment de son investissement dans la création.

● Enfin, lorsque l'on pense «plus» de régional, il faut multiplier par douze ou vingt-cinq le coût unitaire de chaque émission nouvelle.

« Où est la télévision de demain ?»

– France 3 est-elle apte dès à présent à mettre en application les mesures recommandées pour ce qui concerne le développement de l'information régionale : extension de vingt à trente minutes du journal régional de 19 heures, création d'un magazine national des régions, accélération du rythme de création des « télévisions de proximité », etc. ?

– Dans le secteur de l'information, oui, parce que c'est celui auquel nous avons porté le plus d'attention et apporté le plus d'innovation. La première télévision locale a été créée en 1990. La seule chose qui nous arrête véritablement, c'est le financement : une télévision locale, c'est entre 6 millions et 7 millions de francs par an. Il faut pouvoir l'assumer et de façon pérenne. Etendre l'information régionale de vingt à trente minutes, c'est une des mesures, me semble-t-il, qui doivent être à l'antenne dès janvier 1994 ; le financement a été demandé dans le projet de loi des finances pour 1994. Prendre l'antenne à 19 heures pour les régions et à 19 h 30 pour l'information nationale c'est un renforcement du rendez-vous majeur d'information de France 3.

– Quand vous dites qu'un financement supplémentaire doit intervenir, cela donne l'impression qu'il s'agit d'un euphémisme visant à souligner l'insuffisance du projet de budget pour 1994...

– Le plan 1994-1995 de la Commission ne pourra être mis en œuvre que si des financements d'accompagnement sont dégagés. En effet, l'objectif publicitaire inscrit dans le projet de budget 1994 me paraît beaucoup trop audacieux pour France 3, compte tenu de sa part de marché actuelle et de l'évolution récente des rentrée publicitaires.

– Est-ce que cela signifie que les choix budgétaires du gouvernement, et notamment son refus de toute augmentation exceptionnelle de la redevance, hypothèquent d'ores et déjà la mise en œuvre de tout programme de développement à court terme?

– Je comprend les contraintes d'ensemble du budget de l'Etat. Cela dit, il y a d'autres types de financement qui n'ont pas été explorés par la commission et qui peuvent permettre de poursuivre les innovations en régions. Je pense aux co financements des collectivités locales, des organismes régionaux (de formation notamment). Il me semble que pour les décrochages régionaux axés sur la formation, la vie professionnelle, l'emploi, l'éducatif, on peut associer des partenaires financiers adaptés à chacune des régions et qui permettent à France 3 de tenir sa place. La redevance, c'est absolument indispensable. Mais si elle ne suffit pas pour remplir toutes les missions, il ne faut pas en tirer prétexte pour ne rien faire.

– Vous ne craignez pas que, peu à peu, le développement de tels partenariats entre la chaîne et les collectivités territoriales n'aboutissent à des mises sous tutelle politique ?

– C'est un risque. C'est pour cela qu'il y a un principe intangible : la responsabilité éditoriale de la chaîne.

– D'une façon plus générale, quel jugement portez-vous sur les orientations retenues par la commission Campet?

– Ce qui me semble nouveau, dans son rapport, c'est son côté réaliste. On peut le considérer comme la trame d'un plan pluriannuel de l'audiovisuel, une trame cohérente où l'on ne réinvente pas tout mais où l'on essaie d'ordonner. Si ce plan pluriannuel de l'audiovisuel public était signé par le ministre du budget, ce serait parfait.

» En revanche, ce qui me semble manquer un peu dans ce rapport, c'est un chapitre sur les attentes exprimées au sujet de tout ce qui touche à l'innovation. Non pas l'innovation technologique, mais l'innovation dans la création et le contenu des programmes. Pendant longtemps le service public a été un découvreur de talents, un vivier pour les nouveaux animateurs, les nouveaux concepts d'émission, etc. Aujourd'hui, on peut s'inquiéter: où est la télévision de demain? Où sont les nouveaux visages, les nouveaux animateurs ? Où est l'école de la télévision ? La commission aurait pu avoir cette ambition de dire à une chaîne comme France 3, un peu à l'abri: *« Prenez ce pari là ! Prenez le pari de nouveaux visages, de nouveaux réalisateurs, de jeunes créateurs, de nouveaux auteurs, de nouvelles expressions télévisuelles.»*

» Seconde réflexion : cela va de soi, mais il n'aurait pas été inutile de le souligner : la gestion du service public obéit et doit obéir à d'autres règles professionnelles que celles du secteur privé. La gestion d'un service public c'est, me semble-t-il, des objectifs affichés, des procédures et des choix transparents, des mises en concurrence. Je ne parle pas, bien évidemment, de la nécessaire rigueur de gestion, qu'elle soit individuelle ou collective. C'est tout cela qui peut différencier la conduite d'un grand secteur public audiovisuel de l'ensemble des secteurs concurrentiels. On pourrait parler de déontologie. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

□ **Une mise au point d'Alain Finkielkraut.** – Après le compte rendu, dans *le Monde* du 1er octobre, de la première séance du colloque «ARTE et l'utopie télévision», Alain Finkielkraut nous prie de préciser qu'il n'a pas affiché son *«scepticisme»* à l'égard d'ARTE. *«A l'inverse*, nous dit-il, *j'ai défendu son projet, qui m'est cher, en essayant de lui donner un contenu spécifique et utopique. Pour cela, je me suis interrogé sur le mal fait au monde par la télévision. Ce mal, c'est le sans-distance, l'écrasement de tous les intervalles, l'abolition de toutes les frontières et la création d'un «monde mondial» en lieu et place du monde commun où il serait souhaitable de vivre. Dans ce contexte, ARTE échouera s'il n'est qu'un supplément culturel et réussira si, voué à réparer le mal, il prend contre le «monde mondial» le parti du monde commun.»*

Le Syndicat national des journalistes assigne en justice le groupe Hersant

Le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), majoritaire au sein de cette profession, a assigné en référé, lundi 4 octobre, à la fois l'acquéreur des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*), la Société alsacienne des médias, présidée par Gérard Lignac, président-directeur général de *l'Est républicain*, et administrateur du *Figaro*, et le vendeur, la société Quillet, filiale d'Hachette. Devant le tribunal de grande instance de Paris, le SNJ entend démontrer l'illégalité du rachat des *DNA* par le groupe Hersant en se fondant sur la « loi anti-concentration » de 1986 qui interdit à un même groupe de contrôler plus de 30% de la diffusion nationale des quotidiens d'information générale et politique.

La rédaction de «Témoignage chrétien» poursuit sa grève

Les journalistes de *Témoignage chrétien*, qui devaient reprendre le travail le lundi 4 octobre, ont décidé de reconduire leur mouvement de grève *«jusqu'à nouvel ordre»* pour protester contre la décision de Georges Montaron, directeur de la publication, de *«s'autoproclamer rédacteur en chef du journal»*. La rédaction de *TC* entend aussi protester contre le licenciement de son rédacteur en chef, Roger Tréfeu, annoncé le 20 septembre par M. Montaron, en raison d'un *«désaccord sur les objectifs et les moyens de la mission»* du journal. Ce départ avait amené dix des vingt-quatre employés parisiens de *TC* à se mettre en grève le mercredi 29 septembre.

Par ce nouvel arrêt de travail, le troisième en trois mois, les journalistes de *TC*, soutenus par les pigistes du journal, veulent lancer *«un signal d'alarme»*. *«Il est urgent d'arrêter le massacre»*, affirme M. Tréfeu, qui dément que son départ ait été *«négocié»* avec la direction du journal, ainsi que M. Montaron nous l'avait affirmé (*le Monde* du 30 septembre). Ce licenciement s'inscrit, selon lui, dans le droit fil du *«plan de redressement de l'entreprise»*, décidé par la direction de *TC* le 1er juin et qui prévoit des réductions des coûts de fabrication (baisse de la pagination, blocage des salaires et licenciements).

La rédaction souhaite une *«réunion extraordinaire»* du conseil des associés du groupe des Editions de Témoignage chrétien, qui ont seuls la possibilité d'entamer l'action juridique qui pourrait permettre de résoudre le conflit.

Journal de la CGT

«La Vie ouvrière» devient «l'Hebdo de l'actualité sociale»

Fondée en 1909, *la Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la CGT, est devenue le 1er octobre *l'Hebdo de l'actualité sociale*. Avec une nouvelle maquette, ce nouveau périodique, qui revendique une diffusion de 80 000 exemplaires (deux tiers sur abonnement, un tiers par vente militante), se veut *«non conformiste, dans le droit fil du renouveau du syndicalisme ouvert par la CGT à son 44e congrès»*. *L'Hebdo*, qui comporte toutefois en sous-titre *la Vie ouvrière CGT*, abandonne la référence appuyée à la vocation *«ouvrière»* de la confédération, décidée à conquérir de nouvelles catégories de salariés.

Il entend s'adresser *«à l'ensemble des salariés de toutes les professions»*.

□ **NBC prend le contrôle de Superchannel.** – NBC, l'un des quatre grands réseaux américains de télévision, vient de prendre le contrôle – pour un prix non communiqué – de Superchannel, l'une des plus anciennes chaînes britanniques de télévision généraliste diffusée par satellite. Selon les responsables de NBC, cette acquisition a été effectuée avec l'objectif de rentabiliser les programmes conçus à Hollywood par NBC Productions. Superchannel, qui est en déficit, est très présente sur les réseaux câblés de Grande-Bretagne et d'Allemagne et touche actuellement une clientèle de 30 millions de foyers.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Suaves empêchements

CE jeune Newland, le héros d'Edith Wharton et du film de Scorsese (*le Temps de l'innocence*), rien ne l'empêcherait, au fond, de fuir en Europe avec sa Polonaise non conforme (Michele Pfeiffer, tentante comme un fruit sur un compotier). J'appelle «rien» les convenances de sa caste, l'aristocratie new-yorkaise du siècle dernier. Si maffieuse soit-elle, sa famille ne lui couperait pas les vivres ; et qu'est-ce que le blâme de trois vieilles toquées titrées, quand il est question de ne pas laisser échapper un amour où il voit, c'est sa propre expression, «la chance de sa vie» !

Le vrai est que l'homme est lâche, et puéril. Cette chance, n'oublions pas qu'il la joue, et la perd, sur un pari stupide : *«Je ne ferai pas le premier pas vers cette femme que j'aime, là-bas, si elle ne s'est pas retournée avant le passage d'un certain voilier derrière le phare, sur fond de ciel cuivré...»* A-t-on idée, si sublime que soit le couchant, ce soir-là, si propice aux coups de dés !

Et pourtant, nous prenons au sérieux les obstacles que le couple s'invente. Nous pleurons sur une séparation qu'il ne tiendrait qu'à eux d'éviter. Nous tremblons d'espoir qu'ils se croisent une dernière fois entre deux portes, après leurs vies faites, et mal faites. Nous sommes presqu'heureux qu'ils ne se revoient pas. Quoi de plus exaltant, après une rencontre réussie, qu'un rendez-vous manqué !

∴

Les gens de spectacles répètent à l'envi que s'il existait une recette infaillible du succès, «ça» se saurait. Eh bien, cela se sait, et porte un nom : l'empêchement. De l'Antiquité à nos jours, rien ne nous fait vibrer, en amour, autant que les occasions perdues. Ou ce sont les familles qui s'opposent au choix des enfants, donc au nôtre, et les choses finissent par s'arranger : tout Molière joue de ce triomphe différé. Ou ce sont des instances invisibles qui mettent leur veto, c'est à dire les amants eux-mêmes, pour autant qu'ils ont intégré les interdits extérieurs jusqu'à les ressentir comme fatals.

Quelque chose de pas net nous fait savourer que Tristan et Yseult ne se rejoignent que morts (à cause d'une voile au loin, déjà, comme Thésée ; le rôle du gréement-*fatum* reste à creuser !). Nous préférons Roméo et Juliette gisant plutôt qu'accouplés. Il ne nous déplaît pas que Titus sacrifie Bérénice à Rome, que Roxane découvre trop tard les charmes d'âme de Cyrano, sous une volée de feuilles mortes, que Scarlett épouse l'homme qu'elle croit ne pas aimer, qu'Héloïse et la Dona Prouhèze du *Soulier de satin* ne se donnent que dans l'au-delà. De nos jours, le sida recharge de réalité tragique notre immémoriale fascination pour les entraves au bonheur (Cyril Collard).

Ce n'est pas que ces entraves nous vengent de nos propres gâchis d'opportunités. Le spectacle de passions contrariées entretient l'illusion précieuse que le coup de foudre pourrait garder l'intensité du premier regard, se soustraire aux affadissements de la réalisation, aux usures du temps. Qu'importe si Newland laisse douter de sa flamme et meurt inconsolé, du moment qu'il nous prouve que l'amour éternel existe, dût-il, pour durer intact, n'avoir pas été vécu !

∴

Chaque fois qu'on les retrouve, ces suavités de l'empêchement semblent neuves. Elles ont pourtant une histoire, des filiations. Scorsese évoque Visconti ; Wharton prolonge Henry James, tout en annonçant Fitzgerald. Les prestiges du bonheur sacrifié n'ont pas disparu avec l'aristocratie de Proust et ses avatars américains. Les années 1930-1940 ont été riches en êtres rares et gaspillés, voire suicidaires, par vertige devant les saccages de l'époque et par blessure narcissique. C'est tout le mystère d'une beauté affligée comme celle de Lee Millar, si minutieusement cerné par Marc Lambron (*L'Oeil du silence*, Flammarion).

Du moins les artistes d'alors débordaient-ils de grâce, dans le doute et l'inaccomplissement. Aujourd'hui, les candidats au talent cachent leur dépit de n'être que ce qu'ils sont sous la haine poussive du voisin et la fausse insolence amie des pouvoirs. C'est d'un banal, d'un ennui !

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Séance jeune public : le Trésor de l'île aux oiseaux (1952), de Karel Zeman, 14 h 30 ; Intégrale Sacha Guitry : Si Versailles m'était conté... (1953), de Sacha Guitry, 16 h 30.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

MERCREDI

Hommage à Cinecitta international : Un homme à brûler (1962, v.o. s.t.f.), de Umberto Orsini et des Frères Tavianni, 19 h 30 ; Rêve de singe (1977, v.o. s.t.f.), de Marco Ferreri, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : l'Interprétation des rêves (1989, v.o. s.t.f.), de Lioudmila Sahakiants, Gukor (1982, v.o. s.t.f.), d'Israelian, 14 h 30 ; le Maître (1963, v.o. s.t.f.), de Bagrat Hovhannessian, 17 h 30 ; Tout va très bien, madame la marquise (1981, v.o. s.t.f.), de Robert Sahakiants, David-Bek (v.o. s.t.f.), de H. Bek-Nazarian, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30-)

MERCREDI

Montmartre - Pigalle : le Music-Hall : Bande annonce : Divine (1975) de D. Delouche, Un soir au music-hall (1855) d'Henri Decoin, 15 h 30 ; Carte blanche à Marc Ogeret : Aristide Bruant (1888) de François Guillen, De Courtenay à Montmartre (1988) de Roland Bernard, 16 h 30 ; Eclair journal, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DANOY (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DENIS LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FAUSTO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 35-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FIRME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA FRONTERA (Chil., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES FRUITS DU PARADIS (All., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GERMINAL (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-Ait.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOT SHOTS! 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

KALIFORNIA (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MEDITERRANEO (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA NAISSANCE DE L'AMOUR (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POISSON-LUNE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

LES PRINCES DE LA VILLE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RAGI (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SLIVER (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TINA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

TROIS FILLES (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

CLIFFHANGER. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GARÇON D'HONNEUR. Film américano-taïwanais d'Ang Lee, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

KING OF THE HILL. Film américain de Steven Soderbergh, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

RAINING STONES. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

UNE NOUVELLE VIE. Film français d'Olivier Assayas : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

BODYGUARD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 17 h, 20 h.

CHRONOS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 21 h.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 22 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 16 h, 16 h.

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 18 h.

JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h 10.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 30, 21 h 30.

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

SOMMERSBY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 50.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

GERMINAL (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

WÊNO KUUNI (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FESTIVALS

CINÉ-U - HOMMAGE A JOHN FORD (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Patrouille perdue, mer., jeu., ven. à 12 h ; le Mouchard, sam., lun., mar. à 12 h.

CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55). After Hours, mar. 20 h, 22 h T.U. : 34 F.

CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55). Les Liaisons dangereuses, mar. 19 h 30, 21 h 45 T.U. : 34 F.

CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55). Arsenic et Vieilles Dentelles, mar. 20 h, 22 h T.U. : 34 F.

CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55). Paris, Texas, mar. 22 h 10 T.U. : 34 F.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). To be or not to be, dim. 11 h T.U. : 30 F.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Jean Rouch et le documentaire québécois, La visite du général de Gaulle au Québec, Wasan Kara, Rose et Landry, (en présence du réalisateur Jean-Claude Labrecque) dim. 14 h ; les Enfants de Néant, Les Inconnus de la Terre, dim. 15 h (suivi à 16 h d'une rencontre-débat avec Michel Brault, Arthur Lamothe, Jean-Claude Labrecque, Jean Rouch) ; Chronique d'un été, (en présence du réalisateur) dim. 20 h ; les Bûcherons de la Manouane, A Saint-Henri, le 5 septembre, Les Architectes d'Ayorou, dim. 22 h (en présence du réalisateur Arthur Lamothe).

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, UNESCO - salle de cinéma, 7e Jean Rouch et le documentaire québécois, La visite du général de Gaulle au Québec, Rouli-Roulant, Les Raquetteurs, Corral, Les Maîtres fous, (soirée en présence de Jean Rouch, Michel Brault et Jean-Claude Labrecque) lun. 16 h 30. Entrée libre.

FESTIVAL MARX BROTHERS ET DE L'HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Quand la Panthère rose s'emmêle, mer., jeu. à 19 h, 21 h 30 ; Un jour au cirque, ven. à 19 h, 21 h, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; la Malédiction de la Panthère rose, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, mar. à 19 h, 21 h.

GORDON MATTA-CLARK (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Vidéos et films inédits, films mer., mar. à 15 h 45, 16 h, 17 h, jeu., ven. à 14 h 45, 16 h, 17 h, 16 h, sam., dim. 11 h 15, 12 h 15, 15 h 15, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, +mar. 16 h 30, 16 h 30.

HAROLD LLOYD, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-49-69). Un voyage au paradis, Faut pas s'en faire, (accompagné par le Trio Eric Le Guen, piano, Serge Luc, batterie, Stéphane Logerot (ctb) jeu. 19 h 30 ; Giving them Fits, De la coupe aux lèvres, Marin malgré lui, (accompagnement au piano par Annick Chartreux) sam. 15 h ; A Gasoline Wedding, Rien ne va plus, Le Talisman de grand-mère, (accompagnement au piano par Georges Rabol) dim. 15 h Pl. : 25 F, T.R. : 15 F, accompagnement musical à chaque séance.

HOMMAGE A FRANK CAPRA (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). New York Miami, mer., sam., mar. à 14 h, 18 h, 16 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Arsenic et Vieilles Dentelles, jeu., dim. à 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 film 10 mn après ; la Vie est belle, ven., lun. à 14 h 10, 18 h 40, 19 h 10, 21 h 40 film 10 mn après.

IMAGES DU MONDE ARABE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Frère des frères, mer. 10 h ; les Caravaniers de Djibouti, Les Femmes de Kadhafi, mar. 12 h ; Airs en terre berbère : nuptiales en Moyen Atlas, Rester là-bas, Fatima Amaria, mer. 14 h ; Photo de classes, La Guerre du Golfe, mer. 16 h ; Khaled, (soirée d'ouverture) mer. 20 h suivie d'un cocktail à 22 h ; Je n'ai jamais vu de Marocaines à vélo, Ceux de la casbah, (en compétition) jeu. 10 h, 14 h 30 ; Nagui Mahfouz, Beyrouth, des balles et des ballons, jeu. 12 h ; Enfance perdue, Femmes d'Alger, (en compétition) jeu. 14 h, 18 h 30 ; Conte-moi Shibam, Ghazela, danseuses d'Egypte, (en compétition) jeu. 16 h, 16 h 30 ; Vendeurs et acheteurs, Palestinian Diaries, (en compétition) jeu. 16 h, 20 h 30 ; Assouan, un haut barrage sur le Nil, Cinéma al-Fouad, (en compétition) jeu. 20 h, ven. 10 h 30 ; Conversation Nord-Sud, Daney-Sanbar, Chahine & Co, jeu. 22 h ; Un Américain à Tanger, Femmes sans voile, ven. 10 h, 14 h 30 ; l'Instant, La Cité des morts, ven. 12 h ; le Chacal doré, Mémoires palestiniennes, (en compétition) ven. 14 h, 16 h 30 ; Rais Gaber, Essyad musicien, (en compétition) ven. 16 h, 18 h 30 ; les Gens et les fèves, Les Mégots, Rêves suspendus, (en compétition) ven. 16 h, 20 h 30 ; Ramsès II, Babylon II, (en compétition) ven. 20 h, sam. 10 h 30 ; les Soldats de Dieu, Les Gants d'or d'Akka, ven. 22 h ; Laisse pas Béthon, Beyrouth, le dialogue des ruines, (en compétition) sam. 10 h, 14 h 30 ; Une journée portée disparue, sam. 12 h ; le Front du Nord, sam. 12 h ; Et la fumée continue, Fatima et la mer, Par le regard des mères, (en compétition) sam. 14 h, 16 h 30 ; Rue Kasr el-Nil, Mémoire du voyage, (en compétition) sam. 18 h, 16 h 30 ; le Citronnier, Douce France, (en compétition) sam. 16 h, 20 h 30 ; Prématurément, Jeunes d'Alger en été, Derrière le voile, la séduction en Mauritanie, (en compétition) sam. 20 h, dim. 10 h 30 ; Palestine, histoire d'une terre, (en compétition) sam. 22 h ; Nos grands-mères, La Seheiha, (en compétition) dim. 10 h, 14 h 30 ; la Guerre sans nom, dim. 14 h 30 ; la Potière de Maatkas, mer. 10 h 30 ; Réel, Familles, je vous aime, Les Soleils de Sadia, Dames de cœur, Le Maboul du quartier, mer. 14 h 30 ; Beurs, mer. 18 h 30 ; Koweït & Sea, jeu. 10 h 30 ; Irak 5 000 ans et 8 semaines, jeu. 10 h 30 ; Assia Djebbar entre ombre et soleil, dim. 16 h 30 (gros plan sur le documentaire syrien en salle vidéo de 10 h 18 h jusqu'au 28 février. Pl. : 20 F, T.R. : 15 F, 150 F les 10 séances.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). A travers le miroir, mer. à 16 h, 20 h 40 ; Une leçon d'amour, jeu. à 16 h, 20 h 40 ; Sonate d'automne, ven. à 16 h, 20 h 40 ; Cris et Chuchotements, sam. à 18 h, 20 h 40 ; Persona, dim. à 18 h, 20 h 40 ; l'Heure du loup, lun. à 18 h, 20 h 40 ; la Honte, mar. à 18 h, 20 h 40.

LE DÉCALOGUE (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras, Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, mer., sam. à 14 h 10, 16 h 20, 16 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 3, tu respecteras le jour du Seigneur, Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, mar. à 14 h 10, 16 h 20, 16 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 5, tu ne tueras point, Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux, dim., jeu. à 14 h 10, 16 h 20, 16 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas, Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, ven. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme, Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, lun. à 14 h 10, 16 h 20, 16 h 30, 22 h film 10 mn après.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). Tristana, mar. 11 h 55 ; le Fantôme de la liberté, jeu. 11 h 55 ; le Journal d'une femme de chambre, ven. 11 h 55 ; Cet obscur objet du désir, sam. 11 h 55 ; le Charme discret de la bourgeoisie, dim. 11 h 55 ; Belle de jour, lun. 11 h 55 ; la Voie lactée, mar. 11 h 55.

PHILIPPE GARREL, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Marié pour mémoire, film à 16 h ; le Lit de la vierge, mer., ven., dim., mar. 16 h ; la Cicatrice intérieure, film à 22 h ; l'Enfant secret, film à 14 h ; Liberté la nuit, mer., ven., dim., mar. 20 h ; les Baisers de secours, jeu., sam., lun. 16 h ; J'entends plus la guitare, jeu., sam., lun. 20 h.

POLITIQUE DES ACTEURS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). L'homme qui tua Liberty Valance, mer. à 12 h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Rien qu'un cœur solitaire, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; la Dame du vendredi, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Seuls les anges ont des ailes, sam. à 12 h, 14 h 16, 15 h 45, 16 h 15, 21 h 45 ; Autopsie d'un meurtre, dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Holiday, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-16). Maman Kusters s'en va au ciel, mer. à 12 h ; la Troisième Génération, jeu. 12 h ; le Droit du plus fort, ven. 12 h ; l'Amour est plus froid que la mort, sam. 12 h ; Lola, une femme allemande, dim. 12 h ; Effi Briest, lun. 12 h ; la Femme du chef de gare, mar. 12 h T.U. : 31 F.

RENÉ CLAIR CINÉASTE DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'IRONIE (v.o.), Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). C'est arrivé demain, film à 13 h 50, 22 h (sf mer. à 13 h 50, 15 h 25, 17 h, 16 h 35, 20 h, 21 h 35) ; le Silence est d'or, jeu. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; les Grandes Manœuvres, ven. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Porte des Lilas, sam. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Tout l'or du monde, dim. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Sous les toits de Paris, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Million, mar. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h.

ROBERT BRESSON : LEÇON DE CINÉMA, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Anges du péché, ven. 14 h ; les Dames du bois de Boulogne, mer., ven. 20 h, sam. 14 h, lun. 16 h 30, mar. 16 h ; le Journal d'un curé de campagne, lun. 14 h, mar. 16 h ; Un condamné à mort s'est échappé, mer., ven. 16 h, jeu. 22 h, sam. 18 h, mar. 14 h ; Pickpocket, mer., ven. 16 h, 22 h, sam. 16 h 30, lun. 16 h, mar. 22 h ; le Procès de Jeanne d'Arc, jeu. 14 h, 18 h ; Une femme douce, jeu. 20 h ; Lancelot du Lac, mer. 14 h, jeu. 18 h.

SACHA GUITRY, Denfert, 14e (43-21-41-01). Bonne Chance, Livraison à domicile, mer., jeu. 18 h 30, mar. 20 h 30 ; la Dame de onze heures, ven. 16 h 30, dim. 12 h, mar. 22 h 10.

SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Programme de films vidéo, mar. 20 h.

TÉLÉRAMA FAIT SON CINÉMA, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Le Ciel de Paris, mer. 13 h 30, 15 h 16, 17 h, 16 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; le Paltoquet, jeu. à 13 h 30, 16 h 15, 17 h, 16 h 45, 20 h 30, 22 h 16 ; Riff Raff, ven. à 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; Cléo de 5 à 7, sam. à 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 16 h 45, 20 h 30, 22 h 16 ; Muriel, dim. à 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 16 ; le Privé, lun. à 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Une femme est une femme, mar. à 14 h, 15 h 30, 17 h, 16 h 30, 20 h, 21 h 30.

ÉCONOMIE

BILLET

Wall Street contre le capitalisme rhénan

Daimler-Benz a-t-il trahi le *« modèle allemand »* en acceptant les conditions fixées par la Commission de Bourse américaine (la SEC) pour l'introduction de son titre à Wall Street ? La question est posée en Allemagne. Les attaques frontales du gouvernement contre l'Etat-providence ou celles du patronat de la métallurgie contre les conventions sociales, toutes deux dénoncées fermement par la gauche social-démocrate comme une remise en cause dudit modèle, pourraient avoir moins d'importance que cette cotation de Daimler-Benz.

Le titre du groupe allemand, le plus puissant d'Europe, sera introduit à Wall Street à partir du 5 octobre. Ainsi en a décidé l'état-major pour une raison simple : le marché allemand des capitaux, ponctionné par les besoins de la réunification, ne suffit plus pour couvrir les besoins du groupe. Le déficit budgétaire (pas loin de 8 % du produit intérieur brut) est en effet l'équivalent de l'épargne intérieure. Dès 1989, Daimler-Benz a décidé d'une internationalisation de son titre et est entré aux Bourses de Londres, Tokyo, Paris et Vienne. Restait New-York.

La SEC n'a pas voulu admettre les règles allemandes de comptabilité. Daimler, uni à plusieurs autres entreprises allemandes, voulait au départ obtenir une reconnaissance réciproque de leur comptabilité par Wall Street, les Allemands acceptant déjà les mécanismes américains. La SEC a refusé, estimant que la « transparence » des bilans allemands était insuffisante. Toutes les entreprises allemandes ont refusé de se soumettre, sauf Daimler. Le groupe de Stuttgart a négocié et est parvenu à ce qu'il estime être un compromis qui lui permet de ne pas *« faire remonter »* toutes ses réserves, c'est-à-dire de ne pas être obligé de les passer en bénéfices et de les distribuer.

La différence des méthodes n'a pas tardé à éclater au grand jour. Pour le premier semestre 1993, Daimler-Benz a enregistré un bénéfice consolidé de 168 millions de marks, selon les règles allemandes, et une perte de 949 millions de marks, selon les règles américaines. La comptabilité allemande n'est, il est vrai, guère transparente. Mais elle permet, très schématiquement, de lisser les résultats, de les rendre meilleurs quand ils sont mauvais et moins volumineux quand ils sont bons. Les bilans sont-ils pour autant moins *« vrais et sincères »*, les deux exigences de la SEC ? Tout dépend du type de capitalisme. A Wall Street, on veut des résultats immédiats. A Francfort, selon la recette du capitalisme rhénan, les actionnaires, notamment les banques, misent le long terme et sont fidèles. Daimler, cédant aux exigences de la rentabilité immédiate, a introduit le ver dans le fruit.

ÉRIC LE BOUCHER

Estimant que l'axe Paris-Bonn « manque de contenu »

Gérard Longuet veut développer la coopération industrielle franco-allemande

Gérard Longuet rencontre toutes les trois semaines environ ses homologues allemands. A Bonn, à l'occasion de réunions avec le ministre de la recherche et celui de l'économie, fin septembre, il a expliqué dans un entretien au *Monde* qu'il veut multiplier les coopérations industrielles entre les deux pays.

BONN

de notre envoyé spécial

« La France seule n'a plus le poids d'influencer les relations économiques internationales », affirme Gérard Longuet. Mais, unie avec l'Allemagne, elle peut peser sur l'Europe qui, elle, peut peser sur le monde. France et Allemagne *« doivent s'entendre »*, car ce sont des *« pays producteurs »*, en opposition avec les *« pays commerçants comme la Grande-Bretagne » : « Ayant les mêmes problèmes, nous devons avoir les mêmes solutions. »*

Au printemps, les relations étaient entachées par un double procès, selon le ministre français. L'Allemagne craignait que la France ne veuille installer des barrières protectionnistes autour de l'Europe. La France reprochait à l'Allemagne sa *« vision irréaliste »* du libre-échange. Il a donc fallu s'expliquer. Les deux mémorandums de Paris, sur le compromis agricole de Blair House et sur les relations commerciales internationales, ont rendu le dialogue possible, même si *« le duo d'amour n'est pas linéaire »*.

L'Allemagne, plus anciennement tournée vers l'exportation et dont l'industrie est spécialisée dans le haut de gamme, a pu se sentir à l'abri. Mais, selon M. Longuet, elle a désormais pris conscience de la concurrence asiatique comme du *« poids encombrant de l'allié américain »*. Le ministre français se félicite du rapprochement obtenu sur le compromis agricole de Blair House, mais aussi sur la renégociation des importations d'automobiles japonaises ou l'entrée des aciers de l'Europe de l'Est.

« Au début du chemin »

« Nous ne sommes qu'au début du chemin », convient M. Longuet. Pour progresser, il avance deux moyens. D'abord, des rencontres plus fréquentes des hommes politiques des deux pays, mais il évoque cette hypothèse sans donner l'impression d'y croire beaucoup. Ensuite, en multipliant les *« croisements techniques »*, c'est-à-dire les occasions du dialogue industriel. L'axe franco-allemand se limite trop, à ses yeux, aux *« sentiments »* et *« manque de contenu »*. Pragmatique, M. Longuet estime qu'*« il faudra vingt ans »*.

Le rapport demandé sur le sujet à Paul Mentré, ancien président du Crédit national, et transmis aux Allemands, évoque plusieurs possibilités. Une réflexion commune sur la compétitivité, à l'image du texte récemment rendu public à Bonn sur le *« Standort Deutschland »* (l'Allemagne comme lieu d'implantation industrielle). M. Longuet donne *« une vertu pédagogique »* à ce texte, dont il veut assurer une diffusion en France. Ensuite, le rapport Mentré évoque une recherche d'alliances des entreprises publiques, à l'occasion, par exemple, de leurs privatisations. Terrains possibles : l'énergie, la gestion des autoroutes ou, plus immédiatement, les télécommunications.

A ce propos, les Allemands demandent que France Telecom entre au capital de son homologue Deutsche Telekom. M. Longuet n'a pas choisi entre une *« alliance horizontale »* (entente de France Telecom et Deutsche Telekom) et une *« alliance verticale »* (France Telecom associée à Alcatel-Alsthom). Les Allemands sont pour la première solution, la firme privée française pour la seconde. Pour le ministre français, la première n'est possible que si elle débouche sur un vrai mariage des deux entreprises de télécommunications. Le rapport Mentré, enfin, avance l'idée d'une création d'un fonds de recherche franco-allemand destiné aux PMI et d'une série d'actions communes vers l'Europe de l'Est et le tiers-monde.

E. L. B.

Pour permettre une privatisation future

Le gouvernement serait prêt à effacer les dettes de Bull

Cette fois, c'est l'affaire de deux semaines. Le ministère de l'industrie est formel. Le plan stratégique de Bull, réclamé à son PDG Bernard Pache par Gérard Longuet tout fraîchement arrivé aux affaires en mai, soumis à la date butoir du 15 juillet, attendu par Bruxelles début septembre, devrait être bouclé d'ici à la fin du mois. Tout doit être fin prêt d'ici au 25 octobre, date à laquelle le budget du ministère de l'industrie doit être présenté à l'Assemblée nationale.

Les ministères concernés (l'industrie et l'économie) seraient d'accord sur le montant de la dotation en capital à apporter : 9 milliards de francs sur deux ans, comme le réclamait Bernard Pache (*le Monde* du 15 septembre), ce qui correspond, à peu de choses près, au niveau d'endettement du groupe informatique. *« Une injection importante »*, précise-t-on chez M. Longuet, permettrait de procéder à une cession *« de gré à gré »* d'une part du capital de Bull *« dans des délais assez limités »*. Bref, comme le souhaitait la direction du Trésor, les pouvoirs publics seraient prêts à mettre le paquet pour rendre Bull attractif, présentable et du même coup se désengager.

Les services du Trésor, particulièrement impatients de régler une fois pour toutes le dossier Bull, estimaient, début septembre, qu'il n'était pas forcément nécessaire, dans ces conditions, de s'encombrer de la définition d'un plan stratégique. Et ils jugeaient l'obstination du ministère de l'industrie *« loufoque »*. Avaient-ils tout à fait tort si, comme on l'affirme avenue de Ségur, le constructeur informatique – dont l'Etat détient 72 % du capital – sera donc propulsé, et ce rapidement, sur la voie d'une privatisation, sinon totale, du moins partielle ? Sur le papier, pas vraiment.

Reste que Bruxelles, avant d'approuver le versement d'aides publiques, a besoin d'un plan de redressement particulièrement convaincant. Par ailleurs, les éventuels candidats à une participation substantielle dans le capital de Bull – qu'il s'agisse d'IBM ou de NEC déjà présents et avec qui sont menés d'actives négociations ou de nouveaux entrants – ne manqueront pas de réclamer des perspectives claires, ne serait-ce que pour avoir un minimum de visibilité sur la rentabilité future de leur investissement.

France Telecom, qui détient 16 % du capital et qui, en ce moment, a d'autres questions à régler, ne devrait pas être sollicité.

CAROLINE MONNOT

Pechiney, Usinor et les autres...

Au chapitre des privatisations, celle de Pechiney semble soulever quelques difficultés d'ordre juridique. La participation de la Compagnie nationale du Rhône au capital du fabricant d'aluminium est en effet souhaitée, tant par les industriels que par les pouvoirs publics. Mais le statut de la CNR rendrait à l'heure actuelle cette alliance relativement complexe. En revanche, celle de Rhône-Poulenc ne devrait pas poser de problème. Suite à l'absorption prochaine de Mérieux, les familles Mérieux et Dassault, actionnaires minoritaires de l'Institut, participeront au noyau stable du groupe chimique et pharmaceutique. Ce dernier est ainsi quasiment bouclé. Du côté de Thomson, le rapprochement de la branche militaire, Thomson CSF, et de la branche civile, Thomson Consumers Electronics (TCE), semble faire son chemin.

Autre privatisable, Usinor-Sacilor se doit, dans un premier temps, de tenter d'assainir sa situation financière : le sidérurgiste français annonçait en fin de semaine une perte semestrielle de 2,6 milliards de francs. Mais, à la différence de Bull, cet assainissement ne passera pas par une dotation en capital. *« La firme ne l'a d'ailleurs pas demandé »*, souligne-t-on au ministère de l'industrie. Le gouvernement souhaite au contraire s'appuyer sur ce « bon élève de la classe européenne », qui n'a pas bénéficié de subvention depuis 1987, pour défendre sa position à Bruxelles, à savoir lier l'obtention d'une aide publique à des réductions de capacité. Cette position sera défendue lors du prochain conseil des ministres européen, le 18 novembre.

Le désengagement de l'Etat dans certaines filiales du CEA est toujours à l'étude. Plusieurs schémas sont actuellement envisagés concernant la cession au privé de la majorité de Framatome. Le schéma le plus probable permettrait à Alcatel-Alsthom de prendre la majorité du capital du fabricant de chaudières nucléaires. L'ensemble formé par le CEA-I (holding gérant les participations financières du CEA) et EDF (qui détient 10 % du capital de Framatome) garderait une minorité de blocage.

Au chapitre de la déréglementation, autre instrument de libéralisation de l'économie, rendue en outre nécessaire par les directives bruxelloises, le gouvernement doit faire face à des difficultés bien différentes selon qu'il s'agit de France Télécom ou des monopoles que sont EDF et GDF. Difficultés franco-françaises pour France-Télécom : sa transformation en société anonyme est nécessaire pour permettre à la firme de nouer des alliances internationales. Mais ce statut rend délicate l'embauche de fonctionnaires : le Conseil d'Etat a été saisi de cette question pour avis.

Difficultés plus internationales pour EDF. Conscient de la nécessité d'ouvrir les monopoles du gaz et de l'électricité, le gouvernement a demandé à M. Mandil, directeur général de l'énergie et des matières premières, un rapport sur la fin du monopole d'importation et d'exportation de gaz et d'électricité. Ce rapport, qui doit être remis à la fin de ce mois, servira de base à un texte de loi devant être soumis au Parlement au printemps prochain. Mais le gouvernement français pourrait être pris de vitesse par les instances communautaires. Une directive sur un sujet voisin – l'accès de producteurs d'électricité étrangers aux réseaux nationaux – pourrait être adoptée plus rapidement que prévu, éventuellement lors du prochain conseil des ministres de l'énergie, le 10 décembre. La discussion des amendements à ce texte au Parlement européen a, en effet, été avancée d'un mois et aura lieu à la fin de cette semaine.

ANNIE KAHN

Le conseil des ministres des affaires étrangères de Luxembourg

Alain Juppé s'inquiète de la lenteur des négociations sur le commerce international

Etape de plaine, lundi 4 octobre à Luxembourg, pour Sir Leon Brittan, le commissaire européen, porte-parole de la CEE dans les négociations du GATT, et les ministres des affaires étrangères des Douze, dans la course qui doit les conduire à la conclusion du Cycle de l'Uruguay (Uruguay Round). La balle est dans le camp des Etats-Unis, auxquels la Communauté a demandé de reprendre la discussion, afin d'aménager le préaccord agricole de Blair House.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Leon Brittan a rendu compte aux ministres des affaires étrangères de ses entretiens, le 27 septembre à Washington, avec Mickey Kantor, le principal négociateur américain. Réagissant de manière relativement ouverte, M. Kantor, tout en répétant qu'il serait difficile pour les Etats-Unis de modifier le préaccord agricole de Blair House, aurait fait part de son intention de consulter ses organisations professionnelles pour voir ce qu'il pourrait envisager. Alain Juppé, qui s'en est entretenu avec Warren Christofer, son homologue américain, a constaté qu'aux Etats-Unis *« le mot d'ordre est à la réflexion et à la compréhension »*.

M. Kantor n'a pas indiqué quand il serait en mesure de répondre à la Communauté. Le COPA (Comité des organisations professionnelles de la CEE), dont les dirigeants étaient à Luxembourg, redoutent que les Américains « baladent » les Douze, en évitant de reprendre le débat sur le fond, avec l'idée de leur forcer la main, lorsque approchera l'échéance du 15 décembre. Cependant, ont remarqué les Français, les ministres se retrouveront le 8 novembre, puis début décembre, sans parler du conseil européen, prévu en principe pour le 29 octobre. M. Kantor vient le 13 octobre à Bruxelles poursuivre ses entretiens avec M. Brittan, et il lui faudra bien dévoiler ses intentions. A propos du calendrier, M. Juppé, constatant *« la multitude des difficultés qui subsistent »*, a regretté *« la tendance à mythifier la date du 15 décembre »*.

Des arrangements multilatéraux

Ces questions en suspens sont passées en revue dans les « conclusions » publiées par la présidence belge et approuvées à l'unanimité par le conseil, mis à part le passage ayant trait à l'audiovisuel. Les Douze insistent pour que les progrès constatés lors du sommet des Sept à Tokyo, qui portent sur les réductions de droits de douane perçus dans les échanges de produits industriels, soient confirmés. Apparemment, les Américains se font prier, notamment à propos de l'élimination des « pics tarifaires », ces droits élevés appliqués aux textiles. La libéralisation du commerce des produits textiles, expliquent-ils par ailleurs, en visant cette fois les producteurs à bas coût de revient, doit se faire *« sur la base de règles et disciplines renforcées »*.

Les « conclusions » rappellent qu'Américains et Européens ne sont pas d'accord sur la manière d'encadrer les subventions accordées par les pouvoirs publics. Les Douze insistent sur la nécessité de parvenir à des arrangements multilatéraux pour donner des bases stables aux échanges d'acier et de matériels aéronautiques. Ils jugent insuffisantes les offres de certains pays tiers à propos des services, notamment des transports maritimes et des services financiers. S'agissant de l'audiovisuel, le texte publié ne faisant pas référence à l'« exception culturelle », les Français et les Espagnols ont fait constater, au procès verbal, qu'ils ne pouvaient y souscrire.

L'objectif des Douze est d'obtenir des Américains qu'en cas de différend ils s'en remettent à l'arbitrage du GATT et renoncent donc à appliquer de manière unilatérale leur propre législation commerciale. Dans le cas de figure où le Congrès le refuserait, la Communauté entend disposer, elle aussi, de moyens de riposte efficaces. M. Brittan a annoncé des propositions dans ce sens.

PHILIPPE LEMAITRE

Les industriels américains et européens du textile progressent dans leurs discussions

Jamais, sans doute, Américains et Européens n'ont été aussi proches d'un accord sur le commerce mondial du textile et de l'habillement. Après les propositions décevantes faites le 22 septembre à Genève par les négociateurs américains au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), les industriels des deux bords de l'Atlantique ont repris leurs discussions directes, avec la bienveillance au moins tacite, semble-t-il, de Bruxelles et de Washington : plusieurs rencontres entre professionnels ont eu lieu dans la capitale belge, la semaine dernière, aboutissant, selon divers participants, *« à une évolution favorable »*, *« à une nouvelle avancée »* ou, encore, *« à un constat très encourageant »*.

A Boston, le 12 septembre, les industriels du textile s'étaient mis d'accord sur le principe d'une réduction générale des tarifs douaniers frappant leurs produits, réduction qu'ils souhaitent lier à l'ouverture réciproque des marchés. Ce lien doit contraindre les pays d'Asie, fortement exportateurs comme l'Inde ou le Pakistan, à ouvrir leurs propres marchés pour continuer à avoir accès aux marchés occidentaux. Les industriels américains et européens, qui doivent affronter les importations des pays à bas salaires, réclament depuis des années cette ouverture pour pouvoir se battre dans des conditions moins défavorables. Mais il revient au gouvernement de Washington et à la Commission européenne de mettre l'accord des industriels « en musique ».

La reprise des négociations entre industriels, après un premier tour de piste décevant des négociateurs officiels à Genève (*le Monde* du 30 septembre), a permis de commencer à déblayer l'un des aspects les plus difficiles de la négociation : la réduction, souhaitée par les Européens, qui craignent de conclure un marché de dupes, des « pics » tarifaires américains, ces droits de douane particulièrement élevés appliqués à certains produits importés outre-Atlantique. Les nouveaux chiffres avancés officieusement par les industriels d'outre-Atlantique paraissent, cette fois, acceptables par l'industrie textile communautaire. Et s'il n'en va pas encore de même pour l'habillement, les discussions continuent. Dégageant la voie à un accord sur ce secteur industriel, pour peu que les gouvernements le souhaitent...

P.-A. G.

REPÈRES

SOCIAL

Démission de Gilles Johanet directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie

Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) depuis 1989, a remis sa démission à Simone Veil, ministre des affaires sociales. Confirmée lundi 4 octobre, cette décision intervient alors que M. Johanet, ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon, devait être prochainement remplacé. Son successeur devrait être Gérard Rameix, ancien collaborateur de Jacques Chirac de 1986 à 1988, lorsque celui-ci était premier ministre. A l'issue des négociations sur la convention médicale (*le Monde* du 1er octobre), les responsables de la CNAMTS et des syndicats de médecins avaient rendu hommage à M. Johanet, qui va rejoindre la Cour des Comptes.

ÉCHANGES

Accord à l'ASEAN sur l'abaissement des droits de douane

Les pays partenaires de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) sont parvenus, lundi 4 octobre, à un accord sur des baisses anticipées des tarifs douaniers pour relancer leur projet de zone de libre-échange prévue pour l'an 2008. L'ASEAN, qui rassemble Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, aurait dû procéder le 1er janvier 1993 à de fortes réductions des tarifs douaniers en vertu d'un programme de tarifs préférentiels communs (CEPT). La Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie, qui avaient bloqué le programme CEPT, semblent maintenant *« plus ouverts »* à l'application de ces baisses de tarifs à compter du mois de janvier 1994. ans. – *(AFP.)*

Avec le soutien de quinze chefs d'entreprise

Martine Aubry crée une Fondation contre l'exclusion

En présence de quinze chefs d'entreprise, qui apporteront 42 millions de francs en capital, Martine Aubry, ancien ministre (PS) du travail, devait annoncer, mardi 5 octobre, le lancement de sa Fondation Agir contre l'exclusion (FACE).

Les exclus ? On connaît le nombre de chômeurs de longue durée, qui sont devenus 1 million au mois d'août. Le RMI (revenu minimum d'insertion), qui accueille à peu près 600 000 personnes, a mis en évidence des situations sociales critiques. Des jeunes, dès la sortie du système scolaire, sont précipités dans *« la galère »* et survivent, plutôt mal que bien, en enchaînant des stages, des petits boulots précaires, des périodes de chômage. Au mieux, ils seront les abonnés des multiples dispositifs de traitement social où ils sont désormais concurrencés par les chômeurs adultes qui représentent les deux tiers des 650 000 contrats emploi-solidarité (CES), successeurs des fameux TUC.

Mais tout le monde sait aussi que, au-delà de ces catégories répertoriées, en équilibre instable, s'ouvre un vaste *no man's land* que les politiques publiques n'atteignent pas. Plus loin, hors de portée, des populations mal connues partent à la dérive : les sans domicile fixe, les drogués, les squatters, et tous ceux qui sont rejetés, ignorés, accumulent les problèmes de santé, de logement et, bien sûr, d'emploi.

« Aider à combler les trous »

Partout, sur l'ensemble du territoire, des travailleurs sociaux et de très nombreuses associations n'ont pas d'autre vocation que de leur venir en aide, le plus souvent avec de faibles moyens et de maigres résultats. Spécialisées, ces interventions se limitent surtout à l'un des aspects du problème et ne font pas le lien avec les autres aspects. Tel groupe de bénévoles se chargera de la désintoxication des drogués, par exemple, mais ne sera pas outillé pour résoudre les difficultés de logement. La plupart du temps, les uns et les autres agiront dans leur sphère de compétence, sans contact entre eux.

Créée par Martine Aubry, la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE) a pour intention, justement, de mettre en réseau, de soutenir toutes ces actions et, le cas échéant, *« d'aider à combler les trous »*. Le tout sans se substituer à ce qui existe déjà. *« Atomisés »*, les *« acteurs de terrain »* réussissent à mener des expériences intéressantes qu'il faut d'abord faire connaître, puis développer. Il faut également leur offrir les moyens d'être plus efficaces.

La tâche de la Fondation sera donc de permettre l'évaluation et l'analyse des actions entreprises, puis de développer l'expérimentation avant d'envisager une généralisation. Déjà, six quartiers aux caractéristiques différentes, et appartenant à des communes dirigées aussi bien par la majorité que par l'opposition, ont été retenus pour ce travail : Amiens, Angoulême, Chambéry, Vaulx-en-Velin, Marseille et, dans les Hauts-de-Seine, le quartier des Blagis. Avec des dirigeants de grands groupes tels qu'Antoine Guichard (Casino) et Pierre Bellon (SODHEXO) est par ailleurs engagée une réflexion sur les emplois de services, tandis que Mme Aubry, selon une troisième orientation, voudrait appuyer, dans les administrations publiques, les équipes qui ont lancé des *« choses innovantes »*. Par exemple, elle a repéré une douzaine de lieux où des policiers, *« isolés »*, intervenaient en faveur de l'insertion et de la formation des jeunes.

Mais la grande chance de cette Fondation réside principalement dans le soutien actif qu'elle a obtenu d'une quinzaine de chefs de grandes entreprises françaises (1), déterminés à prendre une part active dans la lutte contre l'exclusion. Non seulement, ils apportent des fonds (42 millions de francs sont attendus), ont promis des dons en matériel (IBM, Strafor, etc.), mais ils ont bien l'intention de se mobiliser. Par-delà les clivages, comme avec Charles Pasqua qui, dès le début, s'est déclaré intéressé.

ALAIN LEBAUBE

(1) Marc Ladreit de Lacharrière, Claude Bébéar, Pierre Bellon, Philippe Francès, Jean Gandois, Antoine Guichard, Jean-Yves Haberer, Francis Lorentz, Jérôme Monod, Alain de Pouilpiquet, Antoine Riboud, Louis Schweitzer, Gilbert Trigano, Alain Minc et Yves Sabouret.

► FACE, 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 42-22-47-88.

Le déséquilibre croissant des comptes publics

Déficit en % du PIB

1989	1990	1991	1992	1993	1994*
-1,2	-1,5	-2,1	-3,8	-5,5	-5,1

Total des impôts en % du PIB (échelle : 37,5 – 40,0 – 42,5 – 45,0 ; années 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994*)

* prévisions

Source : INSEE, DP

Le besoin de financement des administrations, c'est-à-dire le déficit des comptes publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales), n'a cessé de se creuser depuis 1990. Cette détérioration s'explique surtout par la dégradation économique, qui tarit les recettes de l'Etat et des régimes sociaux. Mais déjà au plus haut du cycle conjoncturel (1989-1990) les finances publiques se déséquilibraient. Pour amorcer un redressement des comptes, le gouvernement a notamment relevé la contribution sociale généralisée. D'où l'alourdissement des prélèvements obligatoires.

L'origine d'une conviction

Dans le quartier défavorisé d'une ville de province, pendant la campagne électorale des législatives, Martine Aubry, alors ministre du travail, participe à une réunion. A son arrivée, une femme se lève et se raconte. *« J'ai trois enfants. Le premier est mort d'une overdose, j'ai chassé le deuxième de chez moi, qui était devenu dealer »*, explique-t-elle, avant de lancer dramatiquement une menace : *« Si le troisième, qui a douze ans, en vient à se droguer, je le tuerai. »* Dans la salle, des voix s'élèvent : *« Elle a raison, la dame... »* Peu après, un jeune beur, sans emploi, se lance dans une diatribe. *« Dans ma barre d'immeuble, je suis le seul à avoir poursuivi des études. Tous les autres, dealers ou délinquants, gagnent leur vie. »* Et il termine, interpellant le ministre du travail : *« Dites-moi, madame, que j'ai eu raison. »*

Vient alors le tour d'un homme de quarante-cinq ans, accompagné de sa femme, et encore habillé comme un cadre. *« Informaticien, je suis au chômage depuis plus de deux ans. J'ai dû vendre ma maison et maintenant*, conclut-il en désignant le public qui l'entoure, *je dois vivre au milieu de cette racaille. »* Personne ne protestera...

Pour Martine Aubry, sous le choc, cette série de témoignages va décider de la suite de sa vie publique. *« Quand on a entendu ça*, proclame-t-elle, *on ne peut plus continuer comme avant. »* C'est de là qu'elle date son choix de ne pas retourner au Conseil d'Etat, après l'échec de la gauche aux législatives, et son refus de rejoindre une grande entreprise, alors qu'elle avait été directeur général adjoint de Pechiney. *« Il y a plus important à faire »*, affirme-t-elle.

A. Le.

La BNP à bon prix

Suite de la première page

Les détenteurs de certificats d'investissements BNP, dont le dernier cours était de 277 francs et qui devront ajouter 5 francs pour les convertir en actions de plein droit, risquent de faire grise mine. Il est vrai que Michel Pébereau, le président de la BNP, n'a cessé de faire passer un message aux boursiers pour expliquer que les cours des certificats d'investissements étaient par trop spéculatifs.

Les particuliers prioritaires

Pour cette fois, les spéculateurs en seront pour leur frais, ce qui ne devrait pas déplaire à M. Alphandéry. Il s'est, de toute façon, donné pour priorité de réussir *« une privatisation pour les ménages »*. Les particuliers vont d'ailleurs être prioritaires mais devront se retrouver dans ce qui est décrit par le syndicat CFTC de la Bourse comme *« l'usine à gaz concoctée par Bercy ... qui contraint les petits porteurs non polytechniciens à souscrire à une opération dont les modalités ne peuvent que leur échapper »*.

Toute personne physique pourra souscrire à un ordre de type « A » prioritaire. Avec cet ordre, elle bénéficiera d'une priorité d'achat jusqu'à concurrence de quarante actions. Chaque membre d'un foyer pourra déposer un ordre « A » unique, y compris les mineurs (à condition d'être formulé par son représentant légal). Une autre priorité sera également accordée aux personnes apportant en règlement des titres de l'emprunt Balladur et concerne quarante actions supplémentaires. Le souscripteur d'un ordre prioritaire se verra attribuer une action BNP gratuite pour l'achat de dix actions, à condition de les conserver au moins dix-huit mois et dans la limite d'un achat initial d'une contre-valeur ne dépassant pas 30 000 francs. Il bénéficiera enfin de la gratuité des droits de garde pendant les dix-huit premiers mois de détention.

Dans ces conditions, M. Pébereau ne devrait pas avoir de mal à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé d'au moins un million d'actionnaires. Au vu des résultats de l'opération de préplacement, et même s'il ne s'agit que de promesses, les 37,5 millions d'actions réservées aux personnes physiques (sur un total de 72,1 millions) ont d'ores et déjà trouvé preneur. Quant au placement international (22 millions d'actions), il est sursouscrit plusieurs fois, selon le ministre de l'économie. Pour satisfaire les demandes de particuliers, le nombre de titres réservés aux investisseurs institutionnels français et étrangers et au groupe d'actionnaires stables a de bonnes chances d'être réduit.

Après le succès incontestable de l'emprunt Balladur, le gouvernement devrait prouver à nouveau avec la privatisation de la BNP son savoir-faire en matière d'épargne financière.

ÉRIC LESER

Les modalités de l'opération

La souscription de l'offre publique de vente (OPV) au prix de 240 francs par action BNP s'étendra sur six jours de Bourse, du 6 octobre au 12 octobre inclus. A l'issue de l'opération, les actions de la Banque nationale de Paris seront cotées sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, le 18 octobre. La Société des Bourses françaises publiera le 16 octobre les résultats de l'offre publique de vente, portant au total sur 37,6 millions.

L'Etat s'est engagé après l'offre publique de vente à échanger, entre le 15 octobre et le 22 novembre, la totalité des certificats d'investissement (CI) BNP, y compris ceux provenant de l'exercice de bons de souscription émis en juin 1990 et en octobre 1993, contre des actions BNP. L'échange se fera à raison d'une action pour un CI, appuyé d'un versement en espèces de 5 francs, représentant la valeur du droit de vote. Les certificats d'investissement, après leur conversion en actions de plein droit, devraient représenter entre 17 % et 24 % du capital, selon que les bons de souscription des CI seront ou non exercés.

Quinze groupes dans le noyau stable

Une quinzaine d'industriels ou de financiers composeront le groupe d'actionnaires stables qui détiendra 15 % du capital de la BNP. La banque du boulevard des Italiens aura ainsi 30 % de son capital entre des mains « alliées », la participation de ces actionnaires s'ajoutant à celle de l'UAP (Union des assurances de Paris) premier partenaire de la banque avec 15 % du capital.

Coté industriels français, Elf Aquitaine, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, PSA, Renault, Péchiney, la Générale des Eaux et Saint Louis posséderont chacun entre 0,5 % et 2 % du capital de la banque auquel s'ajoute la présence de la Financière et immobilière Marcel Dassault. Les partenaires étrangers seront la banque allemande Dresdner, objet de participations croisées qui devraient aller en augmentant, deux établissements koweïtiens – Kuwait investment authority et The public institution for social security – le chimiste suisse Hoffmann-La Roche, l'américain General Electric et le conglomérat britannique BAT Industries. Chacun détiendra une participation oscillant entre 1 et 0,5 %.

Ces actionnaires, choisis par le ministère des finances, achèteront leurs titres aux prix de l'offre publique majoré de 4 %, soit 249,60 francs. Chacun des groupes conservera intégralement ses titres pendant trois mois et sera tenu de garder 80 % des actions pendant les vingt et un mois suivants. La composition de ce tour de table s'explique en grande partie par les liens que ces groupes entretiennent déjà avec la BNP, cet établissement étant un de leurs principaux banquiers ou détenant parfois une participation dans leur capital.

De plus, les privatisées sont nombreuses (Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, Péchiney, Renault sans oublier l'UAP), ce qui pourrait se traduire par le renforcement de participations croisées.

INDICATEURS

Allemagne

• **Production industrielle : + 2,2 % en août.** – La production industrielle dans la partie occidentale de l'Allemagne a augmenté de 2,1 % en août par rapport à juillet après correction des variations saisonnières. En un an, la production est en baisse de 5,6 %.

Etats-Unis

• **Dépenses de construction : – 1,1 % en un an.** – Pour la première fois depuis le mois de mars, les dépenses de construction ont baissé de 1,1 % en août par rapport à août 1992. En juillet, l'augmentation avait été de 0,1 %, après révision.

94852 IVRY Cedex code d'accès ABO



VIE DES ENTREPRISES

Jugement le 8 novembre

Les licenciements expéditifs de SKF soumis au conseil des prud'hommes

Le conseil des prud'hommes de Tours se prononcera, le 8 novembre, sur la validité de la procédure de licenciement utilisée le 17 mai, à l'encontre de 35 salariés, par la direction de l'établissement SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) (*le Monde* du 20 mai). Lors de l'audience, lundi 4 octobre, François Lemarié, secrétaire départemental de la CGT et conseil des salariés, a réclamé l'annulation de ces procédures pour chacun des 33 plaignants, en rappelant les conditions expéditives dans lesquelles étaient intervenus ces licenciements.

De son côté, Mᵉ Jacques Delhommais, avocat de la direction de l'usine, a demandé le rejet du recours, en soulignant que *« les moindres détails »* de la procédure avaient auparavant été *« portés à la connaissance du comité d'entreprise et affichés dans les ateliers »*.

Grâce à un accord commercial avec United Airlines

Lufthansa espère développer ses liaisons transatlantiques

FRANCFORT

de notre correspondant

« Cet accord nous rapportera plusieurs dizaines de millions de marks dès l'an prochain. » Jurgen Weber, le président de Lufthansa, est satisfait. L'accord de *« coopération élargie »* laborieusement négocié avec United Airlines, la deuxième compagnie américaine, et annoncé lundi 4 octobre à Francfort, va permettre à la compagnie allemande de multiplier les vols transatlantiques.

Bloquée en vertu des arrangements américano-allemands qui avaient été imposés après la guerre et qui limitaient ses vols vers les Etats-Unis (112 par semaine), tandis que les compagnies américaines étaient libres d'atterrir en Allemagne (260 vols par semaine), Lufthansa perdait des parts de marché et des profits sur cette destination toujours en développement. Il a fallu tout le poids du gouvernement de Bonn pour obtenir une renégociation qui a finalement abouti il y a dix jours. Il fut décidé que les vols des Américains seraient limités pendant quatre ans, tandis que Lufthansa obtient le droit de conclure un accord dit de « code-sharing » avec une compagnie américaine, l'autorisant à vendre des sièges dans un avion de ce transporteur sous son propre numéro de vol. Après 1997, le ciel allemand sera *« ouvert »*, conformément à l'objectif poursuivi par Washington, qui tente de déréglementer à son profit le ciel européen.

L'accord, qui entrera en vigueur le 1ᵉʳ janvier, permettra à Lufthansa d'offrir à ses passagers de rebondir aux Etats-Unis vers une centaine de villes américaines en utilisant les vols intérieurs d'United Airlines. Ainsi, pour un vol Francfort - New-York effectué sur Lufthansa puis entre New-York et Philadelphie sur United Airlines, le passager n'aura qu'un seul billet. Il bénéficiera des installations au sol de la compagnie américaine et les programmes de fidélité seront mis en commun. Réciproquement, United aura un accès indirect aux petites destinations allemandes et à Vienne.

Les deux compagnies ont souligné qu'elle avaient des points forts complémentaires : Lufthansa sur l'Europe, l'Asie du Sud et le transport de fret (compris dans l'accord), United sur l'Amérique, le Pacifique et l'est de l'Asie. United pourrait entrer dans le capital de Lufthansa en 1995 lorsque le gouvernement allemand aura vendu une part des 51 % qui lui restent.

Mais il faudra d'ici là que la compagnie achève son redressement. Elle a perdu 1,3 milliard de marks (4,55 milliards de francs) en 1992, pour la première fois en soixante-six ans d'existence. M. Weber, nommé président en 1991, a bloqué les salaires, annoncé huit mille suppressions d'emplois en trois ans, vendu la chaîne d'hôtels Kempinski et annulé des achats d'avions neufs. Au premier semestre, la perte a été diminuée de 40 %, mais atteint tout de même 221 millions de deutschemarks (770 millions de francs).

E. L. B.

Réorganisation dans l'agrochimie

Rhône-Poulenc concrétise son accord avec les japonais Sumitomo et Nissan

LYON

de notre bureau régional

Le groupe chimique nationalisé Rhdoe-Poulenc vient de créer une société commune avec les industriels japonais Nissan Chemical et Sumitomo Chemical, qui ne possédaient pas, jusqu'ici, de filiale commerciale en France. Rhône-Poulenc, troisième société agrochimique mondiale, avait annoncé en début d'année la signature d'une lettre d'intention (*le Monde* du 11 février) avec les japonais pour développer la distribution de produits dans l'Hexagone. Le groupe français se satisfait d'une position minoritaire (10 % du capital) ; ses partenaires nippons détiendront respectivement 30 % et 60 % d'une nouvelle société anonyme au capital de 65 millions de francs, dont le siège social sera situé à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), sous la raison sociale Philagro.

Avec une cinquantaine de salariés, issus du groupe français, Philagro sera chargée de la commercialisation, en France, de produits agrochimiques de marques appartenant à Rhône-Poulenc et fabriqués dans ses usines. Le chiffre d'affaires devrait atteindre 180 millions de francs. L'industriel français poursuit, en propre, la vente de la plupart de ses productions. Ultérieurement, la gamme de Philagro sera étendue à des produits d'origine japonaise.

D'autres sociétés pourront être créées en Europe, si les marchés le permettent. La division agrochimique de Rhône-Poulenc réagit ainsi à la mévente affectant certaines de ses productions en raison de l'évolution de la politique agricole menée par la Communauté économique européenne. Si, en 1991, la future privatisée a réalisé 11,1 milliards de francs dans l'agrochimie, les ventes de Sumitomo dans ce domaine ont atteint 4,23 milliards de francs et celles de Nissan 1,3 milliard de francs.

G. B.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans le guide pratique accompagnant l'article « Comores, îles de légendes » (« le Monde sans visa » du 2 octobre), la compagnie Air Outre-Mer n'est pas une filiale d'Air France. Les deux compagnies ont simplement des accords de coopération sur les vols vers l'océan Indien.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **Des syndicats favorables à un comité d'entreprise européen chez Peugeot.** – Des représentants syndicaux des établissements Peugeot de Ryton (Angleterre), Villaverde (Espagne) et Sochaux-Montbéliard (France) ont entamé des discussions en vue d'instaurer un comité d'entreprise européen au sein de la firme automobile. Fin septembre, des syndicalistes anglais du TGWU, espagnols de l'UGT et français de la CGT ont tenu une rencontre en Angleterre avec l'aide du Fonds social européen. D'autres rencontres sont prévues dans les prochains mois afin de mettre au point une proposition qui sera adressée à la direction du groupe. Alors qu'un organisme consultatif européen existe déja chez Volkswagen et Renault, les autres syndicats français (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ne se sont pas encore associés à cette démarche.

REPRISE

□ **Accord entre BP France et la CNN pour la gestion des navires pétroliers.** – A la suite de leur cession par BP France, les deux navires transporteurs de pétrole brut de 270 000 tonnes, le *Once* et le *Chaumont*, viennent d'être repris en gestion par la Compagnie nationale de navigation (CNN) du groupe Worms. La Société française de transports pétroliers, filiale de la CNN, a par ailleurs acquis la Société maritime des tranports BP et Cie, qui s'appellera désormais Société nouvelle de transports pétroliers. CNN renforce ainsi sa place de grand opérateur maritime pétrolier en France et en Europe puisque Total lui avait déjà confié la gestion de sa flotte.

RETRAIT

□ **Martini et Rossi lance une OPR sur Bénédictine.** – La société Martini et Rossi vient de déposer un projet d'offre publique de retrait (OPR) sur Bénédictine, en offrant un prix moitié moindre que celui qui lui avait permis, il y a cinq ans, de prendre le contrôle du célèbre fabricant de liqueurs de Fécamp (Seine-Maritime). Au jour du dépôt de l'offre, la société General Beverage Europe BV à capitaux suisses détenait directement et indirectement, par l'intermédiaire de sa filiale Martini et Rossi, 94,89 % du capital et 95,90 % des droits de vote de Bénédictine, a annoncé lundi 4 octobre la Société des Bourses françaises (SBF). Martini et Rossi a fixé le prix de son offre à 3 800 francs par action.

STRATÉGIE

□ **Casino : nouvelle politique marketing.** – Casino, qui a racheté Rallye en 1992, a présenté, lundi 4 octobre, sa nouvelle politique marketing segmentant les magasins du groupe en trois réseaux ayant chacun une identité propre et une politique de prix spécifique. Les magasins de la branche hypermarchés auront désormais pour enseigne « Géant Casino » ou « Géant Rallye ». Au sein de la branche « proximité », les supermarchés Casino s'appelleront simplement « Casino » et les supérettes « Petit Casino ». Enfin, les cafétérias prendront le nom de « Casino cafétéria ».

NOTATION

□ **Standard and Poor's place Fiat sous surveillance avec implication négative.** – Standard and Poor's (S and P), la firme new-yorkaise de notation financière, a annoncé, mercredi 29 septembre, avoir placé *« sous surveillance »*, avec implication négative, la notation des effets de commerce de plusieurs filiales de Fiat, le constructeur automobile italien. Cette mise sous surveillance concerne les filiales américaine, française et allemande et sa filiale financière aux Etats-Unis, Fiat Finaoce and Trade. Cette décision, explique S and P, reflète *« les performances insuffisantes »* du groupe qui résultent des conditions nettement plus difficiles qu'anticipé du marché automobile européen, particulièrement en Italie.

PROJET

□ **La direction de Merlin Gerin présente le plan de fusion avec Télémécanique.** – La direction du groupe de matériel électrique Merlin Gerin a présenté aux partenaires sociaux, mercredi 29 septembre, le projet de fusion de l'entreprise avec Télémécanique, deux filiales de Schneider, sans faire état de suppressions d'emplois. Lors d'un comité central d'entreprise, le PDG de l'entreprise grenobloise (32 000 personnes), Daniel Melin, *« a présenté ce projet de rapprochement, dont les modalités – juridiques notamment – n'ont pas encore été définies »*, a déclaré Gérard Arnal, responsable des relations avec la presse. L'organisation juridique de cette nouvelle entité, qui fait partie du « pôle industrie » de Schneider, sera connue *« fin octobre »*, a affirmé le délégué CFDT, Bernard Dupré.

ACCORD

□ **Continent affirme sa présence en Grèce.** – Promodès (enseigne Continent) vient de conclure un accord avec le groupe Marinopoulos, qui développera désormais des hypermarchés sous l'enseigne Continent. Le premier ouvrira prochainement ses portes à Heraklion, en Crète. Ce partenariat s'accompagne d'un échange de participations à hauteur de 20 % entre Niki SA, filiale de Marinopoulos, et Continent Hellas, filiale de Promodès. Continent Hellas exploite deux hypermarchés et devrait approcher, en 1993, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires. Niki SA exploite soixante supermarchés et douze mini-hypermarchés et prévoit un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 octobre ↑ Poursuite de la hausse

Après 0,56 % de hausse lundi, l'indice CAC 40 continuait, voire intensifiait, sa progression le lendemain. A l'ouverture de la séance mardi, le gain était de 0,67 %. A mi-séance, il était de 1,07 %. L'indice CAC 40 s'inscrivait ainsi à 2 151,19 points vers 14 heures. Le volume des échanges était considérable portant sur 2,2 milliards de francs échangés sur le marché à règlement mensuel. Les opérateurs misent sur une baisse des taux en France, qui pourrait être annoncée très bientôt, jeudi selon certains, afin *« de stimuler le marché des actions durant la période de privatisation de la BNP »*. Par ailleurs, l'indice a également été soutenu après la régularisation de la situation à Moscou et la reprise en main par le président Eltsine.

Le MATIF (marché à terme international de France), lui aussi en hausse, reflétait les anticipations des opérateurs sur une prochaine baisse des taux. Dans la matinée, la Banque de France détaillait les modalités de son adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) à dix et trente ans, attendue jeudi 7 octobre. Le montant prévu est de 13 à 15 milliards de francs. Deux lignes sont concernées, la 6,75 % octobre 2003 et la 8,50 % avril 2023.

Sur le marché à règlement mensuel, les valeurs bancaires sensibles à une détente du loyer de l'argent étaient en hausse. Progression également, dans le secteur de la distribution de Casino, qui profite du changement de son enseigne. En baisse, on notait Schneider, Métrologie et Olipar.

NEW-YORK, 4 octobre ↓ Sans relief

Wall Street a clôturé en baisse de quelques points lundi 4 octobre, à l'issue d'une séance morne durant laquelle les opérateurs ont préféré se tenir sur la réserve avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour septembre et celle, vers la mi-octobre, des résultats trimestriels des sociétés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 577,76 points, en baisse de 3,35 points, soit un repli de 0,09 %. L'activité a été modérée avec quelque 225 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 145 contre 886, alors que 600 titres restaient inchangés.

La tendance était baissière dès l'ouverture, en raison de la décision du président Boris Eltsine de lancer l'assaut sur le Parlement russe. Mais le sentiment qu'il sortirait vainqueur de la crise a rassuré les investisseurs, a observé James Schroeder, analyste chez MMS International.

M. Schroeder table sur des tentatives de reprise au cours des prochains jours, avec une percée possible au niveau de 3 600 points, un important niveau psychologique. Mais des prises de bénéfices pourraient éroder les gains, jeudi, avant la publication des statistiques du chômage.

Le marché a ignoré la baisse de 1,1 % des dépenses de construction en août annoncées en milieu de matinée, alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,6 %, a ajouté M. Schroeder.

VALEURS	Cours du 1ᵉʳ octobre	Cours du 4 octobre
Alcoa	68 3/4	68 7/8
ATT	59	58 3/4
Boeing	38 3/4	38 1/2
Chase Manhattan Bank	37 3/8	37 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/2	48 3/8
Eastman Kodak	59 3/8	58 3/4
Exxon	68 1/4	68 5/8
Ford	58 1/2	58 3/4
General Electric	95 7/8	96 1/4
General Motors	42 1/2	42 7/8
Goodyear	44 3/8	44 5/8
IBM	43 7/8	44 1/4
ITT	93 3/8	93 3/8
Mobil Oil	81 3/4	81 5/8
Pfizer	59 1/4	57 7/8
Schlumberger	67 5/8	66 3/8
Texaco	68 7/8	68 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	139 7/8	137 1/4
Union Carbide	19 3/4	19 7/8
United Tech.	56 1/8	56 1/4
Westinghouse	13 1/8	12 7/8
Xerox Corp.	73 3/4	73

LONDRES, 4 octobre ↑ Progression

Les valeurs ont fortement accentué leurs gains lundi 4 octobre au Stock Exchange dans le sillage du marché à terme, et après l'évacuation de plusieurs centaines de personnes hors du Parlement russe. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 28,4 points, soit une avance de 0,9 % à 3 067,7 points. 544,2 millions de titres ont été échangés contre 831,7 millions vendredi.

L'annonce d'une croissance supérieure aux prévisions de la masse monétaire britannique dans sa définition la plus étroite, M0, en septembre (+ 0,4 % par rapport à août) a contribué au raffermissement de la tendance.

Du côté des valeurs, les banques, les assurances et les supermarchés ont nettement progressé, mais le bâtiment a été mitigé. Les groupes de distribution n'ont été confortés par les chiffres de la masse monétaire, qui ont renforcé les prévisions de reprise économique. Les compagnies d'eau Severn Trent et North West Water, qui ont finalisé des contrats pour moderniser une partie de la distribution d'eau dans la ville de Mexico, ont gagné respectivement 11 pence à 542 et 10 pence à 521.

VALEURS	Cours du 1ᵉʳ octobre	Cours du 4 octobre
Allied Lyons	5,81	5,88
B.P.	3,29	3,28
B.T.R.	3,71	3,76
Cadbury	4,54	4,55
De Beers	12,58	12,50
Glaxo	6,33	6,38
G.U.S.	40,50	39,63
I.C.I.	7,17	7,15
Reuters	16,03	16,12
RTZ	6,77	6,81
Shell	6,75	6,81
Unilever	10,47	10,58

TOKYO, 5 octobre ↑ Légère avance

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse, mardi 5 octobre, mais en deçà de ses meilleurs niveaux de la matinée, les interrogations des investisseurs sur les fondamentaux économiques japonais ayant enrayé sa progression. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a gagné 57,60 points (+ 0,28 %), à 20 321,83 points. Environ 200 millions d'actions ont été échangées, contre 180 millions la veille.

La progression initiale avait résulté d'une réaction positive au dénouement de la crise russe à l'avantage de Boris Eltsine. *« L'issue des événements de Russie ne sera pas, en soi, un important motif d'achat au Japon »*, a toutefois noté un boursier. *« Le Japon n'a pas de liens étroits »* avec la Russie, a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 4 octobre	Cours du 5 octobre
Ajinomoto	1 380	1 390
Bridgestone	1 300	1 300
Canon	1 450	1 450
Fuji Bank	2 290	2 300
Honda Motors	1 540	1 570
Matsushita Electric	1 450	1 450
Mitsubishi Heavy	645	645
Sony Corp.	4 610	4 650
Toyota Motors	1 710	1 760

CHANGES

Dollar : 5,65 F ↓

Mardi 5 octobre, en début d'après-midi, le dollar s'inscrivait en baisse à 5,65 francs contre 5,6645 francs lors des échanges interbancaires de lundi soir (5,6740 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,49 francs contre 3,4875 francs la veille.

FRANCFORT	4 oct.	5 oct.
Dollar (en DM)	1,6245	1,6170
TOKYO	**4 oct.**	**5 oct.**
Dollar (en yens)	106	105,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 oct.)	7 1/16-7 3/16 %
New-York (4 oct.)	3 1/8 %

BOURSES

	1ᵉʳ oct.	4 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	584,19	584,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 116,72	2 128,66

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	1ᵉʳ oct.	4 oct.
Industrielles	3 581,11	3 577,76

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	1ᵉʳ oct.	4 oct.
100 valeurs	3 039,30	3 067,70
30 valeurs	2 312,60	2 332,50
Mines d'or	185,30	182,50
Fonds d'Etat	102,04	102,08

FRANCFORT

	1ᵉʳ oct.	4 oct.
Dax	1 912,09	1 923,72

TOKYO

	4 oct.	5 oct.
Nikkei Dow Jones	20 264,43	20 321,93
Indice général	1 634,03	1 634,93

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6560	5,6590	5,7105	5,7150
Yen (100)	5,3652	5,3732	5,4291	5,4390
Ecu	6,6191	6,6259	6,6086	6,6174
Deutschemark	3,4928	3,4930	3,4950	3,4976
Franc suisse	3,9946	3,9982	4,0197	4,0247
Lire italienne (1000)	3,5639	3,5681	3,5495	3,5556
Livre sterling	8,5914	8,6017	8,6182	8,6319
Peseta (100)	4,3208	4,3265	4,2854	4,2945

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
Ecu	7 11/13	7 13/16	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 5/16	9 5/8	10
Franc français	7 1/16	7 1/4	7	7 3/16	6 11/16	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,07 % (2151,50)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,20	EDF-GDF 3%	5640	5010	-0,53
65,23	B.N.P. (T.P)	1035	1030	-0,48
75,05	Cr.Lyonnais(T.P.)	1036	1040	+0,38
92,78	Renault (T.P.)	2168	2170	+0,10
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2340	2340	—
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1150	1140	-0,87
82,24	Thomson S.A (T.P)	1030	1030	—
10	Accor 1	626	630	+0,64
14	Air Liquide 1	779	778	-0,13
14,50	Alcatel Alsthom 1	741	748	+0,94
11	Alspi 1	368	370	+0,54
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	608	897	+1,31
23	Axa 1	1523	1536	+0,66
8,88	Bail Equipement 1	51,30	50,10	-2,34
72,01	Bail Invest. 1	1130	1130	—
10	Bancaire (Cie) 1	502	516	+2,79
18	Banque Colbert C2	163	163,50	+0,31
16	Bazar Hot. Ville 2	620	615	-0,81
15	Berger (M) 2	1205	—	—
25	Bertrand Faure 2	458	458	—
17	BIC 1	1151	1181	+2,61
4	BIS 1	142	145	+2,11
1,50	B.N.P. CI 1	277	—	—
22	Bollore Techno.1	448	451	+0,67
81	Bongrain 1	2980	3049	+2,32
10	Bon Marche (Au) 1	845	836	-1,09
11	Bouygues 1	708	771	+1,27
15	BSN 1	877	888	+1,25
25	Canal + 1	1212	1244	+2,64
1	Cap Gemini Sogeti1	212	216	+1,89
4	Carnaudmetalbox 1	198	199	+0,51
35	Carrefour 1	3452	3480	+0,81
5	Casino Guichard 1	163,50	170,70	+4,40
5,25	Casino Guich.ADP 1	127	131	+3,15
8,10	Castorama Dl (Li)1	744	140	+0,87
4	C.C.F. 1	251,70	255,50	+1,51
2,40	CCMC-Manegid(Ly) 2	43,40	48	-0,82
10	Cegid (Ly) 1	282	284,50	+0,89
16,01	Centrest (Ny) 2	31	30,80	-0,65
7,50	CEP Communication1	377	390	+3,45
10	Cerus Europ.Reun 1	114	114,50	+0,44
10	Cetelem 1	1140	1155	+1,32
32	CGIP 1	1285	1310	+1,95
28	Chargeurs 1	1169	1180	+0,94
3,40	Christian Dior	325	327	+0,62
15	CICA (M) 2	535	538	+0,56
77,50	Ciments Fr.Priv.B	321	322	+0,31
6,60	Clarins 1	403	404	+0,21
1	Club Mediterranee1	376	386,50	+2,79
22	Colas 1	983	1013	+3,05
11	CGP (Papiers)(Ly)2	555	—	—
1,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
10,50	Comptoir Moder. 1	1510	1500	-0,66
15,50	CPR Paris Reesc. 1	484,70	481	-0,76
37,50	Credit F.France 1	1162	1190	+2,41
8,40	Credit Local Fce 1	426	427	+0,23
10	Credit Lyonn.CIP 1	725	734	+1,24
40	Credit National 1	689	690	+0,15
—	CSEE 1	538	537	-0,19
51	Damart 1	5060	5090	+0,59
8	Dassault-Aviation1	468,90	469,20	+0,06

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4,80	Dassault Electro 1	384	380	-1,10
45	De Dietrich 1	1905	1895	-0,52
5,50	Degremont 1	501	507	+1,20
5	Dev.R.N-P De Cal 2	39,90	39,95	+0,13
16,50	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	79	79	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	298	298	+0,68
9,50	Docks France 1	612	610	-0,33
3	Dynaction 1	125	125	—
43	Eaux (Gle Des) 1	2576	2592	+0,62
77	EBF (Epeda B.) 1	693	693	—
18	Ecco 1	530	526	-0,75
23,50	Eiffage(ex Foug.)1	1129	1121	-0,71
13	Elf Aquitaine 1	426,70	429,70	+0,70
24	Elf Sanofi 1	999	1005	+0,60
13	Emp-Elf CPet 1	392,50	397,50	+1,31
30	Eridania Beghin 1	830	830	—
1,88	Essilor Intl 1	603	619	+2,65
9,40	Essilor Intl ADP 1	384,10	383	-0,30
25	Esso 1	875	878	+0,34
47	Eurafrance 1	1975	1980	+0,25
0,88	Euro Disney 1	57,05	57,80	+1,31
10,75	Euro RSCG W.W.	575	571	-0,70
15	Europe 1- 1	1200	1225	+2,08
—	Eurotunnel 1	43,55	43,65	+0,23
—	Filipa.Medias nom.	758	770	+1,58
8	Finextel 1	147	149	+1,36
—	Fives-Lille 1	375	378,80	+1,01
31	Fromageries Bel 1	4680	4740	+1,28
11	Galeries Lafayet.1	1880	1870	-0,53
4	GAN 1	515	517	+0,39
10	Gascogne (B) 1	381	385,50	+1,25
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1815	1806	-0,50
5	Geophysique 1	825	828	+0,48
1,50	Groupe Andre S.A.	639	640	+0,16
16,50	Groupe De La Cite1	625	676	+0,15
1	GTM-Entrepose 1	490	495	+1,02
22	Guyenne Gascogne 1	1689	1740	+3,02
5	Havas 1	480	484,50	+0,94
1	IDIA 1	239,60	240	+0,17
9,30	Imetal 1	486	487	+0,21
2	Immob.Phenix 1	130	131	+0,77
1	Ingenico 1	148	148	—
43	Ins.Merieux Int. 1	2450	—	—
43,50	Interbail 1	541	545	+0,74
23,50	Intertechnique 1	559	552	-1,25
25	Jean Lefebvre 1	1114	1160	+4,13
30,50	Klepierre 1	681	680	-0,15
21,50	Labinal 1	720	716	-0,56
5	Lafarge Coppee 1	414,60	420,30	+1,37
2,20	Lagardere (MMB) C1	137,20	138,60	+1,02
3,70	Lapeyre C1	249,80	252,50	+1,08
1	Leben 2	285	280	-1,75
28,50	Legrand 1	4878	4903	+0,51
45,60	Legrand ADP 1	3100	3215	+3,71
0	Legris indust. 1	201	200	-0,50
70,50	Locindus 1	545	550	+0,53
50,50	LVMH Moet Vuitton1	3708	3817	+2,94
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	543	543	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
12,50	Marine Wendel 1	398	398	—
2,28	Metra-Hachette 1	143	143,10	+0,07
4	Metaleurop 1	71,60	77,80	—
2,50	Metrologie Intl 1	16	15,70	-1,88
1,50	Michelin 1	180	182,30	+1,28
4	Moulinex 1	110,10	111,50	+0,72
40	Navigation Mixte 1	1040	1050	+0,96
5,20	Nord-Est 1	150	150	—
—	Nordon (Ny) 1	536	537	+0,19
—	Olipar 1	38,90	38,20	-1,80
9,60	Oreal 1	1125	1149	+2,84
77	Paribas 1	494	496	+0,40
10	Pechiney CIP 1	309,20	312	+0,91
5	Pechiney Intl 1	213,50	215,20	+0,80
4,50	Pernod-Ricard 1	423,90	429	+1,20
10	Peugeot 1	685	687	+0,30
21,20	Pinault-Printemps1	758	745	-1,72
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	727	735	+1,10
5,50	Poliet	382	384,50	+0,80
14,70	Primagaz 1	889	880	-1,01
1	Promodes 1	956	953	-0,31
15	Radiotechnique 1	345	341,20	-1,10
95	Redoute(S.A.La)1	869	868	-0,12
4,42	Remy Cointreau 1	200	201,50	+0,70
8,20	Rexel(ex.CDME) 1	550	591	+1,00
3	Rhone Poulenc A 1	153	156,90	+2,55
1,20	Rochette (La) 1	30,65	31	+1,14
11	Roussel Uclaf 1	642	636	-0,82
80	Rue Imperiale(Ly)1	3700	3710	+0,27
11	Sade (Ny) 1	118	172	+1,10
30,50	Sagem 1	2180	2180	—
14,50	Saint-Gobain 1	547	547	—
32	Saint-Louis 1	1364	1375	+0,81
14	Salomon (Ly) 1	1845	1919	+4,01
16,50	Salvepar (Ny) 2	442	444	+0,45
22	Sat 2	2042	2080	+1,86
25	Saupiquet (Ns) 1	989	985	-0,41
10,50	Schneider ex.SPEP1	386	367,30	-4,84
—	SCOA 1	15,40	15,25	-0,97
5	SCOR S.A 1	615	615	—
1,50	S.E.B. 1	510	520	+1,96
28,50	Sefimeg 1	496	495,10	-0,10
12,60	Selectibanque 1	186,10	187,10	+0,54
1	Sextant Avionique1	300	300	—
32	SFIM 2	980	981	-1,94
5	SGE 1	278,90	278,40	-0,18
31,15	Simco 1	585	585	—
1	S.I.T.A 1	660	676	+1,80
12	Skis Rossignol 1	1704	1699	-0,29
9	Sligos 1	519	529	+1,93
15	Societe Gale A 1	639	651	+1,88
5	Sodecco (B) 2	43,50	43	-1,15
0,85	Sodero (Ns) 2	72,80	73	+0,27
21	Sodexho 1	985	988	-0,70
2	Sogenal (Ny) 2	143	143	—
33	Sommer-Allibert 1	1900	1955	+2,89
38,38	Sophia 1	500	508	—
34,50	Sovac 1	1415	1423	+0,57

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17	Spie Batignolles 1	369,90	375	+1,38
23	Strafor Facom 1	550	548	-0,36
8,20	Suez 1	351	357	+1,71
14,50	Synthelabo 1	247	247	—
8	Thomson-CSF 1	162,50	164,90	+1,48
1	Total 1	316,80	219,90	+0,98
8	UAP 1	638	641	+0,47
10	UFB Locabail 1	378	380	+0,53
4	UGC DA(ex Rober)M1	231	230	-0,43
25	UIC 1	529	535	+1,13
33	UIF 1	611	—	—
73,30	UIS 2	956	957	+0,10
26	Unibail 1	533	530	-0,56
1	Valeo 1	1107	1112	+0,45
6,30	Vallourec 1	199	198,90	-0,05
5	Via Banque 1	365	365	—
1	Worms & Cie 1	295,50	299	+1,10
28	Zodiac 1	1710	1717	+0,41
55	Elf Gabon	1090	1095	+0,46
0,47	Amax 1	120,70	121,80	+0,87
0,77	American Barrick 1	125,10	121,70	+2,08
1,25	American Express 1	201	200,10	-0,45
1,69	A.T.T. 1	335,10	333,10	-0,60
4	Anglo American 1	175	173	-1,14
1,61	Amgold 1	389,90	382	-2,03
1,97	Banco Santander 1	285,68	287,18	+0,52
25,27	B.A.S.F. 1	891	838	+4,38
21,79	Bayer 1	1070	1071	+0,09
0,26	Blyvoor Exhibit.1	28,50	28,95	+1,58
2,37	Buffelsfontein 1	49,60	49,80	+0,40
1,50	Chase Manhattan 1	212,20	209	-1,51
32,76	Daimler Benz 1	2585	2664	+3,06
—	De Beers 1	108,10	107,50	-0,59
37,80	Deutsche Bank 1	2730	2765	+1,28
30,34	Dresdner Bank 1	1421	1460	+2,74
1,34	Driefontein 1	58,75	58,50	-0,42
2,88	Du Pont Nemours 1	285	283,20	-0,68
2,41	Eastman Kodak 1	337,90	334,50	-1,01
—	East Rand 1	11	16,95	-0,29
0,15	Echo Bay Mines 1	58,95	59,20	+0,42
3,29	Electrolux 1	179	179	—
1,82	Ericsson 1	310	311	+0,32
3,44	Exxon Corp. 1	377,50	369,30	-2,11
1,94	Ford Motor 1	321,70	319,10	-0,81
2,04	Freegold 1	60,50	55	-2,48
0,23	Gencor Limited 1	13,30	12,90	-3,01
3,19	General Electric 1	540	546	—
0,95	General Motors 1	244	244	—
13,77	Generale Belgique1	407	—	—
0,43	Grd Metropolitan 1	36,95	37,60	+1,76
0,71	Guinness Plc 1	36,95	37	+0,14
0,24	Hanson Plc 1	22,05	22,50	+2,04
0,33	Harmony Gold 1	23	22,70	-1,30
1,25	Hewlett-Packard 1	396,60	390,20	-1,61
0,25	Hitachi 1	43,90	44,45	+1,25
22,73	Hoechst 1	975	985	+1,03
1,19	I.B.M 1	254,80	251	-1,49
0,60	I.C.I 1	61	61,10	+0,16

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
2,39	I.T.T. 1	528	526	-0,38
0,81	Ito Yokado 1	287	284	-1,05
0,28	Matsushita 1	77,55	77,30	-0,32
8,52	Mc Donald's 1	296,30	294	-0,78
1,35	Merck and Co 1	174	172,80	-0,69
3,93	Minnesota Mining 1	581	578	-0,52
0,18	Mitsubishi Corp. 1	62,70	63,80	+1,75
3,82	Mobil Corporat. 1	466	—	—
2,98	Morgan J.P. 1	455	445	-2,20
57,18	Nestle SA Nom.	4380	4416	+0,82
0,70	Nippon Meat Packer	90,85	—	—
2,82	Norsk Hydro 1	159,80	168,60	+0,50
5,34	Olsil 1	150	148,50	-1
34,47	Petrofina 1	1461	1479	+1,23
3,23	Philip Morris 1	264,90	264	-0,34
3,13	Philips N.V 1	113,80	114,40	+0,53
0,27	Placer Dome Inc 1	108,50	111,50	+2,76
1,55	Procter Gamble 1	257,10	268,30	+0,45
6,48	Quilmes 1	212,50	210	-1,18
1,65	Randfontein 1	44,50	44,20	-0,67
1,29	Rhone Poul.Rorer 1	260,80	260	-0,30
8,62	Royal Dutch 1	585	584	-0,11
1,18	R T Z 1	59	58,30	-1,19
—	Saatchi & Saatchi	13,60	13,75	+1,18
8,62	Sega Enterprises	594	586	-1,35
1,23	Saint-Helena 1	41,60	40,50	-2,64
1,78	Schlumberger 1	379,20	377,20	-0,58
1,96	Shell Transport 1	60,60	59,80	-1,32
33,14	Siemens 1	2355	2382	+1,15
1,14	Sony Corporation 1	245,40	241,50	+0,86
0,19	Sumitomo Bank 1	121,90	121	-0,74
1,14	T.D.K 1	194,40	—	—
1,10	Telefonica 1	67,45	67,85	+0,59
0,22	Toshiba 1	35,35	36,30	-0,14
9,68	Unilever 1	613	622	+1,47
2,15	Unq.Technologie 1	315,10	316,30	+0,38
9,76	Vaal Reefs 1	387,50	385,50	-0,52
5,03	Volkswagen A.G 1	1295	1329	+2,63
3,97	Volvo (act.B) 1	309	291	-5,83
3,77	Western Deep 1	151	152	+0,66
3,62	Xerox Corp. 1	423,30	—	—
0,29	Yamanouchi 1	130,10	129,20	-0,69
—	Zambia Copper 1	6,05	6,05	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110	8,260
CEPME 8,5% 88 CB	108,80	2,236
CEPME 9% 89 CA	115,35	7,159
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,564
CFD(CCCE)8,7%88OB	—	6,431
CFD 8xCCCE8,6%92CB	117,90	5,584
CFF 10% 88-98	117,68	9,534
CFF 9% 88-97 C1	111,20	0,049
CFF 10,25% 90 C1	124,04	6,729
CLF 8,9% 88 C1	115,68	3,179
CLF 9%88/93/98 C1	111,31	6,606
CNA 9% 4/92 CB	119,55	3,797
CRH 8,6% 92-93 CB	115,15	2,309
CRH 8,5% 37-98 CA	111,86	4,984
EDF 8,6% 88-89	113,54	5,498
EDF 8,6% 92 C1	177,25	4,238
Emp.Etat 10,8%79	—	0,911
Em.Etat 13,4%83 CA	101,20	10,573
Em.Etat10,26%86 CA	110	5,619
Emp.Etat 8%7/93-97	101,60	1,332
Finansder 9%91C2/	121,46	7,718
Finansd.8,6%92 /C2	115,15	5,914
Florall9,75% 90 C1	118,41	1,950
OAT 9,90% 12/97 CA	115,70	8,028
OAT TMB 01/99 CA	98,81	8,220
OAT 10% 5/00 CA	122,25	3,589
OAT 01 TME CA	100,55	4,444
OAT 8,5% 11/02 CA	117,24	7,312
OAT 8,50% 19 CA	122,07	8,034
OAT 8,50% 92-23 CA	123,28	3,790
PTT 11,2% 85 CB/	110,80	8,672
SNCF8,8% 93-93C1	112,81	5,987
Lyon.Eaux 6,5%90CV	939	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	380	371
Bains C.Monaco 2	684	680
B.Hypoth.Europ.	153	—
B.N.P Intercont.2	430,10	432
Benedictine	2650	—
Bidermann Intl	480	—
B T P (la cie) 2	34,90	34
Cambodge	932	—
Carbone Lorraine 2	451	451
Case Poclain 2	3,50	—
CBC 1	374	375
Centenaire Blanzy	382	381
Ceragen Holding	27,80	—
Champex (Ny)	11	11,30
CIC Un.Euro.CIP 1	270	271
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	351	352
Concorde-Ass Risq2	971	975
Constr.Met.Prov.	13	13
Credit Gen.Ind.	105	—
Darblay	610	610
Delot Bottin	475	458
Eaux Bassin Vichy	2600	2600
Ecia 1	405,50	406,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4135	—
Eridania Beghin C1	680	680
Fidei(exdumofica)2	341,10	349
Finalens	370	370
F.I.P.P.	165	—
FNAC 2	2869	2909
Fonciere (Cie)	979	975
Foncina	484	—
France I.A.R.D	415	—
France S.A 1	2110	2118
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	698	699
Genefim	333	333,20
Gevelot	498	—
G.F.C. 1	465	466,50
Groupe Victoire	1480	—
G.T.I (Transport)	284	289
Immobail 2	475	475
Immobanque 2	879	880
Im.Marseillaise 2	5900	5710
Invest.(Ste Cle.)	2700	—
Ufe Bonnieres	1151	1152
Locafinanciere	525	—
Louvre 1	2402	2420
Lucia	147	—
Machines Bull 2	22,60	26
Mag.Uniprix	178	176,20
Metal Deploye	280	—
Mors 2	38,50	38,10
Navigation (Nle)	162	158
Optorg 2	271,50	271,50
Oreal (CI)	590	590
Origny-Desvroise	920	919
Monoprix	1390	1390
Paluel-Marmont	423	—
Parfinance	194,10	—
Paris Orleans	208	210
Piper Heidsieck	770	771
Porcher	230	—
Promodes (CI)	708	774
Publicis 2	639	850
Rochefortaise Com.	161	159
Rosario 2	185	185,10
Rougier	220,50	220,50
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	175	—
Saga	345	347
Salins du Midi 2	532	530
Savoisienne M	182	—
Silic 2	811	822
S.I.P.H.	107	118
Sofal	460	—
Sofio	304	295
Softam	86	—
Sofragi	3450	—
Soudure Autogene	700	681
Soveball	420	—
Stami	975	1025
Taittinger 1	2410	2820
Tour Eiffel	281	275
Ufiner Cofrath	1500	1520
Vicat 2	440	—
Virax	111	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	528	—
Akzo NV	510	—
Alcan Aluminium	100	100
American Brands	188	—
Arbed	525	—
Asturienne Mines	109,10	—
Banco Pop. Espanol	674	—
Banque Regl.Inter.	35000	35000
Chrysler Corp.	275,10	275
C.I.R SPA	4,10	4,15
Commerzbank AG	1070	1100
Dow Chemical Co.1	337	339,10
Fiat Ord.	19,95	20,10
G.B.L.(Brux.Lamb.)	528	523
Gevaert	1125	—
Glaxo Holdings Plc	55,20	55,10
Goodyear T.& R.Cy	243	250
Honeywell Inc.	195	—
Johannesburg Cons.	83	—
Kubota Corp.	31,80	30,10
Noranda Mines	87	84,10
Olivetti Priv.	1,60	—
Pfizer Inc.	345	333
Ricoh Cy	31,10	—
Robeco	353,10	353,20
Rodamco N.V.	177,50	178,40
Rolinco	351,50	352,10
Saipem SPA	13	—
Sears Group Plc	29	29,10
SKF Aktiebolaget	71	—
Tenneco Inc.	300	—
Toray Ind.	30,40	—
West Rand Cons.	5,50	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Blanzy-Ouest*	842	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	78	—
Canadien Pacifique	85	—
CGH Cogechor ach.*	1	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	473	—
Cie Industrielle*	4270	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	230	—
CEAC*	80	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2,70	—
Grace and Co	194	—
Table France*	340	—
Konink. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	177	—
Nicolas nom	650	—
Dll.Com.Pham.*	950	—
Parfic Percier*	192,60	—
Romanto	289,90	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1850	—
Schlumberger Ind.*	432	—
SEPR *	1090	—
SMCI (M)	58	—
SPR "B" nom.	341	—
Testut-Asquitas	100	—
Vuipriz	1700	—
Waterman *	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	603	606
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	939	530
Boisset (Ly)	225	225
CRCAM Paris IDF 1	1049	1050
Colberson	321	330
Cardif SA 1	991	1000
CEGEP #	168	168
CFPI	166,30	166,20
C.N.I.M 1	1259	1250
Codetour	325	330
Creeks	140	140
Dauphin OTA	252	—
Devanlay 2	1530	1050
Laber.Dolisos	118	—
Editions Belfond	128	128
Europ Propulsion 2	305	300
Finacor	228,10	227
G.L.M. S.A.	695	697
Gravograph	136	136,20
Guintoli	807	—
I.C.C. 2	265	260
Idianova	67	67
Immob.Hotel. 2 #	1160	1160
Int. Computer	129,90	123,50
IPBM	42	43
Molex	191	—
N.S.C Schlum.Ny	810	810
Seribo	160,30	160,40
Sopra	299	201
TF1-1	498,50	495,20
Thermador Hold(Ly)	350	—
Unilog	244	244
Viel et Compagnie	220	220

Sicav (sélection) 4 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actifian	254,18	247,38
Actimonetaire C et D	32153,29	32153,29
Amérl-gan	8402,82	8078,87
Amplitude	772,53	750,03
Antigone trésor	736585	736585
Arbitr. Court Terme	8173,57	8173,57
Associa Premiere	33665	33665
Associc	1212,47	1212,47
Atout Amérique	103,20	100,88
Atout Asie	100,74	98,28
Atout Futur C et D	539,75	526,58
Avenic	1530,38	1495,79
Avenir Alizes	1891,39	1854,30
Axa Capital	211,25	205,10
Axa Court Terme	9028,67	9028,67
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1135,18	1102,04
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	927,72	900,70
Axa Europe	142,14	138
Axa Investiments	131,48	127,65
Axa NPI	137,09	133,10
Axa Ob.Fr.Extrans	166,51	161,66
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	161,47	156,77
Axa Prem.Ex.Agepre	131,01	127,79
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	164,42	159,63
Axa Valeurs PER	149,37	145,02
Cadence 1	1140,55	1118,19
Cadence 2	1125,11	1103,05
Cadence 3	1118,23	1096,30
Capimonetaire	7057,33	7050,28
Capiobilg	7788,28	7635,55
Capitrcic	1615,22	1581,35
Coexis	1559,00	1530,72
Comptavalor	3989,08	3963,14
Credit Mutuel Capital	1506,42	1478,88
Cred.Mut.Ep.Cour.T	751,02	751,02
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,84	109,82
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	110,88	107,91
Cred.Mut.Ep.J	78427,77	78427,77
Cred.Mut.Ep.long.T	219,77	213,89
Cred.Mut.Ep.Monde	1309,60	1274,35
Cred.Mut.Ep.Quatre	1175,90	1144,43
Dieze	1635,53	1605,03
Drouot France	1016,99	987,37
Drouot Sécurité	268,06	260,25
Ecocic	1239,49	1203,39
Ecupar	140,64	136,54
Ecur. Capicourt	201,68	201,18 ◆
Ecur. Capitalisation	3973,76	3943,33
Ecur. Expansion	545641,85	544624,61
Ecur. Géovaleurs	2639,10	2562,23
Ecur. Investissement	170,92	165,94
Ecur. Monepremière	75874,10	75874,10
Ecur. Monétaire	22214,75	22214,75
Ecur. Trésorerie	2738,08	2738,08
Ecur. Trimestriel	2150,02	2128,73
Elanciel	131,82	127,80
Emergence Poste	105,17	102,11
Energie	370,24	353,45
Eparcic	4083,98	4083,98
Eparcourt-Sicav	4401,86	4398,68
Epargne Associat.	26932,94	26230,83
Epargne-Unie	1555,73	1511,79
Eofi Cash capi	8978,29	8978,29 ◆
Eurco Solidarité	1237,90	1225,31
Eurocic Leaders	1234,01	1198,07
Eurodyn	1349,14	1310,23
Euro Gan	7498,34	7280,33
Fonsicav	16392,58	16369,85
France-gan	13114,55	12818,14

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	287,08	288,51
France Obligations	499,79	494,25
Francic	542,54	526,74
Francic Pierre	133,42	129,53
Francic-Regions	1280,18	1242,89
Fruct-Associations	39,50	39,50 ◆
Fructi-Capi	49,72	48,99
Fructidor	254,58	258,82 ◆
Fructifrance action C	228,77	221,24
Fructifrance action D	217	211,71
GAN Rendement	5752,31	5687,38
Gestilion	17375,24	17375,24
Gest.Associations	205,16	200,65
Horizon	1588,78	1542,50
HLM Monétaire	15790,76	15790,76
Indicia	1218,53	1188,59 ◆
Indust.Fse.Court.T	1670,55	1670,55
Intensys	108,24	105,98
Interepar	114469,87	111126,09
Interoblig	17363,53	17023,07
Intersélection Fce	586	574,51
Japacic	198,89	193,10
Jeunepargne	337,56	332,57
Latitude	2534,55	2530,75
Lion Association	12184,05	12184,05
Lion Institution	36569,50	36478,38
Lionplus	1211,09	1187,34
Lion Trésor	2449,08	2424,83
Livret Bourse Inv.	655,82	636,72
Livret Portefeuil.	828,74	804,60
Méditerranée	206,08	200,08
Mansard CIC	10420,51	18377,34
Monedor	77213,98	77213,98
Mone.J	40752,23	40752,23 ◇
Monévalor	46368,35	46368,35
Mutualité dépôts	15052,69	15028,85
Natio Court Terme	107279	106958
Natio Court Terme2	322763	322763
Natio Epargne	20707,20	20502,18
Natio Ep. Capital	13077,96	12948,48
Natio Ep. Croissance	2045,83	1991,08
Natio Ep. Obligations	226,09	220,84
Natio-Ep. Retraite	142,22	138,41
Natio Ep. Trésor	6193,28	9174,91
Natio. Eparg. Valeurs	515,51	501,71
Natio-Fran.Index	1170,71	1139,39
Natio-Inter	1446,10	1407,47
Natio-Inter	1792,54	1744,56
Natio-Monétaire	28314,68	28314,68
Natio-Opportunités	1345,98	1309,96
Natio-Patrimoine	1580,41	1538,11
Natio-Perspectives	1314,65	1279,46
Natio-Placements	80718,88	80718,88
Natio-Revenus	1121	1115,84
Natio Sécurité	12442,49	12442,49
Natio-Valeurs	1005,26	978,36
Nippon-Gan	7548,05	7258,36
Nord Sud Dévelop	1922,50	1910,60
Obli-Associations	187,18	184,40
Oblicic-Mondial	3121,68	3075,55
Oblicic-Régions	1139,10	1122,27
Oblifutur	3439,58	3375,45
Oblig. tes caté	218,93	207,81
Oblilion	1724,07	1707
Oblisécurité Sicav	14625,23	14625,23
Oblitys	513,87	513,07
Oraction	1485,31	1458,84
Paribas Capitalisation	1879,85	1842,81
Paribas Opportunités	145,19	140,86

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	675	655,34
Patrimoine Retraite	257,48	252,43
Pervalor	675,23	661,99
Planinter	1454,64	1419,18
Plénitude	161,72	157,01
Poste Croissance	8187,98	8181,80
Poste Gestion	74549,48	74549,48
Première Oblig	11197,32	11186,13
Prévoy. Ecureuil	114,05	112,92
Priv'Associations	33169,73	33169,73
Proficius	1035,76	1011,43
Quartz	155,12	151,34
Rentacic	177,81	174,39
Revenus Trimestr.	5680,42	5624,18
Revenu-Vert	1241,90	1218,74
St Honoré Vie & Santé	1080,78	1031,69
St Honoré Bons du Tr.	12642,69	12579,78
St Honoré Invest	889,11	848,85
St Honoré Pacifique	815,83	778,84
St Honoré Real	16921,02	16653,61
Sécuricic	1952,85	1952,85
Sécuri-Gan	13625,28	13358,12
Sécuritans	1565,86	1565,86
Sensivalor	30376,57	30376,57
Sicav Associations	2075	2075
SFI-CNP Assur	774,98	752,41
S.G. Fr. opport. C et D	1500,94	1471,51
Sicav 5.000	508,39	494,78
S.I. Est	1619,58	1572,39
Slivafrance	818,91	795,05
Slivam	467,79	455,27
Slivarente	240,78	236,06
Slivinter	541,67	527,11
S.N.I.	1270,38	1233,39
Sogenfrance C	1379,07	1352,03
Sogenfrance D	1332,23	1306,11
Sogépargne	358,89	352,64
Soginter	1595,24	1563,98
Soleil Investissements	685,07	669,11
Solstice	2328,40	2314,61
State Street Act. Eur	11892,08	11489,93
State Street Act. Frce	12728,71	12367,97
St. Str. Act.Japon	15664,20	15134,43 ◆
State Street Emer. Mts	16204,42	15425,36 ◆
St.Street OAT Plus	12973,93	12725,42
Stratégie Actions	977,59	939,99
Stratégie Rendement	1635,41	1607,18
Techno-Gan	6628,08	6373,15
Thesora	786,12	778,34
Trésor Plus	1529,80	1514,65
Trésor Trimestriel	1098,07	1085,22
Trésoricic	147542,89	147542,89
Trillion	5539,15	5468,07
Uni-Associations	126,10	126,19 ◇
Uni-Foncier	1501,64	1485,01
Unifrance	675,80	658,32
Uni Régions	1375,61	1342,06
Univar	283,24	263,24 ◇
Univers Actions	1557,10	1519,18
Univers Obligations	2093,83	2054,79
Valorg	2311,34	2309,03 ◆
Valrail	60185,04	60134,97
Winterthur St-Honoré	260,28	248,46

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 04/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7220	5,6740	5,45	5,95
Ecu	6,6175	6,6215	—	—
Allemagne (100 dm)	348,6900	348,6400	338	361
Belgique (100 F)	16,1025	16,1100	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,4600	310,4300	300	321
Italie (1000 lires)	3,5850	3,5710	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,2800	86,1400	82	90
Irlande (1 iep)	8,1645	8,1715	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5400	8,5820	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,4220	2,4175	2,09	3,09
Suisse (100 f)	399,6100	399,5800	388	410
Suède (100 krs)	70,2700	70,1900	66	75
Norvège (100 k)	79,8000	79,7800	75	84
Autriche (100 sch)	49,5580	49,5500	48	51
Espagne (100 pes)	4,3210	4,3275	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3900	3,3850	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2926	4,2439	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3716	5,3696	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 04/10
Or fin (kilo en barre)	65250	64750
Or fin (en lingot)	65450	65450
Napoléon (20f)	375	373
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	373	375
Pièce Latine (20 f)	375	373
Souverain	489	471
Pièce 20 dollars	2590	2505
Pièce 10 dollars	1160	1187,50
Pièce 5 dollars	775	—
Pièce 50 pesos	2405	2430
Pièce 10 florins	390	392

Matif (Marché à terme international de France)
4 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 108 728

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,78	126,92	123,76
Précédent	127,62	127,06	123,66

CAC 40 A TERME
Volume : 14 777

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2146,50	2132	2171
Précédent	2128	2141,50	2154,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6142

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV			■	■				■	
V						■			
VI		■							
VII						■			
VIII			■		■				
IX							■		
X					■				
XI		■		■					

HORIZONTALEMENT

I. Qui aura du mal à paaser. – II. Ne sont vraiment fraîches que lorsqu'ellea viennent de tomber. – III. Mérite l'attendon de ceux qui aiment tout ce qui eat «fort». – IV. Coule à l'étranger. Utile sur le green. – V. Attendu par les muaulmana. Paa altéré. – VI. Se moque du monde. – VII. Fait suite eu jéjunum. Sans voile. – VIII. Coule en France. Sont repréaentés sur lea pyremidea. – IX. Donné quand le compte eat bon. Elément de jupe. – X. Coule en Afrique. Feit évidemment perdre la fece. – XI. Un peu trop serrée.

VERTICALEMENT

1. A du mel à trouver les sommee dont il e besoin. – 2. Foire ancienne. Physicien ellemand. – 3. Très aec. Dame ou demoieelle. Sort de l'eeu. – 4. Fleur. Peut être pouaaée à l'extrême par dee gene très conaerveteurs. – 5. Quand elle est saine, il y e un bon équilibre. – 6. On y trouve une encienne cathédrale. Pour tirer la soie. – 7. On e'y fait rouler lea yeux ferméa. Morceeu de pein. – 8. Posaeasif. Très courante. – 9. Prépoeition. Dont on easeie de tout tirer.

Solution du problème n° 6141

Horizontalement

I. Hergneuse. – II. Analecta. – III. Giratoire. – IV. Isie. Plis. – V. Rée. – VI. Gosier. Pô. – VII. Ruine. Eeu. – VIII. Milo. Ir. – IX. Prêt. Bled. – X. Ho I Iguane. – XI. Eche. SI.

Verticalement

1. Hegiographe. – 2. Anie. Ou. Roc. – 3. Reriasime. – 4. Glae. Initié. – 5. Net. Réel. – 6. Ecoper. Obus. – 7. Utile. Lai. – 8. Seri. Païen. – 9. Eagourdea.

GUY BROUTY

BIBLIOGRAPHIES

« Le matériau de la mémoire »

RÉSISTANCE ET MÉMOIRE
sous la direction d'Emile Malet. Hachette, 487 p., 150 F.

Si l'borreur d'Auscbwitz n'est pas une aberration de l'Histoire ou la dérive fatale d'un dictateur dément, le risque est grand que de tels faits se reproduisent. C'est pourquoi Emile Malet, directeur de le revue *Passages*, a réuni, en octobre 1992 à Lyon, où Michel Noir venait de créer un Centre d'histoire de la Résistance, un colloque destiné à éviter que les exactions des nazis ne tombent dans l'oubli. Il veut que les générations à venir, et d'abord les jeunes d'aujourd'hui, sachent que les événements d'il y a un demi-siècle peuveot non seulement toujours resurgir, mais qu'ils se produisent encore et parfois même sans provoquer indignation ou émotion. Il a donc réuni dans un ouvrage des témoignages oouveaux et originaux.

N'écrit-il pas d'ailleurs : *« Hier Auschwitz et son explication impossible ; oujourd'hui Sarajevo et son indicible impuissance. »* Et Jacques Cbaban-Delmas, dans un texte rédigé au début de l'aonée à Ascain, entre deux opérations chirurgicales, recommande : *« Ne cédons pas à la tentation confortable d'imaginer que le temps a exorcisé le cauchemar nazi. »* Pour lui, le concept de purification ethnique d'aujourd'hui sort du même four crématoire que le révisionnisme. C'est aussi ce que dit Daniel Mayer, ancien président de la Ligue des droits de l'homme à propos de l'ex-Yougoslavie : *« Le souvenir de ce que nous avons vécu doit nous empêcher de revenir à des temps anciens »*, et il propose une cour internationale s'inspirant de celle du procès de Nuremberg. Pierre Messmer souhaite que l'oo ne se contente pas de l'Histoire écrite par les vainqueurs, mais que l'oo établisse la vérité, comme le génocide des Tziganes per les nazis, ou celui des officiers polonais par les Soviétiques à Katyn, ou encore sur les tortionnaires viet-minhs, afin de lutter contre le révisionnisme. Et, comme le dit Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassatioo : *« Il ne faut pas attendre cet instant où un homme égale zéro et où on peut donc le tuer. »*

La multiplicatioo de ces cris d'alarme conteous dans cet ouvrage-témoignage montre la réalité du daoger et la volonté des bommes qui ont vécu les années sombres d'éviter qu'il ne se reproduise. C'est notamment le cas des Compagnons de la Libération, souvent inconnus, qui, spontanément, ont choisi, il y a un demi-siècle, la Résistance, élaborant ainsi, comme l'écrit Emile Malet, *« le matériau de la mémoire »*.

ANDRÉ PASSERON

Ces histoires qu'on appelait des « cafougnettes »

Comment évoquer le folklore des mines do Nord et du Pas-de-Calais, en passant soos silence les aventures de Cafougnette ? Né de l'imagination du poète-mineur Jules Mousseron (1868-1943), Cafougnette – équivalent de Marius et Olive dans le Midi – est le béros du pays minier. Il apparait pour la premiére fois en 1899 dans une chansoo (*L'mariache à chobots*) puis dans un monologue, *Cafougnette à Paris*. Dans plus de 300 poèmes publiés, il est mis en scène (plos de 1 000 représeotations publiques dans le bassio minier en quarante années). Notoriété oblige, la tradition orale lui e ensuite attribué toutes les bistoires que les emuseurs colportaient d'une fosse à l'autre, d'un coron à une cité ouvrière, au point qu'à une certaine époque toute bistoire pour rire était devenue uoe « cafougnette ».

Guy Dubois, qui défend depuis des enoées la mémoire collective du Nord en autoéditant des ouvrages eo patois dit « picard » (1) lance la souscription d'un nouvel ouvrage sur ledit Cafougnette, fruit de la tradition orale et du collectage des histoires qui lui sont attribuées.

J. Fr.

(1) Notamment un lexique *(2 000 mots du patois de chez nous)*, une anthologie en trois tomes regronpant 150 poètes locaux, des chansons dont deux sont chantées actuellement par Renaud dans son récent disque sur le Nord, enfin une *Histoire des mines du Nord et du Pas-de-Calais* (deux tomes), inventaire complet de l'industrie minière du bassin minier.

► **« Des cefougnettes », 200 pages, parution fin novembre 1993. Prix de souscription : 80 F (+ 20 F port). Guy Dubois, Boite postale 4,62190 Lillers.**

CARNET DU Monde

Naissances

Corinne PASSALENTI
et
Xavier HOVINE
ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur fils,

Jacques,

le 24 septembre 1993.

5, allée Jacques-Daguerre,
94300 Vincennes.

Catherine GUITTON
et
Christophe GUILLEMIN
partagent, avec
Charlotte, Claire et Flora,
la joie d'annoncer la naissance de

Joséphine,

le 24 septembre 1993.

42, rue d'Auteuil,
75016 Paris.

Gila, Emmanuel et Jonas
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

le 30 septembre 1993.

43, rue Delambre,
75014 Paris.

Mariages

M. et Mme André LE GRAND,
M. et Mme Jean-François ANQUETIL,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Marianne et Guillaume,

qui a eu lieu le 18 septembre 1993, à Perros-Guirec.

35, rue du Moulin,
22700 Perros-Guirec.
6, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

Décès

– Couvrot.

M. et Mme Maxime Belotti,
sa sœur et son beau-frère,
Ses neveux, nièces,
Ainsi que toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BARCELLA,

à l'âge de soixante-dix ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre 1993, à 14 h 30, en l'église de Couvrot.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et de remerciements.

Le défunt repose au funérarium de Vitry-le-François, 52, avenue Moll.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean de Beer,
son époux,
Patrice et Yingling Brigitte de Beer,
Ainsi que Christophe-Frédéric
et Philippe-Emmanuel,
Anne de Beer et Gérard Blanc,
Nicolas de Beer et Chantal Barraud,
Ainsi qu'Aurélia,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles de Beer, Biro, Blanc, Castelain, Luong, Luy et Perlmutter,
ses alliés et amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Suzanne de BEER,
née Perlmutter,

rappelée à Dieu le 3 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La messe de funérailles sera célébrée par le Frère Régis de Beer, OFM, le jeudi 7 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy.

In te domine speravi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Félicien-David,
75016 Paris.

M. Jean-Marie BIJARD,
contrôleur général honoraire
à Gaz de France
officier de l'ordre national du Mérite,

est entré dans la Lumière et la Paix du Seigneur le dimanche 3 octobre 1993, dans sa soixante-dix-huitième année.

Mme Jean Bijard, née Tita Costes,
son épouse,
Ghislaine et Marc Leroux-Bijard,
Maguy et Gilles Cohen-Tannoudji,
Alain et Chantal Bijard,
Dominique et Marie-Noëlle Bijard,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
vous invitent à partager leur peine, leur prière et leur espérance au cours de la messe qui sera célébrée le jeudi 7 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Wilhem,
75016 Paris.
26, colle du Turc,
83310 Grimaud.

– Paris. Toulouse.

Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à quarante et un ans, de

Michel DAVID,
chercheur à l'INRA.

L'inhumation aura lieu le 7 octobre 1993, à 11 heures, à Saint-Germain-en-Laye.

– Mme Marie-Louise Mostefa-Pacha,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur, son oncle,
Ses neveux et petits-neveux,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Kheredine MOSTEFA-PACHA,

survenu brutalement à son domicile le jeudi 30 septembre 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 octobre au cimetière de Butry (Val-d'Oise) dans la plus stricte intimité.

« Je vous laisse la paix ; je vous donne ma paix. »
Jean 14-27.

Mme Alain Patry et ses enfants,
Diane et Hubert,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alain PATRY,

leur cher époux, père, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami,
enlevé à leur tendre affection le 3 octobre 1993, à l'âge de soixante-quinze ans, après une courte maladie endurée avec courage.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse, 89, boulevard de la Cluse, à Genève.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Saint-Pierre, à Genève, le jeudi 7 octobre, à 10 heures.

L'inhumation suivra dans l'intimité de la famille au cimetière de Compesières.

Prière de ne pas faire de visites.

« L'Eternel a donné et l'Eternel a ôté ! Que le nom de l'Eternel soit béni. »
Job 1-21.

22, rue Etienne-Dumont,
1204 Genève.
11, avenue Eugène-Pittard,
1206 Genève.

– Les familles Potemkine-Di Leo, de Loutchek, Zalinsky, Moncorgé, Boltoukhine
ont la tristesse de faire part du décès de

Olga POTEMKINE,

survenu le 2 octobre 1993.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église orthodoxe du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, le mercredi 6 octobre, à 15 h 30.

85, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

– Didier et Sylvie Reisner,
Françoise Everaars-Reisner,
ses enfants,
Vincent, Sophie et Nadine Everaars,
ses petits-enfants,
Ses amis et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean REISNER,

survenu le 2 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année, à Paris.

On se réunira au cimetière parisien de Pantin, entrée porte des Petits-Ponts, le mercredi 6 octobre, à 10 heures.

52, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– M. Oscar Schwob,
Mme André Schwob,
M. et Mme Marcel Fischer,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part de la disparition de

Mme Oscar SCHWOB,
née Odette Fischer,

décédée subitement le 4 octobre 1993.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre, à 15 heures, au cimetière Montmartre, avenue Rachel, 75018 Paris.

4, rue Salignac-Fénelon,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Rennes.

Jean-François et Danielle Noël,
Mlle Claudette Steib,
ses enfants,
Jean-Eric et Yves Noël,
ses petits-fils,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvette STEIB,

survenu à Rennes, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

17, allée Louise-Labé,
75019 Paris.
71, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

– Claude Sulzer,
Francine et Jean-Michel Stourdzé-Sulzer,
Leurs filles Rafaële
et Marie-Charlotte,
ses enfants et petits-enfants,
Céline Weill,
Henriette et Jules Weil-Sulzer,
Francine et Alfred Lévy-Cerf,
Andrée Dreyfus,
ses sœurs, belles-sœurs
et beaux-frères,
Marcel Stourdzé,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses neveux, nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

Marcel SULZER,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année,

et rappellent le souvenir de son épouse,

Yvonne SULZER,
née Lévy.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre 1993. Réunion à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Chaptal,
75009 Paris.
8, rue de Douai,
75009 Paris.

– Les membres de l'Association des propriétaires du Cap-Nègre,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne THÉOBALD-PAOLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député européen,
ancien conseiller d'Etat,
ancien conseiller municipal du Lavandou,
survenu le 2 octobre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le R.P. Bertrand de Margerie, s.j., le vendredi 8 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Lavandou (Var), où un service religieux sera célébré le samedi 9 octobre, à 15 heures.

137, boulevard Raspail,
75006 Paris.

(Le Monde du 5 octobre.)

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Me Emile TIRY,
avocat honoraire
au barreau de Béthune,
ancien bâtonnier,

le 28 septembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation a eu lieu le 1er octobre dans le caveau de famille, au cimetière de Béthune.

113, boulevard Victor-Hugo,
62400 Béthune.

– M. et Mme Jean Webermann,
ses parents,
Elisa,
sa femme,
Emmanuelle,
sa fille,
Ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 1er octobre 1993, de

Jacques Marie WEBERMANN.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le samedi 9 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'ARTC, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Profondément touchés par les émouvantes marques d'affection et de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès, le 15 septembre 1993, de

Marcel AMBRUN,

Marianne Ambrun,
Et toute la famille,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Oran. Casablanca. Paris.

Mme Lucien Kalfon,
Et sa famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès subit de

M. Lucien KALFON,

et rappellent le souvenir de ses enfants

Maurice et Nicole,

décédés le 23 décembre 1973.

49, avenue Mozart,
75016 Paris.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 9 octobre 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, à la mémoire du

Père Vincent
ZHU HONG SHENG, s.j.,

décédé à Shanghaï le 6 juillet.

(Le Monde daté 11-12 juillet.)

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 6 octobre 1989,

Jacques DONIOL-VALCROZE

nous quittait brutalement.

« Je dois m'habituer à vivre comme si cela était normal. »
Cesare Pavese,
le Métier de vivre.

9, rue Stanislas,
75006 Paris.

– En souvenir de

Paul DUMONS,

décédé le 6 octobre 1983, qui croyait que

« Là-haut est la récompense,
» L'inoubliable découverte,
» L'éternel face-à-face. »

– Déjà dix ans, les laissant dans la peine,

Emile ESPECEL

quittait les siens et tous ses amis... Mais ne meurent que ceux qu'on oublie.

– Le 6 octobre 1988, disparaissait le

docteur Louis LATAILLADE.

Une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Alger. Paris.

Mme Renée MASSONET

nous a quittés le 3 octobre 1992.

In memoriam.

75, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 4 et mardi 5 octobre 1993

UN DÉCRET

– n° 93-1141 du 4 octobre 1993 autorisant l'augmentation de la participation indirecte de la Banque natiooale de Paris au capital de l'Unioo des assurances de Paris.

DES ARRÊTÉS

– du 4 octobre 1993 fixant les modalités de la privatisation de la Banque nationale de Paris ;

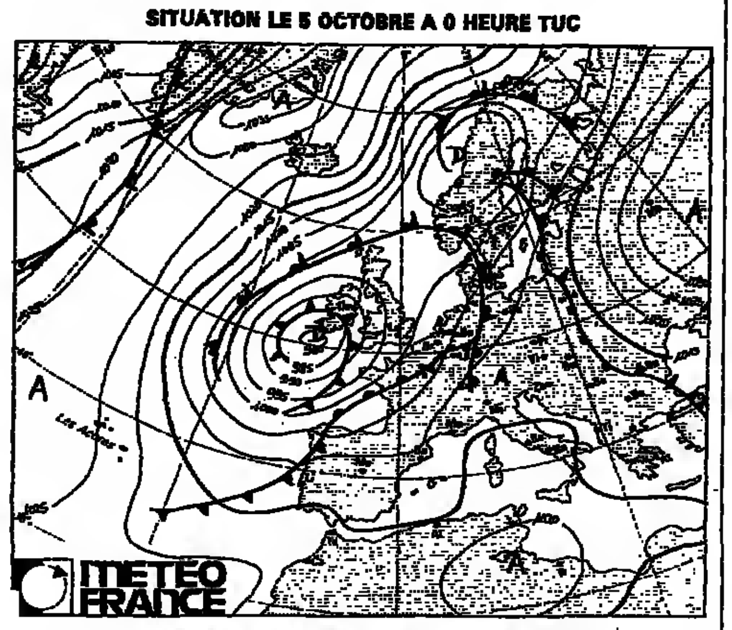
– du 4 octobre 1993 fixant la valeur de reprise des titres de l'emprunt d'Etat 6 % juillet 1997 remis en paiement des actions de la Banque nationale de Paris cédées par l'Etat par offre publique de vente du 5 octobre 1993 ;

– du 20 septembre 1993 portant approbation des modalités de cootrôle du dispositif selon lequel les producteurs de médicaments pourvoient à l'éliminetion des déchets résultant de l'abandon par les ménages des emballages de leurs produits.

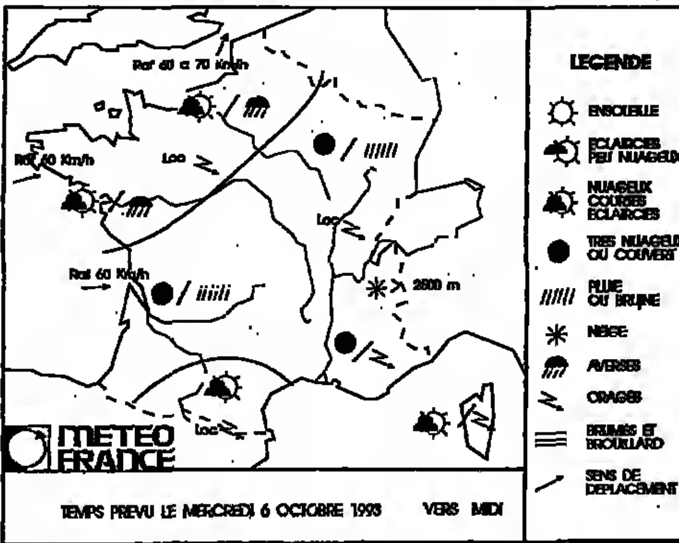


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE 1993



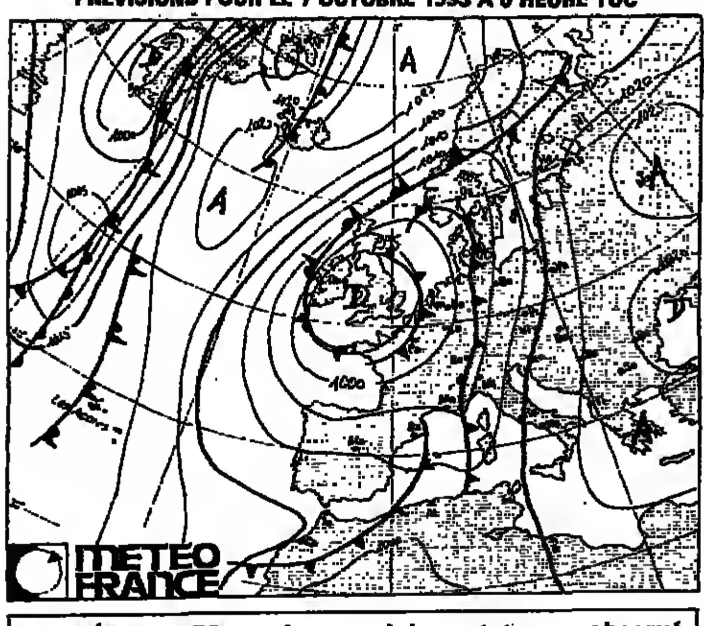
Très nuageux avec des pluies, plus soutenues sur la moitié est. – Le matin, quelques averses se produiront déjà sur les côtes bretonnes, et le ciel sera variable dans un petit quart nord-ouest, des pays de Loire au Nord-Picardie. Dans la journée, les averses se généraliseront en progressant vers l'est. Elles gagneront en fin de journée jusqu'à la Lorraine, le Centre et le nord de l'Aquitaine. Dans cette zone, le vent de sud-ouest soufflera modérément, voire assez fort sur la Manche, car il atteindra parfois 80 km/h en pointes.

Quant au reste du pays, il sera concerné par une vaste zone perturbée, qui apportera un ciel très nuageux, avec des pluies, ou des averses. Des orages éclateront également çà et là, ils seront assez ponctuels, mais concerneront surtout les reliefs, ainsi que l'est du pays. Il neigera à 2 500 mètres sur les Alpes. Quelques éclaircies se développeront, par effet de foehn, près des versants nord des Pyrénées.

Les quantités de précipitations seront assez importantes sur une moitié est du pays, car elles seront fréquentes et durables. De plus, les pluies pourront être plus soutenues lorsqu'elles accompagneront les orages, principalement sur le Massif Central, ainsi que près des frontières du Sud-Est (Alpes du Sud, Provence). Prudence, car ces précipitations gonfleront encore des sols déjà gorgés d'eau sur ces régions.

Les températures matinales seront assez douces, comprises en général entre 11 et 13 degrés, mais on avoisinera 14 degrés dans le Sud-Est, et localement 16 degrés sur le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, il fera entre 16 et 18 degrés au nord de la Loire, et entre 18 et 20 degrés au sud, températures de saison. Dans le Sud-Est, on atteindra 20 à 22 degrés au sud, températures de saison. Dans le Sud-Est, on atteindra 20 à 22 degrés, mais cette douceur occasionnera de plus des ruissellements d'eau dus à la fonte des neiges des hauts sommets du massif alpin.

PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 05-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-10-1993 à 18 heures TUC et le 05-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	21	14	N
BIARRITZ	23	18	C
BORDEAUX	23	15	C
BOURGES	18	14	C
BREST	16	11	C
CAEN	17	11	N
CHERBOURG	17	12	C
CLERMONT-FER.	20	13	C
DIJON	15	11	B
GRENOBLE	18	8	C
LILLE	13	11	N
LIMOGES	14	13	C
LYON-BRON	20	14	C
MARSEILLE	22	16	N
NANCY	15	14	C
NANTES	17	12	N
NICE	14	13	C
PARIS-MONTS.	19	13	P
PAU	24	13	P
PERPIGNAN	25	14	C
POINTE-A-PITRE	33	23	O
RENNES	17	13	N
ST-ETIENNE	20	14	C
STRASBOURG	18	13	N
TOULOUSE	15	15	N
TOURS	17	13	C

ÉTRANGER

ALGER	27	15	N
AMSTERDAM	17	13	N
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	23	14	N
BELGRADE	16	11	P
BERLIN	13	13	C
BRUXELLES	13	11	C
COPENHAGUE	14	10	B
DAKAR	32	25	D
GENÈVE	13	8	B
ISTANBUL	26	15	N
JÉRUSALEM	25	14	D
LE CAIRE	31	21	D
LISBONNE	21	15	C
LONDRES	17	10	D
LOS ANGELES	25	17	C
LUXEMBOURG	13	12	P
MADRID	23	15	C
MARRAKECH	31	17	D
MEXICO	12	12	N
MILAN	20	8	N
MONTRÉAL	14	0	D
MOSCOU	12	4	C
NAIROBI	23	12	C
NEW-DELHI	35	24	D
NEW-YORK	22	12	D
PALMA-DE-MAJ.	26	12	B
PÉKIN	23	12	D
RIO-DE-JANEIRO	26	20	C
ROME	22	14	N
HONGKONG	29	24	N
SÉVILLE	26	11	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	12	11	C
SYDNEY	23	11	D
TOKYO	23	17	C
TUNIS	–	–	–
VARSOVIE	11	9	P
VENISE	20	13	D
VIENNE	15	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dans l'intimité de la cible

Les téléviseurs, n'en doutons pas, durent rester allumés en permanence, comme pour un tournoi de tennis. Une journée entière de jeu vidéo – il n'y manquait que les manettes, – on n'allait pas rater cela ! Chez les « golden boys » de Wall Street, chez les « yuppies » de Los Angeles, dans les ranches, dans les haciendas, dans les ateliers, dans les cases et les igloos, dans les villas hollywoodiennes et les boîtes à sardines moscovites, sans distinction d'hémisphère ou de décalage horaire, partout où CNN colporte le tumulte planétaire, l'on entendait presque les « *bravo !* », les « *dans le mille !* », les « *regarde encore celle-là !* » Une fenêtre en flammes, puis deux, puis cinq, puis la façade qui noircissait, la façade de cette Maison Blanche qui, au fil de l'après-midi, méritait de moins en moins son nom. Sur le bitume, un char ajustait sa tourelle : « *Et encore une !* » Après chaque tir, le travail, les conversations, les activités reprenaient. Dans un coin de la pièce, la façade se consumait toujours, mais on ne la voyait plus que d'un œil. Car l'action se traînait. Voilà : on s'ennuyait. Moscou était ravagée par les pires violences depuis 1917, et l'on s'ennuyait. Trop de longueurs. Il faudrait couper au montage. La reddition des premiers rebelles survint à temps. Levaient-ils les mains ? Brandissaient-ils un drapeau blanc ?

Pendant que les chars tiraient, pendant que nous comptions machinalement les coups au but, une équipe de France 2 avait pénétré dans le bâtiment. Au « 20 heures », nous gravîmes derrière eux des escaliers, parcourûmes de longs couloirs, franchîmes sans difficulté le no man's land entre le couloir contrôlé par les assaillants et celui tenu par les assiégés. Une porte encore, et face à nous, en tenue camouflée, se trouvait Alexandre Routskoï.

Il tenta de nous convaincre que son arme n'avait pas tiré. Il déplora les dommages causés aux installations. « *Allez voir le cabinet du président !* », insista-t-il. Précisément, où était donc le président du Parlement ? Routskoï ouvrit une porte : « *Rouslan ! Viens ici ! J'ai besoin de toi !* » Et Khasboulatov apparut, amaigri, en imperméable blanc. « *Nous n'avons jamais commandé cette attaque sur le bâtiment de la télévision* », jura-t-il. Ces couloirs, ces cachettes, ces plaidoyers, cette terreur de la défaite, ces mines blêmes : passés de l'autre côté du jeu vidéo, nous contemplions la cible invisible dans son intimité de couple maudit, comme si les Ceausescu, subitement, s'étaient réincarnés devant nous.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 octobre

TF 1

20.50 Cinéma : La Gloire de mon père. ■■
Film français d'Yves Robert (1990).

22.45 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-welters : Laurent Boudouani (France)-Bernard Razzano (France) ; Championnat d'Europe des poids légers : Jean-Baptiste Mendy (France)-Angel Mona (France), en direct de Dijon.

23.55 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Maurice Lévy, président de Publicis ; Gilles Martin, président d'Eurofins ; Jean-Antoine Bouchez, de *Mieux vivre* ; François-Xavier Bordeaux, président de la CIC bordelaise ; Paul Salmon, président de CATIMINI.

0.25 Divertissement : Le Bébête Show.

0.30 Journal et Météo.

0.40 Série : Passions.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Prends ta Rolls et va pointer. □
Film de Richard Balducci (1981).

22.35 Magazine : Bas les masques.
Je n'ai pas de relations sexuelles. Reportages : Pas de câlin pour le coureur ; Aide aux handicapés ; Les paradis artificiels.

23.50 Journal, Météo et Journal des courses.

0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.50 Variétés : La Bonne Étoile.
Présenté par Pascal Brunner.

21.50 Journal et Météo.

22.25 ► Les Brûlures de l'Histoire.
Dossier : le secret des archives de Moscou, le cas Duclos ; La séquence actualité : Dieu a-t-il la foi ? ; Richard Strauss au Théâtre du Châtelet ; « Harlem 1900-1935 ». Collection « Autrement » ; Retour de Jean Lacouture : le prince Sihanouk et son retour sur le trône.

23.20 Magazine : A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.45 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

20.15 Sport : Football. Bordeaux-Montpellier. Match avancé de la 12e journée du championnat de France de D 1, en direct.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Terminator 2, le jugement dernier. ■
Film américain de James Cameron (1991) (v.o.).

0.45 Surprises.

0.50 Le Journal du hard.

0.55 Cinéma : Two Women.
Film américain, classé X, d'Alex de Renzy (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.40 Soirée thématique : Les Ukrainiens à la recherche de leur nation.
Soirée conçue par Peter Brugger et Manfred Meyer.

20.45 Documentaire : Kiev, la scène de l'Histoire.
De Stefan Fischer.

21.45 Reportage : C'est ainsi que nous vivons désormais...
De Jurij Kramer.

22.15 Interview : Iouri Ilienko.

22.25 Cinéma : Une source pour les assoiffés. ■
Film ukrainien de Iouri Ilienko (1965).

23.35 Reportage : Entre Russes et Ruthènes.
D'Angela Beinemann.

M 6

20.35 Magazine : Grandeur nature.
Mission animaux : Le territoire des koalas ; Le rêve d'un enfant : Pierre et les loups ; Le document : Dispute d'iguanes.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
Jour de fête, de Jerome R. London. L'Eau empoisonnée, de Chuck Bowman.

22.45 Série : Mission impossible.

23.45 Les Stars en noir et blanc.

0.40 Six minutes première heure.

0.50 Musique : Flashback. L'année 1962.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Hormones de croissance : de la panacée à la remise en cause.

21.30 Grand angle. Les transsexuels (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.
Les musiques de Nino Rota (2).

FRANCE-MUSIQUE

20 00 Concert (en direct de Munich) : Im Flugsand, de Muellenbach ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mineur op. 11, de Chopin, Symphonie n° 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la Radiotélévision du Luxembourg.

23 09 Ainsi la nuit.

0 00 L'Heure bleue.

Mercredi 6 octobre

TF 1

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
Invité : Laurent Gamelon.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).

20.00 Journal et Météo.

20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Hommage à Jacques Brel, en présence de sa fille, France, et de son frère, Pierre. Avec Christian Clavier, l'équipe des *Visiteurs*, Didier Barbelivien, Anaïs, Pow Wow, Liane Foly, Clara, Céline Dion, Juliette Greco, Nathalie Simon, Julien Courbet ; Pierre Bachelet.

22.45 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. Reportage : Mi-homme, mi-femme, de Marion Desmarres et Gérard David.

23.45 Magazine : Formule foot.
Championnat de France.

0.25 Journal et Météo.

0.35 Série : Passions.

FRANCE 2

17.05 Magazine : Giga.
Avec les séries : La Fête à la maison ; TV 101 ; Le Prince de Bel-Air.

18.30 Jeu : Un pour tous.

19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).

20.00 Journal, Journal des courses, Météo.

20.50 ► Téléfilm : Un pull par-dessus l'autre.
De Caroline Huppert.

22.30 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières.
De Daniel Karlin (4e chronique).

23.35 Journal et Météo.

23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

1.00 Court métrage : Histoire courte.
Passage au noir, trois jours avec Robin Cook, d'Agnès Bert.

FRANCE 3

17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Toulouse.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

18.50 Un livre, un jour.
L'Espace antérieur, de Jean-Loup Trassard.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Divertissement : La Grande Classe.
Invité : Lagaf'.

20.30 Le Journal des sports.

20.50 La Marche du siècle.
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Invité : Michel Rocard.

22.30 Journal et Météo.

23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

17.05 Les Superstars du catch.

18.00 Canaille peluche.
Corentin.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.

18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Pierre Palmade, Dominique Lavanant, Claire Bretecher.

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Trahie. □
Film américain de Damian Harris (1991).

22.45 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 12e journée du championnat de France de D1.

23.30 Flash d'informations.

23.35 Cinéma : Ricochet. □
Film américain de Russell Mulcahy (1991).

1.15 Cinéma : Albert souffre. ■
Film français de Bruno Nuytten (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier (rediff.).

17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Série : Fast Forward.

19.30 Documentaire : Carbone 14.
Découvertes archéologiques en Allemagne, de Gisela Graichen (3e partie).

20.00 Documentaire : Paysages.
De Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca. 4. Porte de Bagnolet.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Musica journal.
De Bernard Pfister.

21.10 Documentaire : Horowitz.
Un portrait-rétrospective du grand pianiste. Archives.

22.15 Concert : Horowitz à Moscou.
De Brian Large.

23.20 Premières vues n° 3.
De jeunes réalisateurs réalisent leurs premiers courts métrages sur le thème « Filmer l'amour » : Andrei Djelesniakow, Danièle Richard, Grzegorz Braun, Madeleine Hall, Anne Villacèque. Et aussi un des premiers documentaires d'Antonioni réalisé en 1949, l'Amorosa Menzogna (100 min.).

M 6

17.10 Variétés : Multitop.

17.40 Série : Croc blanc.

18.10 Série : Code Quantum.

19.00 Série : Deux flics à Miami.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.45 Téléfilm : Déclic fatal.
De Kevin Connor.

22.25 Téléfilm : Femme flic à New-York.
De John Llewellyn Moxey.

0.05 Magazine : Emotions.

0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
Le Festival international des Francophonies de Limoges.

21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Exil et mouvances d'Acadie (5).

22.40 Les Nuits magnétiques.
L'école est finie (2).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Maud Manonni (Amour, haine, séparation).

0.50 Musique : Coda.
Les musiques de Nino Rota (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Les Illuminations, poème symphonique op. 25, d'Abbiate ; Concerto pour piano et orchestre, de Poulenc ; Symphonie en ut majeur, de Dukas, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Lawrence Foster.

22.10 Concert (donné le 20 avril 1986 à Moscou) : Sonate en si mineur L 33, de Scarlatti ; Prélude pour piano en sol majeur op. 32 n° 5, Prélude pour piano en sol dièse mineur op. 32 n° 12, de Rachmaninov ; Etude pour piano en ut dièse mineur op.2 n° 1, Etude pour piano en sol dièse mineur op. 8 n° 12, de Scriabine ; Impromptu pour piano en si bémol majeur op. 142 n° 3, de Schubert ; Valse-caprice pour piano n° 6, de Liszt ; Mazurka n° 21 en ut dièse mineur op. 30, Mazurka n° 7 en fa mineur op. 7, Polonaise n° 6 en la bémol majeur op. 53, de Chopin, par Vladimir Horowitz, piano. En simultané avec ARTE.

23.35 Postlude. Par Violaine Anger.

0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Michel Petrucciani, pianiste, en solo, lors du dernier Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

Le Monde

Malgré des pressions de plus en plus fortes à Washington pour un désengagement de Somalie

Les Etats-Unis envoient des renforts à Mogadiscio au lendemain d'une grave défaite militaire

Commentant le lourd revers que les forces américaines à Mogadiscio viennent d'enregistrer – et qui a suscité la fureur du Congrès –, le président Bill Clinton a rappelé, lundi 4 octobre, que s'il cherchait une *« solution politique »* en Somalie, il entendait aussi renforcer les moyens et les troupes des Etats-Unis dans ce pays afin d'assurer leur protection.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Il est important de ne pas se retirer d'une façon telle qu'on pourrait dire, dans dix-huit mois, que (...) rien n'a changé en Somalie, que les seigneurs de la guerre ont repris le dessus et qu'on est revenu à la case départ. » En gros, dès dimanche 3 octobre, le secrétaire à la défense, Les Aspin, avait exposé la stratégie américaine : l'objectif est bel et bien de partir, mais sans donner l'impression de céder après un revers militaire qui consacrerait la victoire de Mohamed Farah Aïdid, le chef de clan que les Nations unies accusent de la mort de plusieurs dizaines de « casques bleus » et cherchent à neutraliser.

Aussi au lendemain de la défaite que les forces de M. Aïdid ont infligée aux troupes américaines à Mogadiscio, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a-t-il réaffirmé la *« détermination des Etats-Unis »* à poursuivre leur mission, tandis que le Pentagone décidait de renforcer le contingent des Etats-Unis. Deux cents hommes supplémentaires vont être dépêchés en Somalie pour épauler les 4 500 Américains qui constituent le fer de lance de la force des Nations unies sur place, l'ONUSOM (29 000 hommes).

Pour la première fois, ils seront équipés de chars lourds, quatre M1-A1, et d'une vingtaine d'autres véhicules blindés ; deux avions de combat et de nouveaux hélicoptères feront aussi partie des renforts. De San-Francisco, où il participe au congrès de la centrale syndicale AFL-CIO, Bill Clinton a expliqué qu'il s'agit de faire *« tout ce qui est nécessaire »* pour protéger les soldats américains en mission à Mogadiscio. Confirmant qu'au moins un soldat américain – un pilote d'hélicoptère – a été fait prisonnier par les forces du général Aïdid, Les Aspin a, pour sa part, averti : *« Les Etats-Unis se réservent le droit de réagir avec vigueur, prenant toutes les mesures appropriées »* pour protéger les détenus.

Gigantesque chasse à l'homme

Tel était le ton des commentaires à Washington, mi-amers mi-menaçants, quelques heures après que le contingent américain au sein de l'ONU eut enregistré un revers sans précédent depuis le début de l'opération « Rendre l'espoir » en décembre dernier. En soulignant que le bilan *« pourrait encore s'alourdir »*, le porte-parole du Pentagone a indiqué lundi qu'une *« douzaine »* de soldats américains avaient été tués (ainsi qu'un Malaisien), les 3 et 4 octobre à Mogadiscio, soixante-quinze autres blessés, cependant qu'un certain nombre – six, selon l'ONU – sont portés disparus (en plus de celui dont la capture a été établie). Au cours des mêmes combats, sur la nature et l'objectif desquels le Pentagone est resté bien vague, trois hélicoptères américains Blackhawk ont été détruits.

Selon un responsable de l'ONU, les pertes somaliennes seraient *« très élevées »*. Une vingtaine de collaborateurs du général Aïdid auraient été faits prisonniers par les hommes de l'ONUSOM. Ces derniers auraient subi l'essentiel de leurs pertes en se portant au secours d'équipages d'hélicoptères abattus par les miliciens du général somalien. Ces événements correspondent exactement au scénario que l'administration et le Congrès disaient craindre par-dessus tout : prise d'otages, combats de plus en plus meurtriers, mission de moins en moins claire, bref l'enlisement dans une situation sans bonne porte de sortie et qui, aux yeux d'un grand nombre de membres du Congrès, ressemble – toutes proportions gardées – à ce que les Etats-Unis ont connu au Vietnam. Depuis plusieurs semaines, la mission de l'ONUSOM a pris l'allure d'une gigantesque chasse à l'homme destinée à capturer – voire à tuer – le général Aïdid, chef de l'un des plus nombreux et plus puissants clans de Mogadiscio, accusé de mener une guérilla sans merci contre les « casques bleus ».

Plus que jamais le Congrès paraît décidé à mettre toute la pression sur M. Clinton pour un retrait rapide de Somalie. La Chambre et le Sénat ont déjà voté des résolutions, non contraignantes, appelant à réviser la politique américaine en Somalie d'ici au 15 novembre. *« Il est temps de partir »*, disait ce week-end le sénateur Bill Bradley, un démocrate proche de Bill Clinton. Largement diffusées par toutes les télévisions, les images du pilote blessé et celles des corps mutilés de soldats américains exposés devant des Somaliens en liesse ont exacerbé aux Etats-Unis le sentiment de « ras le bol » suscité par l'affaire somalienne.

L'attitude de M. Boutros-Ghali

Le département d'Etat assure que Washington *« reste totalement engagé dans l'accomplissement de sa mission »* en Somalie. Et le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a fait savoir, le ton martial, que le mandat de l'organisation dans ce pays serait *« exécuté avec rigueur »*. Le problème est de savoir quel est ce mandat. Au Congrès et dans une bonne partie de l'administration, on estime que le mandat de l'ONU a changé : d'une opération militaire destinée à protéger l'acheminement des vivres dans un pays en proie à la famine et à la guerre civile, on est passé à une campagne contre un des chefs de clan du pays.

Des entretiens destinés à réévaluer la mission de l'ONUSOM devaient avoir lieu mardi 5 octobre à New-York entre Boutros Boutros-Ghali et l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, accompagnée de Peter Tarnoff, un des secrétaires d'Etat adjoints. Le *New York Times* laissait récemment entendre que les plus opposés à une solution politique seraient le secrétaire général de l'ONU et l'amiral américain en retraite commandant l'ONUSOM, Jonathan Howe (ce dernier étant responsable de l'opération du week-end).

Dans une lettre adressée, la semaine dernière, à M. Clinton, le secrétaire général exhortait les Etats-Unis à rester en Somalie. En des termes peu flatteurs pour deux chefs d'Etat africains, M. Boutros-Ghali faisait part de ses doutes sur la capacité des présidents éthiopien et érythréen à faciliter une solution politique. Les deux hommes ont été – parmi d'autres – pressentis par Washington pour une éventuelle médiation auprès de M. Aïdid. Dans sa lettre, dont le magazine *Times* a publié des extraits, le secrétaire général écrit notamment : *« Ma connaissance des deux personnalités impliquées* [les présidents éthiopien et érythréen] *ne m'inspire aucun optimisme quant à la possibilité d'une solution politique. »*

De plus en plus souvent, la presse et certains proches du secrétaire général assurent que celui-ci éprouverait un désir de vengeance personnelle à l'encontre de Mohamed Farah Aïdid ; le chef de clan aurait été l'organisateur de manifestations hostiles qui, en janvier dernier, avaient humilié M. Boutros-Ghali lors d'une de ses visites à Mogadiscio.

ALAIN FRACHON

Plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés

NAIROBI

de notre correspondant

Au moins treize « casques bleus » tués (douze rangers américains et un Malaisien), plus de quatre-vingts blessés (soixante-quinze Américains, six Malaisiens, deux Pakistanais) et enfin six rangers portés disparus : le bilan de la dernière opération des forces de l'ONUSOM contre un bastion du général Aïdid, le quartier de Bakara, dans le sud de Mogadiscio, est très lourd – particulièrement dans les rangs américains.

Selon un responsable des Nations unies, ces pertes importantes s'expliquent par l'opération de sauvetage dans laquelle plusieurs centaines de « casques bleus » ont été engagés, dans la nuit du 3 au 4 octobre, pour récupérer les équipages de deux hélicoptères américains abattus au-dessus de Bakara. Les forces de l'ONU, prises sous un feu nourri, ont eu du mal à se dégager de cette zone qui est devenue une des bases de la guérilla urbaine que mènent les miliciens de l'Alliance nationale somalienne (SNA), le mouvement du général Aïdid, contre les troupes de l'ONUSOM.

L'échec de l'opération est évident, mais les Nations unies, qui affirment avoir arrêté une vingtaine de Somaliens, dont deux hauts responsables de la SNA, assurent que leurs objectifs ont été atteints. Le Comité international de la Croix-rouge (CICR) a dénombré cinq cents blessés et évoque un nombre indéterminé de morts parmi la population civile.

Les hôpitaux des quartiers sud de Mogadiscio, comme ceux de la partie nord de la capitale (où la population soutient l'ONU), sont pleins. Deux organisations non gouvernementales françaises, Action internationale contre la faim (AICF) et Pharmaciens sans frontières (PSF), ont dénoncé très fermement l'attaque de dimanche, appelant d'autre part à un arrêt immédiat des opérations militaires qui, *« de façon aveugle, ont déjà entraîné la mort de plusieurs centaines de civils somaliens »*.

Le général Aïdid « se porte bien »

Un calme relatif régnait lundi sur Mogadiscio où l'heure était aux bilans et aux communiqués. La SNA a demandé au président Clinton d'arrêter les *« massacres de Somaliens »* et affirme, cassette vidéo à l'appui, détenir un pilote américain. C'est sans doute pour narguer l'ONU qu'elle précise que le général Aïdid, dont la tête a été mise à prix 25 000 dollars par les Nations unies, se *« porte bien »* et qu'il a visité le quartier de Bakara quelques heures après la fin des combats.

JEAN HÉLÈNE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 31 à 44

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1993 a été tiré à 527 074 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Education-campus » : le collège unique en sursis

En recréant, à l'occasion du débat sur l'emploi, des classes de préparation à l'apprentissage dès 14 ans, les députés ont relancé une formule inefficace et court-circuité le débat sur l'avenir du collège.

□ **M. Balladur demande que « justice soit rendue » après le meurtre de deux Français en Algérie.** – Edouard Balladur a adressé, lundi 4 octobre, une lettre à son homologue algérien, Redha Malek, demandant que *« toute la lumière soit faite sur le crime dont ont été victimes deux ressortissants français »* (*le Monde* du 23 septembre), pour que *« justice soit rendue »*. Le premier ministre demande également que *« la sécurité des ressortissants français séjournant en Algérie fasse l'objet d'une attention plus particulière de la part du gouvernement algérien »*. M. Balladur avait déclaré vendredi dernier aux familles des victimes Emmanuel Didion et François Barthelet que *« le gouvernement ferait tout ce qui est en son pouvoir avec efficacité et ténacité pour que les auteurs de ce crime soient recherchés et châtiés comme ils le méritent »*.

Le processus de paix au Proche-Orient

M. Rabin et M. Arafat se rencontrent mercredi au Caire

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour la seconde fois depuis la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, Itzhak Rabin et Yasser Arafat devaient à nouveau se rencontrer, mercredi 6 octobre, au Caire. Selon un porte-parole du premier ministre à Tel-Aviv, ce « sommet », qui n'était pas prévu au programme, *« n'a rien d'exceptionnel »*. *« Il s'agit*, a poursuivi Oded Ben Ami, *d'une rencontre normale pour faciliter le démarrage des négociations prévues à partir du 13 octobre. »*

La déclaration de principes signée entre Israël et l'OLP le 13 septembre sur la pelouse de la Maison Blanche à Washington prévoit en effet que les deux parties commenceront à négocier, un mois après la signature de ladite déclaration, les conditions dans lesquelles l'administration israélienne transférera aux Palestiniens les responsabilités qu'elle assume dans les domaines *« de l'éducation, de la santé, des affaires sociales, de la taxation directe et du tourisme »*. Le problème est que, selon la partie israélienne, les Palestiniens tarderaient à mettre en place les comités idoines pour la passation des pouvoirs.

Itzhak Rabin lui-même a critiqué, à la veille du week-end, *« la lenteur »* avec laquelle l'OLP se mettrait au travail. Le porte-parole du premier ministre n'a pas voulu confirmer au *Monde* que le « sommet » du Caire aurait lieu, comme on l'affirme à Tunis, au siège de l'OLP, à la demande d'Israël. Il a également estimé que les protestations publiques de Yasser Arafat contre les opérations militaires en cours dans les territoires occupés pour capturer le maximum d'activistes armés, liés au Fath ou au Hamas islamique, ne figureraient pas au menu de la rencontre.

Il y a plus d'une semaine déjà que l'on s'inquiète, du côté israélien, des querelles qui semblent se développer à l'intérieur même de l'OLP et du Fath de Yasser Arafat. Plusieurs messages en ce sens ont été envoyés de Jérusalem à Tunis ces derniers jours. Querelles de personnes, conflit de tendances, ou retard purement tactique – Yasser Arafat souhaiterait notamment attendre la réunion du conseil central de l'OLP, convoqué pour le 10 octobre à Tunis, afin d'identifier ceux qui sont avec lui... –, le fait est que les nominations de ceux qui seront chargés de négocier les passations de pouvoir avec l'Etat juif n'ont toujours pas été annoncées publiquement...

PATRICE CLAUDE

La préparation des élections européennes

Jean Glavany propose à Bernard Kouchner de s'entendre avec le PS

Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a pris le contrepied de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, qui, au « Grand jury RTL-*le Monde* » du 3 octobre, avait ironisé sur l'engagement de Bernard Kouchner pour les prochaines élections européennes (*le Monde* du 5 octobre). M. Glavany a exprimé, lui, lundi 4 octobre, le souhait que, pour ces élections, se constitue une liste de *« rassemblement des forces de progrès »* et il a affirmé que l'ancien ministre de la santé y tiendrait *« une place éminente »*. *« A titre personnel »*, M. Glavany a indiqué qu'il n'exclut pas que M. Kouchner puisse conduire une liste rassemblant diverses sensibilités de gauche et écologistes.

Le député des Hautes-Pyrénées a ajouté aussitôt une mise en garde. *« S'il s'inscrit dans une logique « perso », cela aurait des effets détestables »*, a-t-il dit. M. Glavany a rappelé que, dans un premier temps, le PS va élaborer *« un discours politique nouveau sur l'Europe »*, *« retisser, ensuite, les liens avec les partenaires de gauche »* et faire en sorte que *« la liste européenne soit l'expression concrète de cette stratégie de rassemblement des forces de progrès »*. *« Après, seulement*, a-t-il précisé, *se posera le problème de la tête de liste. »*

Se disant lui aussi *« intéressé par les déclarations de Bernard Kouchner et de Jack Lang »*, Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a approuvé, lundi, le projet *« d'un regroupement des pro-européens de gauche »*. *« Il nous apparaît que la compétition électorale des européennes devrait être, d'abord, une confrontation d'idées, et pas un combat de personnes »*, a-t-il recommandé. L'initiative de Bernard Kouchner soulève, cependant, quelques fortes appréhensions dans les rangs socialistes. Jean-Christophe Cambadélis, membre de la direction nationale, persiste, ainsi, à croire que Bernard Kouchner a *« décidé de jouer « perso »*, sa décision ne pouvant, selon lui, que placer Michel Rocard *« en position délicate »*.

Les comptes de la nation

M. Alphandéry estime « prudente » la prévision de croissance pour 1994

La prévision d'une croissance économique de 1,4 % en 1994 est *« prudente »*, a déclaré, lundi 4 octobre, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, à l'occasion de la réunion de la Commission des comptes de la nation. La direction de la prévision du ministère de l'économie, en retenant un taux de croissance supérieur à celui avancé par la plupart des instituts privés (entre + 0,8 et + 0,9 %) ou internationaux (+ 1,1 % pour le FMI) parie sur une certaine reprise de l'investissement.

Après trois années de forte baisse (– 2,9 % en 1991 ; – 6,1 % en 1992, – 9,1 % en 1993), la formation de capital augmenterait de 0,8 %. Autre pari : la situation économique s'améliorerait en Allemagne, où la production nationale, après avoir reculé de 2,3 % cette année, progresserait de 0,5 % en 1994.

La principale inconnue, celle dont dépend en grande partie l'activité économique en Europe, est la conjoncture allemande. *« La fin de la récession dans la partie occidentale de l'Allemagne pourrait être observée au cours du second semestre 1993 »*, note le rapport des comptes de la nation. *« Néanmoins, la reprise ne deviendrait sensible qu'au premier trimestre 1994. L'emploi continuerait à se contracter en 1994 et les salaires réels baisseraient à nouveau en raison de l'impact de la récession sur les rémunérations du secteur privé et du gel des traitements dans la fonction publique. »*

Pour la France, un autre élément pourrait jouer, selon M. Alphandéry, dans le sens d'une reprise : la baisse du taux d'épargne de 12,8 % du revenu disponible brut en 1993 à 12,2 % en 1994. Celle-ci compenserait la totale stagnation du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. M. Alphandéry a souligné que si la reprise était quasi certaine l'année prochaine, on pouvait hésiter sur la date du retournement et le rythme auquel se ferait le redémarrage.

Les fonctionnaires jugent inacceptables les propositions salariales du gouvernement

A la reprise des négociations salariales dans la fonction publique, mardi 5 octobre, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a présenté aux sept fédérations syndicales de fonctionnaires ses premières propositions concernant un calendrier de revalorisation générale sur 1994 et 1995.

Ce calendrier prévoit d'accorder 2 % d'augmentation générale par an en niveau, répartis entre : 0,5 % au 1er février 1994, 0,75 % au 1er juillet, 0,75 % au 1er décembre, 1 % au 1er avril 1995 et 1 % au 1er novembre. Ce calendrier a, d'ores et déjà, été jugé inacceptable par les syndicats qui réclament toujours l'attribution d'une mesure au titre de 1993.

Le Monde

INITIATIVES

Travail au noir, au quotidien

Les chômeurs ne sont pas les seuls à user de ses facilités. Une banalisation qui crée une concurrence déloyale sur le marché de l'emploi



QUI faut-il croire, de ceux qui prétendent que le travail au ooir se développe, ou de ceux qui estiment, an contraire, que cette pratique reste marginale ? Les deux, sans doute, malgré le caractère paradoxal de la réponse, puisque les tenants de chaque thèse o'évoquent pas les mêmes contours du phénomène. Les uns s'attachent à voir la prolifératioo des activités non légales qui vont de l'atelier claodestin, parfois accompagné du recours à une main-d'œuvre d'origine étrangère en situation irrégulière, à toutes les facettes de l'emploi non déclaré, en passant par la palette des tâches ou commandes réalisées sans facture. Un domaine où, par définition, le jugement ne peut pas être étayé par des chiffres fiables, lesquels, en outre, ne sauraient se résumer au volume des amendes et des condamnations... Noo sans raison, les autres, à l'instar de Jean-François Laé, sociologue qui a beaucoup étudié les comportements des travailleurs au noir, s'intéressent davantage au processus et à sa durée. Pour en conclure que ce type de fonctionnement s'établit *« aux franges des marchés non rentables »*, suppose de la part des praticiens uoe bonne insertion sociale – et professionnelle, – et qn'un individu donné ne peut pas durablement en poursuivre les effets, sauf à perdre pied progressivement.

Tout cela est plausible, et finalement compatible. Il peut y avoir de plus en plus de personnes qui s'adonnent au travail au noir, en raison de la crise, et, en même temps, une forte rotation parmi les publics concernés par ces solutions discutables. Il ne faudrait pas, une fois de plus, confondre flux et stock. De même qu'il ne faut pas réduire le nombre des adeptes du travail au ooir aux seuls chômeurs ou aux publics en difficulté. De tout temps, et Jean-François Laé le rappelle opportunément, certaines catégories socioprofessionnelles ont pris l'habitude d'user de ces facilités, les policiers, les gendarmes, les pompiers et les salariés travaillant en équipe, par exemple. A cette liste, outre les préretraités, il cooviendrait d'ajouter, à cause des menaces pesant sur l'emploi, les travailleurs mis au chômage technique ou obligés de travailler à temps partiel, ainsi qne le note Guy Hongre.

Bon observateur local – dans l'Oise – de ces dérives, celui-ci en tire d'ailleurs argument pour prédire que, sauf disposition particulière, le projet d'une semaine de travail ramenée à 32 heures on à 4 jours pourrait accroître le nombre des candidats au travail dissimulé.

Il n'empêche que, au quotidien, de multiples signes tendent à démontrer l'existence d'une part cachée du travail, en augmentation, et ce, avec des points d'application de plus en plus divers. On n'ignorait pas sa présence dans les emplois à domicile, pour partie réduite par l'instauration des « emplois familiaux » de Martine Aubry. On savait certains secteurs particulièrement vulnérables, tels le bâtiment ou le second-œuvre, l'hôtellerie ou la restanration, les activités saisonnières du tourisme ou de l'agriculture, etc. Mais, aujourd'hui, le succès des magasins de bricolage, des points de vente de matériaux et l'implantation de chaînes spécialisées dans la fourniture de pièces pour l'automobile tendent à démontrer que le champ du possible s'est élargi. D'anecdotiques, les garages « clandestins » sont devenus une réalité, au point de capter 20 % du volume des réparations, estiment les professionnels. Avec l'ouverture européenne, les cas de faux emplois salariés qui se transforment en postes de travailleurs indépendants à la faveur de domiciliations successives de l'employeur – en Grande-Bretagne, au Luxembourg, à Jersey, en Suisse – font mainteoant figure d'épouvantail pour les cadres supérieurs, appâtés par des petites aooooces douteuses. Ce qui revient à constater que le mouvement ne se cantonne pas ou plus aux qualifications les plus manuelles...

MAIS l'époque oblige également à regarder le travail au noir avec moins de désinvolture que par le passé, si tant est qu'il peut être jugé « banal » au regard de la traditioo. Ecooomiquement, sans que cela puisse être évalué, il pèse énormément. Compte tenu de la crise, cette part de l'activité d'un pays ne peut plus rester dans l'ombre et échapper à l'emploi, an risque de causer des dommages irréversibles. Que serait l'équilibre d'une société, soumise à l'internationalisation des échanges, si son économie souterraine était appelée à servir de moyen de régulation ?

Socialement, les teosions deviendraient vite insupportables. Gérard Delfau, sénateur socialiste de l'Hérault, ne dit pas autre chose quand il observe que, dans sa région, l'opinion publique supporte de moins eo moins les activités discrètes et rémunérées de la main à la main effectuées par des RMistes. Il imagine qu'un seuil d'alerte est atteint, ceux qui travaillent régulièrement ne tolérant plus une telle « concurrence » ou en venant à reprocher à ces chômeurs de longue durée de profiter du système.

Sur un registre voisin, Claude Bébéar, PDG du groupe d'assurances AXA, tient un raisonnement analogue. Quand le gâteau de l'emploi diminue, il devient intolérable qu'nne part s'évanouisse ainsi. D'autant que, soustrait aux cotisations sociales et au règlement de la TVA, le travail au noir alourdit les déficits des régimes et du budget au moment même où ceux-ci sont grevés par la montée du chômage. *« Pour 100 francs payés au noir, on vole la communauté de 80 francs »*, entre les cotisations et la TVA, s'insurgeait-il dans un entretien (*le Monde* du 29 septembre). Et il en appelait au civisme de tous.

Mais, parallèlement, il faut aussi admettre que toute cette zone brouillée a sans doute joué un rôle pour atténuer les effets de la récession, et qu'elle a offert des moyens de vivre à une bonne partie de la population. Ce qui serait un paradoxe ou une contradiction supplémentaire.

Alain Lebaube

LIRE AUSSI

Garages clandestins

Le phénomène se développe dans des proportions inquiétantes

BIEN souvent les choses s'apprennent de bouche à oreille. Un tel, dit-on, dans le sous-sol de son pavillon de banlieue, accepte de rendre service, selon l'expression consacrée. En échange de la *« pièce »*. Autrement dit contre rémunération. Alentour, on sait qu'il effectue, le plus souvent le week-end, des petits travaux de mécanique automobile. Il est réputé habile de ses mains, et surtout pas cher. Par les temps qui courent, pourquoi aller dépenser 200 francs TTC (tarif horaire) voire plus – les prix sont libres – chez un mécanicien-réparateur agréé (MRA) ou chez un concessionnaire ?

Incompressible, le phénomène a toujours existé. Rendre service à la parenté, à l'ami, aux relations de voisinage, relève du fait de société. Comme d'ailleurs le petit travail au noir rémunéré. Une pratique qui, dans ce secteur comme dans d'autres, fait l'objet d'un large consensus peu ou prou admis par tous. On fermait les yeux.

On n'en est plus là et les choses ont bien changé. *« Nous estimons aujourd'hui à environ 20 % le pourcentage en volume des travaux de réparation qui échappent aux professionnels »*, fait savoir le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA). Une estimation d'importance, lorsqu'on sait que 60 millions d'ordres de réparation sont donnés chaque année en France, de la simple vidange au changement de moteur complet. Quant au chiffre d'affaires annuel de la filière, il est estimé à 80 milliards de francs.

Baisse de fréquentation

Un accusé : le travail clandestin. Sa montée en puissance, à l'évidence, a été telle ces toutes dernières années qu'elle a conduit le CNPA, lequel regroupe seize professions du secteur, à signer au mois d'octobre 1992, avec le précédent gouvernement, une convention nationale de partenariat de lutte contre le travail clandestin. *« Les équilibres économiques et sociaux* [des professions de l'automobile] *se trouvent perturbés par la concurrence inadmissible qu'engendrent les différentes formes irrégulières de travail et d'emplois clandestins »*, dit le préambule de la convention. Et de dénoncer l'existence en France de véritables ateliers clandestins clairement nommés. De même que *« l'utilisation détournée des ateliers intégrés des grandes entreprises privées ou publiques ou de l'administration à des fins lucratives au profit de tiers »*.

« Je constate une baisse considérable de la fréquentation des ateliers de réparation. Les gens entretiennent ou réparent toujours autant leurs véhicules mais en utilisant d'autres solutions », constate Raymond Vié, agent de marque Peugeot à Toulouse et qui emploie vingt-huit salariés. Il tient même des ratios. L'année dernière, cette baisse atteindrait chez lui 23,75 %. Comment calcule-t-il ? Par divers recoupements.

Pour lui, un test infaillible : la vente des pièces détachées. *« Nous voyons derrière nos comptoirs des personnes qui, visiblement, n'ont pas le profil de professionnels, venir acheter des pièces techniques auxquelles elles n'entendent rigoureusement rien. Par qui sont-elles montées si ce n'est par un clandestin ? »* Autre indicateur : la multiplication des *« casses »* en périphérie des villes, un système de récupération qui, en peu de temps, aurait considérablement enrichi leurs propriétaires... *« Encore récemment je ne me préoccupais pas du phénomène*, confie encore le garagiste toulousain. *Je le considérais comme marginal. Et pour cause : nos ateliers étaient pleins. »*

« Le travail clandestin est par définition difficile à quantifier mais, compte tenu des difficultés économiques du moment, il ne peut qu'empirer », commente pour sa part Jean-Pierre Hénault, président du puissant CNPA. Pour le freiner, il mise sur deux arguments. D'abord celui de la sécurité routière. Seul un professionnel correctement formé peut apporter aux consommateurs une garantie en ce sens. L'actuelle sophistication des véhicules modernes, ensuite : *« On ne peut rectifier un train avant avec une simple caisse à outils. »*

La Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile (FNCAA), laquelle regroupe pour l'essentiel des artisans, partage un même point de vue : *« Le travail se raréfie dans nos ateliers*, constate son secrétaire général, Gérard Binois, *nous recevons chaque mois des plaintes écrites de nos adhérents ; leurs réactions deviennent de plus en plus épidermiques à l'égard des ateliers clandestins. »*

Jean Menanteau

Sans frontières et sans protection

Le cadre embauché comme travailleur indépendant est « tenu en laisse » dans une situation précaire à la limite de la légalité

TOUT commence au bar d'un grand hôtel, à Paris, Bruxelles ou Londres. C'est là généralement que se déroule le premier entretien pour ces cadres confirmés, mais aujourd'hui au chômage, recrutés par le biais d'une petite annonce. L'offre est financièrement alléchante, les responsabilités offertes, celles d'un directeur ou d'un directeur adjoint. Seule contrainte annoncée : les candidats doivent apporter un CV rédigé en anglais, langue qu'ils doivent maîtriser parfaitement.

Au cours de cette rencontre, préliminaire classique à toute procédure d'embauche, le recruteur présente la société et le profil du poste à pourvoir. Le tableau brossé est presque toujours le même, si l'on s'en tient aux témoignages recueillis qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. La société mère est une multinationale américaine qui fait appel à un cabinet indépendant, basé généralement en Europe, pour procéder au recrutement et dont la tâche s'arrête là. Lorsque le candidat est retenu, il est embauché par une autre société, présentée elle aussi comme totalement indépendante, dont le siège social se trouve dans un paradis fiscal (Jersey ou Luxembourg...) et qui, en définitive, « prêtera » ou « louera » le nouveau venu à la compagnie américaine, enfin plus exactement à l'un de ses bureaux européens.

Le contrat offert est celui d'un travailleur indépendant, engagé comme commercial haut de gamme – ses prospects sont au niveau de la direction générale – payé à la commission. Il vend en général de la matière grise, du conseil en organisation par exemple, qui peut évidemment se traduire par des réductions d'effectifs. Le cadre doit prendre à sa charge sa couverture sociale et ses cotisations retraite. Rien n'est prévu en cas de licenciement ou de maladie. Sort de tout travailleur indépendant, en somme... si le cadre l'était vraiment, ce qui en fait est loin d'être le cas. Par exemple, il lui est interdit de prendre directement rendez-vous auprès des entreprises qu'il doit démarcher. Il présente à ses clients une carte de visite avec un numéro de téléphone, parisien, bruxellois ou londonien, selon le pays où il est en poste, et où sont pris les messages le concernant. Ces derniers sont ensuite transmis à un autre bureau européen, souvent situé en Suisse, qui gère son agenda. Deux fois par jour, sur l'ordinateur portable qui lui est remis lors de son embauche, il lui sera possible de consulter son planning.

Le paradis fiscal

Son action commerciale, régie par des clauses de non-concurrence et de confidentialité très strictes, est tout à fait contrôlée. Ainsi, si le chiffre d'affaires prévu, très ambitieux bien sûr, n'est pas atteint, le cadre est licencié. De même tout contact encourageant qui n'aboutit pas à un deuxième rendez-vous conduit à une pénalité financière importante. Le cadre est tenu en laisse. Ses notes de frais sont remboursées les six premiers mois, pas après. S'il dépasse ses objectifs, il lui est « généreusement » accordé trois semaines de vacances non payées ! Une absurdité puisqu'en tant que travailleur indépendant, c'est à lui, quoi qu'il arrive, de les prendre en charge.

Pour autant ce montage juridique qui fait naviguer le cadre, notamment pour le versement de ses commissions, d'agence bancaire en agence bancaire, pour finalement aboutir au fameux paradis fiscal, semble avoir été établi de manière à rester, à chaque étape du processus, à la frontière de la légalité. Néanmoins ces dossiers intéressent fortement deux administrations en France : l'inspection du travail et le fisc.

Les filiales françaises de ce type de société américaine réalisent de belles économies et échappent aussi à l'impôt sur les sociétés. Les inspecteurs du travail, qui connaissent bien ce genre de montage, avaient plutôt l'habitude de les démanteler pour des cas aujourd'hui identifiés : artisans qui font de la fausse sous-traitance par exemple. La situation présente semble nouvelle.

Les travailleurs abusés sont des cadres supérieurs qui vendent de la matière grise. Mais qui eux aussi maintenant soumis aux difficultés de la crise, ont plus de mal à refuser des offres d'emploi, même si elles leur paraissent tout à fait douteuses.

Marie-Béatrice Baudet



ENTRETIEN AVEC JEAN-FRANÇOIS LAÉ

« Le développement du travail au noir est impossible, il supprime toute identité professionnelle »

Le travail au noir a existé de tout temps, son développement correspond-il aux dépressions économiques ou s'insère-t-il, aujourd'hui, comme un mode vie pour certaines personnes ? Jean-François Laé, sociologue au CNRS, professeur à l'université Paris-VIII et auteur de deux ouvrages (1), répond à ces interrogations.

– Le travail au noir, sur lequel on ne dispose d'aucun chiffre, d'aucune statistique, n'est-il pas en augmentation en raison de la conjoncture ?

– Je ne le crois pas. Le travail au noir existe depuis très longtemps. A travers tout le XIXe siècle, les ouvriers quittaient les usines au mois d'août pour s'en aller travailler aux champs. C'était un phénomène banal et admis. Il ne faut surtout pas exagérer l'importance du travail au noir – bien mal nommé, soit dit en passant, – et qui ne peut fonctionner que sur les franges des marchés non rentables. Ce n'est en aucun cas une organisation parallèle ni un système d'entreprise. C'est une impulsion individuelle, une minuscule liberté sous contrainte.

– Dans quels secteurs se développe-t-il ?

– Les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'agriculture et les emplois saisonniers. Il existe aussi dans la bonneterie et il fait régulièrement son apparition lors des Jeux olympiques.

– Quels avantages y trouvent les travailleurs ?

– Il faut distinguer plusieurs types de travailleurs au noir. On trouve le jeune chômeur spécialisé, qui refuse de s'impliquer dans la vie professionnelle et alterne contrats à durée déterminée et travail clandestin. Il est à la marge de la vie active.

Un certain nombre de professions permettent à leur lisière le travail clandestin, en fonction de petites compétences. Les gendarmes, les vigiles, les employés des PTT, les salariés qui font les 3 × 8, les pompiers, complètent ainsi leurs revenus en repeignant le dimanche l'appartement du voisin ou la barrière de son jardin.

Beaucoup d'artisans ou de petits commerçants endettés déposent leur patente et arrêtent officiellement leur activité pour la continuer en douce, se reconstituer ainsi un petit capital, rembourser leurs créances et redémarrer d'un bon pied. On trouve également des ouvriers retraités qui se spécialisent dans le second œuvre du bâtiment.

– Les préretraites ne sont-elles pas un facteur incitatif ?

– Sans doute. Tout le monde n'a pas accès au travail au noir. Un chômeur de longue durée par exemple, coupé du monde du travail, aura beaucoup de mal à en vivre. En fait, il faut maintenir ses réseaux relationnels, aller sur les chantiers, entretenir ses contacts afin de collecter le maximum d'informations. Il faut aussi avoir de sérieuses compétences et savoir maintenir à distance le chômage et le revenu minimum.

– Finalement, les travailleurs clandestins sont parfaitement intégrés dans le système. Ils ne sont pas du tout marginalisés. Qu'est-ce qui les distingue d'un salarié ordinaire ?

– Ils sont intégrés en effet, avec en plus l'avantage plus ou moins illusoire d'une autonomie, d'une indépendance, d'un sentiment de liberté des horaires, des prix et des choix. Mais il ne faut surtout pas analyser le travail au noir avec cette logique. A long terme, c'est un facteur de désinsertion sociale, de marginalisation. En fait, c'est même impossible à vivre sur de longues périodes, comme dix ou quinze ans.

– Lorsqu'on en voit certains, on n'est guère porté à vous donner raison.

– Je ne parle pas du gendarme qui travaille en plus en week-end, ou le soir ; je parle de l'artisan au noir. Comment fera-t-il pour renouveler son outillage, pour changer sa camionnette ? Les banques n'accordent aucun prêt sans un numéro de patente, un bulletin de salaire, ou une facturation. Votre garagiste clandestin ne peut pas faire ça longtemps. Il ne pourra même pas renouveler son atelier ni acheter ses pots de peinture au prix de gros. Idem pour les soins médicaux ou dentaires. La Sécurité sociale exige un bulletin de paie.

En fait, les exigences administratives poussent continuellement à la marge les travailleurs au noir : c'est psychologiquement usant sur la durée, ils ne peuvent conserver aucune identité professionnelle.

Voilà pourquoi son développement est tout à fait impossible et ceux qui se plaignent d'une concurrence déloyale sont dans l'erreur. C'est seulement en marge de l'activité officielle, cela ne peut en aucun cas la menacer ni mordre sur le territoire de l'entreprise économique.

Liliane Delwasse

(1) Jean-François Laé a publié avec Numa Murard en 1985 *l'Argent des pauvres* (Seuil) et en 1989, *Travailler au noir* (Métailié).

DOSSIER • Travailler au noir, au quotidien

RMI et « économie parallèle »

Lutter contre le détournement des mesures d'aide sociale

ON la connaît bien, la rumeur mesquine, hargneuse, qui dit que les pauvres ne méritent pas vraiment les secours que parfois ils reçoivent. Elle est aussi ancienne que la « bienfaisance ». Et l'on sait qui l'a colportée : petites gens à la vie difficile, classes moyennes arc-boutées à leurs efforts d'ascension sociale, atrabilaires de toutes espèces...

Mais voilà que s'élèvent, sur ce thème, les voix d'hommes et de femmes qui se sont toujours battus pour le progrès social et dont la générosité ne fait pas de doute. Ces voix s'inquiètent de l'utilisation faite du RMI, des allocations de chômage et des autres aides aux victimes du sous-emploi. Elles disent que la trame du tissu social est filée, que le civisme se dégrade et que les tensions montent parce que, dans certains endroits, un mauvais usage est fait de ces bonnes mesures.

Ainsi du RMI, que toutes jugent indispensable : « *Ici*, explique une jeune femme employée à la mairie d'un gros bourg de l'Hérault, *non seulement les RMistes sont très nombreux à pratiquer le travail clandestin, mais ils ne s'en cachent pas. Quand on leur propose un travail dans le cadre d'un contrat emploi-solidarité, par exemple, ils expliquent qu'ils ne peuvent pas venir : parce que, vous comprenez, je suis pris ailleurs... J'ai mes ménages (ou ma maçonnerie) et j'y gagne plus que ce que vous me proposez.* »

« *Les personnes qui les accueillent aux guichets en sont démoralisées.* » « *Autour de moi, les gens ont le sentiment qu'on se moque d'eux*, s'exclame, de son côté, la directrice d'accueil d'un village languedocien, connue pour son militantisme socialiste et son dévouement : « *Certains finissent par gagner moins que les fraudeurs. Que faire ? Les dénoncer ? Ce n'est pas notre façon d'agir, mais le malaise est considérable.* »

Responsabiliser la population

« *J'entends de plus en plus s'exprimer cette protestation* », reconnaît le sénateur Gérard Delfau, maire d'une commune rurale des environs de Montpellier. Pour lui, les mesures réprimant le travail clandestin, si nécessaires soient-elles, ne seront jamais suffisantes. Il faut responsabiliser la population : pourquoi ne pas mettre le problème entre les mains d'une instance locale de concertation regroupant, outre des élus municipaux, des représentants des entreprises, des salariés, des associations et institutions travaillant à l'insertion, à la manière des centres communaux d'action sociale déjà existants ? Elle aborderait les problèmes économiques locaux, disposerait de la liste des chômeurs et RMistes et alerterait les autorités de tutelle en cas d'abus.

Il faudrait, aussi, opter pour « *moins d'allocations de toutes sortes et plus de postes de travail créés dans le domaine des activités d'intérêt pour ceux qui n'ont pas d'emplois* ». Le secteur associatif serait solidement épaulé pour accompagner les publics en difficulté : « *N'oublions pas qu'il a montré, face à la crise, une grande capacité d'invention et que chaque franc qu'on y investit a un rendement exceptionnellement élevé du fait de son encadrement de bénévoles et de ses salariés hyper-motivés.* » Il serait nécessaire enfin que « *l'Etat confie contractuellement, sur des bases précises, aux acteurs locaux une partie de la gestion des actions de lutte contre le chômage* ».

Encore faut-il que le « *civisme de proximité* » que prône Gérard Delfau réussisse à germer. Dans certaines régions où la débrouille et la resquille sont solidement ancrées dans les mœurs, il sera sans doute difficile de surmonter les connivences qui relient tous ceux qui bénéficient du système.

En revanche, certaines régions, certaines localités réussissent dès à présent à faire un usage globalement satisfaisant du RMI. A Vitré (Ille-et-Vilaine), par exemple, les initiatives multipliées depuis six ou sept ans par le département et la commune ont développé progressivement un véritable réseau d'accompagnement des personnes en difficulté. « *Dans les sept cantons qui constituent notre zone*, disent les animateurs locaux d'insertion, *tous les RMistes sont connus et nous les rencontrons régulièrement. Nous sommes assez proches d'eux. Nous avons suffisamment à leur proposer pour que chacun, ou presque, trouve une solution qui lui convienne et puisse ainsi étoffer ses ressources sans passer par le travail clandestin.* »

Comme par ailleurs les deux associations intérimaires locales proposent aux employeurs des formules simples d'embauches momentanées, ceux-ci prennent peu à peu l'habitude de passer par elles : le travail clandestin devient alors travail déclaré, les tâches épisodiques se structurent et finissent par générer des activités régulières. « *Plus nous aurons ainsi de dispositifs simples et rapides, plus nous rognerons sur le travail au noir.* »

Le ticket service

Le ticket service qu'envisage le projet gouvernemental sur l'emploi permettra sans doute d'avancer un peu plus dans cette voie. L'aide sociale facultative de la mairie pourrait, d'autre part, être liée à l'avenir à de petits travaux, « *comme il y en a toujours à faire dans une commune : nettoyer un local...* ». Les petites entorses à la légalité ne sont pas dramatisées. Elles peuvent être positives pour les intéressés, dans la mesure où elles leur permettent de retrouver des contacts, de reprendre goût à une activité.

En tout état de cause, dans cette région, les mœurs ne sont pas au travail clandestin. Et il y a un aspect du problème à ne pas négliger : la réalité concrète du RMI varie beaucoup en fonction des cultures locales ; on l'a vu pour deux régions. C'est encore plus évident si l'on pense au cas des banlieues en difficulté. « *Dans mon quartier*, dit ainsi la responsable d'un projet de développement social des quartiers de Seine-Saint-Denis, *beaucoup de RMistes n'ont aucune activité.* »

Pour elle, il ne convient pas de parler de travail clandestin, mais de « *secteur informel* » ; à bien distinguer de l'« *illégal* », expression qu'elle réserve aux recels et trafics. « *Dans ce qui se crée dans le secteur informel, je vois une réalité positive qui témoigne d'une forme de dynamisme adoptée à une société en voie de tiers-mondisation ; une soupape de sécurité normale et inéluctable, aussi longtemps que l'économie ne se sera pas restabilisée. Ces activités font vivre des familles entières. Ma seule préoccupation à leur sujet est de les amener progressivement à la légalité sans les casser.* »

Marie-Claude Betbeder

La frénésie du bricolage

La crise aidant, constructions et rénovations en tout genre se multiplient

L'ANECDOTE circule. La crise aurait développé aux Etats-Unis des comportements de « troc de services », au point qu'il serait fréquent de voir outre-Atlantique des particuliers proposer à leur dentiste ou à leur médecin de les payer en effectuant des rénovations de peinture dans leur cabinet, voire des travaux de plomberie à domicile. « *Nous n'en sommes pas là chez nous*, rétorque un spécialiste français du bricolage, *même s'il est clair qu'avec l'approfondissement de la crise le comportement des consommateurs a évolué.* »

Première donnée : le secteur du bricolage se porte bien dans l'Hexagone. Depuis dix ans, le secteur connaît une progression moyenne d'environ 2 % par an en volume. Avec un chiffre d'affaires global de 75 milliards de francs en 1992 – soit une progression de 2 % par rapport à 1991 (en francs constants), – le bricolage représente le second secteur d'équipement des ménages, derrière l'électroménager (1). Fait majeur, les GSB (grandes surfaces de bricolage) concentrent près de 50 % du marché en valeur, soit une part en progression constante.

La réussite des « paquebots », les grandes chaînes spécialisées Leroy-Merlin ou Castorama, témoignent de la santé du secteur. Avec des progressions annuelles à deux chiffres, très supérieures à celle du marché dans son ensemble, les deux enseignes possèdent au total près de deux cents magasins en France. En quinze ans, Leroy-Merlin a ouvert treize grandes surfaces en région parisienne – et Castorama seize. La conclusion est claire : ces leaders ont accompagné une consommation de masse que la morosité économique n'a guère affectée jusqu'ici.

Une démarche de nécessité

« *Avec la crise, il existe un repli des gens sur la famille et les activités liées à la maison*, précise un professionnel du secteur. *Surtout, par souci d'économies, de plus en plus de personnes font les choses par eux-mêmes. Le bricolage conçu comme activité de loisir a été en partie complété par une démarche de nécessité.* » Des données que les fabricants et les grands distributeurs du secteur connaissent, pour avoir adapté leur stratégie à la période.

Les premiers ont considérablement élargi la gamme des produits vendus au grand public : dans le domaine de l'équipement de la maison, par exemple, chacun peut à présent trouver dans les GSB des installations fixes de chauffage – convecteurs – et plus seulement les petits matériels d'appoint. Les seconds ont accompagné cette stratégie en fournissant aux clients des fiches techniques d'utilisation et en offrant la panoplie complète pour toutes les formes de travaux possibles.

Outre l'utilisation familiale et privée qu'elle facilite, cette « *démocratisation des techniques et des outils* » encourage-t-elle le développement de certaines formes de travail au noir ? La crise aidant, des particuliers ne cherchent-ils pas à vivre – au moins partiellement – en proposant autour d'eux des « services » en tout genre ? Personne n'est vraiment loquace sur le sujet. « *Il est impossible de savoir ce que nos clients font des produits qu'ils achètent* », souligne tel responsable d'une chaîne spécialisée ; « *Les jeunes pourraient trouver dans le bricolage des petits boulots faciles en s'équipant un minimum* », lâche tel autre vendeur.

Malgré l'évidence, chacun reste sur ses gardes, comme s'il craignait d'apparaître complice – même involontaire – d'activités illégales. La plupart des professionnels s'accordent cependant pour désigner le secteur du bâtiment comme le gros consommateur d'activités « *non déclarées* ». Et d'évoquer l'« *évasion fiscale* » dont profiteraient les nombreux « *gros clients qui paient toujours en liquide* » dans les GSB. « *Il suffit d'aller sur un parking*, précise l'un de ces discrets spécialistes du bricolage. *Vous jugerez vous-mêmes au nombre de camionnettes d'artisans qui s'y bousculent...* »

Olivier Piot

(1) Chiffres fournis par l'UNILAB (Union nationale des industries du bricolage).

LES DIRIGEANTS

MODERNISATION

Les nuits agitées de Rungis

Les halles se transforment mais les conditions de travail ne suivent pas

CÔTÉ face, le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis (Val-de-Marne) – 61 milliards de chiffre d'affaires en 1991 – se modernise. Il s'oriente de plus en plus vers le courtage, qui évite aux marchandises de transiter par le MIN, vers la grande distribution aussi et l'international. Symbole de cette mutation, le chantier du projet Delta qui, à terme, hébergera sur 50 000 mètres carrés couverts des plates-formes logistiques performantes.

Côté pile, en revanche, le MIN – 17 000 emplois, près de 2 000 entreprises : grossistes, producteurs, administrations et services – évolue peu sur le plan social. Il est vrai que l'ambiance y est particulière. « *C'est une grande famille*, lance Bernard de Lisle, secrétaire général d'Unigros (Union des grossistes), la plus importante chambre professionnelle du marché. *Patrons et salariés sont copain-copain et très travailleurs. Ils ont un esprit d'indépendance et ne veulent pas s'embêter avec des élections de délégués.* » La CGT n'a pas franchement la même vision. Elle évoque les licenciements abusifs, les heures supplémentaires à tour de bras, les incendies (deux en mars 1993), les grèves parfois dures, comme en 1991 chez Segex (nettoyage) et Sotris, l'usine d'incinération des déchets...

Signe d'une prise de conscience : le Comité interentreprises d'hygiène, de sécurité, des conditions de travail (CIHSCT), structure paritaire unique en France née en 1981 à l'initiative d'Unigros – qui la préside, – de la CGT et de la CFDT rejointes cette année par la CGC, a été réactivé en 1991 après un long sommeil. Financé par la Semmaris (société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du MIN, placée sous tutelle de l'Etat) et une redevance des grossistes, ce comité se réunit également en présence de l'inspection du travail, de la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), des médecins du site, de la police, et dispose désormais de locaux et d'un poste de secrétaire administratif, tenu par uo syndicaliste CGT. Son rôle se limite toutefois à interveoir sur l'organisatioo générale du marché, mais pas au sein même des entreprises. Sa première urgence : la mise au point d'un plan de circulation pour les piétons et les véhicules spécialisés, le règlement intérieur de la Semmaris étant peu respecté. L'entretien des engins laisse aussi parfois à désirer ainsi que la formation des caristes.

Le prix de la sécurité

Serge Nail, secrétaire administratif du CIHSCT, remarque que depuis un peu plus d'un an « *un déclic s'est produit. Les conducteurs commencent à s'inquiéter du nombre d'accidents. Or jusque-là, quand je leur disais qu'ils avaient pris un risque, ils répondaient : "On a toujours fait comme ça. Pourquoi changer ?".* » D'après les statistiques de la CRAMIF de 1990 portant sur les sociétés du MIN de plus de dix salariés, l'indice de fréquence moyenne des accidents du travail était partout supérieur à la moyenne régionale, notamment dans les transports avec véhicules spécialisés, où il triple. Et les mentalités évoluent lentement.

« *Nous proposons des subventions pour améliorer les installations*, souligne-t-on à la CRAMIF. *A la découpe de viande, par exemple, des actions ont été menées dans le cadre d'une convention nationale d'objectif. Mais les employeurs pensent surtout que cela va leur coûter de l'argent. Nous faisons un travail de fourmi.* » Pour Rachid Kadri, secrétaire général de l'union locale CGT, installée au cœur du marché, poser le problème de la sécurité, c'est aussi « *parler de l'emploi* », des effectifs en diminution, des absents non remplacés alors que le tonnage débargé varie peu. Du coup, pour alimenter à temps les pavillons où se présenteront les acheteurs, « *les salariés doivent travailler de plus en plus vite et prendre des risques* », constate-t-il.

En pleine nuit, le spectacle du MIN est impressionnant. A la marée par exemple, sur « le quai de la Haute Voltige », baptisé ainsi par un manutentionnaire, les caisses encombrent le sol. Les chariots automoteurs circulent trop vite dans tous les sens, provoquant des accidents parfois graves. Comme en mars dernier, où un salarié a dû être amputé de son pied écrasé. Un drame qui a toutefois débouché sur une révision concertée du plan de circulation, expérimenté actuellement sur une partie de la marée.

Mais les maouteotionnaires de la Somavil qui travaillent sur le quai à ciel ouvert de 22 heures à 6 heures du matin, souffrent toujours du froid en hiver, du vent ou de la pluie. Les syndicats réclament la couverture du quai et sa climatisation, comme au secteur de la volaille. Sans succès pour l'instant. Dans le secteur des produits carnés, les manutentionnaires rencontrent les mêmes difficultés. Autre dossier brûlant : la lutte contre les faux indépendants. Jean-Michel Crandal, iospecteur du travail sur le secteur de 1988 à 1990, aujourd'hui directeur à la direction départemeotale du travail de Paris, avait constaté que, à la découpe de viande de porc, des intermédiaires sans statut d'entreprise d'intérim, « *prêtaient illicitement à des employeurs des soi-disant travailleurs indépendants* », qui oe s'acquittaient pas toujours de leurs obligations en taot qu'artisans. Les employeurs pouvaient librement moduler la durée du travail, jusqu'à quinze voire dix-huit heures par jour, au gré des fluctuations du volume à traiter et compter sur la forte productivité de ces travailleors payés au kilo de viande découpée. Une eoquête difficile, où il fallait observer l'organisation du travail afin de démontrer à la justice l'existence d'un lien de subordination. « *Les gens ont remarqué que je prenais des notes*, se souvient Jean-Michel Crandal. *Alors, dès que j'arrivais, le chef faisait un signe et tout le monde sortait de l'atelier, en toute indépendance bien sûr.* » Des procès-verbaux ont été dressés à l'eocontre des employeurs et intermédiaires, certains ont débouché sur des condamnations.

Autre filière détournée : celle des « porteurs des halles ». Depuis l'époque des Halles de Paris, la Semmaris délivre, après une courte enquête de police, des agréments aux porteurs, les autorisant à travailler sur le marché en tant qu'indépendants.

Le détournement, dénoncé depuis des années par la CGT, est mis en évidence dans l'affaire de La Dorina, grossiste en fruits et légumes qui a, depuis, déserté le marché. En 1990, y éclate uo conflit qui débouche sur l'octroi de repos compensateurs dus aux salariés.

Eo leur abseoce La Dorioa recrute des travailleurs dits indépendants. En fait, des salariés déguisés, aux yeux de l'inspection du travail, qui compte demander au juge de requalifier les contrats de prestation en contrats de travail. Mais le phénomène s'amplifie, ces « faux artisans » remplaçant petit à petit les salariés, ootamment les cégétistes.

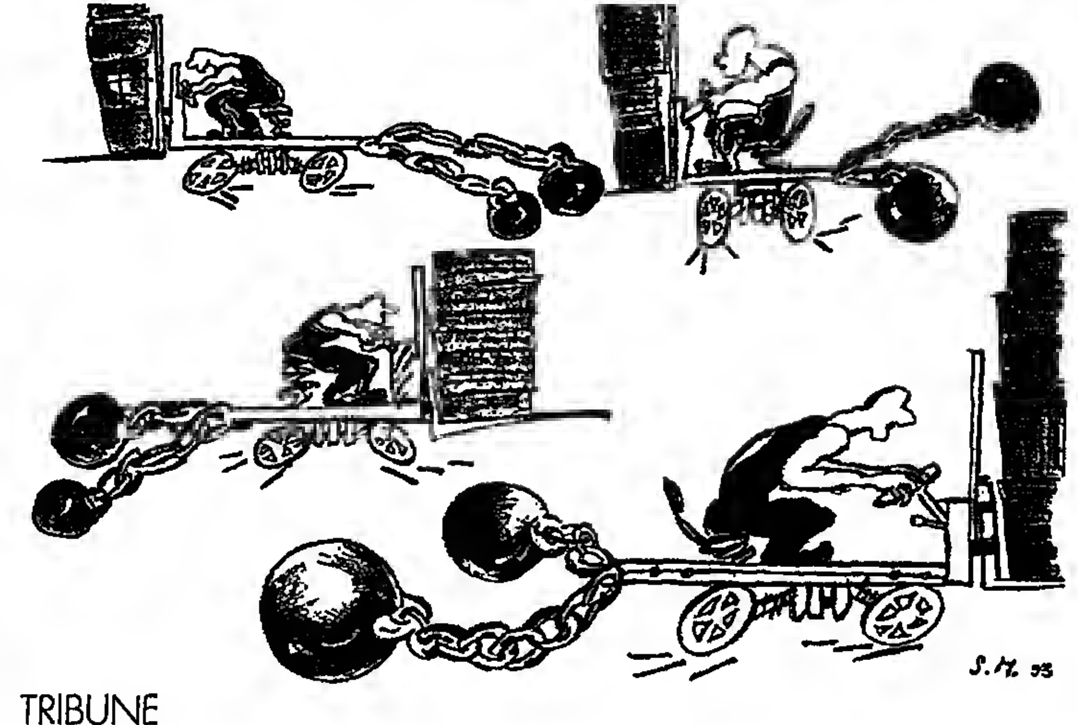
Trois ans après les procès-verbaux, l'audience du tribunal correctionnel s'est tenue le 23 septembre dernier. La défense estime que ses clients avaient le droit d'employer ces « indépendants » puisqu'ils étaient agréés par la Semmaris.

Mais cette logique semble s'opposer à celle de la société, qui estime que c'est aux porteurs munis de l'agrément de se mettre en règle avec les organismes sociaux.

« *Nous ne le vérifions pas*, explique-t-on à la Semmaris, *c'est le travail de l'administration.* » D'autre part, cet agrément ne présume pas non plus qu'un bon usage en est fait.

« *Les porteurs agréés ne sont pas là pour remplacer les salariés*, ajoute-t-on à la Semmaris, *mais ce n'est pas notre souci, ce sujet relève de la responsabilité de l'entreprise.* » Une commission départementale de lutte contre le travail clandestin, présidée par le préfet et à laquelle les syndicats participent, a été instituée en 1992. « *Nous sentions que des employeurs étaient sensibles à la concurrence déloyale induite par le travail clandestin* », souligne Rachid Kadri. Une question économique mais aussi d'image pour le premier ceotre d'échanges européen de produits frais.

Francine Aizicovici



TRIBUNE

Votre fils sera-t-il apprenti ?

par Jean Paquet

MAITRES d'apprentissage en quête d'introuvables apprentis, métiers en voie de disparition faute de la relève nécessaire, alors qu'il existe quelque 600 000 jeunes garçons et filles âgés de seize à vingt-cinq ans à la recherche d'un emploi. La fameuse inadéquation entre offre et demande d'emploi n'a jamais été aussi grande. Il n'y a pour s'en convaincre que de consulter les offres de places d'apprenti non satisfaites enregistrées tant dans les chambres de métiers que dans les organisations professionnelles de l'artisanat.

Ce paradoxe résulte du fait que, depuis cinquante ans dans notre pays, notre société n'a cessé de déconsidérer le travail manuel au seul profit des professions nobles, celles dites de robe et de plume. Aujourd'hui, notre société récolte les fruits de ce qu'elle a semé :

– uoe jeunesse dont l'aversion pour les métiers manuels est telle que la grande majorité des garçons et des filles de France considèrent de nos jours que c'est déchoir dans la hiérarchie sociale que de travailler de ses mains ;

– une population qui, faute d'ioformation, ignore dans sa grande majorité les possibilités de promotion qu'offrent la plupart des métiers ;

– un corps d'enseignants supérieurs qui ne cache pas en quelle ignorance et en quel dédain il tient tout ce qui est enseignement technique et, a *fortiori*, apprentissage en eotreprise.

Profondément enraciné, ce mal dont souffre notre économie inquiète et désoriente les « médecins » chargés de trouver le remède miracle ! Et de cibler pêle-mêle l'Allemagne, le Japon... alors qu'il existe un véritable modèle français de l'appreotissage.

Si le diagnostic est facile, la thérapeutique est difficile à trouver !...

Comment faire comprendre :

– à de jeunes lycéens âgés de seize à dix-huit ans et qui « traînent... » quelque peu dans leurs études, comme à des étudiants plus âgés qui fréquentent sans grande chance de se retrouver dans le peloton de tête de la dure compétition qui existe aujourd'hui dans toutes les disciplines universitaires... qu'il y a d'autres voies pour se promouvoir dans la vie que la situation déplorable de déclassés de l'appareil éducatif.

Comment faire comprendre :

– à des pareots vivant dans un pays où l'on a laissé s'accréditer la thèse que les métiers manuels étaient le refuge des ignares et des laissés-pour-compte que la réalité est différente et qu'il serait facile de citer les innombrables réussites, quelquefois spectaculaires, qui peuvent prolonger l'apprentissage d'un métier manuel...

Comment faire comprendre :

– aux quelque 400 000 artisans détenteurs d'un agrément pour former des apprentis et qui y renoncent devant l'accumulation des « excès administratifs » qui entourent le contrat d'apprentissage, qui devrait être simple alors qu'il est devenu un véritable parcours du combattant, que, dans l'aventure de la formation d'un jeune, un bon maître d'apprentissage ne doit pas seulement communiquer à son apprenti une connaissance complète de la technique et de la pratique du métier considéré, mais qu'il doit aussi éduquer l'homme, en lui faisant apprécier la satisfaction que procure un travail exécuté autant avec l'esprit qu'avec les mains et où la part de l'intelligence personnelle intervient pleinement.

Comment faire comprendre enfin :

– aux pouvoirs publics de ce pays (qui jusqu'à ce jour s'est voulu seulement industriel et agricole) qu'un jeune manuel représente un investissement tout aussi indispensable qu'un universitaire ou que le maintien d'un agriculteur sur son exploitation ?

∴

Oui, comment redresser une situation qui s'est tellement dégradée en France que l'on touche au point de rupture. C'est à ce type de questions, entre autres, que doivent répondre les parlementaires dans le cadre de la discussion de la loi quinquennale sur l'emploi actuellement devant l'Assemblée nationale, ensuite devant le Sénat.

L'enjeu est d'importance et, à mes yeux, ne peut s'accommoder que d'uo très large consensus de tous ceux qui veulent enrayer ce naufrage que constituent des centaines de milliers de jeunes en quête d'un emploi. Enrayer les désastreux effets d'une politique trop longtemps éloignée des réalités du terrain est, en effet, devenu l'affaire de la oation tout entière. Un immense effort commun de tous les responsables et à tous les oiveaux peut seul déboucher sur une réelle revalorisatioo des métiers manuels.

Trop longtemps isolées dans ce combat inégal, les chambres de métiers ont cepeodaot fait, dans le passé, des efforts aussi méritoires que méconnus ; elles ont la volonté de continuer, mais elles demandent, pour ce faire, que tous ceux qui sont concernés participent pleioement.

Les artisaos peuvent les aider en s'associant à leurs initiatives de formation, de promotion et de rénovation de l'appreotissage. Cet apprentissage dont nous sommes issus et qui a marqué notre vie – moment d'exception situé à la croisée de l'échange entre l'apprenti et le maître, et où s'imbriquent étroitement deux engagements très forts : un extraordinaire témoignage de coofiance, celui d'un adolescent envers son formateur, et une formidable responsabilité morale, celle du maître envers son appreoti !

C'est à partir de cette alchimie un peu particulière que, pendant des siècles, des hommes et des femmes oot pu transmettre leur savoir-faire, leur amour du métier, en même temps que le respect d'un certaio nombre de valeurs.

La formation sur le tas a permis à des générations d'artisans, pas forcément favorisés au départ, ni sur le plan social ni sur le plan des résultats scolaires, de réussir néanmoins leur vie d'hommes et de femmes.

Nous, artisans détenteurs de cet héritage, formons des vœux pour que les efforts actuels et coojugués de l'Etat, des régions, des compagnies consulaires et des professions pour revaloriser les métiers manuels auprès des jeunes portent leurs fruits. Ne nous y trompons pas, il en va de la paix sociale en France.

▶ **Jean Paquet est président de l'assemblée permanente des chambres de métiers.**





LES DIRIGEANTS

Direction générale
Direction générale adjointe - Secrétariat général

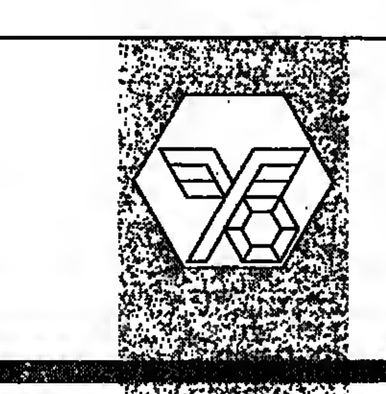
Recherche et Sélection de Cadres et Dirigeants

DEUX DIRECTEURS ASSOCIES

Paris

Spécialistes du Conseil en entreprise dans le domaine de la **gestion des ressources humaines**, nous intervenons sur les secteurs de l'Industrie et de la high tach, notamment pour des clients internationaux. Notre développement est important, et dans ce contexte nous recherchons deux Directeurs Associés. Autonomes, déjà expérimentés dans cette activité, vous maîtrisez bien une clientèle et une spécialité de marché (par exemple dans la banque et les assurances, ou bien la santé, les services ... etc, non exhaustivement). Vous assumerez, avac le soutien d'une équipa de spécialistes, une mission complèta : développement d'un portefeuille clients, étude et mise au point des cahiers des charges des missions, mise en place des moyens de recherche, sélection des candidats et auivi de leur intégration. Vous êtes impérativement diplômé de l'enseignement supérieur. Les conditions proposées, la notoriété de l'organisation, ainsi que ses performances sont de nature à motiver des candidats de grande valeur.

Nous vous remercions d'adressar votre dossier da candidature à COMMUNIQUE - 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, sous la réf. RCD, en mentionnant les noms des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.



DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise - Yvelines (70 000 ressortissants, 1 500 salariés) recherche son Directeur du Développement des Entreprises.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, il aura la responsabilité de la gestion, de l'animation et de la promotion d'une Direction qui a pour mission le développement économique des départements du Val d'Oise et des Yvelines et l'appui aux entreprises du Commerce, de l'Industrie et des Services.

Agé de 40/50 ans, diplômé "grande école", le candidat a déjà fait preuve au cours de sa carrière de ses capacités d'organisation, de management et d'initiative.

Une expérience professionnelle du secteur public et du secteur privé ou parapublic sera vivement appréciée.

Merci d'envoyer lettre manuscrite,
CV + photo et prétentions à
C.C.I.V. - Service du Personnel
21, avenue de Paris
78021 VERSAILLES CEDEX.

EURO RSCG CARRIÈRES

UN RECRUTEMENT IMPOSSIBLE ?

Nous recherchons un Dirigeant ayant une expérience

DE DIRECTEUR GENERAL DE CENTRE DE PROFIT
+
DE CONSULTANT EN MANAGEMENT
+
DE DRH

Notre client est exigeant, sa renommée, son projet, le poste proposé justifient cette exigence.

Sa renommée ? incontestée et européenne - **le poste ?** diriger et développer un important business - **les produits ?** prestations de services intellectuels - **le domaine ?** le management des ressources humaines des entreprises de l'an 2000 - **les clients ?** les grandes entreprises - **les équipes à animer ?** des experts de haut niveau.

Nous allons téléphoner à quelques personnages que nous connaissons. Si nous ne vous connaissons pas, contactez-nous.

Vos responsabilités actuelles vous procurent une rémunération de dirigeant d'entreprise. Dans ce cas, il est possible que vous correspondiez à la personne que nous recherchons.

Le poste est basé à PARIS.



Ecrire sous réf.
39A 2582 3M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Parlez-vous vietnamien ?

Connaissez-vous le Marketing et la Vente ?

Avez-vous une expérience dans la Grande Consommation ?

Si vous répondez "oui" à ces trois questions, cette annonce vous intéresse.

Groupe français, leader mondial pour plusieurs de nos marques, notre stratégie de développement international implique maintenant une implantation au VIETNAM.
Nous recherchons le responsable de ce projet.

Basé à HÔ CHI MINH-VILLE. Il créera notre bureau commercial, il effectuera :
- les études de marché et le choix des produits adaptés,
- l'identification et la sélection des réseaux de vente,
- les études d'opportunité et de faisabilité de fabrication locales.

La réussite dans ce poste, outre d'être bilingue français-vietnamien (la connaissance complémentaire de l'anglais serait un atout) implique :
- une formation ingénieur agro-alimentaire (plus 3ème cycle Marketing Commercial ou MBA) ou école supérieure de commerce,
- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle,
- ... bien évidemment les qualités d'un entrepreneur polyvalent, autonome et réalisateur.

Si, ultérieurement, vous souhaitez poursuivre votre carrière dans un autre pays, tout est envisageable au sein de notre groupe.



Ecrire sous réf.
40A 2602 3M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT



La BEI, institution financière de la Communauté Européenne, recherche actuellement pour sa Division Traduction à **LUXEMBOURG** un:

Traducteur-Reviseur Qualifié (h/f)

de langue maternelle française

Qualifications: ☐ formation de niveau universitaire, comme traducteur et/ou **expérience professionnelle équivalente d'au moins 5 ans acquise**, de préférence, dans une institution financière ou internationale; ☐ aptitude à travailler sur PC.

Ce poste pourrait également convenir à un économiste, cadre bancaire, etc..., ayant d'excellentes connaissances linguistiques.

Langues: ☐ **langue maternelle française et excellente connaissance de l'anglais;** la connaissance d'autres langues communautaires serait un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, et n'ayant, de préférence, **pas plus de 40 ans,** sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné d'une photographie, en indiquant la référence, à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement (référence: AG/TRAD 9301)
100, boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379 3360

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur et ne seront pas restituées.

Délégué Export

Pays de l'est

Au sein de notre Direction Export Europe, vous prendrez en charge, avec vos 2 assistantes commerciales, notre implantation dans les pays suivants : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, CEI, Roumanie, Bulgarie, Albanie.

Tout en assurant notre développement dans le cadre de notre politique commerciale, vous veillerez au respect de notre image de marque. Responsable du suivi commercial, vous réaliserez la gestion des budgets de ces marchés.

De formation Ecole de commerce, vous justifiez d'une expérience de l'export des produits de luxe sur les pays de l'Est. A vos qualités d'animateur et votre capacité d'intégration s'ajoute une grande disponibilité : ce poste exige bien sûr de nombreux déplacements. Vous parlez couramment anglais et maîtrisez si possible le russe et l'allemand. Dès votre intégration, vous bénéficierez d'une solide formation à nos spécificités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) sous référence DE/M à CHANEL - Nadia Rotonda - DGRH - Recrutement Cadres 135, Charles de Gaulle - 92521 Neuilly sur Seine Cedex.

CHANEL

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations



Contrôleur de gestion

Le Département de la Moselle recrute pour sa Direction Générale des Services

Véritable organisateur, vous avez pour mission d'assurer la définition et la diffusion d'une culture de gestion au sein de la collectivité, la réalisation d'études sur l'activité des services, l'élaboration et la définition des concepts de gestion pour notre structure ainsi que l'élaboration des cahiers des charges pour la mise en place ou l'adaptation des outils de gestion.

De formation supérieure type IEP Paris ou DESS Sciences Economiques, vous possédez une solide expérience à un poste similaire, qui vous a permis de bien connaître les questions administratives et techniques relatives à une structure de taille comparable à la nôtre. Incontestablement doué pour l'organisation, vous avez également un sens aigu des relations humaines.

Merci d'adresser votre candidature à M. le Président du Conseil Général de la Moselle, Division des Ressources Humaines, Service du Personnel, BP 1096, 57036 Metz Cedex 1.

MÉDIA SYSTEM



Le C.O.G.I.M. : (Association loi 1901)

Conseil de Gestion des Installations Municipales de la ville de REIMS.
Véritable P.M.E de 150 personnes
13 équipements sportifs sur toute la ville (six piscines, deux patinoires...)
1,5 million d'entrées en 1992
CA : près de 40MF

recherche son Directeur Général

Directeur Général

Sous l'égide du Président de l'association, vous animerez l'équipe de direction (cinq collaborateurs), coordonnerez l'action des services et serez le maître d'oeuvre en matière d'organisation de manifestations d'envergure nationale. Vous développerez également les relations avec les clubs sportifs, les partenaires économiques (banques) et techniques (fournisseurs et services techniques municipaux) et prendrez en considération les attentes de la clientèle C.O.G.I.M.

A 30/40 ans, de formation supérieure BAC + 4 (Ecole Supérieure de Commerce), votre expérience du management et vos compétences en gestion unanimement reconnues vous permettront de dynamiser vos équipes et de mettre en place des indicateurs pertinents (contrôle financier, tableaux de bord...), afin d'élaborer une véritable prospective financière.

Homme de dossiers et de terrain, vous possédez, bien sûr une sensibilité particulièrement développée pour le sport et associerez les nécessités d'une gestion privée à l'éthique du service public.

LIGHT — Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. 1908 à notre Conseil Philippe PREVOST - LIGHT - 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 MEUDON LA FORET cedex.

LTA • AMP



Le Conseil Général des Bouches du Rhône recrute

RESPONSABLE DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE A LA JEUNESSE

Catégorie A statutaire expérimenté.

En étroite collaboration avec le délégué départemental, vous coordonnez et dynamisez les actions et les projets menés en faveur des jeunes par le département ou par des partenaires spécifiques. Vous animez également l'équipe technique de la délégation (10 pers. réparties sur 4 sites).

En liaison permanente entre le Directeur Général, le Cabinet, les Directions du Conseil Général et le délégué concerné, vous nouez parallèlement de nombreux contacts avec les organismes partenaires pour optimiser l'efficacité de vos missions.

Disponible, sensibilisé aux difficultés rencontrées par la jeunesse, vous êtes une véritable force de proposition et de contact. Votre sens de l'initiative, vos qualités d'animateur motivent votre équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf DDJ/A/I au Conseil Général des Bouches du Rhône - DRH - Bureau des Etudes et des Effectifs - Hôtel du département - 13256 Marseille cedex 6.

6 ... 25 % ... 3500

ORC. CONTESSE






Partenariat avec 9 journaux européens



Responsable du service juridique

Le SAN des PORTES de la BRIE Crée le poste de RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE (Attaché Territorial)

Sur le site d'Euro-Disney
A 30 km de Paris
5 Communes Rurales
Des Projets Ambitieux

■ Proche collaborateur du Directeur Général Adjoint, vous superviserez le service Juridique : rédaction des rapports après commissions; études et notes sur les textes officiels, gestion des contrats d'assurances, suivi des contentieux.

■ Vos attributions vous amèneront à vous impliquer dans les projets de développement du SAN, notamment en matière d'acquisition foncière.

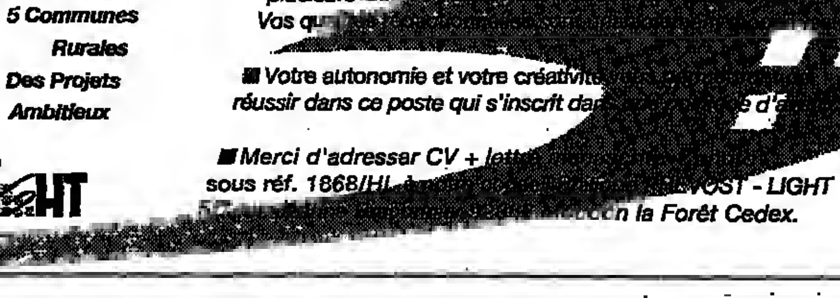
■ A 28-35 ans de formation supérieure, BAC + 4 (juridique, droit public/privé), vous possédez une expérience de plusieurs années ... Vos qu...

■ Votre autonomie et votre créativité ... réussir dans ce poste qui s'inscrit da... d'a...

■ Merci d'adresser CV + lettre ... sous réf. 1868/HL ... PREVOST - LIGHT ... Meudon la Forêt Cedex.

LIGHT

LTA • AMP



Notre entreprise implantée en Europe et en Amérique du Nord, à forte notoriété sur son marché très porteur, a été organisée pour faire exploser son CA (100 MF). Filiale d'un groupe agro-alimentaire qui privilégie les secteurs d'avenir, elle bénéficie des fortes synergies internes. Son dirigeant étant promu, nous recherchons un

Directeur général

Bilingue FRANÇAIS / NEERLANDAIS **500 KF+**

Sa mission :
"réussir" la croissance.

En particulier, il lui faudra :
- continuer à développer les produits nouveaux adaptés aux différentes cultures nationales,
- renforcer notre capacité commerciale de pénétration dans les différents pays d'Europe et d'Amérique du Nord,
- maîtriser la production qui, désormais est sous-traitée dans d'autres entreprises du groupe.

Son profil :
- celui d'un entrepreneur qui s'identifie à son entreprise pour la faire croître et réussir durablement,
- avec une expérience diversifiée de direction Marketing/Commercial d'entreprises agro-alimentaires et de développement de marques dans différentes cultures nationales.

D'origine Grandes Ecoles Commerciales, HEC, SOLVAY,... bilingue français/néerlandais, prêt à habiter avec sa famille à Bruxelles, il a une forte sensibilité aux marchés. Ouvreur de portes, entraîneur d'équipes, il creuse durablement son sillon !

Une personnalité de premier plan sera appelée, à terme, à assumer des responsabilités accrues au sein de notre groupe.

Nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature (C.V. complet accompagné d'une lettre manuscrite) sous référence (C/DG à notre Conseil ALTHEA - 11 bis, rue du Commandant Pilot - 92200 NEUILLY sur SEINE.

FORCE 4

CNFPT



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION
Budget : 1 milliard de Francs
135 agents permanents
26 Délégations Régionales
Ecoles nationales

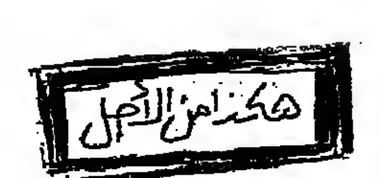
recrute

DIRECTEUR DE L'ENACT DE NANCY

Cadre d'emploi des administrateurs

En qualité de ...

94852 IVRY Cedex — code d'accès ABO



LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

Devenez trader sur une place internationale

Ecole de trading

Paris, Chicago, Tokyo, Francfort... sur les plus grandes places financières, BIP, filiale de la Dresdner Bank, affirme le savoir-faire de professionnels de l'arbitrage et des produits dérivés.

Aujourd'hui, la complexité de ces arbitrages nécessite une anticipation accrue et un cadre de gestion toujours plus performant. La maîtrise de la gestion des risques étant devenue essentielle, nous accentuons dooc nos investissements pour perfectionner nos outils, nos méthodes et, bien entendu, l'expertise de nos collaborateurs.

C'est dans cette optique que BIP ouvre une école de trading pour former de jeunes diplômés à ses techniques optionnelles et pouvoir éventuellement les intégrer ensuite dans ses implantations à l'étranger.

Vous avez une formation supérieure bac + 4 avec une spécialisation en économie ou finance. Vous possedez éventuellement une première expérience des activités de marchés. Une bonne pratique de l'anglais serait appréciée.

De plus, nous sélectionnerons oos futurs traders sur des critères d'énergie, de capacités d'initiative, de concentration et de résistance au stress.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. ECOTRA, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM



SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT
ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION
recrute :

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

- Formation supérieure (X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC ...)
- Débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou Cabinet de Conseil)
- Postes basés à Paris

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 4448/M à Evelyne Levy, SV & GM, 3 av. Hoche 75008 PARIS.

SV&GM
RESSOURCES HUMAINES

Consultants seniors

- Nous sommes l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en management.
- Notre métier est d'aider les grandes entreprises à se développer et à améliorer leur compétitivité.
- Nous recherchons pour Paris des collaborateurs à fort potentiel pour poursuivre notre croissance.
- Vous êtes impérativement diplômé d'une de ces grandes écoles : X, Mines, Centrale, Télécom, HEC, Essec.
- Vous êtes parfaitement bilingue anglais, et vous maîtrisez une autre langue européenne.
- Vous avez une expérience réussie dans le conseil ou l'entreprise d'au moins trois ans.

Merci de nous faire part de vos projets en nous adressant votre candidature :
A.T. KEARNEY - 48, rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly-sur-Seine.

ATKEARNEY

Maison d'Edition
Leader sur le marché de l'enseignement technique et professionnel
recherche un

Délégué pédagogique

En étroite collaboration avec le Responsable du Marché Scolaire, vous serez chargé de présenter et de recommander nos ouvrages à tous les prescripteurs (professeurs, inspecteurs, centres de documentation, de formation etc).

De formation BAC + 3, vous aimez la pédagogie et vous avez une bonne connaissance du milieu enseignant avec au moins cinq ans d'expérience dans le domaine du livre scolaire.

Capable d'analyses et de synthèses pragmatiques, vous êtes autonome et mobile géographiquement car vous aurez fréquemment à vous déplacer sur toute la France.

Le poste est basé au siège à Paris.

Envoyez votre dossier de candidature : CV, photo, lettre de motivation et prétentions sous réf. M/DP à Cyrienne JURADO - Editions FOUCHER - 31, rue de Fleurus 75006 PARIS.



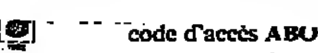
Consultant en communication interne et sociale

Au sein de l'équipe spécialisée d'une agence parisienne, filiale d'un grand groupe de communication, vous intervenez au plus haut niveau sur les différents aspects de la communication interne et sociale, de l'étude de l'existant jusqu'à la mise en œuvre en passant par l'élaboration des recommandations.

A 30 ans environ, de formation Essec, Science Po ou équivalent, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et des Ressources Humaines à travers une expérience de 5 ans en entreprise, cabinet conseil ou en agence de communication.

Disponibilité, sens de l'écoute, capacité à s'organiser et un réel goût pour les contacts humains, alliés à une véritable éthique professionnelle sont les atouts qui nous amèneront à retenir votre candidature.

[illegible] lettre, CV, photo et rémunération actuelle à Véronique Durand, [illegible] Verdun, 92250 La Garenne-Colombes, qui transmettra.



94852 IVRY Cedex — code d'accès ABO

CRC CRC CONSEIL INGENIERIE

Conseil en conduite du changement

recherche

CONSULTANTS

en organisation et système d'information

Vous avez de 3 à 5 ans d'expérience acquise en cabinet de conseil ou au sein d'une directioo organisatioo et informatique.

Vous avez une formatioo grande école.

Chez CRC Conseil Ingénierie vous allez vous iovestir au seio d'équipes ploridisciplinaires dans des missions :

- d'audit et de mise en oeuvre de oouvelles organisations.
- de conception de systèmes d'information,
- de pilotage et management de grands projets,
- de mise en place et d'accompagnement du changement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM 1093 à Christine DARDEL. CRC Conseil Ingénierie, 21, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS.

Retour aux sources ...

DROUOT L'HERMINE Consultants revient à Orléans

Pour tout contact : Brigitte Binoche
8/10 rue de la Chôlerie - 45000 ORLEANS
Tél : 38 77 65 34 - Fax : 38 68 07 59

DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
Paris - Orléans - Cologne - Lisbonne - Londres - Madrid

Membre de Syntec



ADMINISTRA

CHARGÉ DE CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

TENEUR DE MARCHÉS

PA

Deux psychosociologues

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Notre société, filiale d'un groupe international puissant et comprenant 2 sites industriels basés en Bourgogne du Sud, recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

A 30 ans, de formation supérieure (E.S.C, maîtrise de Gestion Dauphine, D.E.S.C.F...) vous avez acquis 6 années d'expérience du contrôle de gestion industriel et financier sur un ou deux sites industriels comprenant un Service Méthodes.

Reportant à la Direction Financiere de la Société et en relation avec la Direction Financière anglaise du groupe, vous aurez pour missions :

- *la réorganisation du contrôle de gestion industriel et financier, en relation avec le Service Méthodes,*
- *l'élaboration des budgets, le contrôle des résultats et l'analyse des écarts,*
- *l'établissement du reporting mensuel (tableaux de bord d'activité),*
- *l'audit des procédures d'organisation et des systèmes d'information,*
- *la supervision du Service Comptabilité Générale*

L'anglais courant et la pratique du reporting anglo-saxon sont incontournables.

Ce poste requiert rigueur, méthode, ténacité et d'excellentes qualités relationnelles.

Merci d'adresser c.v. photo, lettre manuscrite et prétentions à André RAMBIER, MUTANDIS - 22 rue Royale - 75008 PARIS.

GROUPE MUTATIS

Conseils en Management de la Compétitivité

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

PROVENCE

Notre groupe, 12 000 personnes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, rassemble plus de 40 filiales réparties dans le monde entier.

Juriste d'affaires
H/F

Agé de 35 ans ou plus, de formation juridique supérieure (DESS, DEA, DJCE, ...), vous avez acquis une compétence de généraliste en entreprise, en cabinet, ou dans une étude notariale. Dans l'idéal, vous parlez anglais.

Au sein de notre holding, vous aurez principalement pour mission de conseiller et d'assister notre état-major et nos filiales en matière de droit des affaires : négociation et rédaction de contrats et marchés, droit des sociétés, suivi des contentieux en relation avec les conseils extérieurs...

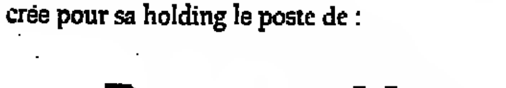
Vous interviendrez également dans tous les domaines où votre compétence polyvalente sera requise : droit commercial, droit fiscal, droit social, ...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 34035 LM à notre conseil : Onoma, 6 place Jeanne d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.

Onoma

GROUPE COURTAUD

Membre CICF



Très important groupe industriel multinational crée pour sa holding le poste de :

Responsable du département droit des sociétés

Ce poste de très haut niveau requiert une expérience de 10 ans minimum dans une société cotée, industrielle de préférence, ainsi qu'une solide formation juridique (doctorat, 3e cycle) complétée par de bonnes connaissances en matière fiscale et comptable.

L'activité du groupe nécessite également la pratique de l'anglais et des opérations transfrontalières.

Veuillez adresser votre dossier en toute confidentialité (CV, lettre, photo et prétentions) sous la référence LM 930. 901 à INTUITU PERSONAE, 97 avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

IP INTUITU PERSONAE

Etablissement Financier de Premier Plan Recherche pour sa Direction des Marchés

RESPONSABLE DU SUIVI ET DU CONTROLE COMPTABLE

Vous intégrerez le secteur post-marchés chargé des traitements administratifs et comptables des opérations de marché.

Au sein d'une petite équipe de conseil et de contrôle, intervenant auprès des différents services opérationnels, vous assurerez la conception, la mise en place et le suivi des procédures comptables et administratives. Vous assisterez nos opérationnels dans la mise en œuvre de ces procédures et interviendrez dans la surveillance spécifique de certains comptes. Vous suivrez la documentation et la réglementation comptable et veillerez à la diffusion de l'information.

Pour ce poste en création, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur comptable/gestion, fort d'une expérience d'au moins 3/4 ans dans les domaines de l'audit comptable et/ou financier. La connaissance des produits de marché est indispensable. Une pratique de la micro-informatique sera appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence 330 à COMMUNIQUE 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIAPA

Nous sommes un établissement financier français intervenant sur l'ensemble des produits du marché national.

Bien positionné sur le secteur des obligations, nous souhaitons y conquérir de nouvelles parts de marché, c'est pourquoi, nous cherchons un

VENDEUR OBLIGATAIRE
FRANCE

A 30 ans environ, diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez une expérience réussie d'au moins 3 ans dans ce secteur. Votre connaissance des institutionnels français, alliée à la notoriété de notre établissement, et aux prestations qu'il peut offrir, doit vous permettre de développer rapidement votre activité.

Pour un premier contact, écrivez à notre Conseil, Denis SESBOUE, (référence 5981/LM).



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE 75008 PARIS

Contrôleur de gestion international

Le Groupe HACHETTE DISTRIBUTION SERVICES exerce sa vocation de distributeur et diffuseur de presse à travers 15 filiales implantées dans plus de 10 pays. Ses chaînes de points de vente au détail comptent près de 2000 unités. Son chiffre d'affaires atteint 13 milliards de francs dont plus des 3/4 à l'étranger.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP,...), vous avez acquis, au cours d'une expérience d'environ 5 ans du contrôle de gestion en entreprise internationale ou dans un grand cabinet de conseil, une excellente compréhension des mécanismes organisationnels de l'entreprise. Vous avez une perfaite connaissance de l'anglais ; une seconde lengue (espagnol ou allemend) est nécessairement souhaitée.

Votre connaissance de notre activité, acquise sur le terrain, vous permettra d'exercer des fonctions d'assistance et de conseil aux filiales lors de nombreuses missions de courte durée en EUROPE ou en AMERIQUE DU NORD. Evidemment, vous prendrez aussi en main, au sein de notre équipe basée à Paris, l'ensemble des missions classiques de la fonction : élaboration et suivi des budgets, reporting, consolidation...

Les possibilités d'évolution sont ouvertes en fonction de votre réussite et de vos affinités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CGI/9 à Frédéric RENAULT, HACHETTE DISTRIBUTION SERVICES, 6 rue Pierre 1er de Serbie, 75016 PARIS.



HACHETTE
DISTRIBUTION
SERVICES

CURRICULUM

Notre groupe international de 8 000 personnes renforce son service juridique (8 personnes).

Juriste
3 ans d'expérience

De formation maîtrise ou DESS, vous avez impérativement une première expérience dans le secteur du BTP. Vous aurez pour mission d'assister nos filiales dans le domaine des marchés publics et privés, des contrats commerciaux et le suivi des contentieux. Poste basé à notre siège de La Défense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 45216, à Media System, 6 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

■ *Pour mieux anticiper la reprise, les quatre divisions de Norman Parsons s'agrandissent et s'installent dans de nouveaux bureaux, toujours à deux pas des Champs-Elysées*

Norman Parsons Gestion et Finance
Norman Parsons Comptabilité
Norman Parsons Juridique et Fiscal
Norman Parsons Banque et Marchés Financiers

■ *6 rue Paul Baudry - 75008 Paris*
Tél : 42 89 09 17 - Fax : 42 89 09 85

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 150 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Publipanel

94852 IVRY Cedex  code d'accès ABO

SECTEURS DE POINTE





SCIC AMO
ASSISTANCES AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

Importante société de prestations de services, rattachée à un Groupe financier de premier plan dans le domaine de l'immobilier, premier opérateur en France dans l'Assistance aux Maîtres d'Ouvrage en construction et en gestion avec un chiffre d'affaires de 400 millions et un effectif de 700 personnes répartis sur tout le territoire, crée un poste de

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

VOTRE PROFIL : De formation supérieure, vous êtes Ingénieur Informatique ou titulaire d'un diplôme d'une Ecole de Commerce (option Finances/Compabilité). Vous avez une expérience réussie comme responsable de la mise en place d'un système comptable et financier, en environnement fortement décentralisé. Vous avez animé avec succès une équipe d'informaticiens, des groupes d'utilisateurs, dont vous avez emporté l'adhésion par vos qualités d'écoute et de pédagogie. **VOTRE MISSION :** rattaché au Directeur Informatique et en collaboration étroite avec la Direction Financière, vous serez responsable de la mise en place du système comptable et financier de SCIC AMO. Vous identifierez les besoins des utilisateurs et assurerez leur formation, participerez à l'étude de faisabilité, à l'analyse fonctionnelle et au choix des progiciels. Vous coordonnerez la mise en oeuvre de ce système et en assurerez la maintenance. Poste à pourvoir rapidement. Si vous êtes intéressé, merci d'adresser CV et prétentions à Anne GAVOTY, Responsable de ce recrutement, à SCIC AMO : 47/49 avenue Edouard Vaillant - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

EURO RSCG CARRIERES

Where telecommunications count.*

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunications cellulaires GSM. Au sein de notre centre international de compétences, la plateforme Documentation et Formation, dispense aux futurs utilisateurs français et étrangers, l'ensemble des connaissances nécessaires à la meilleure exploitation du réseau. Nous recherchons aujourd'hui pour cette mission

INGENIEURS RESPONSABLES DE LA FORMATION GSM EXPORT

De formation Ingénieur Télécom, vous possédez une solide expérience des systèmes et réseaux et avez idéalement travaillé à la conception de systèmes, au développement de logiciels....
Véritable ambassadeur de notre savoir-faire technologique, vous prenez en charge la formation aux clients présents dans toutes les zones d'implantation commerciale de Northern Telecom, ainsi qu'aux opérateurs à l'export. Rigoureux, organisé et doté d'un sens réel de l'animation, vous assurez des cours théoriques et pratiques sur une configuration représentative d'un réseau cellulaire et prenez en charge la mise en œuvre et la gestion des évolutions (matériels et logiciels) de cette configuration.
Vous veillez bien sûr à la mise à jour des supports de cours en fonction des marchés export concernés. Vous travaillez pour la partie technique en étroite relation avec les ingénieurs. Ces postes basés en banlieue Sud-Ouest de Paris, nécessitent des déplacements fréquents en France et à l'étranger et une parfaite maîtrise de l'anglais.
Pour nous rejoindre et participer à notre croissance, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. IFE à NDRTEL MATRA CELLULAR - A. COMMELIN BP 31 - rue J.P. Timbaud 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

** Là où les télécommunications ont de l'importance*

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

Héritière d'une longue tradition industrielle, notre PMI (250 personnes) a su innover et investir plus de 65 MF en 5 ans pour être aujourd'hui l'une des plus performantes de son secteur. Nous exportons 50% de notre Production. Nous recherchons aujourd'hui notre

RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE ET DE LA FINITION DE NOS PRODUITS

280 KF+

L'exigence de notre relation client nous amène à réorganiser notre process industriel dans le cadre de trois objectifs prioritaires : recherche de la qualité totale, réduction des délais de livraison, meilleure utilisation du process.

Membre du Comité de Direction, vous aurez la responsabilité de la planification de l'ordonnancement - lancement de la logistique des stocks, des achats et des flux internes. Au titre de la finition des produits, vous dirigerez l'ensemble des ateliers de finition et de distribution des produits.

Ingénieur généraliste diplômé, vous avez acquis une expérience de 5 à 8 ans en production, organisation industrielle et logistique et vous êtes familier du travail "terrain". Votre fonction comprend le management d'une centaine de personnes.

Notre usine est située à 250 km à l'est de Paris. Les entretiens auront lieu à PARIS ou STRASBOURG.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 1377/M à BERNARD JULHIET - 1/3 place Gutenberg - 67000 STRASBOURG.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS · LYON · LILLE · STRASBOURG · NICE · BRUXELLES

EURO RSCG CARRIERES

Aménagement et urbanisme

▶ INGENIEUR CONFIRME ◀

5 à 10 ans d'expérience

Un important bureau d'études recherche un ingénieur Grande Ecole : ECP, Mines, Agro...

Au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, il assumera des responsabilités d'études relatives au bruit, à la pollution de l'air, à l'eau... en rapport avec l'aménagement régional (inventaires, projets, conseils).

La réussite dans ce poste, outre une spécialisation en aménagement et une solide expérience dans ce domaine, implique une bonne aisance relationnelle et d'excellentes capacités d'expression (orale et écrite).

La connaissance des systèmes informatisés d'information géographique et socio-économique (ou l'aptitude à s'y impliquer très rapidement) est nécessaire.

Poste à Paris.

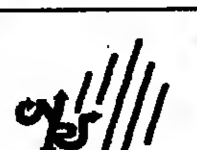
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 40C 2557 3M à notre conseil.

▶ etap ◀

Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiprint



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le service de l'organisation et du système d'information recherche des

INGENIEURS de la Fonction publique

ayant l'expérience de l'organisation ou de l'informatique de gestion pour participer à la modernisation du système d'information du CNRS. Qualités requises : pragmatisme, rigueur, clarté, grande capacité d'analyse et de synthèse et excellentes facultés relationnelles. Accueil en détachement.

Réf 1. Ingénieur consultant pour son pôle Conseil en organisation ***(Paris)***

Vous excercez des responsabilités dans la gestion du personnel ou la gestion financière et vous souhaitez devenir consultant. Vous participerez à des missions d'organisation pour la direction générale et concevrez des systèmes de gestion.

Réf 2. Ingénieur consultant pour son pôle Direction scientifiqoe ***(Paris)***

Vous avez déjà conduit des projets d'informatisation et vous souhaitez évoluer vers un rôle de consultant. Vous piloterez des missions pour les départements scientifiques, vous concevrez et mettrez en oeuvre des outils de pilotage.

Réf 3. Ingénieur de réalisation ***(Toulouse)***

Vous maîtrisez les techniques modernes de développement informatique : client-serveur, Oracle, Omnis7, Windows, Mac/OS, Unix, GCOS7, MVS... Vous participerez à la réalisation de logiciels et encadrerez des équipes techniques.

Réf 4. Responsable de l'assuraoce qualité ***(Toulouse)***

Vous avez déjà conduit de grands projets et mis en oeuvre un plan qualité : en concertation avec les chefs de projet, vous veillerez à la qualité des produits et services, élaborerez les dispositions garantissant le meilleur développement possible du système d'information, suivrez leur mise en oeuvre et conduirez des revues de projet.

Réf 5. Administrateur du système d'information et de la sûreté des études statistiqoes ***(Paris)***

Vous êtes ingénieur ENSAE ou équivalent : en relation étroite avec les utilisateurs, les responsables d'études statistiques et les chefs de projet, vous créerez le référentiel central des données du système d'information (vocabulaire, codifications...) et améliorerez la qualité des études statistiques.

Envoyer CV et lettre de motivation (avec réf. du poste) à Brigitte, CNRS - SOSI, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris Cedex 16.
Pour plus de renseignements téléphonez : (1) 44.96.51.41 ; télécopie : (1) 44.96.51.10

OC CONTESSE

DEUX ANS EN SUEDE POUR DEVENIR NOTRE EXPERT...

AGA est l'un des premiers producteurs mondiaux de gaz industriels et médicaux. Notre groupe emploie 14.500 personnes et réalise un CA de 12 milliards de Francs. Nous créons un poste pour un

Jeune Ingénieur (H/F)

Pour devenir un spécialiste de nos gaz dans les applications de process de haute technologie : industrie électronique, traitement thermique..., vous débuterez comme Ingénieur R & D au sein de notre Département Marketing "Process Market Metallurgy" basé à notre siège de Stockholm.

Après 2 ans en Suède, vous rejoindrez notre filiale en France, AGA S.A. (600 p., + de 700 millions de CA) en tant qu'INGENIEUR D'APPLICATION. Avec l'équipe de vente, vous contribuez au développement de nos ventes de gaz dans les applications de process. Vous êtes l'expert qui comprenez les besoins des clients, conduisez les essais, argumentez et négociez pour gagner les contrats. Le poste sera basé en Région Parisienne et comprendra des déplacements sur toute la France.

A 24-27 ans, débutant ou 1ère expérience courte, vous êtes ingénieur avec une spécialisation en métallurgie ou chimie des matériaux ou génie chimique. Une bonne aisance relationnelle, un sens commercial, une grande disponibilité et adaptabilité sont des atouts indispensables pour réussir.
ANGLAIS COURANT IMPERATIF.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions de rémunération à notre Conseil MERCURI URVAL, 95, avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex sous réf. 68.0490/LM portée sur lettre et enveloppe.



LTA'AMP

SECTEURS DE POINTE

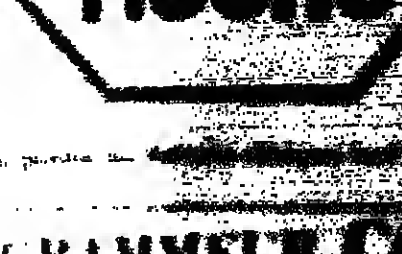
Pour passer vos annonces :



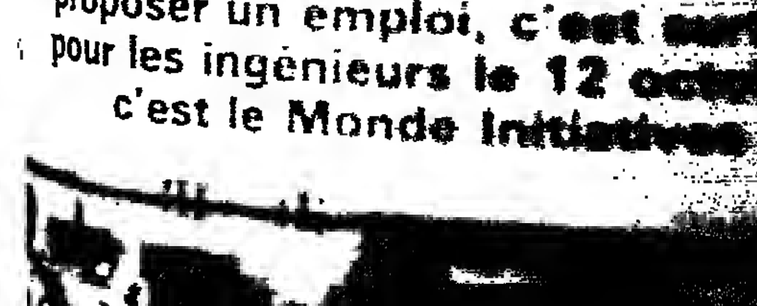
46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Jeunes ingénieurs

C'est pour trouver, c'est
proposer un emploi, c'est
pour les ingénieurs le 12
c'est le Monde Initiatives



SECTEURS DE POINTE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

S'affirmer comme le leader européen en emballage alimentaire, est l'objectif actuel de notre groupe. Très fortement implanté en France et largement présent dans tous les pays de la CEE.

Stratégie claire, marketing innovant, gammes étendues et diversifiées, outils industriels puissants, logistique de pointe, équipes de haut niveau, sont autant de points d'appui à la progression que devra assurer notre

Directeur Commercial Export

Le PDG du groupe vous donne la mission de mettre en oeuvre la politique propre à la commercialisation internationale de nos produits, en liaison avec nos partenaires locaux, nos agents et grossistes en grandes surfaces alimentaires et commerce traditionnel.

Pleinement responsable d'une structure spécifique, autonome, disposant de filiales en Europe, vous animez et orientez l'activité de votre équipe (actuellement une dizaine de personnes) et contribuez personnellement à la réalisation de nos objectifs en volume et en marge.

A 30/40 ans, homme de terrain à la volonté affirmée, votre expérience de la vente et du management à l'export, vous permettra d'exprimer et de valoriser votre potentiel dans une fonction très opérationnelle. De formation commerciale supérieure, vous parlez anglais et allemand couramment.

Nous souhaitons rencontrer une personnalité à l'esprit ouvert, évolutif et tournée vers l'action.

Le poste est situé dans la région de Besançon.

Envoyez votre candidature - CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 9343/09 à notre Conseil

BESANCON
PARIS
LYON

CERH
Chantal Cachat
BP 1493
25008 BESANCON CEDEX

OLC CONTESSE

Jeunes commerciaux



Notre esprit d'innovation nous pousse à être toujours plus gourmands.

Aujourd'hui, pour être compétitifs, nous renforçons notre leadership par la conquête de nouveaux marchés. LU, numéro 1 français du biscuit, filiale du groupe BSN, premier biscuitier européen, relève les défis de l'innovation.

Bac + 4 minimum, à vocation commerciale et débutant, vous recherchez une solide formation théorique et pratique.

En rejoignant la force de vente LU, vous atteindrez un haut degré de professionnalisme. Si vous avez terriblement envie de progresser dans un groupe international tourné vers la satisfaction de ses clients, vous réussirez grâce à votre exigence, votre détermination, votre ouverture d'esprit et bien sûr... nos produits.

Pour ces postes à pourvoir uniquement en province, merci d'adresser votre candidature, en précisant votre préférence géographique et la réf. 178 M, à HM Partenaire, 56 rue de Passy, 75016 Paris.

LU

BSN GROUPE



ORANGINA A LA PULPE D'ORANGE

Notre société leader sur le marché des boissons rafraîchissantes sans alcool, vous propose d'affûter votre talent de "développeur" dans le poste de

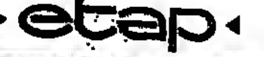
CHEF DE PRODUITS
Nouveaux circuits

Votre mission : • recommander la stratégie de la Société Orangina dans les nouveaux circuits
• développer la pénétration, la notoriété et la consommation de la gamme Orangina France dans les nouveaux circuits
• collaborer étroitement avec la force de vente pour que vos résultats soient à la hauteur de nos objectifs et de nos enjeux
• participer à la gestion des budgets publi-promotionnels et prendre en charge la mise en oeuvre des plans d'actions.

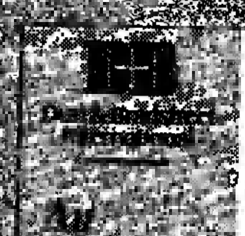
Votre profil : HEC - ESSEC - ESCP... Vous devez disposer d'une expérience de 3 ans en marketing (incluant dans l'idéal une expérience commerciale). Vos qualités d'ouverture, d'imagination, de dynamisme et de négociation seront les atouts de votre réussite dans le développement d'Orangina France. Votre maîtrise de l'anglais favorisera votre réussite dans le groupe.

Poste basé à Aix-en-Provence.

Ecrire sous réf. 408 2599 3M



71, rue d'A...



Au service de votre réussite

DUN & BRADSTREET INTERNATIONAL est le leader mondial de l'information commerciale, financière et de services de gestion pour les entreprises, avec un C.A. global de 5Mds de Dollars. Créée en 1872 en France, nous comptons actuellement 300 personnes. Pour nos clients, nos services sont d'une aide précieuse à la prise de décision : prospection de nouveaux marchés, prévention du risque commercial, gestion et recouvrement de créances. Afin d'accompagner notre développement nous recherchons, pour des postes basés Paris-Province des

CONSULTANTS COMPTES STRATEGIQUES
CONSULTANTS RISQUE MANAGEMENT

De formation supérieure type école de commerce vous désirez mettre à profit une expérience commerciale de 2 à 3 ans au sein d'une société de services financiers ou informatique. Votre maîtrise de l'analyse des besoins en entreprise vous permettra de développer et de proposer des solutions adaptées.

Votre capacité à anticiper la demande, votre persévérance et votre sens de la communication sont les qualités indispensables pour réussir à ce poste.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez rapidement nos collaboratrices au 42.71.77.16 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 du lundi au vendredi ou envoyez votre dossier de candidature à EURO RSCG Profil, sous réf. DB510 - 10, rue du Plâtre 75004 Paris.

(1) 42 71 77 16

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SOCOP INDUSTRIES
BESANÇON (25)

Equipementier automobile de 1er rang, pour l'Europe et la grande exportation, nous sommes spécialisés dans la petite lanternerie (plafonniers, spots de lecture, éclaireurs de vide-poche, etc...) et dans la connectique auto.

Entreprise de taille humaine (200 personnes), la flexibilité est notre atout principal.

Nos collaborateurs doivent assumer des responsabilités globales qui leur demandent une large polyvalence.

Nous recherchons notre

Directeur Marketing

Sous la responsabilité directe du PDG et en collaboration étroite avec le directeur technique, vous mettez en place le marketing MIX de l'entreprise.

A la tête d'une équipe de 6 personnes environ, vous êtes responsable de la politique des prix, de l'organisation, du management et du développement de la force de vente, sans oublier aucun aspect opérationnel de la fonction commerciale. Vous êtes membre du comité de direction.

A 30 ans environ, vous avez une solide expérience de cette fonction ou plusieurs années dans un service Marketing Industriel assorties d'une formation BAC + 4 minimum (Commerciale ou Technico-Commerciale). Vous possédez une bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais, éventuellement de l'espagnol ou de l'italien, et surtout la volonté de vous investir pleinement dane un vrai challenge.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et ealaire ectuel soue référence (DMS) à notre Conseil : *Cabinet DORNIER* - BP 2032 25050 BESANCON CEDEX.



Cabinet Conseil J.P. Dornier

OLC CONTESSE

